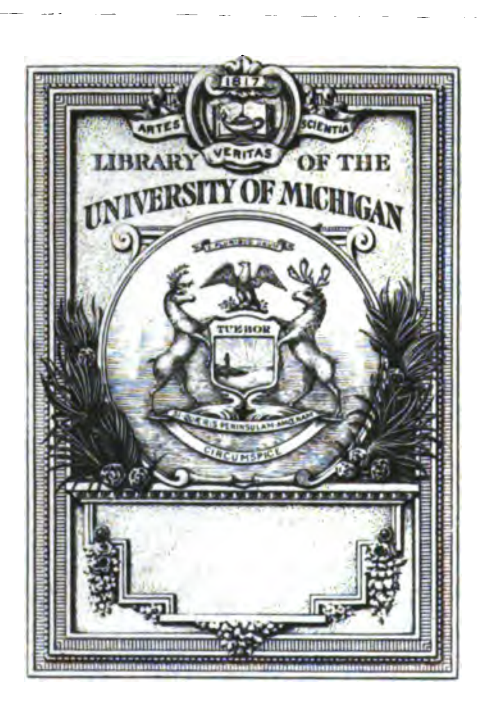
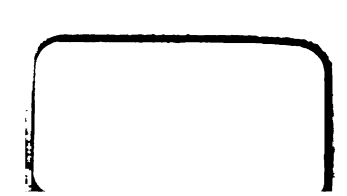

1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE



Miller

# HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE ET DE LA FONDATION

DE

# L'EMPIRE ANGLAIS

# DANS L'INDE,

PAR LE BARON

**BARCHOU DE PENHOËN.**

TOME TROISIÈME.



PARIS.

LIBRAIRIE DE LADRANGE,

QUAI DES AUGUSTINS, 19.

1841.

la Canée lui a été achetée 50,000 piastres par un paysan qui, sous l'ancien régime, n'avait jamais osé avouer qu'il possédât la dixième partie de cette somme. Quelles que soient, poursuivit-il, les mesures politiques générales que Méhémet-Ali peut juger nécessaire de prendre, le respect pour la propriété privée a toujours été une des maximes fondamentales de son gouvernement, et c'est elle qui a poussé des milliers de personnes à se ranger de son parti et à préférer vivre sous sa protection, plutôt que de conserver leur ancienne position en Turquie. Nous en avons vu, il y a fort peu de temps, un exemple remarquable. Un chrétien au service du vice-roi, dont tous les parents demeuraient à Constantinople, est mort au commencement de cette année dans le Yémen. Dans ses derniers moments, il remit à Ibrahim-Pacha, neveu du vice-roi, qui commandait dans cette province, une somme de 2,000,000 de piastres, en le priant d'engager ses héritiers à

# HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE ET DE LA FONDATION

DE

# L'EMPIRE ANGLAIS

## DANS L'INDE.

TOME III.

PARIS — IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue Jacob, 30.

# HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE ET DE LA FONDATION

DE

# L'EMPIRE ANGLAIS

# DANS L'INDE,

PAR LE BARON

Auguste Théodore Hilaire

BARCHOU DE PENHOËN.

TOME TROISIÈME.

PARIS,

LIBRAIRIE DE LADRANGE,

QUAI DES AUGUSTINS, 19.

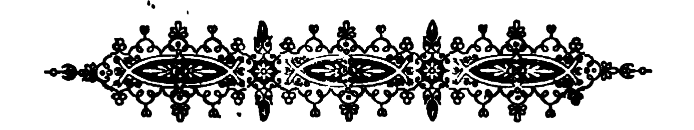
1841.

# LIVRE IX.

## SOMMAIRE.

Le rajah de Tanjore. — Discussion entre la présidence, le nabob et le général Eyre Coote. — Ce dernier retourne en Europe. — Le nabob reçoit des chevaliers de l'ordre du Bain. — Discussion avec le rajah de Tanjore. — Négociations commencées avec ce dernier, mais qui aboutissent à la guerre. — Guerre avec Tanjore. — Traité de paix. — Sir Robert Harland suit les mêmes errements que sir John Lindsay. — Mésintelligence entre lui et le conseil. — Le conseil essaie vainement de séparer en lui le caractère d'amiral de celui de plénipotentiaire ; il s'y refuse. — Expédition contre les polygards de Marawar. — Nouvelle guerre avec Tanjore. — Prise de l'établissement hollandais de Najore. — Situation de la présidence de Bombay. — Situation de Hyder. — Prise de Broach. — Situation intérieure des Mahrattes. — Acquisition de Salsette et de Bassein. — Difficultés financières s'accroissant de jour en jour. — Intervention du parlement. — Le colonel Burgoyne. — Formation de deux comités pour s'enquérir des affaires de l'Inde, l'un secret, l'autre spécial. — Le comité secret chargé d'informer sur les affaires de la Compagnie, le comité spécial d'examiner le côté politique des affaires de l'Inde. — Warren Hastings. — Sa nomination à la présidence du Bengale. — État de l'administration au Bengale. — La Compagnie le charge de l'administration et de la location des terres ; elle se fait dewan. — Mesures pour la suppression du décois. — Suppression de la vente des enfants. — Emprisonnement de Mahomet-Rheza. — La Munny-Begum nommée tutrice du jeune nabob. — Mise en liberté de Mahomet-Rheza-Khan. — Alliance entre le visir et Hastings dirigée contre les Rohillas. — Cession de Corah et Allahabad au visir. — Guerre avec les Rohillas. — Nouveaux arrangements entre l'empereur et le visir dictés par les Anglais.—Nouveaux arrangements financiers pour le revenu. — Lettre du theshoo lama à Hastings. — Rapport du comité spécial à la chambre des communes. — Motion de Burgoyne tendant à faire restituer par Clive une partie des sommes reçues par lui du nabob. — Discours de Clive. — Résolution de la chambre qui déclare que Robert Clive a rendu à son pays de grands et méritoires services. — Bill pour le meilleur gouvernement des Indes-Orientales. — État financier de la Compagnie. — Mort de Clive. — Son caractère, ses habitudes, etc.

(1771—1775.)



# LIVRE IX.

Le rajah de Tanjore avait contribué de ses troupes et de son argent pendant la durée de la guerre avec Hyder ; cependant il n'en continuait pas moins à entretenir de secrètes relations avec ce dernier, et cette conduite indisposa contre lui la Compagnie et le nabob, qui en furent instruits. A la conclusion de la paix de 1769, la présidence de Madras avait exigé que Morari-Row, chef mahratte, dont les États avaient été formés aux dépens de Hyder, fût compris dans ce traité. Hyder réclamait la même condition au profit du rajah de Tanjore : les Anglais admirent sans difficulté ce dernier au bénéfice du traité, toutefois comme leur propre allié, leur protégé, non comme celui de Hyder. Plus tard, dans leur embarras d'argent, le nabob et la Compagnie tournèrent plus d'une fois un œil d'envie vers les trésors du rajah, ou du moins vers

ceux qu'on lui supposait. Le rajah gouvernait bien en effet une contrée vaste, fertile, épargnée jusqu'alors par les ravages de la guerre; mais ce n'était d'ailleurs qu'au moyen d'énormes sacrifices d'argent qu'il avait su se garantir des invasions ennemies. Son gouvernement n'était pas plus propre que celui de tout autre prince indigène, à développer parmi ses sujets la richesse et l'industrie; de plus, il s'était trouvé depuis long-temps dans l'obligation d'entretenir une nombreuse armée. Le rajah devait donc, suivant toute probabilité, à examiner les choses de sang-froid, paraître beaucoup plus riche qu'il ne l'était en réalité. La présidence n'en écrivait pas moins à la cour des directeurs : « Il ne nous paraît pas raisonnable que le rajah de Tanjore possède la portion la plus fertile de ce pays, celle qui peut seule nourrir et approvisionner nos armées, et ne contribuer en rien à la défense du Carnatique. » La présidence ajoutait que, d'après le nabob, les anciens rois de Tanjore avaient toujours payé un tribut de 70, 80, et même 100 lacs de roupies aux nabobs du Carnatique. Elle faisait part à la cour des directeurs de sa résolution d'imposer de nouveau ce tribut au rajah, et, dans le cas où il se refuserait à se soumettre de bonne volonté, de prendre avec le nabob les mesures convenables pour l'y contraindre. L'argent de ce tribut devait être porté en décharge de la dette de ce dernier vis-à-vis la Compagnie. En réponse à cette communication, la cour des di-

recteurs enjoignait à la présidence de ne rien entreprendre contre le rajah de Tanjore; la difficulté de se procurer de l'argent pour le moment, les dispositions douteuses des Mahrattes et du subahdar, surtout la crainte que le rajah de Tanjore n'eût recours à Hyder, inspiraient ces pacifiques résolutions à la cour des directeurs. De son côté, le rajah de Tanjore se prétendait ruiné par les dépenses de la dernière guerre. Il se refusait à payer le moindre subside, ou sollicitait du moins un fort long délai pour se mettre en état de le faire.

Le conseil de Madras s'était brouillé avec sir John Lindsay, il le fut plus tard avec son remplaçant, il n'était pas mieux avec le major-général Eyre Coote, commandant en chef des forces de la Compagnie. Ayant voulu annoncer à l'armée la nomination de ce dernier, dans un ordre du jour général, il employa des expressions dont il s'était précédemment servi pour celle de Lawrence. Le général Coote fit des objections contre ces expressions; elles impliquaient, suivant lui, une subordination trop absolue du pouvoir militaire au pouvoir civil. Le conseil fit alors la proposition de remplacer cet ordre du jour par des lettres particulières aux officiers commandants, où ceux-ci seraient prévenus qu'ils passaient, dès ce moment, sous les ordres du général Coote; celui-ci refusa aussi ce moyen. Il signifia sa résolution de ne pas prendre le commandement au moins prur le moment; il exigeait que des renseignements fussent d'abord demandés

au Bengale sur ce qui s'était passé en circonstance semblable. Le brigadier-général Smith remplit provisoirement les fonctions de général en chef; Coote, irrité, abandonna Madras, se rendit à Bombay, de là à Bassorah, et enfin en Angleterre en passant par la France. Le conseil et le nabob, le conseil et le commissaire royal ne vivaient pas en meilleure intelligence; tous les rouages de cette vaste machine de gouvernement ne s'engrenaient les uns dans les autres qu'avec beaucoup de difficulté. Le conseil se plaignait de cette situation à la cour des directeurs dans les termes les plus amers; celle-ci répondit : « Qu'elle voyait avec inquiétude l'animosité toujours croissante entre le nabob et la Compagnie, qu'elle ne se croyait pas en droit de se prononcer sur la conduite des serviteurs de la couronne; mais qu'elle faisait tout ce qui lui était possible, en approuvant hautement la ligne suivie par les siens, en sanctionnant toutes les mesures qu'ils avaient jugé convenable de prendre dans l'intérêt de leur propre dignité et de l'indépendance de la Compagnie : indépendance, ajouta-t-elle, dont la base était tout aussi élevée que celle d'un commissaire du roi, puisqu'elle reposait sur des chartes royales confirmées par des actes répétés du Parlement. »

Jusqu'à un certain point, le ministère donna lui-même raison à la Compagnie contre sir John; quoique en termes obscurs et mesurés, il semblait désapprouver la prétention de ce dernier de forcer le conseil à produire les papiers et docu-

ments relatifs à son administration. L'amiral sir Robert Harland avait reçu à son départ d'Angleterre l'instruction positive d'éviter toute contestation avec la Compagnie; mais il y a des difficultés qui tiennent aux situations, non aux personnes. D'un autre côté, les prétentions du nabob vis-à-vis de la Compagnie avaient reçu à cette époque un encouragement considérable. Sir John Lindsay et le général Eyre Coote ayant été nommés chevaliers du Bain, le roi d'Angleterre fit prier le nabob de vouloir bien le suppléer pour la réception de ces nouveaux chevaliers; une instruction détaillée sur la manière d'accomplir cette cérémonie accompagnait cette prière. Dans cette circonstance le nabob était donc mis, encore une fois, de pair avec le roi d'Angleterre; les employés, quels qu'ils fussent, de la Compagnie, reculaient au contraire au rang de simples marchands, sujets de l'un de ces princes et tolérés dans les États de l'autre. Le conseil n'en luttait pas moins de toutes ses forces contre ces prétentions : il avait toujours pensé, écrivait-il à la cour des directeurs, qu'outre l'autorité qui lui avait été confiée par la Compagnie, il avait aussi une autorité qu'il tenait du roi et de la nation. Il ajoutait avec toute raison : « La croyance à cette opinion a seule fondé notre influence et notre autorité dans l'Inde; c'est par cette croyance que vos employés ont pu, à l'aide de beaucoup d'efforts, vous acquérir dans ce pays richesse et pouvoir. »

Dans le mois de février 1771, le rajah de Tanjore

prépara une expédition contre un de ses voisins, le polygard de Sanputty, un des Marawars. Le président écrivit au rajah pour lui faire des représentations à ce sujet : il lui faisait observer que Marawar, dépendance du Carnatique, appartenait au nabob. Le rajah ne manquait pas de bonnes raisons à alléguer : Hana-Mantagoody, suivant lui, était un district appartenant au roi de Tanjore et demeuré en sa possession jusqu'à la conclusion du traité de 1763; à cette époque seulement il avait été usurpé par le chef marawar, qui avait profité pour cela de l'absence des armées de Tanjore en ce moment en campagne pour le service du nabob ; c'était l'époque où le nabob s'occupait lui-même des préparatifs de son expédition contre Madura. Déjà il lui avait représenté la justice d'enlever ce territoire à celui qui l'avait usurpé ; et le nabob avait seulement demandé que l'exécution de ce projet fût différée jusqu'à la conclusion de son expédition. Il ajoutait qu'ayant exposé au président le projet qu'il nourrissait de recouvrer le territoire en question, le président avait accueilli ce projet et reconnu sa justice; il concluait : « Par toutes ces raisons, j'avais espéré que le nabob et Votre Honneur donneraient au Marawar les ordres les plus positifs de me restituer mon territoire ; j'en écrivis à mon wackel. Mais ni Votre Honneur ni le nabob n'en ont agi ainsi ; loin de là : des éléphants de Negapatam dont on me faisait présent étant en chemin, Nalcooty (1), sous prétexte que

(1) Le petit Marawar.

le vaisseau qui les portait avait été jeté sur le rivage par une tempête, s'est emparé de mes éléphants et les a retenus. Je lui ai écrit à ce sujet, ainsi qu'à Votre Honneur, mais aucune réponse ne m'est parvenue. Si je souffre patiemment que Marawar prenne possession de mon pays, que Nalcooty s'empare de mes éléphants, que Tondiman désolé mes provinces, ce sera pour moi un grand déshonneur parmi mes peuples. Vous êtes, dites-vous, le protecteur de mon gouvernement; néanmoins, vous n'avez pas encore arrangé une seule affaire qui me soit personnelle. Or, si je demeure en repos, je ferai un grand tort à la dignité dont je suis revêtu : je marcherai donc moi-même. Dans le traité, il n'est pas spécifié que je ne chercherai pas à reprendre possession du pays usurpé sur moi par Marawar, ou que je n'entreprendrai aucune expédition contre les polygards; et puisqu'il en est ainsi, cela ne peut être considéré comme contraire au traité. » La présidence répondit qu'il ne lui appartenait pas de se faire justice par ses mains, et le pressait de s'en remettre à sa médiation. Le rajah objectait l'inutilité de cette médiation; de son côté, le nabob sommait la présidence, en vertu de leurs engagements respectifs, de le défendre contre un sujet rebelle, ainsi qu'il appelait le rajah. Sir John Lindsay, qui se trouvait encore à Madras à cette époque, appuyait fortement les sollicitations du nabob. La présidence se trouvait ainsi environnée de difficultés.

Il eût été difficile de prononcer avec justice sur les prétentions respectives du nabob et du rajah; les rajahs de Tanjore et les nabobs du Carnatique avaient tour à tour conquis et perdu le territoire en litige. A cette époque le droit du plus fort était depuis long-temps le seul droit public de l'Inde. Le conseil de Madras écrivait, avec toute justice, à la cour des directeurs : « Le pouvoir est le seul arbitre du droit ; les usages et les titres établis ne peuvent empêcher un État de tomber dans la dépendance d'un autre, si les forces de ce dernier sont supérieures, mais aucun ne peut exiger de dépendance d'un autre si la force lui manque. » Les négociations entre la présidence et le rajah occupèrent les mois de février et de mars de l'année 1771. Pendant ce temps la présidence, se préparant à tout événement, quoique déterminée à ne pas commencer les hostilités, rassembla des troupes et des approvisionnements à Tritchinopoly. Alors le nabob cessa tout-à-coup de se montrer disposé à seconder l'expédition, alléguant tantôt le peu de probabilité que les Mahrattes permissent de l'achever sans intervenir, tantôt la difficulté pour lui-même de trouver assez d'argent pour solder les frais de la guerre. Le nabob, dans ses précédentes sollicitations, n'avait eu d'autre but, en effet, que de contraindre les Anglais de s'allier aux Mahrattes. Comme cette alliance ne s'était pas faite, la crainte de laisser ses États exposés aux invasions de ces derniers le rendait maintenant opposé à

cette guerre; en conséquence, bien que tout fût prêt pour entrer en campagne, les négociations recommencèrent, au nom du nabob, avec le rajah de Tanjore. D'abord le rajah se montra disposé à accepter la médiation de la Compagnie; il promettait d'agréer tout arrangement entre lui et le nabob que celle-ci prendrait sous sa propre garantie. Le 29 juillet, les prétentions du nabob furent exposées à un envoyé du rajah, chargé par lui de suivre ces négociations à Madras; mais comme cet envoyé ne voulait jamais, sur aucun point, s'engager définitivement sans avoir sans cesse de nouvelles instructions du rajah, il en résultait une grande perte de temps. Pour abréger, le nabob envoya ses deux fils à Tritchinopoly; l'aîné, Omdut-al-Omrah, était chargé de poursuivre les négociations, le second de pourvoir à la subsistance de l'armée. Malgré la voie pacifique où l'on s'était engagé, la guerre n'en menaçait pas moins d'éclater d'un moment à l'autre; aussi on ne tarda pas, tant à Madras qu'à la cour du nabob, à se faire cette question : «A qui appartiendra le royaume de Tanjore une fois conquis?» Le nabob craignait fort que ce ne fût aux Anglais : c'était même un des plus puissants motifs de la répugnance qu'il avait récemment manifestée contre l'expédition. Il offrait à la Compagnie un tribut de 10 lacs de roupies, à condition qu'elle lui abandonnerait cette future conquête. La présidence prétendit laisser la question à la décision des directeurs; mais ne voulant pas commencer

la guerre sans le consentement du nabob, elle se détermina à accepter provisoirement son offre. Sur ces entrefaites, Omdut-al-Omrah abandonna Tritchinopoly, déclarant à la présidence que la force seule pourrait contraindre le rajah à accéder aux propositions qui lui étaient faites. L'armée reçut l'ordre aussitôt d'entrer en campagne (septembre 1771); mais le second fils du nabob s'était acquitté de sa mission avec une extrême négligence; le camp anglais ne possédait pas assez de riz pour la consommation d'un seul jour.

Après les plus grands efforts pour suppléer à cette imprévoyance, le général Smith parvint enfin à entrer en campagne. Il se présenta le 16 septembre devant Vellum, place assez forte, et qui couvrait Tanjore; il commença à battre en brèche dès le 20; la brèche fut praticable le lendemain, et la garnison se retira sans attendre l'assaut. Le 23, Smith, s'étant remis en campagne, fut prendre position devant Tanjore. Les tranchées furent ouvertes le 29. Le 1er octobre l'ennemi fit une sortie vigoureuse, que le courage et le sang-froid des assiégeants rendirent inutile; toutefois les opérations du siége n'avancèrent que lentement, et ce fut seulement le 27 octobre que la brèche fut reconnue praticable. Pendant la durée du siége, Omdut-al-Omrah continuait ses négociations avec le rajah. Le général Smith lui communiquait les progrès du siége, tandis que lui-même demeurait étranger aux négociations: ses instructions lui prescrivaient d'une

manière formelle de cesser les hostilités aussitôt qu'il y aurait chance probable de conclure la paix. Au moment où, dans le camp anglais, tout était déjà prêt pour l'assaut, Omdut-al-Omrah s'avisa de demander au général Smith si la chute de la place était assurée. Le général, homme d'une grande modération, craignant de faire une fanfaronnade, répliqua par excès de défiance de lui-même et de ses troupes : « Je ne peux pas répondre de prendre la place, mais seulement de faire tous mes efforts pour cela. » D'un autre côté, Omdut-al-Omrah avait récemment appris que le butin fait dans les places conquises appartenait de droit aux soldats victorieux ; il voulut racheter à son profit le pillage de Tanjore ; mais la somme qu'il proposait ne fut pas agréée par le général, qui la trouva trop peu considérable. Ce motif l'engagea à reprendre les négociations avec plus d'empressement que jamais, et bientôt un traité de paix fut signé entre lui et le rajah ; traité où il trouvait cet avantage de faire racheter fort cher au rajah le pillage, et de ne rien donner aux soldats ou du moins de ne leur accorder qu'une indemnité qu'il fixerait lui-même ; les soldats cesseraient effectivement d'y avoir positivement droit, puisqu'ils ne se seraient pas emparés d'assaut de Tanjore. La paix fut ainsi signée tout-à-coup, à l'insu du général et sans la garantie de la Compagnie, qui, après avoir fait les frais de la guerre, demeurait comme étrangère à sa conclusion. La présidence de Madras, en apprenant cette

nouvelle, en exprima tout haut son mécontentement : les choses en étaient au point que la reddition de la place à discrétion était la seule condition acceptable. Elle envoya immédiatement l'ordre au général Smith de ne pas se dessaisir du fort de Vellum qui devait répondre des frais de la guerre. D'ailleurs, les batteries de siége demeurèrent en état, les canons à leurs places ; on chercha mille prétextes pour rompre le traité, et les Anglais menacèrent de renouveler les hostilités. Cependant, comme ils offraient la paix, à la condition que les districts de Coiladdy et d'Elangad leur seraient cédés, le rajah se vit obligé d'accepter ce nouvel arrangement. L'expédition contre Tanjore n'était pas encore terminée, que déjà le nabob pressait la présidence d'employer ses forces à la réduction des deux Marawars ; celle-ci, jalouse d'étendre le pouvoir de son nabob, y consentit. Ce dernier reprochait aux Marawars de ne lui avoir pas envoyé des secours dans sa dernière expédition. En conséquence, les troupes furent de nouveau rassemblées à Tritchinopoly, et durent se tenir prêtes à marcher aussitôt après la saison des pluies, qui alors commençait.

Sir Robert Harland était arrivé à Madras, à la tête de son escadre, le 2 septembre 1771. Il se présenta au conseil en qualité de plénipotentiaire du roi, ayant pleins pouvoirs pour maintenir l'observation de l'article 11 du traité de Paris. Il était aussi porteur d'une lettre de la main du roi d'Angleterre au nabob, lettre qu'il remit à ce dernier avec beaucoup

de solennité, en présence de toutes les troupes sous les armes. Le 1er octobre, après avoir donné au conseil l'assurance de tout son empressement à le servir dans ses affaires, il mit à la voile et se retira à Trincomalie; de là il dépêcha un vaisseau pour aller reconnaître une flotte française, assez considérable, en ce moment à l'île de France. Au commencement de décembre, le conseil, ayant quelques raisons d'appréhender une invasion des Mahrattes dans le Carnatique, concentra ses troupes; le nabob non seulement se montra opposé à cette mesure, mais ne cessa de presser le conseil de contracter avec les Mahrattes une alliance offensive contre Hyder. Le président ne goûtait pas ce projet, et d'ailleurs le manque d'argent pour mettre l'armée en campagne eût seul suffi à le faire avorter. Le nabob s'adressa à l'amiral sir Robert : il lui représenta les avantages qu'il comptait retirer d'une alliance avec les Mahrattes, l'impossibilité où il se trouvait d'acquitter sa dette à l'égard des Anglais si cette ressource venait à lui manquer. Il en appelait à la bienveillance du roi d'Angleterre, à la protection qu'elle lui donnait droit d'attendre de son véritable représentant. L'amiral, entrant dans les vues du nabob ainsi que l'avait sir John Lindsay, en écrivit au conseil : il peignait les Mahrattes rassemblant sur la frontière une immense armée, au moment d'entrer dans le Carnatique : « Il n'y avait pas de temps à perdre, disait-il, pour traiter avec eux : c'était à ce prix qu'il y avait possibilité de conserver la

paix du Carnatique et d'entretenir la prospérité de la Compagnie, objets bien dignes d'attirer l'attention d'un plénipotentiaire royal.» Et, pour conclure, il disait : «Peut-être, dans l'intérêt de la sécurité des intérêts britanniques, devrais-je m'occuper de la conclusion d'une alliance nationale ; dans ce cas, les affaires de la Compagnie des marchands unis devront être prises en grande considération. Je dois donc vous demander, dès à présent, à vous, leurs serviteurs de confiance, les renseignements qui doivent éclairer mon jugement. Je vous demanderai surtout de vouloir bien me faire connaître les motifs qui peuvent vous empêcher d'acquiescer à une mesure considérée par le nabob comme la plus favorable aux intérêts de son pays ; j'ajouterai que cette mesure me paraît à moi-même la seule garantie solide que puissent avoir dans cette partie de l'Inde, et dans les circonstances actuelles, les intérêts britanniques.»

Le conseil, après avoir reçu cette lettre, prit le parti, après mûre délibération, d'en agir avec l'amiral comme il avait fait avec sir John Lindsay : il refusa la communication demandée. Le conseil, dans le but de séparer dans sir Robert Harland le plénipotentiaire de l'amiral, écrivit deux lettres : l'une de ces lettres, adressée à sir Robert dans son caractère de plénipotentiaire, contenait les motifs de ce refus : «Le plus grand désir du conseil, disait-elle, aurait été de manifester, dans cette occasion, son inviolable fidélité et son respectueux dé-

vouement à la personne sacrée du roi, ainsi qu'à son gouvernement; mais le conseil ne pouvait rendre compte de sa conduite à d'autres qu'aux autorités constituées, c'est-à-dire au parlement et aux cours de justice civile.» L'autre lettre s'adressait à sir Robert Harland dans son caractère d'amiral commandant l'escadre anglaise; elle était ainsi conçue: «Comme plénipotentiaire de Sa Majesté, vous nous avez appris que les Mahrattes menacent de détruire le Carnatique par le fer et le feu, dans le cas où certaines conditions qu'ils prétendent exiger de nous ne leur seraient point accordées: ces conditions sont une alliance avec le nabob, une alliance avec les Mahrattes, l'assistance de tous deux contre Hyder-Ali, leur ennemi commun. Les mots sont ordinairement employés pour exprimer des idées, et les mêmes mots ne sauraient convenir à des idées différentes, encore moins à des idées contraires: si donc il arrivait que les Mahrattes recherchassent l'amitié des Anglais pour leur propre avantage et celui des Anglais, comme c'est l'ordinaire pour les États qui s'unissent par des traités, nous entendrions en cela les mots dans leur sens simple et naturel. Alors nous embrasserions volontiers ce parti, faisant tous nos efforts pour le rendre avantageux au commerce de la Compagnie, à la sécurité de ses possessions, tout en nous conformant aux droits qui ont été garantis par nos chartes. Mais ils demandent notre amitié avec force menaces pour le cas où nous ne l'accorderions pas, où nous

rejetterions leurs exigences. Les mots changent alors de signification : ce qu'ils demandent, ce n'est plus notre amitié, c'est une abjecte soumission à leurs impérieuses volontés, c'est une soumission dans le genre de celles qui existent dans ce pays, c'est-à-dire entraînant pour l'État soumis et dépendant l'obligation de tenir toujours un certain nombre de troupes à la disposition de l'État dont il dépend. Ce n'est pas encore là tout; ce n'est pas assez pour eux de cette servile soumission : afin qu'elle soit plus humiliante encore, ils la veulent accompagnée d'un manque flagrant de bonne foi. Dans l'année 1769, un traité d'alliance fut conclu entre la Compagnie et Hyder-Ali-Khan; Hyder n'a rien fait depuis lors qui soit de nature à porter la moindre atteinte à cet engagement réciproque, ou du moins nous l'ignorons : au contraire, il a rendu à la Compagnie, dans toute l'étendue de ses domaines, les priviléges et avantages de commerce dont elle jouissait avant ces dernières guerres. Les Mahrattes à leurs hautaines demandes ajoutent la condition spéciale que le renfort qu'ils exigent des Anglais et du nabob sera expressément employé à la violation de la parole par eux donnée à Hyder-Ali-Khan. En conséquence, nous exprimons l'opinion formelle que notre acquiescement à une semblable mesure serait grandement dérogatoire à l'honneur de la nation britannique, et contraire aux intérêts de la Compagnie. » Le conseil concluait en indiquant, comme le plus sûr moyen de mettre le Carnatique

en sûreté contre les attaques de Hyder, une diversion faite par la flotte sur la côte de Malabar.

Sir Robert Harland refusa nettement de séparer son caractère de commandant en chef de celui de plénipotentiaire du roi. Après avoir répondu point par point aux arguments mis en avant par le conseil pour justifier sa conduite, il écrivait ces belles paroles : «Votre accusation d'agir inconstitutionnellement ne saurait m'atteindre ; je ne fais rien de plus que mon devoir ; mais cette accusation remonte, ce me semble, jusqu'à l'autorité royale, et s'attaque aux droits incontestables de la couronne. Vous prenez sur vous de censurer une mesure évidemment du ressort du droit constitutionnel de la souveraineté, des priviléges sacrés pour nous de la majesté royale. C'est là, permettez-moi de vous le dire, un procédé inconvenant, arrogant, présomptueux ; je ne sais même s'il ne paraîtrait pas criminel aux yeux de la loi, car c'est une incontestable maxime du gouvernement britannique que les droits du prince sont aussi sacrés, aussi inviolables que les libertés des sujets.» A la fin de l'année, l'amiral communiqua au conseil la ferme résolution où il était d'entrer en négociation avec les Mahrattes. Sa lettre contenait quelques expressions désagréables, injurieuses même pour les membres du conseil ; il ferait toujours, disait-il, une grande distinction entre les intérêts réels du plus grand corps commercial qui soit au monde et les vues privées suggérées par les intérêts particuliers de quelques individus. Le con-

seil repoussa l'insinuation contenue dans ces paroles avec une extrême vivacité. Sir Robert n'en persista pas moins dans sa résolution de traiter avec les Mahrattes ; le conseil, que la cour des directeurs avait récemment engagé à garder une stricte neutralité, continua à repousser obstinément ce projet d'alliance. Sir Robert proposa donc aux Mahrattes, au nom du roi d'Angleterre, une cessation d'hostilités entre eux, les Anglais et le nabob du Carnatique, jusqu'au moment où le bon plaisir de Sa Majesté serait connu ; les Mahrattes acceptèrent, et sir Robert se hâta d'en donner avis au conseil, qui reçut cette communication avec courtoisie; toutefois, la mésintelligence, qu'on aurait pu croire un moment assoupie, éclata bientôt avec plus de vivacité que jamais. L'amiral réclama plusieurs déserteurs des troupes du roi qui s'étaient enrôlés dans celles de la Compagnie ; une correspondance s'engagea à ce sujet entre lui et le conseil; quelques paroles assez vives furent échangées. L'amiral, sur les représentations du conseil, finit par se désister; mais ce ne fut pas sans caractériser la conduite du conseil d'injustice flagrante et diabolique (*Diabolically mischievous and flagrantly injust*). Et, comme représailles, le conseil se refusa pour l'avenir à toute nouvelle communication avec sir Robert. L'amiral s'embarqua pour Bombay le 7 octobre 1772. Il ne prit pas congé du président. De son côté, ce dernier s'abstint de l'accompagner sur le rivage, et supprima le salut du fort et de la ville. Avec sir Robert

Harland se termina le genre de fonctions dont il avait été chargé, ainsi que sir John Lindsay; il n'y eut plus de plénipotentiaire du roi d'Angleterre accrédité auprès du nabob et traitant directement avec ce dernier, sans l'intermédiaire des employés de la Compagnie.

Le nabob renouvelait avec plus de force que jamais ses sollicitations auprès de la présidence, pour qu'elle commençât une expédition contre Marawar. Le 13 mai, un corps expéditionnaire se mit en route de Tritchinopoly : il était composé de 400 fantassins et 120 artilleurs européens, 3 bataillons de Cipayes, 6 pièces de canon, et quelque cavalerie appartenant au nabob. Omdut-al-Omrah, chargé par son père de la conduite des opérations de la campagne, commandait ces troupes. Il arriva le 28 à Ramnadoparam, la capitale du plus grand Marawar. Le 2 avril, la batterie de brèche ouvrit son feu, et le soir du même jour la brèche fut praticable. Omdut-al-Omrah et le général anglais firent aux assiégés des propositions que ceux-ci refusèrent; la place fut emportée d'assaut, mais point pillée; le nabob, moyennant une somme d'argent comptant, en avait racheté le pillage à son profit. Le polygard, jeune garçon de douze ans, sa mère et son ministre, étaient dans la ville. Le nabob prit immédiatement possession du fort du grand Marawar; il y mit une garnison de ses propres troupes, et, le 26 juin, l'armée commença sa marche vers l'autre principauté du même nom, le petit Marawar, dont le polygard s'é-

tait enfermé dans un fort nommé Caracoil. Des bois épais défendaient les approches de cette place. Le principal corps d'armée du nabob et des Anglais s'achemina vers ce point par la route la plus directe, et pendant ce temps un détachement avait été envoyé par une autre route, dans le but de surprendre l'ennemi, ou du moins de faire diversion à l'attaque réelle. Omdut-al-Omrah entamait en même temps avec le polygar des négociations dont le résultat fut un arrangement qu'il s'empressa de communiquer au général anglais : il l'invitait à suspendre les hostilités. Par malheur, soit trahison, soit négligence, le détachement n'ayant pas reçu d'ordre contraire, continua d'avancer; la place, se reposant sur la foi des traités, n'était nullement sur ses gardes, aussi fut-elle prise sans seulement essayer de résistance; et le polygard fut tué en s'efforçant de gagner la campagne. La guerre ainsi terminée, il fallut s'occuper de l'administration du pays; tâche bien éloignée d'être aisée; le peuple, étranger aux intérêts qui se débattaient dans la guerre, était demeuré paisible à sa charrue, occupé de ses travaux ordinaires; mais lorsqu'une administration nouvellement établie voulut percevoir l'impôt, il se souleva et prit les armes de toutes parts. Le nabob, accompagné des Anglais, fut obligé de parcourir le pays dans toute son étendue. A son approche, les champs, les villages, les maisons étaient abandonnés; il marchait au milieu d'une solitude profonde; tous les traînards de l'armée

étaient égorgés, et tout le bagage demeuré en arrière aussitôt enlevé; ce dont il se vengeait en brûlant les maisons, en ravageant les moissons. Cette guerre d'attaques partielles et de sanglantes représailles se prolongea avec la même animosité plusieurs mois.

Malgré ces soins nouveaux, le nabob n'avait pas oublié ses anciens projets contre le rajah de Tanjore. Dès le mois de juin, il se plaignit que 10 lacs de roupies lui étaient dus par ce dernier; il pressait le président, au nom des promesses d'appui et de secours qui lui avaient été si souvent faites par la Compagnie, d'entreprendre une expédition contre Tanjore; il promettait, en cas de succès, 10 lacs de pagodes comme prix de la coopération des Anglais. Le nabob, jusque là ennemi implacable de Hyder, se montrait disposé à s'en rapprocher; il mettait même en avant le projet de se réunir à lui aussitôt après l'expédition, pour contraindre les Mahrattes à demeurer au-delà de la Kistna. Le comité spécial, tout en laissant de côté, comme matière de peu d'importance, la dette du rajah au nabob, délibéra sur la situation, qui ne laissait pas que d'être embarrassante. Le rajah de Tanjore n'avait jamais cru à la durée de la paix avec le nabob; il savait, de plus, que ce dernier se trouvait momentanément délivré de la tutelle de la présidence; enfin il connaissait depuis long-temps ses mauvaises intentions à son égard; c'était donc chose fort naturelle qu'il cherchât à s'en garantir,

en s'assurant de l'appui de Hyder et des Mahrattes. En tout cela, la conduite du rajah n'avait rien d'étrange, encore moins de criminel. Mais la situation de ses États le rendait un voisin dangereux pour la Compagnie ; des troubles ne pouvaient éclater dans le Carnatique, qu'il ne devînt presque nécessairement l'allié soit des Français, soit des chefs du pays. Par ces considérations, le comité résolut de profiter de la circonstance pour le mettre hors d'état de nuire dans l'avenir ; son raisonnement pouvant en définitive se traduire ainsi : « Nous avons fait trop de mal au rajah pour qu'il soit jamais notre ami, ce qu'il reste de mieux à faire c'est donc de consommer immédiatement sa ruine. » D'ailleurs le moment était favorable : l'expédition était indifférente aux Mahrattes, et Hyder avait en ce moment d'autres affaires sur les bras. Le plus difficile était de régler avec le nabob le partage du territoire et du butin conquis. Avant de prendre aucun engagement, le conseil exigeait que le nabob fît les avances nécessaires pour les préparatifs de l'expédition ; que tous les approvisionnements qu'elle entraînerait par la suite fussent à sa charge ; qu'à l'avenir, au lieu de 7,000 ce fussent 10,000 Cipayes qu'il eût à sa solde. Dans cette circonstance, comme précédemment, le nabob après avoir vivement pressé l'adoption du projet, montra tout-à-coup une sorte d'indifférence à l'exécution ; mais comme la présidence avait pris sa résolution, ce fut elle qui à son tour pressa le nabob. Il accepta sans

difficulté les conditions ci-dessus. Les dernières instructions furent envoyées à l'armée le 6 juillet; le nabob fit d'avance son marché avec les troupes pour le rachat du pillage de Tanjore, et l'on se tint prêt à entrer en campagne.

Le 3 août (1773), l'armée quitta Tritchinopoly; le 6, elle prit position dans les environs de Tanjore. Le rajah écrivit alors à la présidence : « L'amitié et l'alliance précédemment offertes par les Anglais à ce pays sont un sujet d'allégresse et de transports pour les Mahrattes, les Rajpootes et autres peuples de l'Inde. Nous avons péniblement accédé aux rudes conditions qu'il a plu au nabob de nous imposer; ce qu'il a demandé, nous le lui avons donné. Les revenus des terres qui lui ont été cédées ayant éprouvé quelque déficit, pour le paiement de ce déficit aussi bien que pour celui du tribut annuel (quoique celui de la dernière année ne soit pas encore dû) j'ai contracté des emprunts; je me suis, de plus, engagé envers ces derniers pour une somme additionnelle équivalente à ce qui était dû au jeune nabob, joint au montant de quelques autres moindres dettes; j'ai pris des billets pour le paiement de la somme totale, et je les lui ai envoyés. Et cependant, voilà le nabob qui prépare une expédition contre moi!..... Considérant qu'aucune irrégularité dans ma conduite, qu'aucune dérogation à mes engagements ne saurait m'être imputée, que j'ai fidèlement rempli tous mes engagements par rapport aux paiements auxquels

je m'étais engagé, j'ai la confiance que vous ne seconderez pas cette mesure. Ne faudrait-il pas que quelque tort me fût imputé avant qu'une expédition soit ainsi dirigée contre moi? Ce n'est pas un procédé d'accord avec l'équité que de faire éclater contre moi une injuste guerre, sans aucun fondement, sans aucun motif. Préservez de la destruction cette province qui nourrit une multitude de pauvres gens : ce sera une œuvre grande, honorable, glorieuse. Ne commettez point par vous-mêmes une injustice, et n'aidez point à la commettre. Quant à moi, je ne désire qu'une chose : c'est que ce pays jouisse comme par le passé de la protection des Anglais, et, en la lui accordant, vous recueillerez la gloire due aux bonnes actions. » Malgré ce ton suppliant, la lettre du rajah ne contenait d'ailleurs aucune proposition. La tranchée fut ouverte le 20 août. Le 23, les travaux étaient déjà fort avancés; mais la position des assiégeants était découverte par la gauche, et le temps avait manqué pour la protéger de ce côté par une redoute. Les assiégés, profitant de cette circonstance, firent une sortie, dans laquelle ils leur firent éprouver une perte assez considérable; repoussés cependant par une attaque hardie des grenadiers anglais, ils furent promptement rejetés dans la place. Le 27, quelques batteries de siége furent ouvertes, les batteries de brèche commencèrent à jouer. Le 16 du mois suivant, une brèche large de 12 pieds existait déjà au pied des remparts. Dès le point du jour les assiégés

s'attendaient à un assaut général, et 20,000 combattants se préparaient à défendre la brèche. L'assaut n'eut pas lieu ; les assiégés ne doutèrent pas qu'il ne fût remis au commencement de la nuit : mais au moment de la plus forte chaleur de la journée, pendant qu'ils cherchaient quelque peu de fraîcheur et quelque repos sous le peu d'ombrage qui se trouvait dans l'intérieur de la ville, les Anglais arrivèrent en silence jusqu'au pied du rempart; aucun bruit n'avait trahi leur marche, et le succès du stratagème fut complet. La place fut emportée, le rajah et sa famille faits prisonniers. Les assaillants ne perdirent pas un seul homme.

Les Hollandais possédaient dans les États du rajah le port de Nagore et ses dépendances, qu'ils avaient reçus en échange d'argent autrefois prêté par eux au rajah : les Anglais et le nabob, inquiets de ce voisinage, enhardis d'ailleurs par leur récent succès, songèrent à s'emparer de cet établissement. Comme prétexte aux hostilités, le nabob se plaignait d'une somme fournie par les Hollandais au rajah pendant la dernière guerre; quant aux Anglais, leur grief contre les Hollandais n'était autre que l'achat même de Nagore, que, selon eux, le rajah de Tanjore n'était pas en droit de leur vendre. La présidence disait : « Le rajah tient ses domaines du nabob; ce serait donc chose en désaccord avec le système féodal régnant dans l'Inde qu'il eût pu en aliéner quelque portion à une puissance étrangère, sans le consentement de son sei-

gneur suzerain, c'est-à-dire du nabob du Carnatique. » Au fait, il y avait déjà bien long-temps, trop long-temps pour qu'on pût s'en souvenir, que Madras avait été aliéné au profit de la Compagnie par le nabob du Carnatique, et Calcutta par celui du Bengale, tous deux feudataires du grand Mogol. Le corps d'expédition marcha donc contre Nagore. Les Hollandais n'étaient pas en mesure de résister : après avoir solennellement protesté contre la conduite des Anglais, ils évacuèrent la ville. À l'époque de la première guerre avec Tanjore, le nabob ne voulant pas consentir à ce que les Anglais missent une garnison de leurs propres troupes dans cette capitale, avait proposé d'y placer une garnison de troupes européennes; cette fois il insista pour qu'elle ne reçût pas d'autres troupes que les siennes. La présidence avait recommandé au général anglais et au nabob d'en user avec humanité envers le malheureux rajah et sa famille, instructions qui furent suivies : le rajah et sa mère écrivirent chacun une lettre au nabob, dans laquelle ils exprimaient leur reconnaissance des bons traitements qu'ils avaient reçus. Le président, transmettant copie de ces deux lettres à la cour des directeurs, disait lui-même : « Nous avons appris avec grande satisfaction, par des lettres du rajah et de sa famille, qu'ils étaient traités avec beaucoup d'égards et d'humanité dans leur emprisonnement. »

Le président de Bombay, M. Hodges, mourut le 23 février 1771; il fut remplacé par M. Hornby. Le

7 mars de la même année, Hyder, complétement battu par les Mahrattes auprès de Coïmbator, se vit dans l'obligation de chercher un refuge dans cette forteresse. Il demanda des secours à la présidence de Bombay. Dépourvue d'hommes et d'argent, celle-ci se trouvait dans l'impossibilité d'en donner; cependant elle fit offrir à Hyder 5,000 fusils et 4 canons. Hyder, dont le pays était alors occupé par les Mahrattes, en était aux dernières extrémités, ne pouvant lever ni un homme ni une roupie; dès le mois d'octobre, il demanda de nouveau du secours à la présidence. Comme les Mahrattes, après la conquête des Etats de Hyder, menaçaient d'envahir le Carnatique et d'attaquer Arcot, la présidence prêta cette fois l'oreille aux prières de Hyder: elle lui promit l'envoi de 500 Européens et 1,200 Cipayes, réclamant en échange les districts de Mangalore et de Pierregur. Hyder ne se refusait pas à cette cession, mais demandait, exigeait qu'un corps expéditionnaire de 1,000 Européens et 4,900 Cipayes se portât sur Bassein et Salsette, pour faire diversion aux attaques dont lui-même était l'objet. Le conseil ne goûta pas cette proposition. Sans allié, sans argent, sans armée, assiégé dans sa dernière forteresse, Hyder se trouvait alors dans la position la plus critique. Grâce à sa bonne fortune aidée de son habileté, il parvint néanmoins à obtenir de ses ennemis une paix tolérable; mais depuis il ne pardonna jamais aux Anglais de Madras et de Bombay le peu de zèle qu'ils mirent alors à aller

à son secours. Sir Robert Harland, en quittant Madras, s'était rendu à Bombay : il produisit ses pouvoirs, que le conseil, suivant la même marche que celui de Madras, refusa également de reconnaître. Cette même année (1771), le nabob de Broach était arrivé à Pondichéry ; le 30 novembre, un traité fut passé entre lui et la Compagnie. Le nabob permettait à la Compagnie d'élever des factoreries dans ses Etats ; il s'engageait à ne pas soutenir les ennemis des Anglais, à n'entreprendre aucune guerre sans le consentement de ceux-ci ; en cas d'hostilités commencées de concert avec la présidence, il devait recevoir un corps de troupes auxiliaires dont il paierait la solde et l'entretien. Le nabob ayant manqué à l'exécution de quelques unes de ces conditions, le conseil rappela le résident qu'il avait auprès de lui ; il l'y envoya de nouveau peu de semaines après. Mais de nouveaux griefs contre le rajah ne tardèrent pas à s'ajouter à ceux qu'on avait déjà ; et une expédition contre Broach fut résolue dans le conseil de Bombay. Les troupes se mirent en campagne le 2 novembre, sous la conduite du brigadier-général Wedderburn ; elles prirent position devant Broach ; le 16, les batteries ouvrirent leur feu, et le 18 la place fut enlevée d'assaut ; cinq officiers et un cadet y furent tués, deux capitaines et quatre lieutenants blessés. Peu de jours auparavant le général avait été lui-même blessé mortellement dans une reconnaissance des ouvrages de la place. Les reve-

nus de cette province montaient à 7 lacs. Immédiatement après la conquête, les choses furent remises sur l'ancien pied. A la même époque, un résident, M. Mostyn, fut envoyé à Poonah, capitale de l'empire mahratte : sa mission consistait à s'occuper des intérêts généraux de la Compagnie, surtout à négocier l'acquisition de Salsette et de Bassein, ce qui devait amener de nombreux rapports entre les Anglais et les Mahrattes. A compter de ce moment, l'histoire de ces deux peuples commence à se mêler de plus en plus, jusqu'au moment où elles se confondent.

Les souverains mahrattes étaient assistés dans leur gouvernement par un conseil de huit brahmes qui se partageaient les principaux offices de l'Etat. Le chef ou président de ce conseil s'appelait peschwah : c'était un premier ministre, un maire du palais, dont le pouvoir et l'influence s'accroissaient de toute l'indolence, de toute l'incapacité du souverain nominal. Les rajahs ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'il n'est pas facile de reprendre un pouvoir imprudemment confié. Sous le règne du rajah Sahoo, prince adonné à la mollesse et aux plaisirs, Kishwanah-Balajee, d'une humble situation, s'était élevé jusqu'au rang de peschwah, et il exerça sans contestation le pouvoir suprême ; il prit le nom de Row-Pundit, c'est-à-dire chef des pundits ou brahmes. Le rajah le revêtit en grande pompe d'un sirpauh ou robe d'honneur, cérémonie qui fut renouvelée dès lors pour chaque peschwah

et devint le signe de son investiture. Kishwanah se trouva en mesure de transmettre sa dignité à son fils Bajee-Row, qui, augmentant, accroissant encore le pouvoir que lui avait transmis son père, ne laissa plus qu'une ombre d'autorité au vrai souverain; confiné à Sattarah, ce dernier ne fut bientôt plus qu'une sorte de prisonnier d'Etat. Le peschwah établit au contraire sa résidence à Poonah, qui devint dès lors le centre du gouvernement, la capitale de l'empire. Le frère de Bajee-Row, brahme aussi, était le chef de l'armée: il attaqua les Portugais aux environs de Bombay, les défit, et ajouta à la domination mahratte Salsette et Basseim, depuis ce moment objet constant de l'ambition de la présidence de Bombay. Le voisinage de ces territoires des établissements britanniques mit en contact les intérêts de la présidence de Bombay et ceux des Mahrattes. Plusieurs fois on s'était occupé d'un arrangement commercial entre les deux Etats, mais toujours sans succès. Bajee-Row laissa un fils tué à la bataille de Paniput, et par son frère deux neveux, l'un appelé comme lui Bajee-Row, et l'autre Ragonaut-Row; l'aîné de ceux-ci devint peschwah, et, en cette qualité, conclut en 1756 un traité avec la présidence de Bombay. Par ce traité les Mahrattes s'engageaient à exclure les Hollandais de tout commerce dans l'étendue de leur domination; à abandonner les forts de Vittoria, Hematgure et Bancote, en échange de Gheria, pris par les Anglais sur le pirate Angria. En 1761, Bajee-Row mourut, et

laissa deux fils, Madhoo-Row et Narrain-Row, tous deux mineurs. L'hérédité ministérielle était alors si bien affermie, qu'aucun concurrent ne se présenta pour disputer aux deux enfants la succession de leur père. Leur oncle Ragonaut-Row, plus connu sous le nom de Ragobah, fut chargé des affaires de l'Etat pendant leur minorité.

Dans toute l'étendue de la domination des Mahrattes, le gouvernement des provinces était confié à des chefs militaires; parmi ceux-ci, les plus puissants et les plus éloignés du gouvernement central en secouèrent peu à peu le joug. Le premier parmi eux était Bhonslas, qui possédait la province de Berar tout entière, Cuttack et une partie d'Orissa; en seconde ligne venait le gouverneur de la province de Guzerate, détachée depuis peu de l'empire du grand Mogol par Pillagee-Gincowar, qui l'avait laissée héréditaire dans sa famille : tous deux vivaient en souverains indépendants. Deux autres familles, celles Holkar et Seindiah, dont il sera parlé longuement plus tard, possédaient encore de vastes dominations, soit dans la province de Malwa, soit dans les contrées voisines des États du rajah de Berar et du nabob-visir; enfin un petit nombre d'aventuriers d'une moins haute volée avaient acquis ailleurs une sorte d'indépendance. Morari-Row, que nous avons vu prendre une part active aux longues luttes des Français et des Anglais dans le Carnatique, était le plus remarquable de ceux-ci : il était en possession du fort de Gooty, avec un

district considérable sur la frontière du Nizam. Tous ces chefs ne se faisaient aucun scrupule de tirer fréquemment l'épée les uns contre les autres; cependant tous professaient une dépendance au moins nominale à l'égard de l'héritier de Sewajee, fondateur de l'empire. D'ailleurs, la communauté de langue, de religion, et, sous quelques rapports, d'intérêts, les rendait toujours prompts à s'unir contre tout agresseur étranger.

Pendant la vigoureuse administration des derniers pescwahs, les brahmes du conseil avaient été presque entièrement dépouillés de toute autorité; les temps ordinairement agités d'une minorité leur donnèrent l'occasion de tenter de recouvrer cette influence perdue. Au moyen de la mère du rajah, qu'ils avaient gagnée à leurs intérêts, ils réussirent à jeter la discorde, à créer la jalousie entre l'oncle et le neveu : l'oncle fut dépouillé de son pouvoir. Cette princesse et les brahmes du conseil accusèrent, d'un commun accord, Ragonaut-Row d'aspirer lui-même à l'office de peschwah, et de nourrir des desseins hostiles contre ses deux neveux. Le régent ne nourrissait pas une moindre inimitié contre les brahmes. Jusqu'à ce moment, toutefois, les membres de la famille des peschwahs avaient toujours vécu en bonne intelligence, et n'avaient cessé de s'entendre pour soutenir le chef de la famille. Pendant l'enfance de Madhoo, la puissance des ministres ne souffrit plus de contrôle et devint illimitée : ils en usèrent pour amasser d'immenses

richesses. Le jeune peschwah, en avançant en âge, montra quelque vigueur d'esprit : il fit des efforts pour restreindre le pouvoir du conseil des brahmes ; mais il mourut en 1772. A sa mort, il donna un gage évident de son amitié pour Ragobah, alors emprisonné par ses ordres ; il lui confia la tutelle de Narrain-Row, avec le gouvernement du royaume pendant la minorité du jeune prince. Cependant l'influence des brahmes triompha de nouveau. Ragobah perdit une seconde fois son pouvoir et sa liberté. Sur ces entrefaites, une conspiration, où entraient deux des principaux ministres, se forma contre la vie du peschwah, qui s'était rendu odieux par de continuelles violences. L'officier qui se trouvait de garde au palais était de la conspiration ; il entra le sabre à la main, à la tête de quelques soldats armés dans l'appartement du jeune prince, qui fut massacré. Les ministres accusèrent de ce crime Ragobah, qui leur renvoya l'accusation ; on sut pourtant que deux de ces derniers étaient entrés dans le complot. A la mort de Narrain-Row, Ragobah fut immédiatement reconnu premier ministre ou peschaw ; il reçut le sirpaw ou robe d'honneur de la main du jeune rajah, et fut complimenté par les ministres étrangers, entre autres par le ministre anglais.

Dès sa prise de possession du gouvernement, Ragobah s'attira la haine des ministres ; la première mesure qui les lui aliéna fut de ne nommer aucun d'eux à l'office de dewan, qu'il s'était ré-

servé pour lui-même. Pour se donner quelques moyens de lutter contre eux, il leva une armée considérable. De leur côté, les brahmes ministres oublièrent leurs dissensions pour s'unir contre cet ennemi commun; ses principaux officiers furent gagnés, séduits. Comme il commençait à sentir le besoin d'argent, il marcha au midi avec le dessein de lever sur Hyder et sur le nabob d'Arcot une partie du chout arriéré. Au moyen d'un arrangement avec Hyder, il lui céda pour 25 lacs de roupies les districts de Mugewarry, Hanscootah et Chunderdroog. Cette expédition achevée, il se mit en marche contre le nabob d'Arcot. Il apprit en chemin que les ministres mettaient une armée sur pied. Les forces du subahdar se joignirent aux leurs; ils proclamèrent la grossesse de la veuve de Narrain-Row, et, sous prétexte de veiller à sa sûreté, l'enfermèrent dans le fort de Poorunder. Ragobah accourut : par la hardiesse et la prudence de ses mesures, il mit ses ennemis en fuite; mais apprenant la défection de deux chefs considérables, Holkar et Scindiah, qui jusque là lui étaient demeurés attachés, il fut frappé de terreur, et quitta tout-à-coup son armée pour se réfugier à Guzerate. L'armée de Ragobah se dispersa; les deux chefs, soit qu'ils l'eussent déjà trahi, soit que l'état désespéré de ses affaires les engageât à le faire, se joignirent au parti des ministres. Le bruit fut répandu que la veuve de Narrain était accouchée d'un garçon, et tous les ministres ainsi que leurs parti-

sans s'engagèrent aussitôt à soutenir les droits de cet enfant.

La province de Guzerate, où Ragobah venait chercher un asile, était alors divisée par les prétentions de deux frères, Futty-Sing-Gincowar et Gowind-Row-Gincowar. L'aîné accusait le cadet d'avoir obtenu le trône à son préjudice, par le moyen de présents donnés au premier ministre à Poonah; tous deux étaient en guerre et le cadet assiégé dans sa capitale. Dans la province de Berar, deux frères se disputaient de même le pouvoir. Il n'était donc aucune des puissances voisines dont Ragobah pût espérer du secours, à l'exception cependant de la présidence de Bombay. En revanche celle-ci se trouvait favorablement disposée à son égard; elle se flattait d'en obtenir la cession de Salsette et Bassein, qu'elle convoitait depuis long-temps. C'était aussi le but de l'ambition de la cour des directeurs qui depuis long-temps n'écrivait guère de lettres au conseil qu'elle ne lui recommandât de diriger toute son attention sur les moyens d'acquérir ces deux importantes possessions. Dès 1773, un envoyé de la Compagnie avait eu la mission de négocier du peschwah la cession de ces places en échange de quelques autres avantages; après cela était venue l'expédition contre Broach; le nabob, comme nous venons de le raconter, avait été ruiné, dépossédé; et la présidence établit à sa place, dans les mêmes termes avec la Compagnie que lui-même avait été établi, Futty-Sing. Les événements

dont Poonah était alors le théâtre parurent favorables à la présidence de Bombay pour l'accomplissement de ses anciens projets; elle se hâta de donner l'ordre au résident qu'elle avait à Poonah, de ne jamais perdre cet objet de vue. De leur côté les Portugais faisaient de grands préparatifs, dans la vue de recouvrer leurs anciennes possessions de Salsette et de Bassein; la présidence l'apprit par des lettres de Goa, et prit aussitôt la résolution de prévenir, d'empêcher à tout prix cet événement. Il fut signifié à Ragobah qu'il ne s'agissait que d'une mesure purement défensive; le résident à Poonah fit la même déclaration au ministre, et lui assura qu'en aucun cas la Compagnie ne retiendrait ces possessions malgré sa volonté. Ces mesures prises, un détachement considérable sortit de Bombay le 12 décembre 1774, et se dirigea vers ces deux villes; le 28, le principal fort qui défendait Salsette fut emporté d'assaut, et les Anglais, sans éprouver d'autre résistance, prirent possession de l'île. Pendant ce temps les négociations continuaient avec Ragobah. La présidence le considérait comme le légitime peschwah; elle se flattait de le faire remonter aisément sur le trône, et comptait sur sa reconnaissance de ce service. Rien n'était encore terminé, lorsque Ragobah se vit forcé de combattre l'armée des ministres; abandonné dans le courant de l'action par un corps d'Arabes sur lequel il comptait, il s'enfuit en toute hâte à la tête d'un petit corps de cavalerie. Ce désastre n'était

pas de nature à changer les dispositions du conseil; car Ragobah, encore puissant, comptait de nombreux partisans. Quant à lui, la présence d'un corps de troupes anglaises dans son armée lui semblait plus que suffisante pour lui assurer la supériorité sur ses ennemis. Ces dispositions réciproques rendaient facile de s'entendre; en conséquence, un traité fut conclu à Surate le 6 mars 1775 par lequel Ragobah céda aux Anglais Salsette et Bassein, ainsi que le tribut payé aux Mahrattes par Broach et d'autres cantons de la province de Surate; le tout montait à un revenu de 22 lacs de roupies. En revanche, le corps anglais se tint prêt à rejoindre incessamment son armée. La Compagnie ne devait donc pas tarder à se trouver engagée dans de nouvelles hostilités avec les Mahrattes.

Les difficultés financières allaient s'accroissant de jour en jour. Le 1er janvier 1771, la présidence du fort William avait tiré des traites pour une valeur de 9,543,855 roupies sur la Compagnie à Londres; celle-ci n'avait en caisse que 3,542,761 roupies; à la même période, le montant des bons dus au Bengale était de 612,628 livres. Dans toute l'Inde, les revenus étaient donc inférieurs aux dépenses; un grand nombre de billets étaient en circulation, auxquels la Compagnie ne pouvait faire face; les directeurs n'en engagèrent pas moins la cour générale ou des propriétaires à se prévaloir de la faculté qui lui avait été laissée dans le dernier bill, d'élever le dividende au taux de 12 p. 100

par année. La cour générale fut unanime pour approuver cette résolution. Le 14 mars et le 25 septembre 1771, la cour des directeurs proposa en conséquence à la cour générale une augmentation de dividende de 6 1/4 p. 100 pour les six mois suivants; cette proposition fut accueillie par cette assemblée à une grande majorité. Dès le 12 mai 1772, les directeurs résolurent et proposèrent une nouvelle augmentation de 6 1/4 de dividende pour les six mois courants, augmentation approuvée comme la précédente. On conçoit que cette manière d'agir ne pouvait manquer d'amener promptement la crise qui depuis long-temps menaçait les affaires de la Compagnie; moins de deux mois après cette mesure, le 8 juillet (1772), un déficit de 1,293,000 livres sterling fut en effet constaté dans les caisses de la Compagnie. Le 15 de ce même mois, les directeurs se virent dans la nécessité d'avoir recours à la Banque pour un prêt de 400,000 livres; le 29 eut lieu un nouvel emprunt de 300,000 livres; et enfin, le 10 août, le président de la cour des directeurs s'adressa au ministère. Il exposa le déplorable état des affaires de la Compagnie, la nécessité pour elle d'un emprunt au moins d'un million de livres sterling. Ces embarras momentanés dans les affaires de l'Inde, surtout les violentes imputations que ne s'épargnaient pas ceux qui y avaient pris part, tout cela mit l'opinion publique dans un état d'agitation extraordinaire. De toutes parts l'attention fut de nouveau attirée de ce côté.

Le parlement suivit ce mouvement de l'opinion. Dans son discours d'ouverture du parlement, à la session précédente, le roi avait dit, le 21 janvier : « qu'une des branches de l'administration nationale était devenue la source d'un grand nombre d'abus, tant à cause de l'éloignement des lieux que de quelques autres circonstances ; que le besoin se faisait sentir de l'intervention de la législation, et celui de lois nouvelles pour suppléer aux défauts et remédier aux désordres. » Le 30 mars, le président de la cour des directeurs, qui était aussi membre de la chambre des communes, obtint la permission de présenter un bill pour l'amélioration de l'administration civile et judiciaire dans l'Inde. Les directeurs se plaignaient surtout de la difficulté qu'ils rencontraient à se faire obéir par leurs employés, faute de moyens coërcitifs à prendre à leur égard ; ils demandaient à envoyer un magistrat supérieur (chief-justice), avec quelques juges et un attorney (procureur-général), sur le modèle des cours d'Angleterre, pour l'administration de la justice dans toute l'étendue du territoire de la Compagnie. Dans ce bill, le président se proposait encore la régularisation du commerce ; il représentait comme une monstruosité en politique que les gouvernants d'un pays quelconque fussent en même temps des marchands. C'était, selon lui, les exposer à la très grande tentation d'y devenir les seuls marchands ; réflexion parfaitement juste sans doute. Mais cette alliance constituait tellement l'existence de la Com-

pagnie elle-même, qu'il est singulier que la réflexion ne s'en soit pas présentée à l'esprit du député-président. Depuis long-temps de violentes attaques étaient sans cesse dirigées contre Clive. Le gouvernement organisé par lui n'avait pas produit tous les avantages qu'il en attendait; d'un autre côté, tous ceux qu'il avait arrêtés dans leurs désordres, tous ceux dont il avait redressé les torts ou détruit les espérances, à leur retour en Angleterre, étaient tout naturellement devenus ses ennemis. On sait d'ailleurs que la faveur publique est sujette à d'étranges retours. Clive saisit avec empressement cette occasion de répondre à toutes ces récriminations; loin de s'en tenir là, à son tour il attaqua avec véhémence les directeurs et leurs employés. « J'attribue, disait-il, le mauvais état de nos affaires à ces quatre causes : le relâchement du gouvernement dans les mains de mes successeurs, la grande négligence de la part de l'administration, la conduite notoirement mauvaise des directeurs, les procédés violents et illégaux de la cour générale. »

Le bill présidé par le député-président fut perdu, pour employer le langage parlementaire, à la seconde lecture. Mais, comme il arrive souvent dans les assemblées délibérantes, un incident sortit de la discussion, qui devait avoir une tout autre importance qu'elle-même. Le colonel Burgoyne représenta l'inconséquence qu'il y avait de voter pour ou contre un bill avant d'avoir examiné d'abord le pays que

ce bill concernait : or, aucun renseignement n'était à la disposition de la chambre qui pût la mettre à même de donner ce vote avec connaissance de cause. Burgoyne désavoua tout sentiment d'hostilité envers la Compagnie et ses serviteurs, toute intention de jeter les affaires de la Compagnie dans les mains des ministres ; mais il ajouta que certains faits notoires et à la connaissance de tout le monde rendaient nécessaire une enquête sur les droits et les affaires de la Compagnie, d'autant plus que 15 millions d'hommes s'y trouvaient intéressés. Cette motion passa sans rencontrer d'opposition ; en conséquence, deux comités furent nommés pour faire une enquête sur les affaires de l'Inde : l'un secret, l'autre spécial. Le premier avait pour but de s'enquérir de l'état des affaires de la Compagnie ; il devait se rendre compte des dettes, des effets, du crédit de la Compagnie, de ses profits commerciaux et de ses acquisitions territoriales, de la conduite de ses affaires aux Indes et en Angleterre, des sources de ses revenus, de la somme des billets tirés sur elle, des dépenses de ses différents établissements. Le comité spécial avait une mission plus étendue, celle de s'enquérir de la nature, de l'état, des conditions d'existence de la Compagnie des Indes orientales ; là ce n'était plus seulement des affaires de la Compagnie qu'il devait être question, mais des conditions mêmes de son existence.

M. Cartier, président du Bengale, se retira des affaires à cette époque ; il fut remplacé par Warren

Hastings, qui devint plus tard gouverneur-général, et qui dès ce moment avait donné fréquemment des preuves d'une capacité peu commune. Warren Hastings, fils de Pennisson Hastings, naquit à Churchill, dans le comté d'Oxford, le 15 décembre 1732. Embarqué pour le Bengale à l'âge de dix-neuf ans, comme écrivain, il fut d'abord attaché au bureau de la secrétairerie; puis, après cinq années de service, à la factorerie de Cossimbuzar. Au milieu de circonstances difficiles, il sut montrer dans ce dernier poste une grande habileté et s'attirer toute la confiance du gouvernement. L'année suivante, le nabob ayant mis de nombreux obstacles aux affaires de la Compagnie, Hastings lui fut député conjointement avec un de ses collègues : il était chargé de déclarer à ce prince qu'à moins que le système de vol et de pillage organisé en ce moment contre le commerce des Anglais ne fût arrêté, ceux-ci se retireraient de la province. On s'attendait alors à quelque changement immédiat dans le gouvernement indigène; Hastings, joignant la ruse à la menace, était autorisé à répandre de l'argent parmi les conseillers du nabob pour s'en faire des partisans; il réussit auprès du plus grand nombre. Comme Clive, Hastings, à l'époque de la guerre du Carnatique, entra momentanément dans les rangs de l'armée; à la fin de la guerre, il résigna sa commission pour rentrer dans le service civil. Chargé plus tard d'un plan d'arrangement pour les finances du nabob, où il s'agissait de concilier les droits de ce

prince et ceux nouvellement acquis de la Compagnie, Hastings parvint à satisfaire tout à la fois les membres du gouvernement anglais, et le conseil du prince. Il fut obligé de prendre alors des engagements particuliers fort considérables avec des membres du Durbar, mais tous les comptes qu'il rendit eurent la pleine approbation du gouvernement. En 1759, il fut affranchi de tous soins regardant la factorerie, et nommé résident à Moorshedabad. Dans cette nouvelle situation, bien que ses devoirs fussent encore pénibles, nombreux, Hastings trouva pourtant le moyen de se livrer à l'étude de l'histoire, des lois, de la religion des indigènes, même de leurs langues où il fit de grands progrès ; un des premiers parmi les Anglais il sut mêler dès lors les études à la pratique des fonctions politiques. Dans les années qui suivirent, Hastings se trouva mêlé à tous les grands événements qui se passèrent dans l'Inde. Il assistait à la déposition de Meer Jaffier, à l'élévation de Meer-Caussim. Il fit partie du comité spécial de Calcutta; il fut chargé de plusieurs missions importantes. Ce fut lui qui, en 1762, fut député vers le nabob pour régler avec lui, et à l'amiable, les différends qui s'élevaient sans cesse contre lés marchands anglais et les officiers des douanes du nabob. Après avoir revu l'Europe, où la cour des directeurs fut à même d'apprécier son talent, Hastings fut nommé membre du conseil du fort Saint-Georges. Au bout de peu d'années, les affaires du Bengale attirèrent de nouveau l'attention

de la Compagnie; la cour des directeurs pensa à Hastings; il fut nommé membre du conseil de Calcutta, avec la commission de gouverneur du Bengale. Sa profonde connaissance des affaires du pays le rendit éminemment propre à ce poste élevé. À peine nommé il se proposa deux choses, affermir au lieu d'étendre la domination anglaise, perfectionner l'administration intérieure; il se consacra tout entier, à cette œuvre, aussi difficile, plus difficile peut-être, quoique moins brillante, que celle de sa conquête.

L'administration des revenus et celle de la justice qui en dépendait se trouvaient alors dans un état déplorable. Après l'acquisition de la dewany par la Compagnie, deux indigènes, sous le nom de naïb-dewan, avaient été chargés de la location des terres, de la collection des impôts. L'un de ces fonctionnaires, Mahomet-Reza-Khan, résidait à Moorshedabad; l'autre, Shitabroy, à Patna. Mais aucun système n'avait été suivi dans la location des terres, et le désordre avait mené à l'anéantissement des revenus. Sous le gouvernement du grand Mogol, l'administration de la justice appartenait, quant au criminel, au gouverneur de la province; quant au civil, au dewan ou intendant des finances. Ce dernier fardeau était revenu au nabob; mais, tout-à-fait sans pouvoir, il lui était impossible de soutenir l'autorité de ses tribunaux; le peuple était livré au plus fort. À la fin du gouvernement de Verelts, en 1769, on avait nommé des inspecteurs

(*supervisors*) pour le revenu : c'étaient des employés de la Compagnie répandus dans la province et chargés de surveiller les collecteurs du revenu ; eux-mêmes étaient sous l'autorité de deux conseils, l'un à Moorshedabad, l'autre à Patna. Ils devaient entrer dans toutes les questions qui touchaient à l'impôt, la manière de recevoir, etc. Leur rapport est une peinture fidèle de l'oppression du peuple : « Les gouverneurs, disait-il, extorquent ce qu'ils peuvent des zemindars ou autres grands fermiers, il leur laisse en revanche la liberté de piller plus bas, se réservant à lui-même la faculté de les piller à sa fantaisie quand ils sont supposés s'être suffisamment enrichis des dépouilles du pays. » Quant à l'administration de la justice, ils disaient : « Le cours en est suspendu à peu près partout, mais tout homme l'exerce qui possède assez de force pour obliger les autres à se soumettre à ses décisions. » Sept années s'étaient déjà écoulées depuis l'acquisition de la dewany, et le gouvernement n'avait pas encore la faculté de remédier à ces désordres. La cour des directeurs eut recours à un parti décisif : elle résolut de prendre dans ses propres mains la collection aussi bien que l'administration du revenu ; en un mot de se faire dewan après avoir acquis la dewany. C'était une innovation qui ne tendait à rien moins qu'à renverser et à placer sur de nouvelles bases tout le système de la propriété et aussi toute l'administration du pays. Les révolutions qui jusque là avaient dévasté l'Inde étaient

purement politiques; celle-ci pouvait devenir sociale.

Warren Hastings ayant succédé à la présidence le 13 avril 1772, fut chargé de l'exécution de ces mesures, tâche difficile et délicate s'il en fut. Il abolit d'abord l'office de naïb-dewan, appela à Calcutta les affaires dont ce dernier avait été chargé jusqu'alors; il s'occupa ensuite de la location des terres. Sur ses avis, le conseil adopta le principe de ne les affermer qu'à de longs baux; ce mode de location paraissant le plus convenable à un gouvernement de la nature de celui de la Compagnie. Le 14 mai, il fut décrété que les terres seraient louées pour cinq années; qu'un comité accomplirait l'opération en parcourant le pays; que les employés de la Compagnie appelés jusque là inspecteurs deviendraient collecteurs; qu'un indigène, sous le titre de dewan, serait adjoint au collecteur dans tous les districts; qu'aucun banyan ou agent d'un collecteur ne serait admis à affermer aucune portion de terre, par la raison qu'aucun indigène n'oserait entrer en concurrence avec lui. Les paysans et fermiers étaient souvent réduits à emprunter à des intérêts singulièrement exorbitants, 3, 5, et parfois jusqu'à 15 p. 100 par mois; pour remédier à cet abus, défense fut faite à leurs collecteurs et à leurs banyans de prêter aucune somme, soit à des agents d'affaires, soit à des fermiers. Le comité chargé de l'opération, qu'on appela comité de circuit, commença bientôt ses travaux; mais les

offres qui lui furent faites paraissant inacceptables, les terres furent affermées aux enchères. Les taxes qui pesaient sur les terres se divisaient en deux espèces : l'une, s'appelant *assall*, était la rente principale; l'autre, *aboabs*, consistait en quelques taxes secondaires, et souvent imposée d'une manière arbitraire par les zemindars, ou même les collecteurs. De ces dernières la plupart furent supprimées, et des titres bien en règle furent délivrés aux fermiers, exprimant la nature et la totalité des taxes auxquelles il était soumis. Les zemindars ne furent préférés, pour les terres qu'ils avaient l'habitude d'affermer, qu'autant que leurs offres furent jugées convenables ; dans le cas contraire, il leur fut alloué une pension et leurs terres furent mises aux enchères.

Nous avons déjà dit comment les zemindars exerçaient à la fois une juridiction criminelle et civile dans leurs districts. Dans sa phousdarie ou cour criminelle, le zemindar infligeait toutes sortes de pénalités, même de punitions capitales, sous la seule condition d'en rendre compte à Moorshedabad; dans son adaulut, il décidait toutes les questions civiles, tout ce qui touchait à la propriété. Aucune loi écrite n'était obligatoire pour lui; seulement, dans les cas religieux, il se faisait assister, suivant l'occasion, par un cauzee ou un brahme, dont il adoptait le plus souvent l'opinion. Dans l'origine, et pendant long-temps toutes les questions du revenu avaient été soumises à la juridiction du

zemindar; ce n'était que fort peu d'années avant l'époque où nous sommes parvenus, qu'une partie de ces questions avait été transférée à celle de cet officier nommé naïb-dewan, qui venait d'être supprimé. Le nouveau mode de collection des revenus empiétant sur les fonctions judiciaires du zemindar, il fallut faire des réformes dans l'organisation entière de la justice; celle qui suit fut définitivement adoptée. Dans chaque district deux cours furent instituées, l'une pour le civil, l'autre pour le criminel; la cour criminelle appelée Phousdary-Adaulut, composée du collecteur comme président, du cadi ou muphti, et de deux mohlavies ou interprètes de la loi; la cour civile appelée mofussul-dewance-adalut du collecteur comme président, assisté du dewan de la province et des autres officiers de la cour indigène. On pouvait appeler de ces cours à deux autres cours séant au siége du gouvernement, l'une pour le civil, l'autre pour le criminel. D'abord les crimes capitaux furent portés à ce tribunal, plus tard réservés au gouverneur-général dans son conseil, puis, en raison de la responsabilité qui en résultait pour celui-ci, lui furent de nouveau restitués. Le district de Calcutta eut deux cours de même sorte que celle des autres districts; dans chacune d'elles, un membre du conseil présidait à tour de rôle. Dans les tribunaux indigènes, le quart de toute propriété en litige appartenait au juge: on appelait cet impôt le chout, il fut aboli. Il en fut de même du pouvoir discré-

tionnaire exercé par le créancier sur son débiteur ; enfin, toute contestation qui n'excédait pas 6 roupies dut être jugée par le principal fermier du village où se trouvaient les parties.

Le Bengale était désolé depuis plusieurs années par le crime de decoit : on appelle ainsi des vols faits par des bandes de voleurs qui, par leur nombre et leur audace, surpassent dans l'Inde ce que nous pouvons imaginer en ce genre en Europe. Ces voleurs, appelés aussi Kalla-Bantrous, appartiennent à la tribu des Kouroumarous, et forment une corporation où l'art de voler adroitement se transmet de génération en génération. Dès leur enfance ils apprennent de leurs parents la pratique, et, s'il est permis de le dire, la science du vol ; ils s'exercent à mentir obstinément, à souffrir toutes les tortures plutôt que de trahir un secret qu'ils ont intérêt de tenir caché. Ils se font gloire de leur profession, ils aiment à se vanter de leurs nombreux exploits dans ce genre ; ceux qui ont été blessés dans quelques unes de leurs expéditions, ceux à qui les tribunaux ont fait couper le nez, les oreilles ou le poignet, montrent avec orgueil ces mutilations comme le soldat ses blessures : ils sont choisis de préférence pour chefs de la caste. La nuit, ils entrent sans bruit dans les villages, ils se glissent dans l'ombre, rampent à travers les hautes herbes comme la couleuvre et le serpent ; le village une fois entouré, ils placent des sentinelles aux principales avenues, et font choix des maisons qui

doivent être attaquées. Quelque nombreux qu'ils soient, ils se gardent bien d'enfoncer les portes, ce qui ne manquerait pas de faire quelque bruit ; mais ils percent les murailles avec des instruments de fer, et, à travers ces murs en terre et souvent peu épais, font en peu d'instants une ouverture assez large pour donner passage à un homme. Une fois dans la maison, ils font promptement main basse sur l'or, l'argent, les effets précieux. Quelquefois, quand leur attente de pillage est trompée, ils enlèvent le propriétaire en prenant la précaution de le bâillonner fortement, et l'entraînent à quelque distance du village ; là, ils le soumettent à d'affreuses tortures pour le forcer à révéler l'endroit où se trouve placé son argent. Surpris, ils se battent avec un grand courage ; si l'un d'eux est tué dans la mêlée, il n'est pas d'efforts que les autres ne fassent, de dangers auxquels ils ne s'exposent pour enlever son cadavre. Dans les cantons soumis à des princes du pays, ces brigandages, tenant à des usages de castes, sont en quelque sorte autorisés ; le gouvernement les tolère, à charge par eux de payer au collecteur d'impôts une partie de la valeur des objets dérobés. Hyder avait dans son armée un grand nombre de kallantrous, avec lesquels il entrait régulièrement en compte pour le prix de leurs déprédations. Les polygards en ont aussi à leur service, pour la même raison. Quelquefois les villages entrent en arrangement avec les chefs de ces bandes, et se rachètent moyennant un tribut qui est d'ordinaire

un quart de roupie et une volaille par maison.

A l'arrivée de Hastings, ces kallantrous remplissaient le Bengale. Non seulement ils parcouraient les grandes routes, mais brûlaient des villages et massacraient leurs habitants. Le secret de leurs retraites inaccessibles, la solitude des districts les plus exposés à leurs incursions, les mettaient à même d'éluder toute poursuite. Peu d'années avant, une loi terrible avait pourtant été portée : tous ceux d'entre eux reconnus coupables étaient exécutés dans le village même auquel ils appartenaient; le village tout entier était ensuite mis à une amende payable par tous les habitants, chacun dans la proportion de sa fortune; la famille du criminel devenait esclave de l'État, le gouvernement pouvait en disposer à sa guise pour des travaux publics, etc. Cette peine de l'esclavage n'avait pas été admise sans difficulté par le conseil; elle le fut cependant, comme un des seuls moyens qui semblaient le plus efficaces pour briser cette association et en disperser les membres. Depuis lors le nombre et les excès de ces décoits n'avaient pourtant fait que se multiplier de plus en plus. Dès le mois d'avril 1772, c'est-à-dire dès son arrivée, Hastings s'occupa d'y porter de nouveaux remèdes. Des foudjars (sorte de magistrats militaires), sur sa motion, furent appointés dans différents districts : ils durent veiller à la protection des habitants, s'occuper de la découverte et de la répression des Kalla-Bentrous; les zemindars reçu-

rent l'ordre de leur fournir toute l'assistance qui dépendrait d'eux; les Chakarans, c'est-à-dire une certaine classe d'habitants auxquels une petite portion de terre était allouée, à charge à eux de préserver le pays des voleurs et d'y maintenir la paix, furent mis à la disposition des foudjars. Chaque foudjar eut un district limité, dans lequel il était responsable du maintien de la paix.

Les mesures prises à diverses époques pour la police de la ville de Calcutta s'étaient toujours trouvées fort insuffisantes. On sait la multitude de désordres en quelque sorte inhérents aux cités populeuses. Les tribunaux ne pouvaient suffire au grand nomboe des affaires; des crimes capitaux demeuraient impunis pendant plusieurs mois, souvent même ils n'étaient pas jugés; les prisons regorgeaient. Warren Hastings prit le parti de créer un tribunal de degré de juridiction inférieur, et qui connaîtrait des moindres délits et de plus de toutes contestations entre maîtres et serviteurs; douze habitants de Calcutta, choisis par leurs compatriotes, formèrent le tribunal. Une autre mesure prise alors par Hastings, mérite entre toutes d'être signalée, elle tendait à abolir pour l'avenir le droit d'esclavage: « Il fut défendu, à compter du 1er juillet 1774, d'acheter ou de vendre un esclave qui ne serait pas tel en vertu d'une précédente vente légale; tout cauzee qui accorderait une autorisation après cette époque pour la vente d'un esclave quelconque, serait privé de son emploi, et l'autorisation accordée

par lui déclarée nulle. » La pratique de dérober des enfants à leurs parents pour les vendre comme esclaves existait depuis long-temps dans l'Inde; elle s'était accrue depuis l'arrivée des Anglais. L'influence du nom anglais donnait à tout homme qui pouvait s'en prévaloir au moyen du langage, des habitudes ou de l'habit, d'immenses priviléges. Autrefois il existait un usage fort sage sur ce sujet: l'ancienne loi du pays exigeait qu'aucun enfant ne pût être vendu sans une autorisation du cadi attestant le lieu de naissance de l'enfant, les noms de ses parents, ceux du vendeur et de l'acheteur, le signalement de tous deux, etc.; mais cette coutume avait été négligée, d'où il résultait que ce commerce avait pris dans ces dernières années une grande extension, et qu'un grand nombre d'enfants avaient été vendus à des Hollandais et à des Français, qui les emmenaient du pays. Aucun moyen n'existait de remédier à ce mal que de le couper à la racine, en abolissant à l'avenir le droit d'esclavage, excepté dans le cas où ne pouvait atteindre l'autorité du gouvernement, c'est-à-dire dans le cas où l'esclave serait déjà devenu une propriété avant la disposition légale actuelle. Les Indous et les Mahométans les plus considérables furent consultés sur ce sujet; les uns et les autres condamnèrent cet usage comme contraire, soit au Koran, soit au Shaster.

Les directeurs s'étaient livrés à de minutieuses investigations sur les causes de la diminution tou-

jours croissante des revenus. Ils considéraient Mahomet-Reheze-Khan comme en étant la cause principale. Celui-ci était accusé par la voix publique d'avoir extorqué de larges sommes par des moyens violents et oppressifs, d'avoir approprié à son usage une partie des revenus de la dewany, de les avoir distribués parmi ses créatures, ses agents, dans le but de s'en faire des instruments d'oppression. Ces rumeurs, jointes à l'irritation de voir ses espérances toujours déçues, avaient décidé la cour des directeurs à lui enlever l'administration de la dewany, à se substituer à sa place, ce qui déjà avait entraîné la destitution de Mahomet-Rheza. Plus tard la cour ordonna en outre de s'assurer de la personne de l'ancien dewan, de le tenir prisonnier à Calcutta, lui et toute sa famille; elle abandonnait d'ailleurs à Hastings le choix des moyens qu'il croirait les plus convenables pour porter la lumière dans les plus secrètes transactions de Mahomet-Rheza; ce dernier n'était pas seulement naïb-dewan, emploi dans lequel il représentait la Compagnie comme dewan ou ministre des revenus; il était en outre naïb-subah, ou mieux de naïb-nazim, autre emploi dans lequel il représentait le nabob dans toutes les fonctions encore réservées à un prince indigène. En tant que naïb-dewan, il était bien remplacé par le nouveau plan mis en exécution pour la collection de l'impôt, mais il ne l'était nullement en tant que naïb-nazim. Hastings ne s'en mit pas moins en mesure d'obéir aux directeurs;

M. Middleton se rendit par ses ordres à Mootejeyl, pour s'emparer de la personne de Mahomet-Rheza; toutefois avec injonction d'avoir pour lui tous les égards, toute la déférence qui pourraient s'accorder avec l'exécution de cette mesure. Les précautions les plus minutieuses étaient prises en même temps pour prévenir ou réprimer tout tumulte; elles furent inutiles. Sur la signification qui lui fut faite des ordres de la Compagnie, Mahomet-Rheza, loin de témoigner quelque émotion, quelque envie de résister, se contenta de répéter le mot sacramentel : « C'est écrit, » et se soumit aussitôt. Il fut embarqué pour Calcutta, et Middleton aussitôt mis en possession de l'office de dewan. M. Graham, un des membres du conseil, qui était allé à Chitpore attendre le prisonnier, lui expliqua plus au long les causes de cette arrestation subite. Mahomet-Rheza-Khan parut désirer vivement qu'aucun délai ne fût apporté dans la production des charges alléguées contre lui. Shata-Roy occupait dans la province de Bahar les mêmes fonctions que Mahomet-Rheza dans le Bengale; il fut compris dans la même mesure, et, comme ce dernier, envoyé prisonnier à Calcutta. Nuncomad, ancien gouverneur de Hoogley, auquel Mahomet avait été préféré pour l'emploi de naïb-dewan, et depuis lors demeuré son ennemi, se présenta comme son accusateur.

Cette décision de la cour des directeurs amena la nécessité de formuler un nouveau plan pour l'ad-

ministration des affaires du nabob. La Compagnie avait bien résolu de se faire elle-même dewan, mais il s'agissait de savoir que faire de l'office de naïb-nazim, qui jusque là s'était trouvé dans les mêmes mains. Meer-Jaffier avait laissé un frère, oncle du nabob, dernier mâle de la famille : s'appuyant de ce titre, ce dernier sollicita l'office vacant de naïb-nazim, mais cette demande ne fut point accueillie. Des membres du conseil commençaient dès lors à entrevoir la possibilité d'effectuer par degrés un changement complet dans le gouvernement, au moyen duquel le pouvoir réel qui gouvernait depuis longtemps le pays se substituerait définitivement, même de nom, au pouvoir apparent qui avait été conservé. Ils se décidèrent en conséquence à prendre des mesures pour retenir ouvertement dans leurs mains toute la conduite des affaires, au moins pour le présent. Il s'agissait d'accoutumer au nom de la domination anglaise un peuple qui était déjà accoutumé à sa réalité. Mais il y avait cependant une partie des fonctions du naïb-nazim qui ne pouvait pas passer dans les mains de la Compagnie : c'était la surintendance de l'éducation du jeune nabob, l'administration de la somme consacrée à ses dépenses personnelles, etc., etc. Cette fonction se divisait elle-même en deux parties : l'une consistait dans la tutelle du nabob, l'autre dans l'administration intérieure, la surintendance de sa maison. La tutelle fut confiée à Munny-Begum, seconde femme ou concubine de Meer-Jaffier ; et à

côté d'elle fut placée une autre personne chargée de la partie financière de cet office : ce fut Rajah-Goordass, fils encore fort jeune de Nuncodmar, dont il devait être le prête-nom. L'inimitié subsistante depuis long-temps entre Nundcomar et Mahomet-Rheza-Khan l'avait désigné pour cette fonction au choix de Hastings; ce sentiment d'inimitié avait paru suffisant à ce dernier pour contrarier les desseins de Mahomet-Rheza dans l'avenir, s'il tentait de reprendre de l'influence; pour effacer même jusqu'à la dernière trace de celle qu'il avait eue précédemment dans la province. Sous l'empire de ces considérations, Hastings présenta donc Rajah-Goordass au choix du conseil; mais celui-ci se montra d'abord opposé à cette nomination. On reprochait à Nundcomar d'avoir eu en 1762 une correspondance avec le sahazada et le gouverneur français de Pondichéry, d'avoir forgé de fausses lettres dans la vue d'accuser et de ruiner un indigène; enfin d'avoir conclu en 1764 un traité avec Meer-Caussim, traité par lequel il s'engageait à tenir ce dernier au courant de tout ce qui se passait dans l'armée anglaise, à la condition d'être appointé par lui dewan du Bengale. Malgré ces objections, Hastings persista dans sa présentation du fils de Nundcomar, et peu après ce dernier fut définitivement nommé.

Des embarras et des difficultés de toute nature accompagnaient cette sorte de crise, de transformation intérieure que subissait alors le gouver-

nement. On peut s'en faire quelque idée par la lettre suivante de Hastings aux directeurs, écrite en septembre 1772. « Je demande la permission de rappeler à votre souvenir que, par un étrange concours de causes imprévues, votre administration doit s'occuper en ce moment de tout ce qui peut mériter l'attention d'un gouvernement, à cela près de la guerre : l'établissement des revenus du Bengale; la destitution du naïb-dewan et naïb-nizam de cette province, et l'examen de sa conduite pendant ces dernières années; celle du naïb-dewan du Behar, avec examen de sa conduite; l'établissement de la dwany sur le plan proposé par l'honorable Compagnie; l'arrangement de la maison du nabob, la réduction de ses dépenses et de ses allocations; l'établissement d'une administration régulière de la justice dans la province; la révision et la réforme des fonctions publiques; enfin, indépendamment de tout cela, les devoirs ordinaires de la présidence, qui, en raison de l'étonnant accroissement de vos affaires, sont par eux-mêmes suffisants à remplir tout notre temps. A vrai dire, elles exigeraient même plus de temps que nous ne pouvons leur en donner, en raison de l'absence d'un système régulier pour nos occupations, que la rapidité même avec laquelle elles se sont accumulées nous a empêchés d'introduire. De là résulte pour nous la nécessité de laisser en suspens beaucoup d'affaires commencées. Celle qui a réclamé d'abord toute notre attention, c'était l'organisation du revenu :

car la saison était déjà avancée; les campagnes ont souffert une affreuse dépopulation par suite de la terrible famine qui les a désolées; les perceptions du revenu, violemment remontées à leur taux primitif, ont ajouté à la détresse du pays; une diminution fort considérable du revenu était imminente, à moins qu'un prompt remède ne pût la prévenir, etc. »

En raison de cette multiplicité d'affaires, ce fut seulement dans l'année suivante que l'enquête touchant les deux prisonniers parvint enfin à son terme. Dans le mois d'août, Rajah-Shatah-Roy fut entièrement acquitté de l'accusation portée contre lui; en témoignage de son habileté et de sa grande expérience des affaires de finances, le conseil le nomma roy-royan dans la province de Bahar. Le roy-royan était, après le dewan, le principal officier d'une province; c'était à lui qu'appartenait l'administration des terres de la couronne. Mais il quitta Calcutta dans un déplorable état de santé, et mourut en septembre de la même année, épuisé par les chagrins et les inquiétudes de son emprisonnement. L'innocence de Mahomet-Rheza-Khan fut de même reconnue; il fut déchargé de l'accusation, remis en liberté, seulement défense lui fut faite de quitter la province du Bengale jusqu'à ce qu'il en eût reçu l'autorisation de la cour des directeurs. A cette époque de nouvelles difficultés surgirent de la situation où se trouvait le nabob visir de Oude à l'égard des Rohillas et des Mahrat-

tes. Par leurs traités précédents, les Anglais s'étaient engagés à défendre ce territoire contre les Mahrattes; sir Robert Barker, à la tête d'un fort détachement, fut en conséquence immédiatement envoyé de ce côté. Il était important pour les Anglais d'empêcher les Mahrattes de s'établir au nord du Gange; il l'était aussi de les empêcher de devenir maîtres du pays des Rohillas, ce qui leur donnait la facilité d'envahir Oude. La ville et le territoire de Oude se trouvaient enclavés, pour ainsi dire, dans leurs propres lignes de défense.

Les forces combinées des Anglais et du visir entrèrent ainsi dans le pays des Rohillas; elles prirent position en face de l'armée des Mahrattes. Ceux-ci menaçaient à la fois la province d'Oude et celle de Corah; un large détachement de leur armée, traversant le Gange, détruisit les cités de Morabad et de Sumbul, et continua de ravager le pays jusqu'à la fin de mars. Toutefois, aucune opération considérable ne s'ensuivit. La rivière était entre les Mahrattes et les Anglais : les premiers n'osaient pas la passer en face de l'ennemi, et le général anglais était décidé à ne pas prendre l'offensive. Dès le mois de mai, des troubles intérieurs, fréquents dans le gouvernement des Mahrattes, les contraignirent à retourner chez eux. Le départ permit au nabob-visir de s'occuper de la réalisation d'un projet qu'il méditait depuis long-temps; c'était de s'emparer de la portion du pays des Rohillas située au nord de ses États, à l'est du Gange : il s'en ou-

vrit à Hastings, dans une conférence avec ce dernier à Bénarès. Il réclamait, en échange de certains avantages, le secours des Anglais. Le mauvais état des finances de la Compagnie détermina Hastings à prêter une oreille favorable à ces propositions : « La situation de la Compagnie, écrivait-il au conseil, doit nous déterminer à cette mesure, comme importante pour ses intérêts et sa sûreté. Toutes les nouvelles que nous recevons, publiques ou privées, nous représentent la détresse de la Compagnie comme extrême. Les lettres de la cour des directeurs ne cessent de nous prêcher l'économie et d'amples réductions dans notre état militaire; en même temps, tel est l'état des affaires dans ce gouvernement, que depuis plusieurs années les revenus sont au-dessous des dépenses. » Il fut donc convenu que 40 lacs de roupies seraient donnés par le visir aux Anglais après l'accomplissement de l'entreprise; que, pendant son exécution, une somme mensuelle équivalente à leurs dépenses serait payée aux troupes engagées dans ce service. Hastings calculait en outre que pendant la durée de l'expédition les dépenses militaires seraient diminuées d'un tiers; qu'après qu'elle aurait eu lieu, 40 lacs payés par le visir fourniraient d'abondantes ressources avec lesquelles il serait possible de faire marcher le gouvernement pendant long-temps; enfin qu'il était avantageux que le visir, allié des Anglais, fût en repos dans toute l'étendue de sa domination. Nul doute que le calcul de Hastings

ne fût juste ; mais, il faut le dire, les malheureux Rohillas étaient cruellement sacrifiés aux intérêts du visir et à ceux de la Compagnie.

Un autre objet de grande importance fut traité dans cette conférence. Les Mahrattes s'étaient fait céder par l'empereur les provinces de Corah et d'Allahabad ; puis un envoyé de l'empereur, déclarant que la cession n'avait pas été volontaire, plaça plus tard ces provinces sous la protection des Anglais. D'abord on ne s'en était point occupé, mais le besoin qu'avait en ce moment la présidence de faire argent de tout, fit qu'on y songea. Depuis long-temps la Compagnie avait adopté le principe de ne pas vouloir posséder ces provinces en son propre nom : l'éloignement où elles étaient du centre du gouvernement en rendait l'administration difficile et coûteuse ; il s'agissait donc uniquement ou de les rendre à l'empereur ou de les céder au visir. Le droit, la générosité, la justice eussent sans doute parlé pour le premier parti : comme souverain de l'Inde, comme représentant de Timour et de Baber, l'empereur avait un droit incontestable à ces provinces ; la cession faite par ses prédécesseurs aux Anglais des trois grandes et riches provinces de Bengale, Bahar et Orissa, le recommandait en outre à leur générosité. Mais le besoin de se procurer immédiatement de l'argent fit adopter l'autre parti ; car le visir pouvait payer ces provinces, et non l'empereur ; elles lui furent donc cédées pour la somme de 50 lacs de roupies, dont 20 durent être payés

comptant, et le reste en deux années, par deux paiements de 15 lacs chacun. La fin de cette négociation ne laissa pas que de modifier un peu les vues du visir sur le territoire des Rohillas : il désirait suspendre l'exécution de ses projets contre ce peuple. C'était pour lui chose impossible de faire face en même temps, tout à la fois aux dépenses de cette guerre et aux derniers engagements qu'il venait de prendre avec les Anglais. Le marché précédemment conclu entre lui et le président ne laissa pas que de tenir ; l'exécution en fut différée, mais il fut de nouveau convenu que l'assistance des Anglais ne lui manquerait pas quand il croirait le moment venu d'agir.

Le visir et le président se séparèrent à Bénarès : le visir s'achemina vers Delhi, avec le projet de réduire quelques forts qui se trouvaient encore occupés par les Mahrattes ; le président devait aller expliquer à ses collègues les transactions effectuées. Il prit effectivement son siége au conseil le 4 octobre. Le conseil félicita le gouverneur sur l'issue de négociations qui paraissaient profitables à la Compagnie ; il lui donna en outre, sur sa demande, le pouvoir de nommer un résident à la cour du visir, en lui laissant la faculté de le rappeler à sa volonté. Les arrangements de Bénarès rencontrèrent pourtant, peu après, quelque opposition dans le conseil. Sir Robert Barker, arrivé peu de jours après cette séance, les blâma vivement comme contraires, au moins dans son opinion, au traité d'Al-

lahabad qui accordait à l'empereur les deux provinces maintenant cédées au visir. Hastings répliqua « que ces provinces n'avaient été d'abord cédées à l'empereur que pour ses propres dépenses, que lui-même les avait cédées aux Mahrattes, mais que la Compagnie ne pouvait pas souffrir des voisins aussi dangereux; qu'en admettant qu'il fût contraire au traité de prendre ces provinces à l'empereur, il ne l'était nullement de les arracher aux mains des Mahrattes; que les sunuds, pour le dewany, qui avaient fait la base du traité en question, ne dépendaient en rien de la possession de Corah et d'Allahabad par l'empereur. » — « Ces sunuds, interrompit le général, nous ne tarderons pas à les voir dans les mains des nations étrangères. » — « Qu'importe! reprend Hastings; ce n'est pas le manque des sunuds de Shah-Alaum qui a déconcerté les projets du duc de Choiseul; ce ne sont pas eux qui nous défendront contre les Mahrattes. C'est l'épée qui nous a donné l'empire du Bengale, c'est à elle à nous le conserver; et s'il arrive, ce que Dieu veuille empêcher! que cet empire nous échappe, ses nouveaux maîtres n'auraient pas d'autre droit que celui-là. Des évènements survinrent qui arrêtèrent ces oiseuses discussions.

Le 18 novembre, le conseil reçut une lettre du visir : cette lettre donnait avis que les Rohillas menaçaient de prendre possession d'Etawah et du reste de la contrée appartenant aux Mahrattes dans le Doab. On appelle ainsi, dans la langue du pays,

un espace de terrain compris entre deux rivières qui s'approchent et se confondent. Le visir réclamait le secours de troupes anglaises qui lui avait été promis; il renouvelait sa proposition déjà faite de fournir à leur entretien et de payer 40 lacs de roupies après l'expulsion des Rohillas. L'expédition promettait de grands avantages; elle devait faire des possessions du visir un tout complet, compacte; leur donner la rivière du Gange comme défense naturelle, des frontières du Bahar aux montagnes du Thibet; enfin, elle devait rendre le visir plus dépendant de la Compagnie, en lui donnant pour voisins les Mahrattes. D'un autre côté, les circonstances où se trouvaient les Anglais n'étaient pas favorables à l'exécution d'un semblable projet; la Compagnie étant alors dans un moment d'impopularité; sa charte touchait à sa fin, le parlement avait le droit de contrôler toutes ses mesures, et il ne fallait pas lui donner pour sujet de ses débats celui d'une guerre légèrement entreprise. Par toutes considérations, le conseil aurait voulu tout à la fois éviter l'expédition, tout en se donnant l'apparence de tenir sa parole au visir. Pour atteindre ce but, il écrivit à ce dernier une lettre en termes vagues, ambigus, contenant plutôt un refus qu'un consentement. Toutefois le visir ne se laissa pas arrêter; il commença la guerre avec ses propres troupes. D'abord il s'était borné à demander que la brigade, dont le service lui avait été promis, se tînt prête à marcher quand il l'appellerait à son

secours pour la défense de ses États. Peu après, il requit la présence de cette brigade ; le subside annuel fut de 2 lacs par mois, 40 lacs devant ensuite être payés à l'issue de l'expédition.

Dans le mois de janvier 1774, les choses ainsi engagées, la seconde brigade reçut donc l'ordre de se joindre au visir. Le colonel Champion fut nommé commandant en chef du corps d'armée expéditionnaire ; il partit de Calcutta vers le milieu de février pour en prendre le commandement. Le 24 février, la brigade arriva dans les provinces du visir ; le 17 avril, les forces du visir et celles des Anglais entrèrent dans le pays des Rohillas. Fyzoolla-Khan, leur chef, montra des dispositions à traiter de la paix ; mais le nabob, proportionnant ses exigences aux craintes de l'ennemi, demanda 2 crores de roupies. L'exagération de cette demande détermina les Rohillas à combattre : ils prirent position sur l'une des rives de la Babul-Nulla, et attendirent l'ennemi. Ils étaient au nombre de 40,000 hommes, sous le commandement de Hafez, qui s'était fait une grande renommée militaire ; tous braves, résolus, combattant pour leurs femmes, leurs enfants, le toit paternel. Prenant eux-mêmes l'offensive, ils attaquèrent les Anglais avec intrépidité ; ils s'efforçaient de tourner les deux ailes à la fois, en même temps attiraient sur le centre l'attention de l'ennemi par un feu vif et bien nourri. Le général anglais s'étonna de la fermeté et de la résolution qu'ils montrèrent en ce moment. Un grand nom-

bre de chefs venaient planter leurs drapeaux au milieu des deux armées, dans le but d'encourager les soldats à les suivre. Pendant deux heures et demie ils soutinrent sans s'ébranler un feu très vif d'artillerie et de mousqueterie, et ne se déterminèrent à la retraite qu'en se voyant chargés de tous côtés. Ils laissèrent 2,000 hommes sur le champ de bataille, et parmi ces derniers grand nombre de chefs distingués. Hafez-Rhamet, leur commandant en chef, se fit bravement tuer à la tête des siens, qu'il avait essayé de rallier jusqu'au dernier moment; un de ses fils fut blessé mortellement, un autre fait prisonnier sur le champ de bataille, un troisième tomba dès le lendemain dans les mains du visir. Le visir avait agi fort différemment : il était demeuré loin du champ de bataille, entouré de sa cavalerie, d'une nombreuse artillerie, et ne s'était montré qu'après avoir appris la défaite et la fuite de l'ennemi; alors, il est vrai, ses troupes, réparant le temps perdu, se mirent à piller le camp avec une extrême avidité. Fyzoolla-Khan, avec ses trésors et ses femmes, se sauva vers les montagnes, où il emmena les restes de son armée. Le pays tout entier demeura à la disposition des vainqueurs, qui usèrent du terrible droit de conquête avec une férocité inaccoutumée. Le visir s'était promis d'expulser les Rohillas ou de les exterminer; les villages qui tombèrent dans ses mains furent brûlés, les femmes et les enfants passés au fil de l'épée. Au dire du commandant anglais, les troupes ne

marchaient qu'à la lueur des incendies. Il en écrivit à la présidence; mais c'était chose convenue entre elle et le visir qu'il ne s'agissait pas seulement de la conquête du pays des Rohillas, mais bien de leur expulsion, de leur extermination. Le visir se montrait aussi terrible dans cette expédition que pusillanime les jours de combat.

L'armée, aussitôt après la victoire, se dirigea sur la ville de Bissouly, qui se trouvait au centre du pays des Rohillas; le commandant en chef avait l'intention d'y établir ses quartiers d'hiver, pour laisser passer la saison des pluies. Nujee-Khan s'y trouvait, à la tête de l'armée de l'empereur, en conséquence du traité existant entre l'empereur et le visir. La rapidité avec laquelle avaient agi les Anglais l'avait empêché de prendre part à l'expédition; il n'en réclamait pas moins le partage du pays conquis et du butin. Le visir se refusait à ce partage, prétendant que ce traité supposait que l'empereur entrerait en campagne de sa personne. La présidence, à laquelle il en fut référé par le commandant des troupes, se refusa à prendre part à ce débat : le visir, dont on attendait les 40 lacs de roupies, était pour le moment l'homme le plus à ménager. Fyzoolla-Khan ne tarda pas à envoyer des propositions, avec l'offre de se rendre de sa personne au camp des alliés, sur la parole des Anglais. Il demandait à continuer à gouverner, comme tributaire du visir, le district qui avait appartenu à sa famille. Plusieurs fois il

renouvela les mêmes offres. Le visir persista à ne vouloir permettre à aucun chef de Rohillas de s'établir de l'autre côté du Gange; seulement il lui offrit un autre district dans le Doab (province située entre la Jumma et le Gange), récemment conquis sur les Mahrattes. Fyzoolla ne s'en souciait guères; il faisait observer au visir que les Mahrattes, à leur retour dans la province, ne manqueraient pas de s'emparer de nouveau de ce district.

A la fin de juillet, les Anglais et le visir se mettant en campagne, se dirigèrent sur Pattigur, où les Rohillas s'étaient retranchés; au commencement de septembre, les deux armées se trouvèrent en présence. De ce moment, le visir montra moins d'éloignement pour un arrangement avec les Rohillas, soit qu'il craignît que de nouveaux conseillers, ce qui lui était annoncé, n'arrivassent de Calcutta; que les Mahrattes et les Afghans ne vinssent au secours de Fyzoolla-Khan, ou bien enfin qu'il redoutât la défense désespérée de ce dernier. De nombreux messages s'échangèrent alors entre eux. Le visir lui proposait la zemindarie, c'est-à-dire la collection des impôts de tous le pays qui avait appartenu aux Rohillas, de lui laisser, de plus, 6 lacs de roupies pour sa dépense personnelle. Cette offre étant rejetée, il y joignit la promesse d'un jaghire de 10 lacs de roupies, mais elle ne fut pas mieux accueillie. Cependant les Rohillas occupaient une forte position; plusieurs redoutes, qui couvraient leur front, rendaient nécessaire

une attaque régulière; l'armée du visir, mécontente, mal payée, menaçait à chaque instant de se révolter ou de se débander. Les approches furent néanmoins vivement poussées pendant quelques jours. Mais bientôt un nouvel arrangement fut proposé, et cette fois agréé. Fyzoolla-Khan dut recevoir un jaghire de 14 lacs et 65,000 roupies dans le pays des Rohillas, et, de son côté, il s'engageait à remettre au visir la moitié de tout ce qu'il possédait. Ainsi se termina cette première guerre contre les Rohillas.

Le nouveau système de revenu n'avait pas eu beaucoup de succès : les enchérisseurs, excités par la concurrence, avaient promis plus qu'ils ne pouvaient tenir; la plupart d'entre eux manquèrent à leurs engagements, ce qui, dès le commencement de 1774, rendit nécessaire un changement dans le système. Les collecteurs européens furent rappelés, mais les districts auxquels présidait chacun d'eux furent maintenus. Chacun de ces districts fut inspecté par un dewan ou aumil; l'administration de la justice civile fut transférée du collecteur à l'aumil, les parties intéressées pouvant en appeler au sudder dewany, ou au gouverneur en son conseil. Un nouveau comité du revenu, consistant en deux membres du conseil et trois anciens employés, fut institué à la présidence : ce comité dut contrôler toutes les branches du revenu. En outre, des commissaires furent nommés pour visiter certains districts sur lesquels il était à craindre de

n'avoir pas d'informations suffisantes. Les trois provinces furent partagées en six grandes divisions : la 1re à Calcutta, la 2e à Burdwan, la 3e à Moorshedabad, la 4e à Dinagapore, la 5e à Dacca, la 6e à Patna ; les districts de Chittagong et de Tipperah furent maintenus sur l'ancien pied. Chacune de ces grandes divisions eut un conseil provincial, composé d'un président et de quatre employés, chargés de décider toutes les questions relatives au revenu ; ces derniers avaient encore pour mission de recueillir le plus grand nombre de renseignements possible sur la matière, et de les transmettre au conseil supérieur, afin de le mettre en état de combiner un système complet d'administration financière. A l'instigation de Hastings, M. Halhead, employé dans le service civil, traduisit en anglais le code de lois mahométan et celui indou, œuvre qui ne devait pas servir seulement aux juges, mais aux employés de la Compagnie, mais à l'Europe tout entière. L'ouvrage commencé en 1774, fut terminé l'année suivante et dedié à M. Hastings, auquel l'auteur attribuait l'idée première de cette entreprise aussi bien que le mérite de l'avoir fait exécuter.

La province de Cooch-Bahar échut à la Compagnie avec le reste du Bengale, en 1765. En 1772, le rajah de cette province, alors mineur, fit proposer par son ministre Nazu-Deo de la placer sous la domination du gouvernement du Bengale, et de lui payer la moitié de ses revenus ; il demandait en

revanche que les Anglais le délivrassent de la présence des Boutannéens, qui, sous la conduite d'un de leurs chefs, Dab-Rajah, avaient subitement envahi son pays. Le district de Rungpore, voisin de Cooch-Bahar, avait été souvent exposé aux incursions de ces mêmes Boutannéens ; aussi le conseil prêta l'oreille à la demande du jeune rajah, et lui envoya un corps d'armée expéditionnaire. Le résultat fut heureux, et les Boutannéens furent forcés de se retirer ; alors le rajah du Boutan s'adressant au teshoo lama, le pria de se faire médiateur entre lui et la Compagnie. Le lama adressa la lettre suivante à Warren Hastings :

### Le Teshoo Lama au Gouverneur.

« Les affaires de ce pays se montrent de tous côtés sous un aspect florissant. Je m'emploie jour et nuit à l'accroissement de votre prospérité. Ayant été informé, par des voyageurs venus de votre côté, de l'exaltation de votre gloire et de votre renommée, mon cœur, comme la fleur du printemps, s'est rempli de gaieté, de bonheur et de joie. Plaise au ciel que l'étoile de votre fortune continue à s'élever sur l'horizon ! Plaise au ciel que le bonheur et le contentement soient mon partage et celui de ma famille ! Je ne prétends pas à dominer ou à persécuter ; c'est même le caractère de ma religion que je sois prêt à me priver et du sommeil et de toutes choses si, pour en jouir, je devais faire quelque tort au

moindre individu qui respire. Cependant je suis informé qu'en justice et humanité vous nous surpassez. Soyez donc à jamais l'ornement du siége du pouvoir et de la justice, afin qu'à l'ombre de votre sein le genre humain soit à même de jouir des bénédictions du bonheur et de l'abondance. Grâce à votre faveur, je suis rajah et lama de cette province, où je gouverne un grand nombre de sujets, particularité dont sans doute vous avez été informé par des voyageurs venus de notre pays. A diverses reprises j'ai été informé que vous avez été engagé en hostilités contre le dah terrea (1), hostilités auxquelles a donné lieu la criminelle conduite du rajah, qui s'est permis de ravager vos frontières. Né d'une race grossière et ignorante, ce n'est pas le premier exemple qu'il donne d'une conduite aussi coupable, à laquelle sa propre avarice l'a déjà fréquemment entraîné. Le pillage qu'il se sera permis sur les frontières de Bengale et de Bahar vous aura décidé à envoyer contre lui votre armée vengeresse. Ses troupes ont été défaites, beaucoup de ses soldats ont été tués, trois de ses forts lui ont été enlevés; il a rencontré le châtiment qu'il méritait. Il est plus clair que le soleil que la victoire vous est demeurée, que, si vous l'aviez voulu, vous eussiez pu l'anéantir en moins de deux jours, car il n'avait aucun moyen de vous résister. Cependant je prends sur moi de devenir son médiateur auprès de vous;

(1) Rajah du Boutan.

en conséquence, je vous dirai que ce dah terrea dépend du Dalee Lama qui régit tout ce pays avec un pouvoir illimité (et comme il est encore mineur, c'est à moi que sont confiés l'administration et le gouvernement) et que si vous persistez à infliger quelques molestations au pays du dah, cela soulèvera à la fois contre vous le lama et tous ses sujets. Par considération pour nos coutumes et notre religion, je vous supplie donc de cesser toute hostilité contre lui, ce qui sera la plus éclatante faveur et la plus grande preuve d'amitié que vous puissiez me donner. J'ai réprimandé le dah pour sa conduite passée. Je l'ai averti de se désister à l'avenir de ses méchantes pratiques, de vous être soumis en toutes choses; je suis convaincu qu'il se conformera à cet avis. Traitez-le donc avec compassion. Quant à moi, je ne suis qu'un faquir, et c'est la coutume de ma secte de prier, le rosaire en main, pour le bonheur et la paix des habitants de ce pays, pour la prospérité du genre humain tout entier. Et maintenant, la tête découverte, je vous supplie de cesser toute hostilité contre le dah. Il est inutile d'ajouter à cette lettre déjà bien longue; elle sera portée par un messager, qui vous expliquera toute chose de vive voix. Dans ce pays, l'adoration du Tout-Puissant est la profession de tous; nous sommes de pauvres créatures qui ne vous égalons en rien. Je n'ai que peu de choses à moi, mais je vous envoie cependant quelques petits présents, que vous accepterez, j'espère, en souvenir de moi. »

Un traité fut conclu, le 25 avril 1774, entre le protégé du lama et la Compagnie. Certains districts furent restitués au Dah-Rajah. Il lui fut imposé, pour la possession de la province de Chitta-Cota, un tribut de cinq chevaux, et les marchands boutennéens obtinrent le privilége d'envoyer tous les ans une caravane à Rungpore. M. Hastings voulut en outre tirer parti de cet incident inattendu pour ouvrir des communications entre le Thibet et le Bengale; il proposa d'envoyer une ambassade au lama, avec des lettres et des présents, le tout accompagné de quelques échantillons de marchandises les plus propres à devenir des objets de commerce. Le conseil adopta les vues de Hastings. En conséquence, M. Bogle et M. Hamilton, accompagnés d'un chirurgien, furent désignés pour cette mission; ils partirent en juin 1774.

Les affaires de l'Inde occupaient alors vivement l'attention du parlement, le comité spécial avait cherché à se rendre compte de tous les événements politiques, militaires et commerciaux, dont ce pays et surtout le Bengale avait été le théâtre depuis soixante ans. Il s'était de plus occupé de rechercher les mesures à prendre par les chambres, pour remédier aux abus dont on se plaignait de toutes parts. Le colonel Burgoyne, rapporteur du comité, présenta à la chambre, le 8 et le 21 avril, le 10 mai (1773), une série de rapports embrassant tous ces objets. Burgoyne commençait par se plaindre de la situation désagréable où il se trouvait placé, forcé qu'il était

de mettre sous les yeux de la chambre le récit de crimes révoltants pour l'humanité. Entrant alors en matières, l'orateur raconta la révolution par suite de laquelle Meer-Jaffier était monté sur le trône. Il insista longuement sur les circonstances de cet événement : le traité fictif avec Omichund : la contrefaçon de la signature de l'amiral Watson, après que l'amiral eût refusé de signer lui-même ; les arrangements subséquents avec Meer-Jaffier ; les immenses sommes reçues par le comité de Calcutta et les principaux fonctionnaires du gouvernement, sous le nom de présents et de dotations, mais extorquées, à ce qu'il assurait, par l'influence de la force militaire, etc. Burgoyne s'étendit avec complaisance sur ce qu'il appelait les énormités mises au jour par l'enquête commencée ; il concluait en soumettant à la chambre les résolutions suivantes : 1° Que toutes acquisitions faites sous l'influence de la force militaire, ou au moyen de traités avec les princes étrangers, appartenaient de droit à l'État ; 2° que l'appropriation d'acquisitions ainsi faites aux émoluments d'employés civils et militaires était illégale ; 3° que de grandes sommes d'argent, que des propriétés considérables avaient été acquises dans le Bengale, de princes ou de grands personnages de cette contrée, au moyen de fonctions civiles et militaires, et que ces sommes et ces propriétés avaient été acquises par des fonctionnaires publics et appropriées à leur usage particulier. » Si ces résolutions étaient adoptées par les communes,

l'orateur annonçait l'intention d'en poursuivre l'application avec vigueur. Il ne se proposait rien moins, disait-il en terminant, que d'obliger à restitution tous ceux qui auraient gagné ou accepté de l'argent de la manière indiquée.

La motion fut secondée par sir William Meredith. « Deux seuls moyens existent, dit sir William, d'apporter la réforme dans les affaires des Indes orientales : la loi et la punition. Quant à la loi, il est difficile de lui donner la force nécessaire à une semblable distance. Le gouvernement actuel du Bengale est à la fois composé de souverains et de marchands. Et quant à la loi suivie par ces rois marchands, il a déjà été dit en quoi elle consiste : c'est de vendre le plus cher et d'acheter le meilleur marché possible. Les abus ne sauraient être remédiés, corrigés uniquement par la loi, mais par la punition des coupables. » L'orateur finit par déplorer la tache imprimée au nom britannique par les derniers événements du Bengale. Un autre membre des communes, M. Wedderburn, s'attacha à réfuter une partie des assertions de ceux qui avaient parlé avant lui : il montra l'incompétence des témoignages sur lesquels était fondée une partie des imputations du rapporteur, ce qu'il y avait de faux dans les conséquences qu'on voulait en tirer surtout par rapport à lord Clive. Il attaqua les résolutions présentées aux communes comme engendrées par l'envie, comme conséquences de principes illibéraux, comme étroites, dirigées contre des individus, ne proposant au-

cune réforme essentielle pour l'avenir, chose qui devait être le principal objet d'une enquête. Dans le cours du débat Clive prit plusieurs fois la parole, et se défendit avec force et dignité. Il passa en revue ses services publics et privés; il réclama les récompenses qui lui étaient dues; il se plaignit avec amertume des attaques de la presse. Les deux premières résolutions n'en passèrent pas moins sans division, et la troisième ne rencontra qu'une faible opposition.

Appuyé sur cette résolution des communes, organe d'une opinion qui s'était fortement prononcée contre tout ce qui s'était passé dans l'Inde, Burgoyne poursuivit sa tâche. Comme il l'avait annoncé, il voulut faire l'application aux individus des principes généraux qui venaient d'être posés; c'était par conséquent attaquer Clive, personnage principal de cette histoire de l'Inde. « Si la tâche d'accusateur, disait Burgoyne, n'est jamais agréable, elle n'en est pas moins quelquefois nécessaire. L'envie et la malignité, ces vices des petits esprits, me sont étrangers. Je n'en saurai pas moins obéir, autant qu'il est en moi, aux décisions de la chambre, qui elle-même n'a fait qu'obéir au cri public. Des exemples d'injustice et de rapacité ont eu lieu dans nos possessions orientales qui ne sont restés ignorés de personne. Là, s'est manifesté un désir désordonné de richesse, une soif immense d'argent, qui ont amené des transactions de nature à flétrir tous ceux qui s'y sont trouvés concernés; le nom

britannique lui-même en a eu à souffrir. C'était donc le devoir de la chambre, gardienne née de l'honneur national, de chercher un remède à ces abus; et comme ces abus ont été publics, il faut que leur châtiment soit public aussi. Le système tout entier par lequel les employés publics ont été, ou, pour mieux dire, se sont eux-mêmes récompensés dans ces dernières révolutions, est fort abusif et fort illégal. Le premier principe que nous avons jugé néccssaire de promulger a été celui-ci: Qu'aucun fonctionnaire civil ou militaire, en faisant un traité avec un prince étranger, ne pouvait être autorisé à en tirer pour lui-même un gain, un profit quelconque; or, c'est précisément de ce principe qu'on s'est sans cesse départi dans toutes les transactions arrivées dans l'Inde et surtout au Bengale. »

»En 1757, continuait Burgoyne, par suite d'événements inattendus, les employés de la Compagnie s'élevèrent du rang de simples marchands à celui de princes et de gouverneurs de provinces. Qu'en est-il résulté? Le pouvoir placé dans leurs mains a été rudement employé; les révolutions ont suivi les révolutions; les trésors des princes se sont épuisés sans satisfaire la rapacité de ceux qui les secondaient. La Compagnie prit alors possession du pays, ne conservant le prince légitime que pour en faire une poupée. Toutes les idées de droit et de justice ont été méconnues. On a beaucoup parlé de la nécessité de la révolution accomplie par lord

Clive ; la même nécessité a été alléguée pour toutes celles qui se sont succédé. Par le traité avec Suja-ad-Dowlah, la compagnie a obtenu la confirmation de tous ses priviléges ; ses factoreries furent restaurées, des indemnités furent données aux individus qui avaient éprouvé des pertes. Sans doute le nabob avait bien le droit d'exiger la neutralité entre toutes les nations ayant des établissements dans sa domination ; cependant, à la déclaration de la guerre avec la France, Chandernagor fut attaqué, malgré le traité récemment conclu. Le comité ne fut pas unanime pour cette mesure : Becker fut pour la neutralité, Drake ne fut ni pour ni contre ; mais les violents conseils de Clive prévalurent. On argua qu'après avoir été si loin déjà il fallait aller plus loin encore ; que le nabob était devenu notre ennemi, et qu'on doit être toujours prêt à combattre son ennemi. Mais cependant, quand nous nous sommes mis en guerre avec Suja-ad-Dowlah, quand nous l'avons précipité du trône, il n'était coupable d'aucun acte d'hostilité déclarée ; tout ce qu'on peut arguer contre lui, c'est qu'il avait l'intention de rompre le traité. » Le colonel Burgoyne, détaillant ici les circonstances de l'intronisation de Meer-Jaffier, spécifia les diverses sommes reçues par Clive, dont le total montait à 2,080,000 roupies, ou 234,000 livres sterling ; il soutint qu'elles n'avaient été reçues qu'en contradiction avec le droit et la justice. Dans l'affaire des Hollandais, il se plaisait pourtant à reconnaître

que Clive avait agi avec magnanimité et le plus complet désintéressement.

» Aussitôt après cette première révolution, ceux qui y avaient pris part ayant fait leur fortune, nous avons eu une importation de nabobs; circonstance qui aiguillonna davantage encore l'avidité de ceux envoyés alors sur le théâtre de l'action. On eut des hommes nouveaux, un nouveau conseil qu'il fallut enrichir, et les principes de la révolution de 1757 ne furent point oubliés. La nécessité d'une autre révolution fut reconnue : en conséquence, dès 1760, Meer-Caussim fut mis à la place de Meer-Jaffier. Mais Meer-Caussim était un despote qui ne manquait pas d'habileté; on lui en trouva trop pour n'être qu'un jouet aux mains des membres du gouvernement; il fut trouvé nécessaire de rétablir Meer-Jaffier. Avec Meer-Caussim, il n'y avait pas de recompenses stipulées ; M. Vansittart était alors gouverneur ; 20 lacs de roupies furent offerts au conseil comme prix de sa bienveillance et de son appui. Les employés de la Compagnie mirent à côté d'eux les trésors proposés, comme César la couronne, je veux le croire; mais en même temps il fut donné à entendre au nabob qu'après que la Compagnie eut été satisfaite, ses serviteurs n'avaient aucune objection à recevoir ce qui leur était proposé. Il est difficile pourtant de faire une distinction sérieuse entre prendre de l'argent avant ou après le traité; quant aux conséquences, elles sont les mêmes. Le nabob Najee-Dowlah monta légiti-

mement sur le trône ; la députation qui fut envoyée près de lui dans cette occasion agit conformément aux règles de la justice, elle établit sur le trône le véritable héritier. Les membres de cette députation trouvèrent pourtant le moyen de transformer en révolution cette succession toute légale, c'est-à-dire d'en tirer le même parti ; ils n'eurent pas honte de s'enrichir dans l'accomplissement d'un devoir ordinaire. En tout cela, la conduite des membres du conseil est injustifiable ; ils connaissaient l'existence des serments qui prohibaient la réception de présents, en même temps qu'ils concluaient un marché pour s'en faire donner. »

L'orateur se dispensait d'entrer dans l'examen du legs de Meer-Jäffier à Clive, transmis par la Begum : les papiers qui le concernaient n'étaient pas encore devant la chambre, mais il résultait des autres papiers que le montant des sommes reçues par Clive était de 2,000,000 de roupies, indépendamment de son jaghire. Il prétendait que cette somme fût remise à la Compagnie pour l'aider à payer ses dettes. Il revenait à flétrir la révolution de 1757, comme le modèle et l'origine de toutes les révolutions subséquentes. La vengeance publique devait donc remonter jusqu'à cette racine de tout le mal. « C'est en vain que l'on objecterait, continuait-il, le temps écoulé depuis lors, la cruauté de dépouiller un homme d'une fortune acquise avec bravoure, dépensée avec générosité. Si le temps peut justifier de semblables procédés,

nous n'avons plus qu'à faire une loi qui dise qu'après tant d'années le bien volé devient un bien légitimement acquis. Enfin aucune communication n'a été faite à la cour des directeurs au sujet des sommes en question. On dit qu'il n'y a aucun exemple que les donations particulières aient été signalées ; que néanmoins celles faites à lord Clive lui ont été connues ; mais, comme aucune preuve n'en est donnée, nous sommes autorisé à démentir le fait. Ce qui prouve le contraire, c'est qu'en 1760 la cour des propriétaires a pris la résolution de faire faire de minutieuses enquêtes au sujet des présents. On dit encore que lord Clive a rendu de grands services à la nation : Lawrence, Draper, Monson, quelques autres hommes éminents nous ont délivrés de dangers plus considérables que celui dont pouvaient nous menacer les armées indiennes ; d'ailleurs en présence des graves et sérieuses accusations dont la chambre est maintenant saisie, toute partialité en faveur de l'homme doit être écartée. Il s'agit d'un grand acte de justice nationale ; et cet acte ne saurait être empêché par les richesses ou les relations de celui qu'il concerne, du moins si quelque parcelle de ce feu vital qui a fait vivre la constitution du pays subsiste encore. Imitez les grands exemples de l'antiquité ; frappez comme Manlius là où l'exige le besoin de l'État. »

» Au reste, poursuivait Burgoyne, je ne prétends ni appauvrir ni dépouiller lord Clive, ni ceux qui

se trouvent compris dans cette motion; je désire qu'ils demeurent les uns et les autres en possession de récompenses telles qu'un Etat généreux les doit accorder. Ce que je demande, c'est un bill qui aux dépens de ceux qui ont reçu illicitement de grandes sommes d'argent, vienne au secours des créanciers de la Compagnie; qui consacre à l'acquittement des créances de ceux-ci une partie de l'argent reçue par les premiers. Après cela, qu'une partie des immenses fortunes dont il est ici question, demeure dans les mains de leurs possesseurs actuels; j'y souscris volontiers, pourvu toutefois que cette portion soit réglée d'après les usages et les principes de l'Europe. N'oubliez pas, en effet, absolument les exemples qui nous ont été laissés par les meilleurs temps de notre histoire. Où étaient les jaghires et les donations testamentaires du temps du roi Guillaume, auquel nos libertés ont de si grandes obligations? Faites donc un acte qui donne cet argent au moins en principe à celui à qui il aurait dû appartenir dès l'origine, c'est-à-dire à l'Etat. Cette satisfaction donnée à la justice, je ne désire nullement qu'il demeure de l'odieux sur les accusés; loin de là, je leur fournis l'occasion de dégager leur caractère des nuages qui l'entourent et l'obscurcissent, c'est-à-dire de se justifier à la face de la nation et du monde entier. » Le colonel Burgoyne conclut en présentant cette motion : « Qu'il demeure constaté que le très honorable Robert lord Clive, baron de Plassey dans le

royaume d'Irlande, à l'époque de la déposition de Suraja-Dowlah et de l'élévation sur le musmud de Meer-Jaffier, au moyen des pouvoirs dont il était investi comme membre du comité spécial et commandant en chef des forces britanniques, s'est fait donner la somme de 2 lacs de roupies comme commandant en chef; qu'il s'est fait donner en outre une somme de 2 lacs 80,000 roupies comme membre du comité spécial; plus, sous le nom de donation particulière, une autre somme de 16 lacs; lesquelles sommes montant ensemble à 20 lacs 80,000 roupies, c'est-à-dire, en monnaie anglaise, 234,000 livres sterling; et qu'en agissant de la sorte, ledit Robert lord Clive a abusé du pouvoir dont il était investi, au mauvais exemple des fonctionnaires publics, au détriment et au déshonneur de l'Etat. »

Cette motion fut d'abord secondée par sir William Meredith. L'orateur s'attacha à la justifier du reproche d'injustice et de dureté qui lui était adressé, sous prétexte qu'elle remontait à des événements écoulés depuis seize ans. D'ailleurs, disait sir William, le temps ne pouvait légitimer une fortune dont l'origine ne pouvait se justifier d'aucune façon. Les présents qui en étaient le fondement auraient été reçus tout aussi illégalement, sous l'empire des anciens serments que sous les nouveaux. D'un autre côté, on ne pouvait considérer ces présents comme le rachat du pillage de Moorshedabad par ses habitants : car, de quel droit lord Clive aurait-il livré

au pillage une ville où lui-même n'entrait pas en conquérant, mais seulement en allié? Sir William se ralliait, au reste, de grand cœur à la motion du colonel Burgoyne, et voulait qu'on laissât à Clive la récompense méritée par celui-ci. « Cependant, disait-il en terminant, d'autres ont combattu contre des armées européennes, lui contre de misérables Indiens; je voudrais que ces circonstances ne fussent pas oubliées dans l'appréciation de ses services et de ceux de quelques autres officiers. » M. Wedderburn, antagoniste ordinaire de sir William Meredith, s'opposa vigoureusement à la motion. La chambre, en se laissant aller à des émotions passagères et mal dirigées, était, selon lui, au moment de commettre une grande injustice à l'égard d'un des hommes les plus illustres de l'Angleterre. Il justifia la réception des présents en général, ajoutant que, dans tous les cas, ceux reçus par Clive faisaient exception; qu'il s'agissait là d'une grande capitale sauvée des horreurs du pillage et même d'une contribution militaire; d'un grand service rendu à un prince souverain, qui en avait témoigné sa gratitude par des moyens ordinaires. Il s'étendit longuement sur les grandes obligations que la nation avait à lord Clive. Il soutint que le parlement n'était pas en droit d'accuser un homme de concussion sur le rapport nécessairement partial d'un comité; qu'agir ainsi, ce serait porter une accusation sans preuve, se rendre coupable d'une flagrante injustice. Un autre membre

des communes, sir Richard Fuller, s'empara de cette dernière réflexion pour considérer la question sous un nouveau point de vue : il prétendit que les preuves contre lord Clive étaient loin d'être suffisantes ; il déclara que la dernière partie du rapport du comité était en désaccord avec la vérité. Chef et organe du ministère, lord North se rejeta sur des généralités banales : la vérité, de quelque part qu'elle vînt, le trouverait toujours disposé à prêter l'oreille ; tout abus d'autorité était d'un pernicieux exemple ; la gloire qui entourait les présents ne devait pas, s'ils avaient été illégalement reçus, les faire paraître moins coupables ; plus les exemples venaient de haut, plus ils étaient dangereux, etc., etc. Puis, en se rasseyant, et pour ne pas manquer à la petite citation latine alors d'usage au parlement : *Jupiter hoc facit, ego homo non faciam.*

Clive assistait à ce débat, au milieu de cruelles angoisses. Bien qu'il n'eût pas une grande habitude de la parole, il se décida à prendre lui-même sa défense. « Sans me laisser abuser par la vanité, dit-il, je crois, je l'avoue, avoir rendu de grands services à mon pays, j'ai consacré au bien public, surtout au bien-être de la Compagnie, toute une vie d'activité. Que j'étais loin de m'attendre alors qu'elle aboutirait aux procédés dont je suis aujourd'hui l'objet ! Qui m'eût dit, alors, que je me trouverais obligé de défendre un jour, non seulement une fortune légitimement et noblement acquise,

mais ce qui m'est plus cher que les biens de la terre, mon honneur et ma réputation ! » Alors, Clive sollicita de l'indulgence de la chambre la faculté de s'étendre longuement sur la rectification de certains faits calomnieux. Il examina les différents chefs d'accusation énoncés par le comité; il justifia tous ses actes civils et militaires, maintenant que sa conduite non seulement avait été légale, mais qu'elle était inattaquable; il donna lecture des lettres du nabob au président et à lui-même, des lettres du comité aux directeurs, les lettres enfin des directeurs au comité; il entra minutieusement dans tous les détails les plus techniques de ses opérations, priant la chambre de remarquer qu'il avait passé son temps à l'école de la guerre et des camps, non dans celle des philosophes et des beaux esprits; il arriva bientôt à insinuer que le mauvais état des affaires était le vrai motif de l'accusation dirigée contre lui, sur qui on voulait rejeter tout le blâme. Puis, prenant à son tour l'offensive, il dénonça le manque d'habileté des directeurs l'impardonnable négligence des administrateurs, comme la véritable cause des désordres dans l'Inde. Il blâma tour à tour, avec une ironique amertume, les nouveaux arrangements de la Compagnie avec le ministère; et l'incurie des directeurs, abandonnant à des subalternes le soin des affaires. Puis il se plaignait de la fatalité qui l'avait conduit à consacrer son épée à la Compagnie, non à la couronne. « Je complimente lord North,

disait-il, sur l'habileté qu'il a déployée dans son marché avec la Compagnie : le noble lord s'est fait le lion, et la Compagnie le chakal, c'est-à-dire le pourvoyeur du lion; le lion a déjà dévoré les trois quarts de la proie, et quand il retournera à sa caverne, pressé par la faim, nul doute qu'il ne s'arrange des quartiers restants. Quant à la Compagnie, je déplore sa situation; elle a été long-temps en convulsion, la voilà maintenant au dernier degré de consomption; et c'est alors qu'elle se jette dans les bras du parlement, comme dans ceux du seul médecin dont elle espère guérison. Pendant deux ans et plus, les directeurs ont fait les affaires de la Compagnie à la taverne le verre à la main. On dira peut-être comme excuse qu'ils avaient chargé un homme, Samuel Wilkes, du soin de penser pour eux, moyennant 400 livres par an; les dépenses n'en sont pas moins ridiculement plus fortes qu'elles ne l'étaient à mon départ.

« Je le répète, continuait Clive, j'ai servi fidèlement mon pays et la Compagnie. Que ma bonne fortune n'a-t-elle voulu que je fusse employé par la couronne? Alors, sans doute, je ne serais pas dans la situation pénible où je me trouve en ce moment; j'aurais été différemment récompensé; je ne me serais pas vu réduit à plaider pour ce qui est pour moi plus cher que la vie..... Je le dis encore : mon honneur. Il s'en faut bien, monsieur (1),

(1) On sait que dans le parlement anglais l'orateur s'adresse au speaker ou président.

que ma situation ait été douce pendant ces derniers douze mois; ma conscience me laisse en repos, mais je n'en souffre pas moins pour ceux de mes amis qui se trouvent partager ma pénible situation et peuvent être enveloppés dans le même blâme que moi-même. Pas une pierre, monsieur, de l'édifice de ma vie n'a été laissée sans être retournée pour que mes ennemis pussent voir si elle ne cachait pas quelque chose de criminel. Vos deux comités ont proportionné l'étendue de leurs recherches à l'importance qu'ils supposaient à la conduite du plus humble de leurs serviteurs, le baron de Plassey; mais en même temps j'ai pourtant été examiné par le comité spécial plutôt à la façon dont le serait un boutiquier de la Cité, qu'un des membres de cette Chambre. N'en doutez pas, monsieur, si j'avais quelque plaie sur le corps elle eût été visible; on m'a mis nu, on m'a examiné des pieds à la tête; on m'a couvert, non pas des cataplasmes émollients de nature à adoucir ou cacher le mal, mais d'emplâtres de cantharides propres à l'irriter et à le rendre apparent. Les registres publics ont été fouillés pour y chercher des charges contre moi. Le député président s'est montré constamment occupé de mes affaires, si constamment, dis-je, qu'en vérité il est à craindre qu'il n'en ait oublié les siennes. Mais, puisqu'on a parlé de punitions à mon égard, je vous communiquerai, monsieur, une idée qui ne saurait manquer d'être goûtée. Les trois

têtes jacobites qui s'élevaient au-dessus de Templebar, depuis peu sont tombées à terre; toutefois, les pieux restent; or, comme il n'y a guère lieu de croire que des têtes jacobites y soient jamais replacées, car le jacobitisme semble toucher à sa fin (au moins parmi ceux qui le professaient plusieurs se sont singulièrement modifiées dans ces dernières années), je proposerai que les têtes de trois chefs anglo-indous y soient mises à leur place, *in terrorem ;* que la mienne, pour cause de prééminence, soit au milieu. Puis, enfin, par la raison que Sa Majesté a daigné me donner un droit à des *supports* (1), je demanderai que celles des deux derniers présidents-députés soient placées l'une à ma droite, l'autre à ma gauche. »

Alors il examina de nouveau les règlements des ministres par rapport aux affaires de l'Inde, les mesures prises par les directeurs. Il affirma qu'en abolissant toute légale récompense pour de grands services, on livrait le pays à la merci d'une poignée de jeunes gens. Sur les présents, il avait toujours adopté les serments exigés, serments indispensables dans une contrée où tout Anglais était maître. Mais pour qu'ils soient valables, ces serments, ne doivent-ils pas laisser la perspective d'une honorable indépendance ? Autrement, la richesse possédée par la faiblesse sera-t-elle jamais en sûreté à côté de la

(1) *Supports.* Figures d'hommes ou d'animaux soutenant, supportant les armoiries.

pauvreté armée de la force? Quant aux présents en eux-mêmes, en circonstance honorable, il ne saurait y avoir de blâme à les recevoir; dès les premiers jours de la Compagnie ils ont été reçus; pendant cent cinquante années il n'y a pas d'exemple qu'ils aient été refusés, soit par les directeurs, soit par leurs employés. «Dans la première partie de ma vie, continuait Clive, mes travaux n'ont été récompensés ni par des émoluments, ni par la gloire, et j'espère que la Chambre n'oubliera pas que je ne devais pas être récompensé par mon pays pour ceux exécutés dans la dernière partie. Lorsque je fus employé pour la première fois par la Compagnie, ses affaires étaient dans une condition déplorable; la fortune l'avait abandonnée en toutes choses et en tous lieux; les nabobs regardaient avec un œil jaloux les petits priviléges, les petites possessions dont elle jouissait. Bien plus, cet humble état était pourtant chaque jour au moment de devenir plus humble ou même de lui être enlevé; de tous côtés se montraient des dangers menaçants pour sa faiblesse. Or, c'est alors qu'il a plu à Dieu de faire de moi l'instrument de sa délivrance.» Alors il traça une rapide et brillante esquisse de la révolution qui avait mis Meer-Jaffier sur le trône. Cette révolution. à la vérité, avait été fatale à Suraja-Dowlah et à Omichund : c'est à eux-mêmes qu'en était la faute. Le premier avait été la victime de son manque de foi, le second s'était étranglé dans ses propres filets. L'amiral Watson, dont la chambre ne saurait récu-

ser l'opinion, avait exprimé son entière approbation de la conduite suivie pendant la révolution. Sa fortune à lui, Clive, était devenue grande, sans doute, mais nullement en proportion de ce qu'elle aurait pu être. « Et quand je me rappelle, disait-il, être entré dans le trésor de Suraja-Dowlah, où il y avait de l'or haut comme cela (et il élevait les mains audessus de sa tête), le tout couronné de riches joyaux, de perles et de diamants, si je m'étonne de quelque chose, en vérité, c'est de ma modération. » Les habitants de Moorshedabad n'avaient pas donné une pièce de 6 pences pour se racheter du pillage. Ce n'était pas au moment de la révolution, comme on affectait de le dire, mais deux ans après, qu'il avait reçu son jaghire; une partie de sa fortune était dans les mains des Hollandais, quand il avait attaqué et détruit leur expédition au Bengale. Cette circonstance trahit-elle un manque de zèle pour l'honneur et les intérêts du service? Beaucoup de gens ont-ils ainsi risqué leur fortune entière? » Clive lut les lettres de félicitation des directeurs à l'occasion de la révolution dont il venait de parler : « Et certes, monsieur, s'écria-t-il, ce sont là, ce me semble, des certificats suffisants de bonne conduite; quelque opinion que la chambre se fasse d'elle-même de ma manière d'agir, ils n'en sont pas moins un témoignage en ma faveur, donné par ceux qui m'employaient alors, dont j'étais le serviteur. Il y a plus : Un des derniers ministres (lord Chatam), dont les talents honorent le pays, que cette chambre ne

cessera jamais de révérer, je n'en doute pas, se présentera à votre barre. Il vous dira non seulement ce qu'il pensait alors de mes services, mais ce qu'il en pense maintenant. »

Clive passa alors à l'histoire de son second gouvernement, accepté sur le désir exprès qu'en avait manifesté la Compagnie; il rappela les difficultés qu'il avait rencontrées et vaincues; il s'étendit longuement sur les félicitations qui lui avaient été solennellement adressées à son retour. Il donna lecture d'une adresse de remerciements qui, à cette époque, avait été votée pour lui par la cour des propriétaires; puis, continuant son discours: «Certes, monsieur, c'étaient là des circonstances qui me donnaient une grande satisfaction et des motifs de me flatter que ma conduite avait été approuvée dans tous ses détails. Après cela, croyez-vous que je dusse m'attendre à être traduit ici en criminel, à voir les moindres circonstances de ma conduite transformées en crimes d'Etat? Seraient-ce là les récompenses aujourd'hui décernées à ceux qui ont rendu de grands services à leur pays? S'il en est ainsi, je le dis hautement, la conséquence en sera fatale à bien d'autres qu'à moi; elle le sera pour tous ceux qui se trouvent chargés de fonctions importantes. Le noble lord assis sur les bancs de la trésorerie est doué d'un caractère humain, généreux, que je me plais à honorer; il n'aurait jamais consenti à la résolution de l'autre soir, j'en suis certain, s'il avait songé aux effrayantes suites qu'elle

pouvait avoir. Quant à moi, je ne saurais dire qu'elle me mette à l'aise; tout ce que je possède se trouve confisqué par cette résolution; personne au monde ne voudrait m'assurer pour un schelling. Ce sont là de terribles appréhensions, et sous lesquelles il est permis de succomber. La banqueroute est venue visiter ma maison; rien ne m'est laissé que je puisse appeler mien, excepté ma fortune patrimoniale de 500 livres, qui date de long-temps dans ma famille. Je saurai vivre, sans doute, avec cela, peut-être même jouirai-je alors d'un plus grand, d'un plus réel contentement d'esprit que je n'en ai trouvé dans la précaire jouissance d'une fortune incertaine. Mais, croyez-le, monsieur, après qu'un intervalle de seize ans s'est écoulé, être appelé à venir rendre compte de ma conduite en cette façon; après une jouissance non interrompue de ma fortune, la voir remettre tout entière en question, voir décider qu'elle ne m'était nullement garantie, c'est chose dure, bien dure, en vérité. Toutefois, je retrouve au-dedans de moi le sentiment de mon innocence; je me rends dans ma cause cette justice que ma conduite a été irréprochable; là sera ma consolation au milieu du malheur qui me menace. Que mes ennemis m'enlèvent donc tout ce que je possède; s'ils peuvent me faire pauvre, je n'en serai pas moins heureux. Et maintenant, avant de m'asseoir, je n'adresserai plus qu'un mot à la chambre; ce sera pour lui présenter cette requête :

quand elle décidera du mien, qu'elle n'oublie pas son propre honneur. »

Le 2 mai, certains témoignages furent entendus sur la motion de Burgoyne; celui de Clive fut lu à la barre. Lui-même présenta quelques observations qu'il termina par ces mots, « Je le répète, prenez ma fortune, laissez-moi l'honneur; » et, après ces paroles, sortit immédiatement de la chambre. Quoique concernant très directement Clive, les trois propositions de Burgoyne étaient pourtant conçues en termes généraux; à l'occasion de quelques abus incontestables, ces propositions énonçaient certains principes; elles en tiraient certaines conséquences également générales. Les rapports des comités avaient révélé à la chambre une multitude d'actes d'oppression commises dans l'Inde; et elle avait saisi cette occasion de manifester son mécontentement; aussi s'était-elle laissé facilement persuader d'acquiescer aux résolutions des comités. Mais lorsque le colonel Burgoyne quitta les généralités pour s'adresser à l'individu, à celui qu'il désignait comme le principal coupable, la question fut changée. La chambre sentit la nécessité d'agir avec une prudente réserve. Les sentiments généreux qui, dans le premier cas, étaient en faveur de la motion, la désertèrent pour se ranger du côté de Clive. Un méticuleux examen des faits allégués, de la conduite et du caractère de celui-ci, devint nécessaire; de cet examen il résulta que l'accusation était vague, défectueuse,

qu'elle n'avait eu égard ni aux temps, ni aux lieux, ni aux circonstances. L'accusé était un des hommes les plus illustres de l'époque; par ses talents, il s'était élevé rapidement jusqu'au plus haut degré de la hiérarchie sociale; ses hauts faits sur le champ de bataille avaient été admirés de tous; par son génie militaire, par son habileté politique, il avait relevé la fortune déchue de son pays. Il avait donné à l'Angleterre la domination d'un vaste empire, l'un des plus riches du monde, acquisition que celle-ci, bien loin de repousser comme souillée de violence et d'injustice, considérait comme la plus noble de ses possessions, admirait comme le plus riche joyau de la couronne britannique. L'accusé avait joui avec honneur et dignité de sa fortune, que personne pendant seize années entières n'avait songé à lui disputer; enfin cette fortune avait été acquise par des moyens légitimes, sinon en Europe, du moins dans les lieux où elle s'était formée. Toutes ces réflexions firent naître des doutes, de l'indécision dans les esprits. D'un autre côté, on ne pouvait pas se dissimuler la part qu'avaient eue dans l'accusation les sentiments personnels des adversaires ou des ennemis de Clive; la chambre commençait à craindre de devenir l'instrument de haines et d'injustices individuelles.

Lorsque la question en vint aux charges directes contre lord Clive, M. Stanley fit la motion que ces mots : « et en agissant ainsi, ledit Robert lord Clive a fait abus des pouvoirs qui lui étaient confiés, au

mauvais exemple des serviteurs du public, à la honte et au détriment de l'Etat, » fussent omis. Il fut secondé par sir Richard Fuller, qui fit lui-même une autre motion plus explicite ; il proposa d'omettre ces autres mots : « par le moyen des pouvoirs qui lui étaient confiés comme membre du comité de gouvernement et comme commandant en chef des forces britanniques. » Un long débat s'ensuivit entre ceux qui supportaient la motion dans sa forme primitive, et ceux qui la voulaient dans une forme nouvelle ; en définitive, elle se présenta sous celle-ci : « qu'il paraît à la chambre que le très honorable Robert lord Clive, baron de Plassey en Irlande, à l'époque de la déposition de Suraja-Dowlah et de l'établissement sur le trône de Meer-Jaffier, avait reçu une somme de 2 lacs de roupies comme commandant en chef, une autre somme de 2 lacs 80,000 roupies comme membre du comité de gouvernement, enfin une autre somme de 16 lacs de roupies comme don particulier ; lesquelles sommes montaient ensemble à la valeur de 20 lacs et de 80,000 roupies ; c'est-à-dire, en monnaie anglaise, à la somme de 234,000 livres sterling. » Sous cette forme nouvelle, c'est-à-dire réduite à un fait, purgée de tout ce qu'elle renfermait de blâme et de censure, la motion passa à la majorité de 155 voix contre 95. Alors cette autre motion fut proposée : « que lord Clive, en agissant ainsi, avait abusé des pouvoirs qui lui étaient confiés, au mauvais exemple des fonctionnaires publics. » Elle fut rejetée

sans division, et à cinq heures du matin cette dernière motion fut faite : « que Robert lord Clive avait en même temps rendu à son pays de grands et méritoires services ; » et celle-ci passa à l'unanimité.

A la nouvelle inattendue du déficit de la Compagnie, la cour des directeurs dut solliciter un emprunt du ministère. Il reçut cette demande avec froideur, et la renvoya au parlement. Le comité secret fut chargé d'indiquer les mesures convenables à prendre. Les propositions faites par les directeurs étaient celles-ci : autorisation d'un emprunt de 1,500,000 livres sterling pour quatre ans, à 4 p. 100 d'intérêt par an ; engagement de leur part de ne pas faire de dividende au-dessus de 6 p. 100 par an, jusqu'à ce que la moitié de ce prêt eût été remboursée ; faculté de l'élever alors jusqu'à 8, et non au-delà, jusqu'à l'entier remboursement ; emploi du surplus des recettes sur les dépenses à l'extinction de la dette ; partage de ce qui demeurerait, après cela, par parties égales entre l'État et la Compagnie ; décharge pleine et entière au profit de la Compagnie, de ses paiements de 400,000 livres par an à l'État, pour ce qui restait encore des cinq années spécifiées par le premier arrangement. Cette proposition fut portée à la chambre le 9 mars 1773. De son côté, le ministère proposait les conditions suivantes : un prêt de 1,400,000 livres sterling à la Compagnie, à 4 p. 100 ; abandon par l'État de l'impôt de 400,000 livres sur le revenu territorial jusqu'à l'extinction de la dette ; aban-

don par la Compagnie de tout dividende au-dessus de 6 p. 100 jusqu'à entier paiement de cette dette; interdiction de tout dividende au-dessus de 7 p. 100 jusqu'à ce que la somme des billets de la Compagnie, eut été réduite à 1,500,000 livres; cette réduction opérée, don à l'État des trois quarts du surplus; application du quatrième quart à de nouvelles réductions de la dette de la Compagnie, ou à la formation d'un fonds de réserve destiné à faire face aux éventualités de l'avenir. Le ministère s'engageait, au moyen de ces arrangements, à laisser aux directeurs pendant six ans encore la jouissance de leurs acquisitions territoriales. Ces conditions commencèrent par révolter la Compagnie, qui les trouvait difficiles à supporter; elle s'en plaignit dans plusieurs pétitions. Celle concernant le territoire, lui paraissait entre autres singulièrement menaçante; la prétention du gouvernement à disposer à l'avenir des acquisitions territoriale de la Compagnie s'y trouvait, en effet, assez nettement exposée. D'ailleurs, les représentations de la cour des directeurs devaient produire peu d'effet. L'influence ministérielle était alors toute-puissante, et la Compagnie dans un moment d'impopularité. Elle essayait bien d'arguer à son profit du droit de propriété, mais l'esprit public se refusait à accepter cet argument. Le public, quoique assez confusément peut-être, comprenant que les règles de la propriété individuelle ne pouvaient être appliquées dans ce cas avec toute leur rigueur. Il s'agissait, en

effet, non seulement d'un corps collectif, mais d'un corps dont les transactions se faisaient sur de telles proportions que la sûreté de l'État et la prospérité publique s'y trouvaient fortement intéressées.

L'enquête parlementaire, commencée en 1772, aboutit à un acte parlementaire généralement appelé bill régulateur. Ce fut la première mesure du parlement qui institua et définit un système de conduite à suivre pour les affaires de la Compagnie. Dans cet acte, le ministère ne s'en tint pas aux mesures précédentes. Il modifia la constitution même de la Compagnie, il lui donna de nouvelles bases. Les directeurs étaient alors élus d'année en année; ils étaient choisis par ceux des propriétaires possédant depuis six mois au moins une action de 500 livres, et le serment était exigé sur ce dernier point; mesure qui avait pour but d'empêcher qu'un certain nombre d'électeurs ne pussent improviser la veille d'une élection. Le nouveau bill fixa à quatre années la durée de l'office du directeur, et à l'expiration de ces quatre années leur interdit la réélection avant le terme d'un an. Le cens pour voter fut doublé, c'est-à-dire porté à 1,000 livres sterling; et la durée de la possession avant le vote porté à douze mois au lieu de six. Par ce nouveau bill, le nombre de votes fut proportionné à la quantité du fonds possédé : ainsi 1,000 livres donnaient un vote, 2,000 livres deux votes, 6,000 livres trois votes, enfin 10,000 livres quatre votes, ce qui était le maximum de votes que pût avoir la

même personne. La constitution du gouvernement dans l'Inde fut aussi altérée : un gouverneur-général et quatre conseillers furent nommés pour le Bengale ; ils durent demeurer en place cinq années. Cela constitua le gouvernement suprême de l'Inde ; les présidences de Madras et de Bombay en dépendirent. Les directeurs furent tenus à transmettre à l'un des secrétaires d'État et au lord de la trésorerie, dans le délai de quatorze jours, copie de tous les avis, de toutes les pièces, de toutes les lettres ayant rapport aux affaires de la Compagnie qui leur parviendraient. Dès cette époque donc, les ministres du roi furent en mesure d'être complétement informés de tout ce qui se passait dans les diverses présidences ; à la vérité, ils n'avaient pas le pouvoir d'intervenir dans les mesures prises par les directeurs, ni dans les ordres ou les instructions qu'ils jugeaient convenable de donner à leurs employés,

Pour la première fois, le gouverneur-général et les conseillers étaient nommés par le parlement ; après cela, ils devaient l'être par la cour des directeurs, mais sous l'approbation de la couronne. En cas de mort ou d'absence, le gouverneur-général était remplacé de droit par le plus ancien conseiller. Sa Majesté devait être suppliée de nommer à Calcutta une cour de judicature, composée d'un président et de trois juges, dont la juridiction devait s'étendre sur tous les sujets britanniques dans les trois provinces de Bengale, Bahar et Orissa, et

servir en même temps de tribunal d'appel pour les tribunaux de provinces. Ce bill garantissant de nouveau le commerce exclusif de l'Inde à la Compagnie, interdisait à tout sujet anglais le trafic du sel, du betel et du tabac. Il fixait le maximum de l'intérêt de l'argent à 12 p. 100 pour toute sorte de transactions. Tout délit traduit devant la suprême cour devait être jugé par un jury anglais; tout règlement, toute ordonnance faite par le gouverneur-général et le conseil envoyé en Angleterre. Le dividende pour les propriétaires fut fixé à 6 p. 100 par an. Ce même acte du parlement nommait Warren Hastings gouverneur-général, et lui donnait pour conseillers le général Clavering, l'honorable George Monson, Richard Barwel et Philip Francis.

Cet acte de la législature excita au plus haut degré l'alarme et l'indignation des directeurs et des propriétaires de la Compagnie. Ils firent éclater leurs plaintes dans un grand nombre de pétitions, de brochures, de journaux. En raison de l'élévation du cens, environ douze cents propriétaires, disaient les adversaires du bill, allaient être privés de leurs votes, sans compensation aucune; violemment dépouillés de leurs droits, ils touchaient au moment d'être exclus pour toujours de toute participation directe ou indirecte à l'administration de leur propre fortune; les directeurs, ces délégués de la Compagnie, en demeurant quatre années en place, devenaient supérieurs à ceux qui les em-

ployaient ; or, n'était-il pas absurde que les gérants d'une fortune devinssent indépendants du plus grand nombre des propriétaires de cette fortune. De quoi s'agissait-il au fond? de la gestion d'une fortune indivise entre un grand nombre de co-propriétaires, comment donc admettre que la majorité de ces derniers n'eût aucun contrôle sur la nomination du gérant de cette fortune? Les nouveaux directeurs, disait-on encore, allaient se trouver plus à même que jamais de soigner leurs intérêts aux dépens des propriétaires ; l'influence ministérielle sur les affaires de la Compagnie ne pouvait manquer de s'accroître par la diminution du nombre des votants ; l'impossibilité où se trouvait la Compagnie de punir ou de récompenser ses délégués, tandis que le ministère avait mille moyens de faire l'un et l'autre, livrait nécessairement les affaires de l'Inde aux mains de tous les ministres présents et à venir. On ajoutait que le gouvernement tout entier des établissements dans l'Inde était enlevé à la Compagnie et transféré à la couronne par l'institution d'une présidence générale dont tous les membres pour la première fois seraient nommés par le parlement, puis après cela par la couronne ; qu'enfin, bien que la Compagnie fût ainsi privée de toute autorité sur ses employés, elle n'en était pas moins dans l'obligation de leur payer les salaires qui paraîtraient convenables au ministère. Ces considérations furent souvent présentées aux deux chambres du parlement. La Cité de Londres, la

Compagnie, les propriétaires du fonds qui se trouvaient dépouillés de leur vote, multiplièrent à l'envi leurs pétitions. Toute cette opposition n'eut d'ailleurs aucun résultat ; une nombreuse et compacte majorité votait constamment avec le ministère pour tout ce qui concernait les affaires de l'Inde.

L'enquête du parlement sur les affaires de la Compagnie fit connaître les résultats suivants : son avoir en marchandises, billets, etc., au 1[er] mai 1773, montait à 7,784,689 livres sterling ; son passif à 9,219,114 livres sterling : la balance contre la Compagnie, par conséquent de 1,434,424 livres sterling pour l'Angleterre. A l'étranger, c'est-à-dire aux Indes, à la Chine, etc., l'actif montait à 6,397,299 livres ; le passif à 2,032,306 livres sterling : balance en sa faveur de 4,364,993 livres ; en déduisant de cette somme leur dette en Angleterre, la différence consistait en 2,930,568 livres sterling. Mais comme le capital primitif avait été de 4,200,000 livres, il en résultait que la Compagnie était au-dessous de ses affaires, qu'elle avait absorbé de son capital la valeur de 1,269,431 livres sterling.

De 1744 jusqu'à 1756, le dividende annuel fut payé au taux de 8 p. 100 aux propriétaires du fonds ; à cette époque, il fut réduit à 6, et continua sur ce taux jusqu'en 1766 ; malgré la cour des directeurs, il fut élevé à 5 p. 100 pour la demi-année suivante. Le 7 mai 1767, la cour générale l'éleva à 6 et un quart pour la demi-année suivante, dernière décision qui fut modifiée par une décision du

parlement limitant les dividendes à 10 p. 100 par an, jusqu'à nouvelle autorisation du parlement. Il fut continué sur ce taux jusqu'à Noël 1769, où il fut élevé à 11, puis à 12 l'année suivante, puis après à 12 et demi, taux sur lequel il continua pendant dix-huit mois, époque à laquelle, les ressources de la Compagnie se trouvant tout-à-fait épuisées, il fut subitement réduit à 6 p. 100, par suite d'une résolution en date du 3 décembre 1772. De 1744 à 1772, les ventes de la Compagnie étaient montées de 2 millions à 3 millions de livres sterling par an; ses exportations avaient doublé.

Cette flatteuse motion fut le terme des débats parlementaires où lord Clive se trouva mêlé; c'était s'en tirer avec bonheur. Mais cette accusation si long-temps menaçante, les charges terribles énoncées contre lui, l'incertitude de l'avenir, tout cela fit une sombre et terrible impression sur cet esprit hautain. Dans le cours des débats il conserva toute sa fermeté; il déploya toutes les ressources de son intelligence, toutefois il ne recouvra jamais complétement son équilibre intellectuel. Passionné pour la gloire, fier, à juste titre, de tant d'actions qui avaient élevé si haut sa fortune et sa renommée, cette nécessité de plaider publiquement pour son caractère et sa fortune avait été pour lui un amer tourment, une honte cuisante. Après avoir fait et défait des souverains, il ne put se faire à cette position d'un accusé, presque d'un coupable. Ce seul souvenir, involontairement rappelé, suffi-

sait à faire monter la pâleur au front du vainqueur de Plassey. Peu d'hommes, à la vérité, ont rencontré sur leur chemin de plus sévères épreuves, en même temps que sa situation présentait des contrastes qui se sont rarement rencontrés chez un même individu. Sous quelques rapports, il s'était trouvé dans la situation d'un souverain absolu; il gouvernait despotiquement l'armée, les finances, la politique d'un grand empire; il faisait le plan en même temps qu'il l'exécutait; il n'avait de compte à rendre à personne pour des traités faits ou rompus, pour des guerres entreprises ou terminées à sa fantaisie, pour des sévérités exercées à son bon plaisir. A ce point de vue sa situation ne manquait pas d'analogie avec celle de Bonaparte, de Frédéric, de César. Mais en même temps il était aussi un simple citoyen de la Grande-Bretagne, un particulier, un serviteur d'une compagnie de marchands. Les règles qui conviennent à de simples citoyens, à des contrats privés, il les voyait appliquer à ces grandes transactions qui avaient décidé du sort d'une partie de l'Inde. On comprend combien ces différents caractères mêlés ensemble donnaient beau jeu à ses ennemis; imaginez Napoléon, ou César, ou Guillaume d'Orange, devant un simple tribunal de commerce.

Immédiatement après la clôture du parlement, l'état de sa santé contraignit lord Clive à aller à Bath. Après une courte visite dans ce lieu, les médecins l'envoyèrent sur le Continent. Ces deux sessions pé-

nibles et fatigantes avaient à jamais détruit sa santé. Dans la session suivante, quelques nouveaux efforts furent tentés pour mettre en avant une accusation dirigée contre sa dernière administration ; ils étaient trop faibles pour produire quelque impression sur le public, cependant il s'en irrita, comme on le fait d'une piqûre même après une large et profonde blessure. Il s'éloigna de plus en plus de la société, se renferma chaque jour davantage en lui-même, cessa presque toute correspondance. Il devint indifférent aux jouissances d'une immense fortune, aux soins de sa famille qu'il avait pourtant tendrement aimée. A peine était-il au-delà de la période moyenne d'une vie active ; mais la résidence dans l'Inde, ses fatigues de corps et d'esprit, le souvenir toujours plus cuisant de l'enquête parlementaire, avaient ruiné sa constitution ; il souffrait d'une maladie de foie, dont les violentes attaques étaient suivies de spasmes longs et douloureux. L'opium lui servait à les modérer, secours dangereux en ce qu'il ne soulage le présent qu'aux dépens de l'avenir. Lord Clive en avait poussé loin l'usage : peu de temps après son second retour au Bengale, il écrivait au chef de factorerie de Patna pour lui en demander *cinq* ou *six livres* du plus pur ; c'est uniquement pour mon usage personnel, disait-il. A la fin de l'année 1774, un violent retour de cette maladie lui fit employer, et peut-être exagérer son remède ordinaire ; mais les excessives douleurs provenant des pierres qui se formaient dans le foie,

combinées avec l'effet de l'opium et son irritabilité nerveuse; le sentiment, plus cuisant, à ce qu'ont raconté ses amis, à ses derniers moments, de sa dignité blessée, de ses espérances déçues, des attaques dont il avait été l'objet, amenèrent l'événement fatal. Il expira le 22 novembre, dans la quarante-neuvième année de son âge.

Clive est sans doute un des personnages les plus extraordinaires qui aient paru sur le grand théâtre de l'Inde; son nom vivra autant que le souvenir de l'empire anglais dans l'Orient. Il se forma à la meilleure école, celle des dangers et de l'expérience. Il était né général, suivant l'expression de lord Chatam, car il n'eut aucun maître dans l'art de la guerre; mais la nouveauté de ses plans, la hardiesse de leur exécution, déconcertaient les ennemis et enflammaient ses soldats; avec un grand fond d'ardeur et d'impétuosité dans le caractère, il eut cela de remarquable, de conserver au milieu de ses plus grands succès un imperturbable sang-froid, de ne se laisser jamais enivrer par le succès; en cela différent de Napoléon, avec lequel il eut quelque analogie par la rapidité de sa fortune, il ne voulut conquérir que ce qu'il se sentait capable de conserver. Après la conquête de ces trois grandes provinces de Bengale, Bahar et Orissa, devenu l'arbitre de l'Inde, une carrière immense, illimitée, s'ouvrait sous ses pas. L'empereur mogol le pressait, le sollicitait de le faire remonter sur le trône de ses ancêtres; nul projet n'était plus propre

à flatter la vaste et noble ambition de Clive, mais il comprit que le temps n'était pas venu, quoiqu'il dût venir, et il sacrifia à cette considération ce que ce projet pouvait lui valoir de gloire et de renommée. C'était un conquérant qui savait prêcher la modération. Gouverner le Bengale et les provinces qui en dépendaient, chose facile avec une petite armée bien disciplinée, lui parut une tâche suffisante pour le moment ; il comprit qu'il fallait s'affermir là, au moyen d'une administration forte et puissante, avant de s'étendre au-dehors. Cette fermeté dans la modération est, sans aucun doute, un des traits distinctifs de Clive. Beaucoup de soldats auraient gagné la bataille de Plassey, bien peu auraient su s'arrêter après l'avoir gagnée. Les hommes qui demeurent de sang-froid à l'apogée de la fortune m'ont toujours paru les plus remarquables ; ceux-là seuls sont vraiment égaux ou supérieurs à leur destinée. D'ailleurs il s'en faut que ce fût seulement à la tête d'une armée que les talents de Clive fussent remarquables ; ses vues en administration, qu'il ne faut juger que par rapport aux circonstances où elles furent créées, furent grandes, hardies, coupant court aux abus. Son second gouvernement fut aussi remarquable, sous ce rapport, que le premier pour les conquêtes.

A la guerre Clive aimait les marches rapides, les attaques soudaines et imprévues ; il ne permettait à ses armées qu'une petite quantité de bagages ; il se

mêlait familièrement aux soldats, et partageait leurs fatigues. Il portait son habit d'uniforme, était toujours à cheval, jamais à palanquin; sa table était largement servie, mais sans recherche et sans luxe. Le plus souvent il marchait à la tête de la colonne avec ses aides-de-camp, ou bien s'en allait galopant à droite et à gauche. Il était susceptible d'amitié; on remarque que parmi ses nombreux amis il n'en perdit jamais un seul; en même temps il était ennemi implacable, ne cédant ni ne revenant jamais. Il était recherché pour la toilette aussitôt qu'il était en ville; quelques lettres de lui à Orme l'historien, au sujet de commissions de vêtements qu'il lui avait données, ne feraient pas honte à un fashionable de West-End. Il était courtisan assidu. De sa personne, lord Clive n'était ni grand, ni petit, toutefois plutôt au-dessus qu'au-dessous de la taille moyenne. Toute sa contenance inclinait à la tristesse; des sourcils épais, qui lui recouvraient une partie des yeux, répandaient sur tout son visage une expression de tristesse et de mélancolie. Toutefois, bien que réservé avec les étrangers, au milieu d'amis intimes il était gai, plaisant, aimait le franc rire et la grosse joie. A sa mort, il était lord lieutenant des comtés de Salop et de Montgomery, major-général au servive de la Compagnie, et représentant de la ville de Shrewsburry; il était aussi membre de Société royale, et (trait caractéristique des mœurs anglaises) venait de recevoir le titre de docteur en droit.

# LIVRE X.

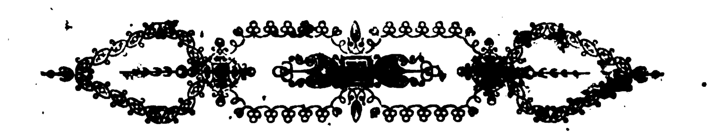
## SOMMAIRE.

—

Installation du nouveau gouvernement à Calcutta. — Division dans le conseil. — Le général Clavering, le colonel Monson, M. Francis forment une opposition contre le gouverneur-général.—M. Barwell vote avec le dernier.—La majorité et la minorité écrivent séparément à la cour des directeurs.—Enquêtes sur la guerre des Bohillas.—Présent du visir. — Mort du visir, nouveaux arrangements avec son successeur.—Hastings accusé d'avoir reçu des présents.—Nuncomar, gouverneur du Hoogley, se fait l'accusateur de Hastings.—Sa déposition devant le conseil ; sa mort. — Nouvelles dissensions dans le conseil. — Hastings accusé par l'opposition d'intelligence avec les ennemis de la Compagnie.—Situation des affaires à Bombay.—Traité avec les Mahrattes (1776). — Situation respective de l'empereur et du nabob de Oude. — Nomination de lord Pigot à la présidence de Madras. — Restauration par lui du rajah de Tanjore. — La mésintelligence se met entre lord Pigot et le conseil.—Paul Benfield.—Nouveau sujet de dissentiment dans le conseil de Madras.—Arrestation et emprisonnement de lord Pigot.—Impression produite par cette nouvelle en Angleterre.—Mort de lord Pigot.—Nomination de sir Thomas Rumbold. — De la collection du revenu ; enquêtes au Bengale sur ce point. — Querelle entre Clavering et Hastings. — Démission supposée de Hastings.—Diverses mesures secondaires.—Situation intérieure des Mahrattes. — Guerre avec eux. — Détachement du Bengale.—Traité avec le rajah de Gohud.—Prise de Gualior.—Administration de sir Thomas Rumbold à Madras.—Transactions relatives aux circars de Guntoor.—Guerre entre la France et l'Angleterre.—Prise de Pondichéry.—Prise de Mahé. — Hyder-Ali. — Guntoor. — Invasion du Carnatique par Hyder. — Préparatifs de défense. — Détachement sous les ordres du colonel Cosby. — Défaite du colonel Baillie. — Ses suites. — Continuation des dissensions du conseil à Calcutta. — Duel de Warren Hastings et de M. Francis.

(1775—1780.)

———



# LIVRE X.

Le général Clavering, le colonel Monson, et M. Francis, nouvellement nommés membres du conseil, s'embarquèrent pour leur destination le 1er avril 1774; ils étaient accompagnés de sir Elijah Impey, magistrat supérieur (chief-justice), et de trois juges. Ils touchèrent à Madras le 21 septembre. Le général inspecta avec soin les divers établissements militaires; il parut satisfait des fortifications et des travaux divers exécutés pour la défense de la place : « Le plan de défense, écrivait-il aux directeurs, a été formé avec grand discernement et exécuté avec beaucoup de soin et d'attention. » Le 22, les nouveaux membres du conseil firent une visite de cérémonie au nabob du Carnatique. Entrés à Calcutta le 14 octobre, ils annoncèrent aussitôt leur arrivée au président; le plus ancien

membre de l'ancien conseil se rendit auprès d'eux pour les complimenter, et leur présenta les respectueux hommages des membres du gouvernement précédent. Le jour suivant, malgré l'absence de M. Barwell, l'un de ses membres, le nouveau conseil tint sa première séance : une proclamation y fut arrêtée pour être publiée le jour suivant par le shériff; elle annonçait l'établissement du nouveau gouvernement à compter du 20 octobre. Le shérif, entouré d'une partie de la garnison sous les armes, la lut solennellement dans tous les quartiers de la ville. Cette publication faite, le conseil s'occupa de prendre connaissance des instructions de la cour des directeurs; elles étaient adressées au gouverneur-général et aux conseillers nommés dans l'acte du parlement. D'après ces nouvelles instructions, les conseillers durent s'assembler deux fois par semaine; le gouverneur-général était seul chargé de la correspondance avec l'intérieur; mais toutes les lettres qu'il écrivait devaient être soumises au conseil et ne pouvaient être envoyées à destination sans en avoir été approuvées; toutes celles qu'il recevait devaient de même être soumises au conseil immédiatement après leur réception. Les autres présidents ne pouvaient déclarer la guerre aux puissances indiennes sans l'autorisation du gouvernement suprême : le gouvernement devait donc, avant tout, se mettre parfaitement au courant des intérêts, des relations des États et des princes les uns avec les autres, avec la Compagnie,

avec les autres puissances européennes. Un bureau était nommé pour s'occuper spécialement des affaires commerciales de la Compagnie. Les dépenses militaires s'étaient accrues, suivant l'expression des directeurs, jusqu'à un taux intolérable : il était recommandé de faire une sévère enquête sur les causes de cet accroissement de dépenses. Les fonds affectés à l'entretien, à la réparation ou à l'érection de fortifications ou d'ouvrages militaires étaient fixés pour l'avenir : ils ne pouvaient dépasser dans l'avenir 100,000 livres sterling par année. La réduction de la dette du Bengale fut fortement recommandée au conseil; le système de location des terres de Bengale, Bahar et Orissa était approuvé; la recherche des abus passés était soigneusement recommandée comme un moyen d'en empêcher le retour.

Des discussions s'étaient fréquemment élevées entre le gouverneur et le commandant en chef par rapport à l'étendue de leurs pouvoirs respectifs, et ces discussions tournaient au détriment du service. Dans le but de les prévenir pour l'avenir, la cour des directeurs envoya au gouverneur-général une commission qui l'instituait gouverneur et commandant en chef de la forteresse et de la garnison du fort William et de la ville de Calcutta. Elle nommait en même temps le général Clavering commandant en chef des forces de la Compagnie. Par ces nouvelles instructions, il était interdit au commandant militaire de quitter le Bengale sans l'au-

torisation du gouverneur-général et du conseil. Le commandant en chef, quelle que fût la résidence où il se trouvât, avait de droit le second siége au conseil, mais ne pouvait voter que sur les affaires politiques et militaires. Ses appointements comme commandant en chef étaient fixés à 6,000 livres, outre les 10,000 livres sterling dont il jouissait comme membre du conseil. Les mesures naguère prises par rapport à Cooch Bahar étaient supprimées; cependant la cour exprimait de nouveau ses intentions de ne pas s'étendre au-delà des territoires alors possédés. Il était encore recommandé au général Clavering de visiter les présidences de Bombay aussitôt que ses occupations au Bengale lui en laisseraient la faculté; de transmettre à la cour des directeurs un rapport circonstancié de l'état des troupes dans chacune de ces deux présidences; d'assister leurs conseils respectifs dans tous les règlements, dans toutes les dispositions qu'il jugerait propres à tenir les forces de la Compagnie sur un pied convenable. La cour des directeurs terminait ses instructions en prêchant l'union et la bonne harmonie entre eux à tous les membres du nouveau gouvernement.

Dès le premier jour, quelques signes de désaccord entre les membres du gouvernement avaient déjà paru. Les membres récemment arrivés d'Angleterre et ceux qui se trouvaient au Bengale n'étaient pas en dispositions très conciliantes les uns à l'égard des autres. Les premiers crurent apercevoir dans les

manières du gouverneur-général une réserve, une froideur qui ne tardèrent pas à se transformer, pour des esprits prévenus, en procédés humiliants, en négligences étudiées. Voulant se donner le loisir de préparer les vues et les projets qu'il comptait soumettre au conseil, il avait fait renvoyer la seconde séance au 25 ; elle trouva les esprits dans les dispositions que nous venons de dire. Il exposa néanmoins la situation financière et politique du pays, proposant de maintenir le système du revenu public tel qu'il était alors, mais se déclarant prêt à se rallier à tout autre système qu'il plairait au conseil d'adopter. Dans cet exposé des affaires, la guerre des Rohillas attira surtout l'attention du conseil ; à la vérité, les auditeurs les moins prévenus contre Warren Hastings n'auraient pu manquer de vouloir approfondir un sujet semblable ; cette guerre se trouvait, en effet, en opposition formelle avec les fréquentes recommandations des directeurs d'éviter toute guerre offensive, de se renfermer strictement dans la défense des territoires possédés. A cette époque, la nouvelle du traité avec Fyzoolla-Khan n'était pas encore parvenue à la présidence. Malgré les dispositions pacifiques des nouveaux venus et les instructions récentes de la cour des directeurs, ils se trouvaient donc tout-à-coup appelés à sanctionner une guerre. Avides de renseignements positifs, ils demandèrent communication de la correspondance du gouverneur-général avec le commandant des

troupes et le résident anglais auprès du visir ; mais ce dernier ne voulut communiquer qu'une partie seulement de cette correspondance, restriction contre laquelle les membres du conseil se laissèrent aller à témoigner hautement leur mécontentement. Peut-être ne dissimulèrent-ils pas entièrement des soupçons offensants pour Hastings. A leurs invitations constantes de produire ces lettres, la réponse de Hastings qu'elles étaient confidentielles, privées, sans rapport aux affaires publiques, aurait à peine pu satisfaire des gens très bien disposés en sa faveur : or cette réponse s'adressait à des hommes dont les dispositions étaient absolument contraires. Ces deux circonstances, la guerre avec les Rohillas et la suppression de sa correspondance, ou du moins d'une partie de sa correspondance avec M. Middleton, devinrent ainsi comme une base sur laquelle s'assit dès ce moment une opposition qui se forma tout aussitôt dans le conseil contre le gouverneur-général; le général Clavering, le colonel Monson, et M. Francis la composaient. M. Barwel se rangea seul du côté du gouverneur-général. Le conseil n'étant composé que de cinq membres, l'opposition eut ainsi tout d'abord la majorité, et, chose singulière, Hastings se trouva ainsi privé de tout pouvoir par l'acte même qui avait eu pour but de constituer ce pouvoir plus fortement et de l'affermir dans ses mains.

La majorité du conseil protesta contre la sup-

pression de la correspondance avec M. Middleton ; elle vota qu'à l'avenir les lettres de cet agent seraient adressées au conseil, non au gouverneur-général ; non contente de cette mesure, elle décréta son rappel immédiat. Hastings fit de vives représentations : il dit comment cette mesure mettrait les indigènes au courant de leurs dissensions intérieures, comment elle embrouillerait à jamais les idées du visir, qui, ainsi que tous les Orientaux, ne savait comprendre le pouvoir que dans les mains d'un seul, non de plusieurs. La majorité du conseil passa sans l'écouter à un autre sujet : elle rédigea en outre, toujours malgré Hastings, pour le commandant en chef, des ordres où il lui était enjoint de demander au visir le paiement des 40 lacs de roupies dont celui-ci était débiteur envers la Compagnie, toutefois de se contenter de 20 si le visir ne pouvait faire plus ; elle enjoignit en outre au commandant en chef d'évacuer à la tête de l'armée le pays des Rohillas, pour aller prendre position dans la province d'Oude. Dans le cas où le visir se refuserait aux demandes précédentes, le commandant anglais devait lui retirer toutes les troupes de la Compagnie, puis se retirer avec celles-ci au-dedans des limites des possessions anglaises, toutes choses qui devaient être exécutées dans le délai de quatorze jours. Ces dépêches n'étaient pas encore parties, lorsqu'arriva la nouvelle de la terminaison de la guerre par un arrangement avec Fyzoolle-Khan, du paiement de 15 lacs par le visir, de son retour à sa capitale dans

le but de s'occuper du paiement de 25 autres lacs, reliquat de sa dette, enfin de la marche de l'armée anglaise sur une petite ville des Rohillas toute voisine de la frontière d'Oude. Fort de cette nouvelle, le gouverneur-général proposa de suspendre l'envoi des dépêches projetées. Mais la majorité, soupçonnant cet avis d'être intéressé, persista dans son premier projet; les ordres, tels qu'ils avaient été d'abord rédigés, furent envoyés au commandant en chef; seulement injonction lui était faite d'accompagner le visir à sa capitale, et de ne compter le délai de la réception à la mise à exécution des ordres du conseil que du jour où il en aurait donné connaissance au visir. Le gouverneur-général fit, contre la précipitation de cette demande, de nouvelles objections; il se prononça fortement contre ce rappel si prompt des troupes, qui n'était autre chose, en effet, qu'une violation formelle du traité, plus encore qu'une déclaration que tout engagement pris avec le visir était annulé. Or, le résultat évident, c'était de conduire celui-ci à éluder tout paiement de ses dettes à la Compagnie. Loin de là, le propre intérêt du visir l'eût au contraire poussé à payer, s'il eût pu voir en cela un moyen de s'assurer pour l'avenir l'alliance et la protection de la Compagnie. Les bonnes raisons persuadent rarement des adversaires politiques : les membres du conseil conservèrent chacun leur opinion. D'abord le conseil s'était montré unanime sur la nécessité de rendre compte de cette affaire à la cour des directeurs;

toutefois le même esprit de division qui avait éclaté dans leur discussion les empêcha de tomber d'accord sur la rédaction de cette dépêche. La majorité et la minorité prirent le parti d'en écrire séparément.

Le 30 novembre, le général Clavering, le colonel Monson et M. Francis rendirent compte à la cour des directeurs de leur divergence d'opinions avec le gouverneur-général sur la guerre des Rohillas et sur plusieurs autres sujets de politique et d'administration. Ils passaient de là à un autre objet, plus frivole en apparence, mais qu'en réalité ils avaient peut-être plus à cœur, et qui plus que le reste semblait avoir déterminé leur animosité subite contre le gouverneur-général. Ils se plaignaient amèrement que des honneurs convenables ne leur avaient pas été rendus à leur arrivée; que le salut du fort et de la rade n'avait pas été du nombre de coups convenable; que les troupes n'avaient pas été mises sous les armes à leur débarquement; que M. Hastings les avait reçus dans sa propre maison, non dans la salle du conseil; qu'il avait mis un délai inutile à la publication de leur commission; que la proclamation de l'installation du nouveau gouvernement n'avait pas été accompagnée d'une assez grande pompe, d'une suffisante solennité; qu'après la première séance du conseil, qui avait eu lieu le jeudi, le gouverneur-général les avait ajournés pour la seconde séance au lundi, intervalle pendant lequel ils étaient demeurés dans la situation la plus

pénible et la plus disgracieuse; que dans cet intervalle ils avaient appris par le bruit public la nature de l'entreprise où se trouvaient engagées les troupes de la Compagnie, qu'alors leurs inquiétudes ne pouvaient être égalées que par celles que la cour elle-même ne manquerait pas d'éprouver à la réception des mêmes nouvelles. Passant alors à la peinture de l'état du pays à leur arrivée, ils la terminaient par ces paroles : « Nous vîmes les provinces privées d'un tiers de leurs défenseurs; vos instructions, par rapport à la conduite à tenir à l'égard des princes de l'Indostan, transgressées de tous points; en un mot, tout le système de votre sage et pacifique politique complétement renversé. » Après cela venaient de nombreuses accusations contre le gouverneur-général et M. Barwell, au sujet de présents que la majorité les accusait d'avoir reçus.

Warren Hastings, de son côté, adressait à la cour une apologie générale de toute sa conduite. S'il n'avait pas rappelé M. Middleton, dont il était à même d'apprécier les services, c'était, disait-il, parce que l'opposition s'était hâtée de le condamner sans connaissance de cause. Il faisait l'énumération de toutes ses mesures financières, qui avaient abouti à la diminution de la dette, à l'accroissement du revenu. Il montrait que la campagne de 1773 avait eu pour but le recouvrement du Corah et l'application du revenu de cette province aux dépenses de la Compagnie; que la dernière campagne avait été suivie du plus complet succès, le district de Ramg-

hur soumis ; que l'expédition de Cooch-Bahar avait produit les meilleurs résultats, c'est-à-dire l'organisation de la collection du revenu de cette province. La majorité formée contre lui, ajoutait-il, ne tenait pas à un accident fortuit, mais à une combinaison permanente, ce qu'il savait à n'en pas douter. Toutefois, s'il plaisait à la cour de le continuer dans son poste, il n'était pas homme à céder le terrain : dans le cas contraire, il ne pouvait que se soumettre respectueusement et sans murmure aux ordres de la cour. Dans tout le cours de ses opérations militaires et politiques, il ne s'était jamais départi un seul instant de l'obéissance à laquelle avaient droit les directeurs ; plus que personne il était partisan du principe d'éviter toute extension de territoire, mais ce but ne pouvait être atteint qu'autant que les troupes de la Compagnie auraient la faculté de se porter, dans telle occasion, au-delà des limites de la présidence. Il ajoutait : « Si l'on avait permis aux Mahrattes de prendre possession de Corah et d'Allahabad, de s'allier avec les Rohillas ou de s'établir de force dans le pays de ceux-ci, de prendre paisiblement leurs cantonnements sur les frontières du territoire du visir, le fidèle allié de la Compagnie ; si on leur avait laissé le temps de préparer à loisir leur invasion, tout cela eût pu être conforme à la lettre, mais, sans aucun doute, osait-il affirmer, contraire à l'esprit des ordres de la Compagnie. Si l'empire anglais dans le Bengale avait été acquis et pouvait

être maintenu, était-ce par cette prudence timorée? Qui ne sentait et ne comprenait le contraire? Quant à sa correspondance, il n'avait fait que suivre l'exemple de ses prédécesseurs en ne la couchant pas sur les registres. » Passant aux plaintes des nouveaux conseillers sur le manque de cérémonie à leur réception, Hastings se sentait tout honteux d'être obligé d'occuper la cour de futilités semblables. « Je suis ennemi du cérémonial, ajoutait-il, je n'en use que le moins possible. » Toutefois d'aussi grands ou de plus grands honneurs, ajoutait-il, leur avaient été rendus qu'à aucune autre personne de leur rang, des honneurs semblables à ceux rendus à lord Clive ou à M. Vansittart, « ces hommes à la mémoire immortelle dans l'Inde, » lorsqu'ils arrivèrent pour la première fois comme gouverneurs. Arrivant enfin au reproche qui lui était fait d'avoir laissé un intervalle de quatre jours entre la première et la seconde séance, il s'en disculpait sur la nécessité d'attendre le retour de M. Barwell, alors absent.

La majorité du conseil accusait hautement Hastings de complicité dans les cruautés qui avaient signalé la guerre contre les Rohillas. Il proposa qu'une enquête sévère fût faite à ce sujet auprès de l'officier commandant et des autres officiers; il offrit de déposer sur le bureau sa correspondance avec le colonel Champion, pourvu que celui-ci voulût bien y consentir. En conséquence, un grand nombre d'officiers parurent devant le conseil. A l'un d'eux, le colonel Leslie, le général

Clavering adressa cette question, fort extraordinaire en elle-même, et plus encore dans la bouche d'un militaire interrogeant un autre militaire : « L'armée considérait-elle la guerre où elle était engagée comme de nature à faire honneur au nom anglais? » Leslie répondit : « Je n'ai pas mission de parler pour les autres. » L'enquête ne put prouver d'aucune façon la participation directe ou indirecte de Hastings à des ravages, à des actes d'oppression et de tyrannie qui n'étaient que trop ordinaires aux guerres des peuples de ce pays. Les Rohillas n'étaient d'ailleurs eux-mêmes qu'une tribu conquérante ; à peine furent-ils en fuite, que les ryots ou cultivateurs étaient retournés à leurs charrues. Une offre de 7 lacs de roupies faite par le visir pour l'armée devint un nouveau sujet de contestation dans le conseil, le prétexte d'une nouvelle attaque contre Hastings, qui avait accepté cette offre. La majorité du conseil considérait la réception des présents de toutes sortes comme formellement interdite par le parlement. Toutefois, comme elle craignait de mécontenter l'armée en refusant l'argent du visir, elle se décida à le recevoir comme un dépôt, se réservant de consulter sur l'emploi à en faire la cour des directeurs ; elle le fit dans les termes suivants : « Nous ne pouvons que nous affliger sur la difficile et déplorable situation dans laquelle les mesures de la dernière administration ont placé notre gouvernement. Nous nous trouvons entre la stricte prohibition de la loi

et le désir de l'armée. Les conséquences d'une guerre offensive telle que celle entreprise contre les Rohillas doivent être funestes de plusieurs manières : un peuple innocent a été violemment dépouillé de ses biens; une partie de l'armée conquérante se gorge de butin, l'autre n'a que des dégoûts; la langueur et le découragement succèdent. Nos troupes rentrent enfin dans leurs cantonnements, et ce devient alors une terrible difficulté pour le gouvernement civil que de décider entre les prétentions de ces troupes et les prohibitions légales. »

La santé du visir Suja-Dowlah, depuis longtemps mauvaise, le devint davantage encore après l'expédition contre les Rohillas; il mourut au commencement de l'année 1775. Un fils légitime qu'il avait lui succéda sans opposition sous le titre d'Asoff-al-Dowlah. M. Middleton étant retourné à Calcutta, M. Bristow, nommé résident auprès du nouveau nabob-visir, conclut avec ce dernier un nouvel arrangement; les conditions en étaient : « que la Compagnie lui conserverait les provinces de Corah et d'Allahabad; que, de son côté, il cèderait à la Compagnie le territoire du rajah Cheyta-Sing, zemindar de Bénarès, dont le revenu était de 22,10,00 roupies; qu'il porterait à 2,60,00 roupies son allocation actuelle pour la solde et l'entretien de la troisième brigade de la Compagnie; enfin qu'il paierait les dettes de son père aux échéances stipulées. » Les provinces de

Corah et d'Allahabad avaient déjà été payées par le père ; les revendre au fils, c'était ce que le dicton populaire appelle tirer plusieurs moutures d'un même sac. Bien plus, en agissant ainsi, la majorité du conseil se considérait comme libre par la mort du visir, des engagements qu'elle avait contractés à son égard, en même temps qu'elle considérait le fils du visir comme obligé à tenir les engagements de son père. Cette considération détermina Hastings à refuser sa sanction à cet arrangement : il le représenta comme inconséquent par rapport au dernier traité avec le visir, extorqué par la violence, enfin comme tendant à exiger du jeune nabob plus que celui-ci ne pouvait donner. Il en fut référé à la cour des directeurs, dont la conduite sur ce sujet fut fort contradictoire. Le 15 décembre 1775, à propos de la résolution prise par le conseil de se considérer comme dégagé par la mort du nabob des conditions du traité conclu avec lui, les directeurs écrivaient : « Quoique la mort de Suja-Dowlah puisse rendre nécessaire un nouvel arrangement avec son successeur, nous ne pouvons tomber d'accord avec le conseil que notre traité avec l'État d'Oude soit rompu par la mort du nabob. » Mais le 24 décembre de l'année suivante (1776), ils n'en écrivaient pas moins : « C'est avec une grande satisfaction que nous voyons le soin donné à nos intérêts par nos employés ; c'est avec un plaisir particulier que nous leur exprimons notre entière approbation du dernier traité con-

clu avec Asoff-al-Dowlah, fils et successeur de Suja-Dowlah, traité où se trouvent des conditions qui nous promettent pour l'avenir de solides et durables avantages. « C'est que, dans l'intervalle de la première lettre à la seconde, les directeurs avaient appris l'augmentation de revenu, la nouvelle allocation aux troupes, résultats immédiats de la rupture de ce traité, qu'ils s'étaient d'abord proposé de continuer. Dans ces dépêches, la cour des directeurs exprimait son opinion sur les diverses mesures de l'administration de Hastings qui avaient été l'objet des deux rapports envoyés par les deux fractions du conseil. Les directeurs, contestant à l'empereur, en vertu du traité qui le liait à la Compagnie, le droit de céder aux Mahrattes les provinces de Corah et d'Allahabad, approuvaient sur ce point la conduite de Hastings : le principe de la conservation personnel exigeait impérieusement que ces provinces ne fussent pas dans les mains des Mahrattes. Les directeurs admettaient que les Rohillas, par leur refus de remplir leurs engagements avec le visir, avaient justement attiré sur eux les calamités de la guerre; ils blâmaient cependant l'aide donnée au visir par la présidence, comme une mesure fondée sur une mauvaise politique, surtout comme contraire aux recommandations répétées de la cour qui défendaient de laisser sortir les troupes des limites du territoire de la Compagnie. Le rappel des troupes ordonné par la majorité du conseil était approuvé,

mais la manière hâtive dont ce rappel s'était exécuté sévèrement blâmé, comme de nature à entraîner de fâcheux résultats. Les directeurs pensaient que la correspondance du gouverneur aurait dû être placée tout entière devant le conseil. Enfin, quant au don de 7 lacs de roupies fait par le visir aux troupes, tout en désapprouvant en général toute donation aux troupes, ils promettaient de solliciter un acte du parlement qui autoriserait celle-ci. La cour approuvait complétement le maintien de la troisième brigade de ses troupes dans le territoire d'Oude, et finissait par recommander l'union, l'harmonie aux membres du conseil. L'on touchait, au contraire, à des événements qui devaient faire éclater plus violemment que jamais les sentiments de haines et d'hostilités réciproques dont ceux-ci étaient animés.

Dans le mois de décembre 1774, une pétition fut présentée au conseil par la ranna de Burdwan. On désignait sous ce titre la veuve de Tillook-Chund, récemment décédé, après avoir été pendant toute sa vie, avec le titre de rajah, zemindar du district de Burdwan. Ses ancêtres, comme les représentants des anciens rajahs, avaient joui de cette dignité pendant toute la durée du pouvoir des Mahométans. Le fils de la ranna, enfant de neuf ans, avait été nommé à la succession de l'office de son père, tandis qu'elle-même, sous le nom de l'enfant, exerça la réalité du pouvoir. La tutelle du jeune rajah lui fut retirée plus tard, et passa dans la main des Anglais. Or, c'est contre l'ad-

ministration qu'elle venait porter plainte au conseil ; elle accusait de plus le résident anglais d'être complice de la mauvaise administration du dewan ou ministre des finances du jeune rajah. La majorité du conseil accueillit ces plaintes : la ranna de Burdwan fut appelée à Calcutta avec son fils, et le dewan, provisoirement remplacé dans son emploi, dut rendre compte de son administration. Le gouverneur-général et M. Barwell s'opposèrent à ces résolutions. Le gouverneur-général représenta les inconvénients que pourrait avoir la présence de la ranna à Calcutta ; il la peignit comme une femme intrigante et d'un caractère violent ; il soutint qu'il n'était pas permis d'ôter sa place au dewan lorsque le délit dont on l'accusait n'était encore nullement prouvé. Le 6 janvier 1775, le conseil reçut une lettre du résident anglais dont se plaignait la ranna. Ce dernier repoussait vivement toutes les accusations de la ranna, s'étendait longuement sur son propre désintéressement, se disait tout prêt à soumettre sa conduite à l'examen le plus sévère. Toutefois il demandait que la ranna fournît caution pour une amende dans le cas où elle ne pourrait produire la preuve de ses accusations. Cette dernière prétention fut repoussée par la majorité du conseil. La ranna fit tenir au conseil le compte de plusieurs sommes considérables payées par le dewan aux employés de la Compagnie, soit pour l'obtention de l'office de dewan, soit pour le compte du jeune rajah. Le résident et le banyan du résident étaient

désignés pour avoir reçu ces sommes. Hastings lui-même était porté sur l'état général pour une somme de 15,000 roupies, son banyan pour celle de 4,500; la totalité de l'argent distribué parmi les employés de la Compagnie, depuis la mort de l'ancien rajah, ne montait pas à moins de 936,497 roupies. L'authenticité de ces comptes fut violemment récusée par ceux qu'ils concernaient; elle demeure douteuse pour l'historien, car elle n'est affirmée que par des Indous, à qui le mensonge est habituel. A la lecture de ces accusations, Warren Hastings sortit de son calme ordinaire: il accusa la majorité de vouloir le dépouiller de l'autorité, d'aspirer à s'emparer du gouvernement ou à le briser dans ses propres mains; il appela les membres de cette majorité ses accusateurs, les récusant comme juges. Il déclara qu'il ne présiderait pas un conseil où l'on conspirait sa ruine; que s'ils voulaient se livrer à des investigations sur sa conduite, ils chargeassent de ce soin un comité, ménageant ainsi son caractère et sa situation. Il termina en déclarant sa ferme résolution de dissoudre le conseil toutes les fois qu'il s'en élèverait contre lui une accusation quelconque. L'occasion ne tarda pas à se présenter. La majorité adopta, séance tenante, la résolution de complimenter solennellement la ranna de Burdwan à son entrée à Calcutta. Hastings vit une insulte personnelle dans cet hommage rendu à son accusatrice; il ajourna le conseil, et quitta le fauteuil de la présidence. L'op-

position, c'est-à-dire la majorité, se maintint en séance. Elle vota qu'une résolution d'ajournement, aussi bien que toute autre, ne pouvait passer qu'à la majorité des voix présentes ; qu'en conséquence le plus ancien membre du conseil occuperait le fauteuil, et que la délibération serait continuée.

A cette affaire en succéda promptement une autre de nature analogue. Un indigène se présenta devant le conseil, en affirmant que sur les 72,000 roupies payées par la Compagnie au phousdar d'Hoogly, celui-ci était obligé d'en remettre 36,000 à Warren Hastings et 4,000 à son banyan, se trouvant ainsi réduit à un salaire de 32,000 roupies. Or lui-même venait solliciter cette charge, déclarant se contenter de cette dernière somme, ce qui procurait un bénéfice net de 40,000 roupies à la Compagnie. A ce nouvel incident, le gouverneur éleva des doutes sur la compétence du conseil pour en connaître. Il prétendit qu'il devait être référé à la cour de justice, et fit la motion qu'à l'avenir le conseil n'admettrait aucune accusation contre un de ses membres. La majorité, repoussant cet avis, décida de commencer l'investigation ; Hastings déclare alors : « qu'il ne souffrira pas qu'une enquête légale soit dirigée sur sa conduite dans un conseil qu'il préside ; » en conséquence, il lève la séance et se retire. Comme précédemment, la majorité déclare que le conseil n'en continue pas moins d'être légalement constitué, et poursuit sa délibération. Des

lettres du phousdar sont examinées, on interroge deux témoins, lui-même est mandé; d'abord il s'excuse, diffère de paraître en présence du conseil, refuse de déposer sous serment, alléguant que c'est une sorte de dégradation pour les personnes de son rang. Hastings l'encourage dans ce scrupule; la majorité s'en offense et destitue le phousdar de son office qu'elle confère à un autre, mais seulement aux appointements de 36,000 roupies. Mais une accusation en appelle une autre. Le 2 mai 1775, M. Grant, résident à Moorshedabad, transmet au conseil une série de comptes relatifs aux affaires du nabob, comptes qu'il tenait d'un indigène alors à son service après avoir été employé long-temps dans les finances du nabob : il paraissait par ces comptes que Munny-Begum, depuis sa nomination à la surintendance des affaires et de la personne du nabob, avait reçu 967,693 roupies qui ne se trouvaient portées sur aucun état de dépenses. Le chef des eunuques de la Begum, apprenant que ces papiers se trouvaient dans les mains de celui qui les livrait aux Anglais, avait fait plusieurs démarches pour les ravoir. Il n'avait épargné dans ce but ni caresses, ni promesses. Il lui offrait les plus grands avantages pour retourner au service de la Begum. De nombreuses démarches avaient été de même tentées auprès de M. Grant pour en obtenir la restitution de ces papiers. En raison de toutes ces circonstances, la majorité les jugea dignes de créance; elle prit la résolution d'envoyer à Moorshedabad, pour

faire les enquêtes nécessaires, un agent de la Compagnie; elle résolut en même temps de suspendre de ses fonctions la Begum, puisqu'aucun témoignage ne pourrait se faire entendre contre elle quand elle les retiendrait. Le gouverneur-général nia l'authenticité des papiers et repoussa la proposition d'une enquête. La majorité maintint sa décision, et l'enquête sembla établir l'authenticité des papiers. La Begum, pressée sur l'emploi de l'argent, prétendit avoir donné 150,000 roupies au gouverneur lors de son voyage à Moorshedabad, lorsqu'il la préposa à la tutelle du nabob, plus 150,000 roupies à M. Middleton. Aucun reçu n'avait été donné de ces sommes. Hastings, après avoir commencé par nier la chose, finit par prétendre qu'à l'époque en question l'acte du parlement relatif aux présents n'avait point encore été passé; qu'en recevant cet argent il n'avait fait autre chose que suivre les usages du pays; qu'il n'avait profité personnellement en rien de cette somme; qu'il était obligé de faire au nabob, d'après la coutume, un présent de 1,000 roupies par jour toutes les fois que celui-ci venait à Calcutta; que l'argent avait servi à cela; que s'il ne l'avait pas eu, il aurait été obligé de charger d'autant la dette de la Compagnie. Hastings prétendait encore que ce n'était pas comme cadeau, mais pour frais de voyage, qu'il avait reçu cet argent. On lui objecta que la Compagnie lui avait fourni 30,000 roupies pour ce même objet. Toutefois, cette affaire ne fut pas poussée plus loin;

seulement la Begum perdit sa charge. La majorité pensa qu'en raison de son importance il n'était pas convenable qu'elle fût remise aux mains d'une femme.

Un certain Nuncomar, personnage plus important, se présenta alors parmi les accusateurs de Hastings. Nuncomar avait été phousdar de Hoogly, ministre du nabob Jaffier-Kan, et l'agent de Hastings dans la persécution de Mahomet-Rheza-Kan; il avait un fils, conduit et dirigé par lui, remplissant le poste de dewan dans la maison du nabob. Par l'intermédiaire de M. Francis, il présenta une lettre au conseil le 11 mars 1775 : dans cette lettre, il accusait le gouverneur-général de s'être prêté à cacher de vastes dilapidations de la part de Mahomet-Rheza-Khan, au moyen d'un présent de 354,105 roupies qu'il aurait reçu de ce dernier ; il l'accusait d'avoir reçu ce présent comme le prix de la nomination de la Begum et de Goordass dans leurs emplois respectifs. Deux jours après, Nuncomar écrivit une nouvelle lettre, où, s'en référant à sa précédente, il témoignait le désir d'être entendu en présence du conseil et du gouverneur; tout ce qu'il désirait, selon lui, c'était le bien de la Compagnie; puis il s'exhalait en plaintes amères contre M. Hastings qui d'abord l'avait caressé pour se faire mettre au courant des affaires du pays, puis, ce but atteint, était devenu son implacable ennemi. La majorité décida d'entendre Nuncomar. Hastings déclare aussitôt qu'il ne paraîtra pas en

accusé devant le conseil ; qu'il ne saurait regarder comme ses juges les membres de ce conseil qui se sont déclarés ses ennemis, ses accusateurs ; que rien au monde ne saurait le contraindre à siéger dans une assemblée où l'on verra des gens sortis de la lie de la populace venir déposer, à l'instigation d'un Nuncomar, contre le gouverneur-général. Il propose de nouveau l'institution d'un comité spécial, devant lequel il s'engage à donner toutes les explications qui pourront lui être demandées sur sa conduite. M. Barwell se joint à l'avis de Hastings ; il va même plus loin et prétend que c'est seulement devant un tribunal que doit être portée une semblable affaire. Malgré les efforts de Hastings et de Barwell, la majorité persiste à entendre Nuncomar ; elle veut d'abord s'assurer, à ce qu'elle dit, de la nature et de la force des témoignages que ce dernier se propose de produire à l'appui de son accusation. Après avoir renouvelé ses protestations, Hastings abandonna le conseil. M. Barwell fait remarquer qu'il est cinq heures du soir, qu'il considère le conseil comme dissous, et que, à moins de recevoir sommation dans la forme ordinaire, il ne prendra pas part au débat ; il rejoint Hastings.

La majorité décide, comme d'ordinaire, que le gouverneur-général n'a pas le droit de dissoudre le conseil, qu'à la majorité seule appartient de prononcer un ajournement. Le général Clavering occupe le fauteuil, la séance continue, et Nuncomar est introduit. Le président lui demande quelle preuve il

a de ce qu'il avance; il répond : « Je ne suis pas un homme ayant un caractère officiel pour porter des plaintes, mais ma dignité personnelle, qui m'est plus chère que la vie, a été méconnue par le gouverneur-général. Il a reçu en sa présence deux indigènes de bas étage, en même temps qu'il me refusait une audience; alors j'ai trouvé convenable d'écrire ce que je voulais dire. Tout ce que je puis dire est contenu dans la lettre que je vous ai fait parvenir.» Pressé de nouvelles questions, il donne une lettre qui lui a été écrite par la Munny-Begum, dans laquelle celle-ci parle de 2 lacs de roupies qu'elle aurait donnés à M. Hastings en reconnaissance de ce que ce dernier l'avait nommée à la tutelle du nabob. Nuncomar témoigne alors le désir de se retirer; le secrétaire du conseil va en avertir M. Hastings, et le prie de reprendre le fauteuil. Le gouverneur-général refuse de reconnaître le messager, comme venant d'un conseil selon lui illégalement constitué; il envoie ses compliments au général Clavering, au colonel Monson, à M. Francis, s'excuse de les rejoindre sur l'heure avancée, leur fait donner l'assurance qu'aussitôt qu'il lui sera possible de convoquer un conseil complet il le fera; il ajoute qu'il espère avoir l'honneur de les rencontrer le jour suivant au département du revenu. La majorité, qui continue à délibérer, décide que la somme de 3 lacs 40,000 roupies a été reçue par le gouverneur-général, que cette somme appartient de droit à la Compagnie, et que M. Hastings sera invité à la

faire rentrer dans ses coffres. Le secrétaire retourne vers ce dernier, et lui donne communication de cette résolution. Hastings refuse de recevoir cette communication, par la raison qu'elle émane d'une assemblée dont il ne reconnaît pas l'existence légale, et, par la même raison, refuse de répondre. Après nouvelle délibération, la majorité, à laquelle cette réponse est communiquée, déclare que les papiers fournis par Nuncomar seront déposés dans les mains de l'attorney de la Compagnie; que celui-ci sera consulté sur les meilleurs moyens de de mettre à exécution l'avis du conseil.

Alors la scène change tout-à-coup. Nuncomar est cité devant la cour de justice comme accusé de conspiration contre le gouverneur-général et d'autres fonctionnaires; de fabrication d'une pétition mensongère, injurieuse au caractère de ce personnage; de contrainte exercée à l'égard d'un certain Commaul-ad-Dien-Kan, pour lui avoir fait apposer, malgré sa volonté, sa signature sur cette pétition. Warren-Hastings écrit au général Clavering qu'obligé de se rendre devant les juges il le prie de présider le conseil en son absence, et d'expédier les affaires courantes. Le général répond que le conseil vient d'être averti de ce qui se passe; qu'une affaire assez sérieuse pour rendre nécessaire le témoignage du gouverneur-général et de M. Barwell paraît au conseil d'une telle importance, qu'il s'est déclaré en permanence jusqu'à la fin de l'affaire. Dans sa réplique, Hastings regrette que le

conseil ait cru devoir se déclarer en permanance : le salut et les secrets de l'État ne sont point en jeu, il ne s'agit que d'une conspiration contre sa personne, c'est uniquement pour cela qu'il a reçu une assignation de se présenter devant les juges en qualité de témoin. Les témoins à charge contre Nuncomar étaient Hastings, Barwell, M. Vansittart, le banyan de Hastings, et le Roy-Boyan, un indigène, agent des finances. Après le débat, M. Barwell, le banyan de Hastings et le Roy-Boyan revinrent sur leurs témoignages ; Hastings et Vansittart persévérèrent. Les juges demeurèrent en séance de onze heures du matin à onze heures du soir. Nuncomar et un certain Joseph Towkes, accusé d'être son complice, furent renvoyés pour être jugés aux prochaines assises ; ils durent fournir caution. Sur cette nouvelle, le général Clavering, le colonel Monson et M. Francis se rendirent chez Nuncomar pour lui faire une visite de cérémonie, honneur qu'ils ne lui avaient jamais rendu jusqu'à ce moment. Peu de jours après, une nouvelle accusation, venue cette fois d'un indigène, surgit tout-à-coup contre Nuncomar : il est enfermé dans la prison commune, comme prévenu de faux. A peine en prison, Nuncomar s'adresse au conseil pour se plaindre de l'impossibilité où il est d'accomplir ses ablutions dans le lieu où il est enfermé, par conséquent de prendre aucune nourriture. Il se plaint encore que ce lieu étant habité par des gens de religion différente de la sienne, il ne peut y rester

sans souillure : en conséquence, il demande à être placé dans un autre endroit. La majorité du conseil décide d'envoyer au président de la cour la requête de Nuncomar. Le général Clavering ajoute qu'on ne saurait prendre trop de précautions pour sauver la vie du rajah, devenue précieuse pour le public, puisqu'il lui est réservé de prouver la *véracité* du gouverneur-général. Hastings, rentré dans son impassibilité ordinaire, se borne à répondre que le moment n'est pas convenable pour des attaques ou des injures personnelles. M. Francis propose d'envoyer le shériff, de la part du conseil, solliciter du président du tribunal quelque soulagement pour le prisonnier ; le colonel Monson et le général Clavering se réunissent à cette proposition. Le gouverneur et M. Barwell s'y opposent : selon eux, cette demande doit être adressée par le prisonnier lui-même au magistrat, non par le conseil, c'est-à-dire par le gouvernement. Déjà sir Elijah Impey, avant le message du conseil, informé du refus de nourriture de Nuncomar, avait donné des ordres pour que son emprisonnement fût quelque peu élargi. Les pundits sont mandés devant les juges pour examiner le local où se trouve Nuncomar : il consistait en deux chambres, habituellement occupées par le geôlier, qui les avait cédées au prisonnier. Après un long et minutieux examen, ils décident que Nundcomar peut y boire, y manger, y accomplir ses ablutions sans perdre caste, mais seulement en encourant une pénitence ou purifica-

tion. Sir Elijah Impey (chief-justice) communique cette décision au conseil, ajoutant que s'il agit ainsi, ce n'est pas qu'il soit tenu à cette déférence, mais seulement par bon procédé. Il adresse en même temps au conseil la prière de ne plus accueillir à l'avenir de semblables pétitions, qui ne doivent être adressées qu'à lui seul. La majorité répond qu'elle doit toute sa protection aux indigènes. Nuncomar parut enfin devant la cour suprême : un jury anglais rendit contre lui un verdict de culpabilité; il fut condamné à être pendu, et subit ce supplice avec ce courage impassible habituel aux Indous.

Le crime dont Nuncomar était accusé remontait à une date de cinq années. Nul n'avait cherché à en réveiller le souvenir avant qu'il se fût fait accusateur du gouverneur-général; encore, si ce souvenir fut évoqué, ne fut-ce qu'après l'inutilité reconnue d'une autre accusation. Ni la loi indoue, ni la loi musulmane ne punissaient de mort ce crime; la loi anglaise n'était point applicable aux indigènes; en thèse générale, on a dit, avec quelque apparence de raison, que pendre un Indou pour fait de faux ou pour polygamie, c'était tout un. Il est vrai de dire cependant que lorsque le cas légal fut porté devant le parlement en Angleterre, les jurisconsultes se trouvèrent unanimement du côté de sir Elijah Impey : ils pensèrent que Nuncomar ayant habité plusieurs années Calcutta, possédant des propriétés sur le territoire anglais, en relations perpétuelles d'affaires avec les Anglais, ayant choisi,

en un mot, de vivre sous la protection de leurs lois, était exposé à la pénalité de ces lois. Dans toute autre circonstance que celle où l'on se trouvait, Warren Hastings aurait sans doute fait suspendre l'exécution jusqu'à ce que le bon plaisir du roi eût été connu. Mais le moment était critique et l'autorité du gouverneur-général au moment d'être brisée; des accusations de même nature, qui ne pouvaient manquer d'être accueillies par la majorité du conseil, menaçaient de se multiplier à l'infini. La mort de Nuncomar les effraya, les arrêta, et l'autorité du gouverneur-général fut raffermie par le choc qui avait menacé de la briser. C'en était fait de l'autorité anglaise dans l'Inde, si l'idée venait aux indigènes qu'ils pouvaient sans danger se faire les accusateurs, se poser en ennemis des principaux fonctionnaires de la Compagnie. Ces considérations étaient de nature à agir sur l'esprit de Hastings; l'exécution de Nuncomar, si elle l'exposa comme homme à de sévères censures, sauva du moins l'autorité du gouverneur-général : il n'hésita pas. Mais aucun acte de sa longue administration n'attira sur lui de plus amères, et, il faut le dire, de plus légitimes récriminations.

Le khilaut est le cadeau de bienvenue que, d'après les usages de l'Inde, le gouvernement était dans l'usage de faire aux hôtes de distinction qui venait à Calcutta : jusque là il avait été déterminé, quant à sa quotité, par le gouverneur-

général. Le conseil, à propos de la ranna de Burdwan, entreprit de délibérer sur ce sujet; Hastings, qui ne voulait pas conférer de khilaut, se hâta de dissoudre le conseil. Dans une autre séance, la majorité se déclara en droit d'intervenir dans la nomination des membres des conseils provinciaux. Suivant la majorité, l'expérience de chaque jour ne prouvait que trop la nécessité de détruire la formidable combinaison qui mettait ces conseils en mesure de se soutenir mutuellement, combinaison d'intérêts à laquelle elle accusait le gouverneur-général de s'être prêté volontairement, parce qu'il en tirait de grands avantages personnels. « La preuve de ces faits, continuait la majorité, n'est pas complète; toutefois la probabilité s'y trouve. Nous croyons pouvoir, sans crainte de nous tromper, ajouter foi aux rapports volontaires qui nous ont été faits par des gens qui n'ont pas le courage de se déclarer ouvertement contre l'administration. Dans les dernières opérations du bureau du revenu, il n'est aucune espèce de prévarication dont l'honorable gouverneur-général ait trouvé convenable de s'abstenir (1). » C'est dans de tels termes que la majorité jugeait convenable de s'expliquer ouvertement, officiellement, sur le compte du gouverneur-général. Hastings répliquait : « C'est insulter à ma situation que de dire qu'il faut du courage pour se prononcer ouvertement contre la dernière administration; si le cou-

(1) Auber, t. I, p. 490.

rage est nécessaire quelque part, c'est assurément dans le cas contraire. Personne ne l'ignore : la bienveillance, l'appui, la faveur de la majorité du conseil, c'est-à-dire du gouvernement lui-même, sont acquis à quiconque se montre l'accusateur ou l'ennemi du gouverneur-général; refuser, s'abstenir de le faire, est le moyen non moins infaillible de s'attirer leur animadversion. Les membres de la majorité ont souvent employé les promesses et les menaces pour obtenir des dénonciations contre moi; dans l'affaire Nuncomar ils l'ont fait plus ouvertement que jamais. » L'animosité de la majorité contre Hastings ne s'arrêta pas là; sous un prétexte assez futile, elle alla jusqu'à l'accuser presque ouvertement de trahison.

Un certain Kureem-Alla, qui s'intitulait vackel de Caussim-Ali-Khan, adressa une pétition au conseil dans laquelle il sollicitait le gouvernement de s'interposer pour faire payer à son maître une somme due à ce dernier par un indigène. Le gouverneur-général présenta cette pétition au conseil. Caussim-Ali-Khan, comme il a été dit, avait été jadis un ennemi de la Compagnie. Le gouverneur-général proposa au conseil de soumettre la question au conseil légal du gouvernement, pour avoir son avis sur la manière convenable d'agir en cette circonstance. Là-dessus, le colonel Monson interpelle le gouverneur-général : il lui demande si Kureem-Alla, serviteur de Caussim-Ali, c'est-à-dire d'un ennemi, a obtenu la permission d'être à Calcutta. Hastings ré-

pond qu'il n'a pas cette permission, qu'il ne sait pas quand Kureem-Alla est venu, qu'il croit cependant que celui-ci est à Calcutta depuis plusieurs années. Le colonel Monson demande si le gouverneur-général sait avec qui il a vécu, qui l'a soutenu. Hastings ignore ces deux choses; il ajoute que, l'ayant rencontré peu de jours auparavant, en considération de son extrême misère il lui avait donné quelques secours d'argent; que d'ailleurs il ne répondra plus à aucune autre question avant d'être informé du but que se propose le colonel Monson. Ce dernier reprend : « Je répondrai à la question du gouverneur-général par une autre question : Je lui demanderai s'il croit qu'un prince proscrit soit en droit d'envoyer un vackeel résider à la présidence. Le but que je me propose est de laver la conduite du gouverneur-général de toute imputation qui pourrait lui être faite; personne n'ignore en effet les relations intimes qui ont existé entre le gouverneur-général et Caussim-Ali-Khan. Il sera d'autant plus curieux de voir clair en cette conjoncture, que j'aperçois beaucoup d'adhérents de Caussim-Ali, ennemis déclarés des Anglais, se mettre en avant comme les partisans de l'ancienne administration; que je les vois recevoir beaucoup d'avances et de politesses des personnages les plus distingués de cette province. » M. Hastings décline devoir beaucoup de reconnaissance au colonel Monson des soins pris par ce dernier pour son honneur et sa réputation. Les vues que pou-

vait avoir le colonel Monson en faisant des questions semblables ne lui avaient point échappé; aussi lui paraîtrait-il insolite et inconvenant d'y répondre dans sa situation actuelle. Kureem-Alla fut appelé devant le conseil et interrogé. La seule somme qu'il eût jamais reçue de M. Hastings consistait en une centaine de roupies que celui-ci lui avait données trois ou quatre jours auparavant. Nous avons dit le but du colonel Monson; il espérait pouvoir imputer avec quelque raison au gouverneur-général l'acte impardonnable de soutenir le vackel ou ministre de confiance d'un prince banni, proscrit, et de vouloir rester ainsi en communication avec ce prince. Dans une lettre aux directeurs, Warren Hastings, rendant compte de ce projet de ses ennemis, se plaignait de nouveau de tous les dégoûts, de toutes les contrariétés qu'il lui fallait essuyer. Mais tout cela ne le faisait pas fléchir. « Également poussé, disait-il, par le devoir et la reconnaissance, je continuerai à jouer mon rôle dans cette scène embrouillée; et si Dieu me prête vie, j'en verrai le dénouement. »

Le détachement envoyé par la présidence de Bombay au secours de Ragobah, en conséquence de la résolution déjà mentionnée, le rejoignit au fort de Copperwang, dans les environs de Cambay. Ce détachement était composé de 80 artilleurs européens, 160 artilleurs lascars, 500 européens fantassins, et 1,000 Cipayes, avec un train d'artillerie de 12 pièces de canon, 2 mortiers et quelques obu-

siers, en tout 2,500 hommes, sous le commandement du colonel Keating. L'armée des ministres (mutseddies) était fort supérieure en nombre; Ragobah n'en marcha pas moins à sa rencontre. Après quelques escarmouches insignifiantes, les Anglais résolurent de se diriger au midi, de manière à pénétrer dans le Deccan; ils se proposaient d'arriver à Poonah avant la saison des pluies. L'ennemi ayant deviné cette intention, dévasta le pays, incendia les villages et détruisit les sources. Prenant ensuite l'offensive, il attaqua vivement le détachement anglais, qui soutint ce choc avec une grande bravoure; par malheur, un des officiers de Ragobah le trahissant, donna passage à une partie de la cavalerie ennemie dans l'intervalle qui séparait les lignes de Ragobah de celles des Anglais. A cette vue, une compagnie de grenadiers commença son mouvement de retraite, et cet exemple fut suivi par le reste de ses troupes. Les Anglais, un moment ébranlés, se rallièrent promptement; par le feu de leur artillerie, ils tinrent l'ennemi éloigné, et, grâce à leur inébranlable fermeté, demeurèrent maîtres du champ de bataille. A la vérité ils avaient perdu 7 officiers, 80 Européens et 200 Cipayes, ce qui était payer la victoire en quelque sorte plus qu'elle ne valait; le manque de cavalerie les empêchait d'en profiter en poursuivant l'ennemi. Au passage de la rivière de Nerbudda, ils attaquèrent de nouveau et avec succès l'arrière-garde des ministres; mais l'indiscipline et la sédition se montrèrent

parmi les troupes de Ragobah : elles refusèrent de passer la rivière avant d'être payées des arrérages qui leur étaient dus, ce qui obligea à suspendre les hostilités jusqu'à la fin de la saison des pluies. Les Anglais prirent leurs cantonnements à Dherbog, ville fortifiée ; Ragobah et son armée à Bellapoor. Une alliance fut alors conclue entre Ragobah et Futty-Sing, dans le mois de juillet. Goving-Row, satisfait des promesses de Ragobah, consentit de son côté à un arrangement : il sanctionnait toutes les concessions faites aux Anglais dans le Guicawar par Ragobah ; il promettait à ce dernier le tribut habituel, et son appui au durbar de Poonah ; enfin, ce qui dans les circonstances actuelles était de la plus haute importance, il s'engageait à payer 26 lacs de roupies dans le délai de deux mois. Les Anglais et Ragobah se trouvèrent ainsi en mesure de marcher sur Poonah dès la saison suivante, avec un grand accroissement de forces.

Mais le moment d'entrer de nouveau en campagne n'était point encore arrivé, que l'ensemble des affaires prit une nouvelle face. Une dépêche du gouvernement suprême de Calcutta, adressée à la présidence de Bombay, exprimait une violente censure de toute la conduite de celle-ci, dans ces derniers temps surtout de ses relations avec Ragobah. La dépêche contenait, de plus, l'injonction formelle de laisser les affaires dans l'état où elles se trouvaient, de faire rentrer immédiatement les troupes dans

leurs garnisons. Elle donnait encore à entendre qu'à moins d'une prompte obéissance de la part de la présidence de Bombay le conseil du Bengale se chargerait de faire par lui-même les affaires de la Compagnie dans cette présidence, aussi bien qu'à Calcutta; en vertu du dernier acte du parlement, il avait effectivement ce pouvoir. Le gouvernement suprême écrivait en même temps aux chefs de la confédération de Poonah; il les prévenait que la présidence de Bombay avait agi dans toutes ces transactions, sans droit, sans pouvoir légal; c'était tomber, à l'égard de la Présidence de Bombay, dans cette faute dont le gouvernement suprême devait se plaindre souvent de la part des directeurs; c'est-à-dire, de vouloir prononcer sur des choses que l'éloignement empêchait de connaître à fond. Le conseil suprême fit plus encore; il envoya à Poonah un plénipotentiaire pour convenir en son nom d'un arrangement avec les confédérés. La présidence de Bombay réclama vivement contre les démarches du gouvernement suprême. Elle expliquait de nouveau l'état des affaires, les raisons qui l'avaient déterminée; elle faisait valoir tous les avantages déjà conquis; toutefois, en raison du peu de secours dont avaient été les troupes de Ragobah, elle sollicitait de nouveau du conseil suprême un supplément d'hommes et d'argent : avec ce secours, elle se faisait fort d'assurer pour toujours ce qui venait d'être acquis. Le conseil de Bombay écrivit dans les mêmes termes et pour le même objet à la

présidence de Madras. Cependant, peu après le départ de la dépêche dont nous venons de parler, la nouvelle du traité conclu entre Ragobah et Futty-Sing, qui avait abandonné le parti des ministres, parvint à Calcutta; circonstance qui changea complétement la face des choses. Le général Clavering, le colonel Monson et M. Francis persistèrent, il est vrai, dans la résolution d'enlever à Ragobah les troupes de Bombay; ils voulaient de plus défendre à Madras de fournir aucun secours. Mais Hastings, au contraire, en apprenant ces événements, modifia tout aussitôt son opinion : les changements heureux tout-à-coup survenus dans la situation de Ragobah lui parurent de nature à légitimer les secours qui lui avaient été accordés. Cette mobilité lui attira les plus amères récriminations, les remarques les plus désobligeantes de la part de ses adversaires. Il n'en persévéra pas moins dans ce nouvel avis, ainsi que la majorité dans le sien.

Le colonel Upton, agent désigné par le conseil de Calcutta pour traiter avec les ministres à Poonah, avait dans ses instructions d'insister sur la cession de Salsette et Bassein; c'était le préliminaire indispensable de tout arrangement. Ses lettres de créance étaient adressées à Siccarum-Baboo, chef du parti ministériel à Poonah; d'ailleurs il emportait encore au fond de son portefeuille une autre lettre destinée à être présentée à Ragobah, dans le cas où ce dernier obtiendrait un succès sur lequel on ne comptait plus. Les instructions du colonel Upton lui

enjoignaient encore d'exiger certaines stipulations en faveur de Ragobah. Le conseil suprême, malgré la rupture du traité avec ce dernier, autorisait la présidence de Bombay à retenir les districts récemment cédés par Futty-Sing. Des lettres du colonel Upton datées du 5 janvier 1776 et reçues le 12 février à Calcutta, annoncèrent son arrivée à Poonah, où il se félicitait d'avoir rencontré une favorable réception. D'autres lettres qui suivirent de près celles là, firent ensuite connaître les difficultés que rencontrait la négociation : « Les ministres, écrivait Upton, ne peuvent s'imaginer que dans mes négociations avec eux je suive mes instructions sans les dépasser. Ils ne veulent pas croire à mes protestations d'honneur et de bonne foi. Ils me demandent une centaine de fois par jour pourquoi, si nous désapprouvons la guerre entreprise par la présidence de Bombay, nous voulons pourtant conserver les avantages acquis par cette guerre. » Dans cette situation, où beaucoup d'autres ambassadeurs s'étaient trouvés avant lui, le colonel se décida à se relâcher sur Bassein ; les ministres n'en demeurèrent pas moins inflexibles sur Salsette, dont ils continuaient à exiger la restitution avec la même fermeté. Au milieu de ces négociations, Upton ne laissait pas que d'être frappé de l'extrême faiblesse du gouvernement de Poonah ; il écrivait : « Si trois ou quatre compagnies d'Européens, un petit détachement d'artillerie et deux ou trois bataillons de Cipayes étaient embarqués

au Bengale pour Bombay ; nous pourrions bientôt dicter nous-mêmes la paix aux conditions qui nous conviendraient. » Le conseil suprême du Bengale, décidé à ne pas abandonner Salsette, prit le parti, sur ces observations du colonel Upton, de faire des préparatifs de guerre, d'embrasser la cause de Ragobah, d'agir de tous les côtés à la fois ; il se flattait d'arriver bientôt à la fin de la guerre par des mesures promptes et décisives. C'était revenir à l'avis de la présidence de Bombay, c'était imiter Hastings après l'avoir blâmé, et changer comme lui d'opinion avec les circonstances.

Toutefois, un traité fut conclu entre le gouvernement suprême et les Mahrattes, sans qu'il eût été nécessaire d'en venir à ces extrémités. Les Anglais, par ce traité, renoncèrent à leurs prétentions sur Bassein ; ils s'engagèrent en outre à renoncer à la cession du Guzerat faite par Futty-Seing, s'il était prouvé que ce dernier l'eût faite sans en avoir eu le droit. De leur côté, les Mahrattes abandonnèrent donc le district de Salsette dont le revenu montait à 350,000 roupies ; ils renoncèrent encore au tribut sur la province de Baroah. Le traité stipulait le licenciement de l'armée de Ragobah ; il lui accordait en revanche un revenu de 3 lacs de roupies par an, et un corps de 1,000 chevaux. A la vérité, le lieu de la résidence de ce dernier devait être fixé par les ministres ; eux-mêmes devaient aussi recruter et payer les soldats de ce petit corps, ce qui en faisait en définitive ses gardiens,

ses geôliers. Déclarant qu'il n'accepterait jamais ces conditions, Ragobah demanda à la Compagnie un asile à Bombay ; il lui fut accordé. Cette grâce irrita les ministres, qui s'en plaignirent au conseil suprême avec menaces ; la majorité les crut disposés à rompre le traité, à recommencer la guerre ; elle s'en effraya. Après longues délibérations elle passa un vote de condamnation sur l'offre de protection faite à Ragobah par la présidence de Bombay ; elle défendit de la recevoir dans aucun des établissements de la Compagnie. Celui-ci prit alors le parti de se retirer à Surate, avec 200 soldats qui lui étaient restés fidèles. A son tour, la présidence de Bombay n'épargna pas d'amères objections à ce traité ; à l'entendre, la concession des Mahrattes par rapport à Baroah était illusoire, car ils abandonnaient un droit qu'ils n'avaient pas ; le territoire cédé n'étant point un jaghire, c'est-à-dire une terre déchargée de tout tribut à l'égard des Mahrattes, ne serait autre chose qu'une source de guerres et de troubles ; enfin, l'abandon de la province de Guzerate était un acte de faiblesse qui donnerait au Guicaswar un intérêt à méconnaître, à abandonner son droit. Par toutes ces considérations, la présidence de Bombay déclarait ce traité contraire à la réputation, à l'honneur, aux intérêts de la Compagnie. Après des délais assez considérables, le traité fut pourtant signé, et transmis par le colonel Upton à Calcutta.

La situation de l'empereur et celle des chefs voi-

sins était, à cette époque, de nature à solliciter l'attention du gouverneur suprême. Azoff-al-Dowlah, nouvellement nabob de Oude, était d'un caractère faible, sans énergie. Ayant commencé son règne avec des finances épuisées, il se trouvait hors d'état de satisfaire à ses engagements avec la Compagnie. Dès son avénement au trône, les ministres de son prédécesseur, immédiatement congédiés, avaient été remplacés par des favoris sans expérience des affaires; le désordre était dans toutes les parties de son administration, ses troupes se mutinaient sans cesse. Profitant de ces circonstances, des parties considérables de Mahrattes apparaissaient çà et là sur les frontières; le bruit se répandit même qu'une ligue s'était formée entre l'empereur, les Mahrattes, les Sykes et les Rohillas, dans le but d'envahir ses états. Pour prévenir le danger d'une telle association, le gouverneur-général s'empressa de contracter une alliance avec Nujeef-Khan, généralissime de l'armée impériale dans l'expédition contre Zabita-Khan. Après cette expédition, Nujeef avait obtenu de l'empereur la conduite d'une guerre contre les Jaats, à la condition de conserver pour lui la moitié du territoire conquis, en en cédant l'autre moitié à l'empereur. Au moment où l'empereur se joignit au visir dans la guerre contre les Rohillas, il avait déjà pris possession du fort et de la ville d'Agra. A l'issue de la guerre contre les Rohillas, il recommença la guerre contre les Jaats; il mit le siége devant la forteresse

de Deeg, qui se rendit après une opiniâtre défense. La situation des États voisins, à l'époque où nous sommes parvenus, faisait une loi aux Anglais de s'allier à lui; toutefois ils lui imposaient, comme condition préliminaire de toute alliance, le renvoi de Sumroo, dont nous avons déjà longuement parlé, et celui de quelques aventuriers français entrés à son service. Cette dernière condition lui répugnant, la conclusion de l'arrangement en fut quelque temps retardée. Azoff-al-Dowlah n'avait pas encore reçu le titre de visir, et il l'attendait avec grande impatience : tout dépouillé de pouvoir qu'était l'empereur, ce n'en était pas moins la source des honneurs et des distinctions. D'ailleurs, de puissants compétiteurs, entre autres le nizam, lui disputaient ce titre; de plus, les dispositions de l'empereur ne lui étaient pas favorables. Azoff-al-Dowlah, espérant les modifier à son profit, envoya à l'empereur un corps d'armée composée de 5,000 hommes et quelque artillerie, et cela dans un moment difficile pour l'empereur : Zabita-Khan, ayant refusé le tribut pour les provinces qu'il occupait, avait pris les armes, gagné une victoire importante, et déjà menaçait Delhi. L'arrivée des troupes d'Azoff-al-Dowlah sauva cette ville. En reconnaissance de ce service, l'empereur envoya immédiatement un messager chargé de conférer solennellement à Azoff-al-Dowlah le titre de visir, c'est-à-dire de le revêtir du khelant d'honneur. Zabita-Khan eut, de son côté, l'adresse de gagner le commandant du détache-

ment envoyé par Azoff-al-Dowlah. L'empereur, de nouveau à la merci du rebelle, se vit dans l'obligation de lui accorder le territoire qu'il occupait, même l'arrérage de tribut qu'il se trouvait devoir.

La nouvelle du détrônement du rajah de Tanjore et de la prise de possession de ses États par le nabob du Carnatique fut reçue à Londres dans le mois de mars 1774. Plusieurs vaisseaux, depuis cette époque, étaient arrivés dans l'Inde sans apporter aucunes réflexions de la cour des directeurs sur cet événement. Le même silence fut observé le reste de cette année, et jusqu'au commencement de l'année suivante, époque où les affaires de Tanjore firent naître beaucoup d'agitation dans les esprits. Autrefois gouverneur de Madras, lord Pigot avait été créé baronnet, puis pair d'Irlande ; il était riche, avait de nombreux amis, ne dissimulait pas l'ambition de continuer le rôle de Clive, et depuis long-temps se mettait sur les rangs pour obtenir le gouvernement du fort Saint-Georges. La cour des directeurs le nomma à ce poste. Grâce à ses nombreuses relations, à de l'argent adroitement distribué, la cour des propriétaires confirma cette nomination. Le traité de 1762, qui avait assuré le trône au rajah de Tanjore, était l'œuvre de lord Pigot; c'était même l'acte de son gouvernement auquel il attachait le plus d'importance : aussi était-il opposé à la révolution qui avait changé cet état de choses. Un grand nombre de propriétaires, par ses insinua-

tions ou celles de ses agents, adoptèrent la même opinion. Le jour étant venu de s'assembler pour procéder à l'élection de nouveaux directeurs, la majorité des propriétaires exprima son blâme des événements de Tanjore, qu'elle considérait comme contraires aux intérêts de la Compagnie. Les directeurs eux-mêmes représentèrent la conquête de Tanjore comme directement contraire à leurs instructions : ces instructions avaient été souvent exprimées en termes fort ambigus; ils affirmèrent toutefois qu'elles avaient toujours été très positives sur ce point; la défense absolue de tout accroissement de territoire, soit au profit de la Compagnie, soit à celui du nabob. Ils prodiguèrent le blâme à la première expédition (1771); elle n'était pas fondée, disaient-ils, le gouvernement n'avait pas à s'interposer entre le rajah et les Marawars. Ils ne l'épargnèrent pas davantage à la seconde expédition, parce que le rajah n'avait commis aucun grief contre la Compagnie, parce que son détrônement avait ajouté de nouveaux dangers à ceux qui la menaçaient déjà; en conséquence, ils décrétaient la destitution de M. Winch, alors président à Madras, et adressaient une sévère réprimande aux membres du conseil. Après ce retour sur le passé, les directeurs donnèrent pour l'avenir des instructions qui se réduisaient à ces deux objets : 1° la restauration du rajah de Tanjore; 2° l'arrangement définitif des possessions de la Compagnie sur la côte de Coromandel, c'est-à-dire dans les

circars du nord et leurs jaghires dans les environs de Madras.

Le gouverneur avait pour mission d'entourer, dès son arrivée, d'une grande sûreté le roi de Tanjore et sa famille, de lui témoigner toutes sortes d'égards. Il devait en outre procéder aussitôt au rétablissement de celui-ci dans les territoires possédés par lui avant 1762, toutefois aux conditions suivantes : recevoir une garnison dans le fort de Tanjore; assigner certaines terres pour l'entretien de ces troupes; payer au nabob le même tribut qu'avant ces derniers événements, lui fournir le contingent de troupes demandé par la Compagnie; ne contracter aucun traité sans l'agrément des Anglais, ne fournir des secours à leurs ennemis ni directement, ni indirectement. Après ces arrangements, la présidence devait nommer, d'après les recommandations des directeurs, un comité de circuit chargé d'étudier la situation financière et administrative des jaghires et des circars du nord. Ce comité aurait pour mission de faire un rapport circonstancié des produits des circars, du nombre de leurs habitants, de l'état des manufactures, de la somme des revenus, de leurs sources, de leurs modes de collection, de la quotité des tributs perçus tous les ans par les rajahs et les zemindars, de ce qui restait au cultivateur pour produit de son travail, etc. La cour demandait une enquête spéciale des moyens propres à assurer dans l'avenir la sécurité de la propriété et la régularité de l'administration de la

justice; elle exprimait en outre son sincère désir d'assurer aux rajahs et aux zemindars leur revenu annuel, tout en les délivrant de la nécessité d'entretenir une armée. La cour voulait surtout que l'impôt fût assis d'une manière définitive, de manière à ce que le fermier fût assuré de jouir en toute sécurité de la portion qui lui était laissée comme prix de son travail. Il s'agissait, en un mot, d'exécuter à Madras une partie de ce que Clive avait fait au Bengale pendant son second gouvernement.

Lord Pigot était parti tout plein de cette idée. Le 11 décembre 1775, il prit son siége dans le conseil de Madras, et fut reconnu président et gouverneur du fort Saint-Georges. L'injonction des directeurs était de procéder immédiatement à la restauration du roi de Tanjore; cependant le conseil et le gouverneur employèrent beaucoup de temps à préparer graduellement le nabob à cette résolution; on savait qu'elle lui serait fort pénible. Plusieurs entrevues ayant eu lieu dans ce but entre le nabob et lord Pigot, ce dernier lui dit enfin que la Compagnie ne jugeait pas convenable de laisser Tanjore sous sa direction. Le nabob eut recours à tous les moyens de persuasion imaginables pour faire changer cette détermination : il s'efforça d'établir son droit incontestable à la possession de Tanjore; il exalta la grandeur et l'importance des services qu'il avait rendus à la Compagnie, il parla de son dévouement pour elle, il s'étendit sur

la désaffection que nourrissait le rajah contre tout ce qui était anglais; il en appela à l'amitié que le roi d'Angleterre lui avait fait témoigner par un envoyé tout exprès, sir John Lindsay. Il se plaignit de ne rien entendre à la politique de la Compagnie, qui faisait une chose dans l'Inde par ses employés, puis la défaisait à Londres par ses directeurs. Depuis la prière jusqu'à la menace, il essaya tous les moyens de persuasion. Il faisait l'offre de placer une garnison anglaise dans le fort de Tanjore; en un mot, il était prêt à tous les sacrifices; il avait placé sa vie et son honneur, la vie et l'honneur de ses enfants dans les mains de la Compagnie. Mais à cette proposition d'abandonner les provinces de Tanjore et de Tullojee, d'appeler la honte sur lui-même..... « Que puis-je faire? disait-il; j'ai été long-temps l'ami de la Compagnie, mon père lui a sacrifié sa vie, j'ai dépensé mes trésors pour son service, et maintenant tout ce que je demande c'est qu'on ait quelque pitié pour mes cheveux gris. » Les personnes les plus indifférentes auraient été touchées de plaintes aussi amères; pourtant une haine invétérée contre le rajah de Tanjore, une soif toujours ardente de pouvoir et d'accroissement, étaient, au fond, les seuls sentiments qui fissent parler le nabob. Lord Pigot n'en insista pas moins à suivre ponctuellement les ordres des directeurs, et à se charger lui-même de leur exécution, ce qui fut unanimement approuvé par le conseil. Comme la récolte était encore sur pied et

que le moment de la moisson approchait, il fut convenu qu'on procéderait à cette opération sans perdre de temps. Une proposition fut faite au conseil par sir Robert Fletcher, pour que deux membres du conseil fussent adjoints au président; elle fut repoussée, mais de lui-même, de son plein gré lord Pigot s'empressa de se les adjoindre. Il quitta Madras le 30 mars (1776), arriva à Tanjore le 8 avril, et le 11 il fit une proclamation annonçant aux habitants la restauration du rajah. « J'aurais mille langues, lui répétait sans cesse ce dernier, que ce ne serait pas assez pour vous exprimer toute ma reconnaissance. » Sur l'invitation de lord Pigot, le rajah demanda que les troupes anglaises, au lieu de n'être employées qu'à la garnison du fort de Tanjore, le fussent à la défense de tout le pays; il consentit en outre à donner une somme nette de 4 lacs de pagodes par année pour leur entretien, au lieu de terres montant à un revenu semblable, mais dont la perception du revenu donnait lieu à mille difficultés. Le 5 mai, lord Pigot était de retour à Madras. Ce même jour, il présenta au conseil un rapport circonstancié de l'expédition et de ses résultats; le conseil répondit par un vote unanime de remerciement et d'approbation.

Un incident singulier se présenta. Parmi les employés de la Compagnie d'un grade inférieur se trouvait un certain Paul Benfield. Au départ de lord Pigot pour Tanjore, il lui donna une assignation sur le revenu de ce royaume pour cette an-

née, c'est-à-dire pour la moisson encore sur pied; l'assignation montait à 405,000 pagodes ou 162,000 livres sterling : il la tenait du nabob auquel il prêtait fréquemment de l'argent. Paul Benfield présentait de plus, pour argent prêté à de simples habitants de Tanjore, une autre assignation de 180,000 pagodes. La somme était forte pour avoir été prêtée par un simple employé de la Compagnie, aux appointements de quelques cent livres par an. Paul Benfield voulait que lord Pigot se chargeât du recouvrement de ces sommes; ce dernier répondit qu'il ne pouvait qu'en référer au conseil. Peu de jours après le retour de lord Pigot, le conseil s'occupa de cette affaire. Paul Benfield fut sommé de produire les pièces justificatives de transactions aussi considérables; il ne put le faire. La majorité du conseil ne voulut point entrer dans cette affaire, et adopta cette résolution : « Que le rajah de Tanjore ayant été rétabli dans la pleine domination de ses États par les ordres exprès de la Compagnie, il n'était pas en leur pouvoir d'accéder à la requête de Paul Benfield. Elle ajoutait : « qu'en premier lieu, ces réclamations contre des individus n'avaient aucun rapport avec le gouvernement, qu'elles n'étaient pas assez éclaircies pour mettre le conseil à même de former son opinion sur ce sujet; qu'en second lieu, les assignations du nabob sur le rajah n'étaient point admissibles. » Cette résolution fut passée le 29 mai, mais, le 3 juin, un des membres de la majorité fit une

nouvelle motion pour qu'on prît de nouveau le sujet en considération; la majorité se prononça dans ce sens. Le 13 juin, quoique lord Pigot demandât la confirmation pure et simple de la motion précédente, elle n'en fut pas moins annulée par une majorité de sept voix contre cinq. De fortes sommes avaient été promises, dit-on, à plusieurs membres du conseil sur le produit de l'assignation. Le jour suivant, le président fit une nouvelle motion : il demandait que le conseil déclarât les transactions de Paul Benfield affaires privées, non publiques; c'est-à-dire pour que sa demande fût considérée comme non avenue. Mais un membre réclama la priorité pour une motion qu'il avait annoncée le jour précédent. Ce membre demandait que la récolte semée pendant la durée de la possession de la province de Tanjore par le nabob fût déclarée la propriété du nabob; qu'en conséquence, son assignation sur cette moisson fût déclarée valable. La motion de lord Pigot ayant été débattue après celle-là, la majorité déclara qu'en tant que les affaires en question concernaient Paul Benfield elles étaient privées, qu'elles étaient publiques en tant qu'elles concernaient le nabob.

La mésintelligence qui venait de se manifester ne pouvait tarder à éclater de nouveau entre le président et le conseil; la restauration du rajah de Tanjore, que lord Pigot venait d'opérer, était en effet le renversement de tout le système politique suivi jusque là par le conseil; le conseil, de son côté,

devait faire ses efforts pour annuler ou contrarier les résultats de cette mesure. Les moindres incidents devaient suffire à manifester les dispositions hostiles. Jusqu'à ce moment, Velore était considéré comme le point militaire le plus important de la présidence; aussi était-il la résidence du commandant militaire en second. Ce commandant, en ce moment le colonel Stuart, sollicita que cette résidence fût transférée à Tanjore; cette prière, accueillie par la majorité, ne tarda pas à faire surgir de grandes difficultés entre le président et le conseil. M. Russell, le résident à Tanjore, était tout dévoué à lord Pigot; le colonel Stuart au contraire appartenait à l'opposition qui votait contre lord Pigot. Le rajah de Tanjore, bien que rendu à la liberté, était bien éloigné d'exercer pleinement l'administration de ses États; les Anglais s'étaient réservé d'y prendre momentanément une grande part. La question était donc de savoir à qui reviendrait cette part, de M. Russell, ou du colonel Stuart; ou bien en d'autres termes, du président ou de l'opposition. L'opposition, qui était aussi la majorité, essaya d'un expédient pour trancher la question. M. Russell faisait partie du comité de circuit récemment nommé par la cour des directeurs : elle décida que ce comité commencerait immédiatement ses opérations. Le président remontra que rien ne pressait à ce sujet, que tout ce qui pressait c'était l'arrangement des affaires de Tanjore, que leurs dissensions intérieures jetaient le doute et

l'anxiété dans l'esprit du nabab; il proposa que deux membres du conseil qui, employés au-dehors, n'avaient pas été mêlés à leurs querelles, fussent appelés à en juger. La proposition fut rejetée. Le président se borna à demander que M. Russell parût quelques jours à Tanjore, pour conserver les apparences de consistance dans les délibérations du conseil et calmer les indécisions du rajah; cela fut aussi rejeté. De violentes inimitiés, des haines profondes se cachaient sous ces discussions en apparence peu importantes; toutefois, comme les hostilités du conseil contre lord Pigot se renfermaient jusque là dans les formes légales, ce dernier n'avait plus qu'à se décider entre ces deux partis : obéir à la majorité, ou lui résister. Il se décida pour ce dernier parti. Se trouvant placé dans une position analogue à celle de Warren Hastings au Bengale, il était naturel qu'il se fît des raisonnements analogues. Lord Pigot mit donc en avant cette doctrine, que le président était une partie intégrante, nécessaire du conseil; que le conseil ne pouvait exécuter aucun acte de gouvernement sans le concours du président; qu'en conséquence ce dernier avait le droit de se refuser à l'exécution de toute résolution votée malgré lui par la majorité.

Sur ces entrefaites, un conseiller fit la motion qu'une copie des instructions du colonel Stuart, rédigées par le commandant militaire, fût examinée dans le conseil. Le président ne voulut pas con-

sentir à mettre aux voix cette motion ; la majorité, étonnée de cette résolution à laquelle elle ne s'attendait pas, s'ajourna pour avoir le temps de se consulter. Le jour suivant, la même motion étant reproduite essuie le même refus de la part du président ; la majorité passe outre, examine les instructions, les approuve, et prépare un projet de lettre pour l'officier qui commandait à Tanjore ; elle lui ordonne de remettre aux mains du colonel Stuart le commandement de la place. Le président se refuse à signer ; il déclare, en outre, que sans sa signature cet ordre n'a aucune valeur, et enjoint à la majorité de se désister de sa résolution. La majorité, embarrassée de nouveau, prend le même parti que précédemment : elle s'ajourne. Dès le lendemain elle produit une déclaration où elle nie la nécessité du concours du président pour constituer un acte de gouvernement ; elle affirme que le vote de la majorité suffit, que cette double prétention du président ou de refuser de poser une question devant le conseil, ou de se dispenser de mettre à exécution les décisions de la majorité, est le renversement même de la constitution. Le président propose de s'en remettre à la décision des directeurs, et de laisser en attendant les choses sur le même pied ; la majorité repousse la proposition ; bien plus, elle fait écrire par le secrétaire du conseil, au nom du conseil, les instructions du colonel Stuart et la lettre au commandant de Tanjore. La majorité délibère sur le contenu de ces lettres, et,

après les avoir approuvées, commencent à signer. Deux de ses membres l'avaient déjà fait, lorsque lord Pigot arrache le papier des mains de celui qui le tenait dans ce moment, le met en pièces, tire un papier de sa poche, et déclare qu'il a une accusation à porter contre deux des membres du conseil. Il nomme ces deux membres, qui se trouvent précisément être ceux ayant déjà signé. Lord Pigot les accuse de vouloir renverser l'autorité du gouvernement et introduire l'anarchie dans la présidence, en signant les instructions de Stuart et la lettre au commandant anglais de Tanjore. Cette manœuvre était à la fois habile et hardie. Par la constitution du gouvernement, tout membre du conseil contre lequel s'élevait une accusation ne pouvait voter sur le sujet de cette accusation : par l'exclusion de ces deux membres, le conseil se serait trouvé partagé en deux parties égales ; mais, au moyen de son vote décisif, le président se serait rendu maître des délibérations. La suspension de ces deux membres est votée, et le conseil s'ajourne au jour suivant. Le président triomphant devait se croire alors une majorité permanente. Mais les membres de l'ancienne majorité, à peine le conseil dissous, s'assemblent de nouveau, rédigent à la hâte une protestation contre la conduite du gouverneur, se déclarent le seul gouvernement légal, et enjoignent l'obéissance à tous les employés de la Compagnie, à tous les habitants de Madras. Cette protestation est envoyée à tous les officiers des troupes, à tous les fonction-

naires publics. De son côté, lord Pigot réunit la partie du conseil qui lui est dévouée, et qui vote la suspension de tous les membres qui ont signé la protestation. La majorité, loin de s'effrayer ou de demeurer en arrière, répond en se déclarant investie de tous les pouvoirs du gouvernement; elle fait plus : elle prend la résolution de faire arrêter lord Pigot, et, au défaut de sir Robert Fletcher, alors malade, donne le commandement des troupes au colonel Stuart. Ce dernier est chargé de s'assurer de la personne du président. Cachant ce projet, Stuart se rend à une maison de campagne de ce dernier; il déjeune, dîne, passe la journée avec lui au jeu et en conversation. Le soir venu, Pigot offre à son hôte de le reconduire dans sa voiture à Madras, et l'engage à souper; le colonel accepte, mais il avait fait ses dispositions. Par ses ordres un détachement de troupes était embusqué auprès de Madras. Pigot fut arrêté avant d'être rentré dans son hôtel, et renfermé dans la prison du Mont.

La majorité, ayant pris dès lors le gouvernement, invita l'amiral à se rendre auprès d'elle, c'est-à-dire du conseil; elle voulait l'instruire des circonstances extraordinaires dans lesquelles on se trouvait. L'amiral demanda une copie de la proclamation du conseil et de l'acte constitutif du gouvernement de Madras. Le 27, il écrivit au conseil pour lui témoigner son étonnement et sa douleur de ce qui s'était passé. D'ailleurs l'amiral concluait par la dé-

claration qu'étranger à tous les partis, à leurs dissensions intérieures, il ne donnerait pas moins son concours au conseil ainsi constitué dans toutes les circonstances où le requerraient le service du roi et les intérêts de la Compagnie. Le même jour, d'après un désir manifesté par lord Pigot, il écrivait pour demander que ce dernier fût transporté à son bord. Le conseil délibéra sur cette demande le 4 septembre; il somma l'amiral de déclarer s'il se rendait responsable de lord Pigot dans le cas où ce dernier lui serait remis; l'amiral refusa de répondre à aucune question avant d'avoir reçu une réponse à sa lettre du 27 août. Un accusé de réception de cette lettre lui fut remis aussitôt. Le 5 septembre, l'amiral écrivit de nouveau : dans cette lettre il disait que la réquisition qu'il avait faite que lord Pigot lui fût remis, ayant été faite au nom du roi, ne pouvait souffrir qu'aucune condition lui fût imposée; il pouvait seulement demander et requérir encore une fois qu'un sauf-conduit fût délivré à lord Pigot pour se rendre à bord de l'amiral. Le conseil répondit : « En loyaux sujets de Sa Majesté, en serviteurs fidèles de la Compagnie, nous serons toujours disposés à montrer la vénération la plus profonde pour le nom sacré de Sa Majesté, et le plus grand respect pour le pavillon britannique; mais nous n'avons aucune preuve que Sa Majesté ait donné pouvoir à un de ses officiers de requérir l'éloignement de Madras d'un fonctionnaire public dans une situation analogue à celle

de lord Pigot, de le soustraire au gouvernement de la Compagnie. Nous croyons que c'est une raison suffisante pour que nous ne rendions pas à la prière sa seigneurie. » A cette communication du conseil l'amiral faisait, non sans raison, l'observation suivante : « J'ai été fort étonné de vous entendre dire que vous n'aviez aucune preuve du pouvoir donné par Sa Majesté à un de ses officiers de requérir l'éloignement d'un employé de la Compagnie dans une situation analogue à celle de lord Pigot. Il me semble qu'il n'y a eu jusqu'ici aucun exemple d'une situation semblable ; mais je me rends au fond du cœur cette justice, que j'ai rempli mon devoir à l'égard du roi et de mon pays en faisant cette réquisition. Ce sera à vous d'assumer les déplorables résultats de votre résolution. »

Le conseil de Bombay se montra disposé à soutenir lord Pigot ; mais le suprême gouvernement du Bengale se décida à reconnaître la majorité du conseil de Madras comme formant un gouvernement légalement constitué. Une copie de cette délibération fut envoyée à lord Pigot. Bien plus, le gouvernement suprême écrivit à la présidence de Bombay dans les termes les plus forts, pour lui faire sentir tout le danger de sa résolution et le mauvais effet que pourrait produire la moindre apparence de désunion entre cette présidence et celle de Madras. Le gouvernement de Madras, c'est-à-dire la majorité du conseil, se sentant soutenue de la sorte par les autres présidences, suspendit les membres du con-

seil qui avaient voté avec lord Pigot. Toutefois elle s'arrêta là, sans oser poursuivre la mesure dont la discussion au sein du conseil avait été la première origine de tout ce désordre; après avoir voté que la moisson sur pied au moment de la restauration du rajah appartenait au nabob, qu'il pouvait donner une assignation sur cette moisson, elle n'osa pas troubler le rajah dans la jouissance de sa possession. La dette, vraie ou fictive, réclamée par Benfield ne fut point acquittée. Quant à lord Pigot, on lui témoigna tous les égards compatibles avec une surveillance rigoureuse, mais la majorité du conseil persista dans ces mesures.

Peu de nouvelles de l'Inde excitèrent plus d'intérêt et piquèrent plus vivement la curiosité, non seulement des actionnaires de la Compagnie, mais de la nation entière, que celle du dernier événement de Madras. Dans la cour des directeurs, les voix étaient balancées entre lord Pigot et la majorité du conseil. Une cour générale des propriétaires fut convoquée le 26 mars 1777; une majorité de trois cent quatre-vingt-deux voix contre cent quarante se prononça en faveur de lord Pigot. La cour des directeurs fut invitée à prendre les mesures nécessaires pour sa réintégration au fauteuil de la présidence; il lui fut, de plus, enjoint de faire faire une enquête sur la conduite des principaux acteurs de cette révolution. Sur cette invitation, la cour des directeurs s'étant assemblée, adopta la

résolution de réintégrer lord Pigot et ses amis dans la plénitude de leurs pouvoirs, de suspendre de leurs fonctions les membres du conseil, qui à l'aide de la force militaire avaient renversé le gouvernement. Dans la même séance, un vote de blâme fut à la vérité prononcé sur la conduite de lord Pigot, auquel on reprochait dans plus d'une occasion de la violence et de l'irritabilité. Ces résolutions ne passèrent à la cour des directeurs qu'au moyen du vote décisif du président. Peu de jours après, le rappel immédiat de lord Pigot et de la majorité du conseil fut l'objet d'une motion dans la cour générale des propriétaires ; la proposition fut adoptée à une majorité de 414 voix contre 372, comme fournissant le seul moyen de faire une enquête convenable sur tout l'ensemble de cette affaire. En conséquence une commission fut préparée qui contenait la réintégration de lord Pigot dans ses fonctions de président ; il était en même temps invité à résigner le gouvernement, au bout de quelques semaines, aux mains d'un successeur qui lui était désigné, et à revenir en Angleterre par un des premiers vaisseaux qui partiraient de Madras. Les membres du conseil ayant fait partie de l'opposition étaient immédiatement rappelés ; les officiers qui avaient exécuté leurs ordres, soit pour arrêter, soit pour tenir emprisonné lord Pigot, traduits devant un conseil de guerre. Après le départ de lord Pigot, sir Thomas Rumbold devait occuper le fauteuil de la présidence, John Witchill la seconde

place, et le major-général Hector Munro, commandant militaire, la troisième : ce dernier ne pouvant dans aucune circonstance en occuper une supérieure. M. Witchill fut le premier membre de la nouvelle administration qui se présenta dans l'Inde : il débarqua à Madras le 31 août 1777. Le tombeau était déjà entre lord Pigot et tous les événements de la terre, honneurs ou disgrâces, victoires ou défaites. Les années, l'insalubrité du climat, ses sentiments blessés, l'avaient dérobé à l'espèce de triomphe qui venait de lui être décerné; il avait succombé dans le neuvième mois de son emprisonnement. John Witchill conserva donc provisoirement le fauteuil de la présidence, jusqu'à l'arrivée de sir Thomas Rumbold, dans le commencement de l'année suivante.

L'anarchie régnait alors au Bengale aussi bien qu'à Madras. Les terres avaient été louées pour une période de cinq années; mais ce terme n'était pas expiré qu'il était devenu évident que les fermiers avaient contracté des engagements trop onéreux pour qu'il leur fût possible de les remplir. Dès la première année, les collecteurs du revenu n'avaient pu tenir leurs engagements. La majorité accusa avec violence Hastings d'avoir trompé les directeurs en leur donnant l'espérance d'une quotité de revenu qu'il ne pouvait obtenir. Les raisons de ce dernier pour défendre son plan ne manquaient pas de poids; il était naturel, disait-il, de supposer que les indigènes étaient familiers avec la valeur des terres et

les sources du revenu ; leurs propres intérêts devaient les préserver de s'engager au-delà de ce qu'ils pouvaient payer. On lui répondait qu'il existait une classe de gens qui n'avaient rien à perdre; que pour eux le maniement des revenus, le pouvoir sur les contribuables, étaient choses fort désirables, ne fût-ce que pour une seule année; que ces gens-là, précisément parce qu'ils n'avaient aucune intention de tenir, étaient faciles à beaucoup promettre. D'autres motifs contribuaient encore à faire tomber les recettes au-dessous des évaluations. Les terres avaient été, pour la plupart, affectées aux zemindars : or, parmi ces derniers, une concurrence animée s'était manifestée; ça avait été à qui n'abandonnerait pas une situation devenue pour leurs familles une espèce de souveraineté. Et par cette raison, ils avaient affermé les terres au-delà de leur valeur. Ils se trouvèrent ainsi en peu de temps réduits à la ruine et à la pauvreté. D'un autre côté, les nouveaux concurrents qui leur avaient succédé, ne pensant qu'à un profit du moment, exerçaient contre les ryots ou cultivateurs toutes sortes d'exactions et de vexations; encore parvenaient-ils rarement à remplir des engagements fort supérieurs aux produits réels des terres. De là un désordre et une confusion dans l'administration du revenu auxquels il était urgent de remédier au plus vite; aussi plusieurs débats très animés eurent lieu sur ce sujet dans le sein du conseil.

Le gouverneur-général proposa d'envoyer aux directeurs séparément les opinions de chacun des membres du conseil sur cette matière, afin de les mettre en état de faire un choix. Le 28 mars, il proposa ses propres idées à ce sujet, auxquelles se ralliait comme de coutume M. Barwell. Les bases principales du projet de Hastings étaient celles-ci : louer ou affermer les terres pour une ou deux vies ; et les affermer de préférence aux anciens zemindars, aussi souvent que leurs offres ne seraient point inférieures à celles de leurs concurrents. Les autres membres du conseil n'ayant point encore formulé leurs projets, se bornèrent à protester en général contre ce système. Ce plan de Hastings, tout-à-fait pratique, ne touchait à aucune théorie générale ou politique. Le 22 janvier 1776, M. Francis en proposa un autre, d'une espèce toute différente ; il posait d'abord en principe ces deux choses : 1° que l'opinion qui attribuait au souverain (le grand Mogol avant sa délégation à la Compagnie) la propriété des terres était erronée ; 2° que cette propriété des terres appartenait aux zemindars : ces deux propositions, à la vérité, il les affirmait plutôt qu'il ne les prouvait. Les zemindars ainsi considérés comme propriétaires des terres, M. Francis proposait de les soumettre à un impôt qui serait fixé une fois pour toutes, pour ne plus varier à l'avenir. Il proposait aussi de protéger les ryots contre les vexations des zemindars, au moyen de certaines formes de baux fixés d'avance. Passant

ensuite au sel et à l'opium, il proposait d'en laisser le commerce libre, à la charge aux commerçants d'acquitter un droit à l'égard du gouvernement. Rien ne put être décidé, en raison de la division existante dans le conseil. Mais, sur ces entrefaites, dans le mois de novembre 1776, le colonel Monson vint à mourir; l'opposition se trouva donc réduite à deux membres, le général Clavering et M. Francis, contre le parti du gouvernement aussi de deux membres, M. Hastings et M. Barwell. Or, en sa qualité de gouverneur, le premier avait une voix prépondérante; il avait donc encore une fois la majorité, et recouvrait subitement la toute-puissance. La mort de Monson ne produisait rien moins qu'une révolution tout entière dans le gouvernement de l'Inde.

Le 1er novembre, Warren Hastings demanda, comme le préliminaire indispensable de tout nouveau plan pour la collection des revenus, qu'une enquête serait provisoirement faite : il s'agissait de de s'assurer des sources du revenu, de sa quotité, etc., etc. Le gouverneur-général insistait sur la nécessité de reconnaître avec autant d'exactitude que faire se pourrait la valeur des terres; il proposait de confier cette enquête à deux agents assermentés de la Compagnie, ayant sous leurs ordres un certain nombre d'agents subalternes pris parmi les indigènes. Ces fonctionnaires auraient eu pour mission d'obtenir des conseils provinciaux, des zemindars, des ryots, toutes les informations possi-

bles, puis de classer, d'ordonner les matériaux qu'ils se seraient procurés, seul moyen praticable d'affermer les terres en proportion de leur revenu. Mais cette proposition venait du gouverneur-général; aussi fut-elle vivement combattue et repoussée par le côté opposé, qui soutint que le comité de circuit était en mesure de faire tout ce qu'il pourrait y avoir à faire à ce sujet. Le général Clavering accusa le gouverneur-général de vouloir dépouiller le conseil de l'arrangement, emménagement ou gouvernement des acquisitions territoriales. A toute cette opposition Hastings avait sans doute une bonne raison à répondre : c'est que, pour agir, le mieux à faire c'est de s'être rendu compte de ce qu'il y a à faire; c'est que, pour marcher, il faut autant que possible savoir où l'on peut aller. D'ailleurs, le pouvoir était maintenant entre ses mains. L'enquête fut donc ordonnée; des instructions spéciales furent données en conséquence aux conseils provinciaux, et des agents indigènes envoyés pour rassembler les renseignements et prendre des informations dans les districts. On appela ces agents aumils. Par malheur ils avaient des rapports forcés avec des zemindars dont ils se plaignirent, et qui à leur tour se plaignirent d'eux; ces plaintes furent transmises au conseil, où elles donnèrent naissance à de nouvelles discussions, le gouverneur-général prenant le parti des aumils, l'opposition celui des zemindars.

L'opposition accusait Hastings de n'avoir jamais avoué clairement le but de l'enquête ordonnée; elle en contestait la légalité : le but du gouverneur, selon elle, était d'élever le revenu aux dépens des zemindars, qu'il était accusé de vouloir priver de l'héritage de leurs pères. Hastings désavouait ces motifs : « J'ai droit à être cru, disait-il, car je suis certainement le meilleur juge de mes propres intentions. D'un autre côté, il serait souverainement imprudent à moi de faire une déclaration solennelle qu'il dépend de ma propre volonté de faire ou de ne pas faire, si réellement je voulais me mettre en contradiction avec mes paroles. Mais je ne veux pas m'arrêter à repousser en détail les projets qui me sont attribués; je déclare que mon plus sincère désir, dans l'enquête que j'ai instituée, c'est d'arriver à une répartition égale et facile du revenu public; de le percevoir par les zemindars là où ils sont en situation de le faire, par d'autres là ils ne sont pas dans cette situation; de plus, de réserver aux zemindars une part fixe sur le produit net des terres. » Le général Clavering répliquait que M. Hastings passait sous silence les choses auxquelles il ne pouvait répondre, et présentait les autres sous un faux jour; que l'art avec lequel son projet était rédigé pouvait cependant tromper jusqu'à un certain point ceux qui n'avaient pas le loisir de comparer les documents, qu'en conséquence, il se croyait, lui général Clavering, obligé de déclarer que la conduite de

M. Hastings, combinée avec ses déclarations, ne tendait à rien moins qu'à une subversion complète du gouvernement; que, quant à lui, il se ralliait à l'opinion d'un personnage éminent qui, en lisant la défense de la guerre des Rohillas de l'honorable gouverneur, se prit à dire : « Voici des arguments qui ne seraient point indignes de mistriss Rudd. » Mistriss Rudd était une femme compromise alors comme complice dans un crime de faux qui amena la condamnation de quelques uns de ses coaccusés, tandis qu'elle-même y échappa. Hastings répliquait avec un imperturbable sang-froid : « Ceci est au-dessous d'une réponse. Au reste, que le général Clavering continue à m'insulter dans un langage aussi grossier, ou plus grossier si cela est possible, c'est un des inconvénients de ma situation que je doive le supporter; et il le sait bien (1). »

Cependant la cour des directeurs n'avait approuvé ni le projet de Hastings d'affermer les terres à vie, ni celui de M. Francis d'établir un impôt invariable. Elle décréta que jusqu'à nouvel ordre les terres seraient louées à l'année, et que la préférence serait donnée aux indigènes quand ils seraient sur les lieux; qu'enfin aucun Européen ni banyan d'Européen ne pouvait entrer dans ces affaires. En conséquence, le 15 juillet 1777 un plan fut adopté, dont les principales dispositions étaient : d'affermer les terres aux anciens zemindars au

(1) Auber, t. I, p. 542.

même taux que les années précédentes; de recevoir des soumissions cachetées pour les terres qui n'auraient pas trouvé de fermiers; d'affermer le monopole du sel de même sur soumissions cachetées, toutefois de donner la préférence aux zemindars sur les terres desquels le sel était recueilli; de n'exiger aucun cautionnement des zemindars, mais de vendre, s'il y avait lieu, une partie de leurs terres pour le balancement de leurs comptes. L'enquête ordonnée sur le revenu des terres n'avait pas eu l'approbation des directeurs. Ils parlaient de la surprise et du chagrin qu'ils avaient ressentis en apprenant, par la communication du gouverneur-général, qu'après sept années d'investigations sur le revenu, les connaissances qu'on avait recueillies étaient encore tellement incomplètes qu'elles nécessitaient de nouvelles investigations. Ils remarquaient qu'en 1769 des inspecteurs (supervisors) avaient été envoyés; qu'en 1770 des conseils leur avaient été substitués; qu'en 1772 un comité de circuit avait été formé pour le même objet. Ils s'étonnaient de l'inutilité de toutes ces mesures; puis (pour comble d'embarras) ils concluaient par désapprouver le pouvoir que s'était arrogé sur ce point le gouverneur-général. Ce dernier n'était, dans aucun cas, disaient-ils, autorisé à agir sous sa propre responsabilité. « Nous avions espéré, disaient-ils, que la connaissance que vous aviez de nos sentiments touchant la conduite de la dernière administration, lorsqu'elle a délégué des pouvoirs séparés au pré-

sident, nous aurait délivrés de tout embarras ultérieur dans de semblables occasions; cependant, nous le voyons à notre grand chagrin, à peine, par la mort du colonel Monson, le conseil s'est-il trouvé réduit à un nombre de voix qui rendait décisive la voix prépondérante du président, qu'il s'en est aussitôt servi pour s'investir d'un degré de pouvoir illégal dans l'affaire du revenu, pouvoir qu'il n'aurait pu obtenir d'aucune autre autorité. » Ce nouveau mode de location des terres que nous venons d'indiquer, renouvelé d'année en année, fut suivi jusqu'en 1782, où un autre mode de collection lui fut substitué.

Cependant, le 11 octobre 1776, la cour des directeurs reçut une lettre d'un gentleman fort connu comme ami et agent de Hastings. La lettre était ainsi conçue : « Messieurs, M. Warren Hastings, croit la nécessité de l'unanimité dans le conseil suprême du Bengale pour la conduite des affaires de la Compagnie, de même que pour l'établissement d'un système de gouvernement propre à assurer le bien-être et la prospérité de ce pays; il pense que la malheureuse division qui s'est mise dans le conseil suprême rend impossible cette unanimité; il a fait tout ce qui dépendait de lui pour le bien des affaires de la Compagnie, mais, en raison de ces circonstances, il l'a fait sans succès; par ces motifs, il m'a autorisé, donné le pouvoir, pour mieux dire ordonné de vous faire connaître son désir de résigner ses fonctions de gouverneur-général du Ben-

gale, et de requérir de vous la nomination de son successeur à la place vacante que cette retraite va faire dans le conseil suprême du Bengale. » A l'époque du départ de Mac Lean pour Londres, Warren Hastings lui avait effectivement remis une lettre qui autorisait cette démarche. En ce moment les adversaires de Hastings étaient tout-puissants ; la guerre des Rohillas lui avait attiré des censures de la part des directeurs et des propriétaires ; la cour des directeurs avait même pris la résolution de demander au roi son rappel. Elle l'eût fait si une cour des propriétaires, convoquée à ce sujet, ne s'était montrée opposée à cette mesure et n'avait voté que la résolution de la cour des directeurs serait de nouveau prise en considération. L'affaire en était restée là pendant quelques mois, lorsque tout-à-coup la lettre que nous venons de citer fut transmise à la cour des directeurs ; aussi frappa-t-elle d'abord d'étonnement. La cour des directeurs prit d'abord la résolution de s'assurer si M. Mac Lean était bien et dûment autorisé à agir ainsi qu'il l'avait fait. Introduit devant la cour, il affirme de nouveau qu'il a ce pouvoir, il offre de montrer la lettre de Hastings qui le lui confère ; mais, comme ce sujet se trouve mêlé à plusieurs choses de nature confidentielle, il demande qu'un comité de trois membres soit formé pour en prendre communication ; et là-dessus se retire. La cour nomma, pour former ce comité, le président, le vice-président et un autre de ses membres. Ces derniers, ayant conféré avec M. Mac

Lean, après cette conférence déclarent que celui-ci n'a pas outre-passé les pouvoirs donnés par Hastings; ils ont vu une lettre de la main de ce dernier qui l'y autorise; dans cette lettre, il déclare: « qu'il ne veut plus continuer ses fonctions dans le gouvernement du Bengale, à moins que certaines conditions spécifiées par lui ne soient accomplies; » or, les commissaires ne voient aucune probabilité qu'elles le soient jamais. D'un autre côté, M. Georges Vansittart leur a déclaré qu'il était là lorsque M. Hastings a donné ces instructions à M. Mac Lean; M. Stuart ajoute, que M. Hastings lui a dit les avoir données. La cour se décide alors à accepter la démission de Warren Hastings. Elle lui donne pour successeur dans le conseil M. Wheler, dont le roi confirme le choix. Par une autre commission, elle confère au général Clavering la charge de gouverneur-général.

Ces nouvelles arrivent au Bengale le 20 juin 1777. M. Barwell, se rendant à la chambre du conseil, reçoit, chemin faisant, un avis signé du secrétaire du conseil, avis qui l'avertissait de vouloir bien se rendre au conseil par ordre du général Clavering, *gouverneur-général.* Au même instant, Hastings recevait de Clavering une autre lettre, dans laquelle le général le requérait de lui remettre les clefs du fort William, ainsi que celles de la Trésorerie. Hastings répond qu'il n'a pas résigné ses fonctions, qu'il ne connaît aucun acte qui autorise à le croire, qu'en un mot il est décidé à demeurer

gouverneur-général. Il envoie tout aussitôt au colonel Morgan, commandant du fort William, l'injonction de n'obéir aux ordres de qui que ce soit, excepté aux siens; il signe: Warren Hastings, gouverneur-général. Le secrétaire du conseil est averti de n'envoyer de sommations pour le conseil que de sa part seulement. Il invite alors M. Francis à se rendre au conseil, convoque et somme les juges de donner leur opinion sur le cas extraordinaire qui se présente, c'est-à-dire de prononcer entre ses droits et ceux du général Clavering. M. Barwell demande communication de la lettre des directeurs où se trouvent leurs instructions au nouveau gouvernement; cette demande est rejetée par le général Clavering. Des instructions rédigées en toute hâte par Hastings sont expédiées aux commandants de Bankipore, de Dinpore, et au résident à Moorshedabad : elles enjoignent à ces officiers de n'obéir qu'à lui, qu'à lui seul, les menaçant d'une terrible responsabilité dans le cas contraire. La lettre de la cour des directeurs, les papiers relatifs à toute cette affaire sont remis aux juges de Calcutta; ce sont eux qui doivent prononcer en dernier ressort. Leur opinion unanime est favorable à Warren Hastings : ils prononcent qu'il est clair que M. Hastings n'est pas mort, qu'il n'est pas absent, qu'il n'a pas résigné; que la lettre donnée au colonel Mac Lean contenait, non pas une résignation, mais l'expression d'un désir de résigner; que M. Wheler était nommé à une charge qui serait vacante, non qui l'était déjà; en un mot, que

la résignation de Hastings avait bien été projetée, non effectuée. Clavering, qui ne se tient pas pour battu, fait une proclamation comme gouverneur-général de la présidence et du fort William. Le conseil, sous la présidence de Hastings, répond par la déclaration que le général Clavering en essayant de se mettre en possession des fonctions de gouverneur-général, a résigné ses fonctions de second membre du conseil et celle de commandant en chef; c'était une destitution : en outre, Hastings porte une plainte contre le secrétaire du conseil, comme coupable d'avoir agi en cette qualité sans instructions émanées de lui, gouverneur-général. Les choses en étaient venues à ce point qu'il s'en fallait de peu que la guerre civile n'éclatât dans les rues de Calcutta. Toutefois, le parti qui soutenait le général Clavering se sentait inférieur, soit en droit, soit en force, à celui de Hastings. Dans un nouveau conseil où se trouvaient Hastings, M. Barwell et M. Francis, ce dernier prit la parole en ces termes : « Tout est ébranlé, tout menace ruine, et, je le crains, par la passion, la violence, la précipitation. Tout peut s'arranger par la prudence et la modération. J'ose croire que je donne à la fois l'exemple de toutes les deux, non seulement par mon implicite adhésion à la décision des juges, mais encore par ma présence ici. Permettez-moi d'avoir l'honneur et le bonheur de devenir médiateur entre tout le monde. » Hastings répondit d'une manière aussi conciliante, en proposant cette

résolution : « Que, sur l'avis des juges, le conseil adopte le parti de revenir sur les décisions passées depuis le 20; qu'en conséquence, toutes les parties se trouveront placées dans la situation où elles se trouvaient avant la réception des derniers ordres. » Cette résolution, unanimement adoptée, mit un terme à une situation qui fut au moment de jeter le trouble et la confusion dans toute l'Inde.

La mésintelligence n'en continua pas moins entre les membres du conseil, entre le conseil et la cour des directeurs. M. Middleton, résidant à Oude, avait toute la confiance de M. Hastings : l'ancienne opposition lui avait retiré ces fonctions, et nommé pour le remplacer M. Bristow. Hastings ayant recouvré le pouvoir, s'en servit aussitôt pour rappeler ce dernier, et M. Middleton reprit son ancien emploi. M. Hastings s'empressa de même de rappeler un fils de M. Fowkes, son adversaire, surtout dans l'affaire de Nuncomar, et nommé par la cour des directeurs résident auprès du rajah de Bénarès. Ces deux procédés attirèrent au gouverneur-général des reproches de la part de ces derniers ; ils lui enjoignirent même de rétablir M. Fowkes dans sa situation de résident à Bénarès ; ils nommaient de nouveau M. Bristow résident à Oude. Hastings, à la réception de ces ordres, demanda au conseil d'en suspendre l'exécution, exécution qui équivalait, dit-il, à sa résignation du service. Une partie du conseil fut pour l'exécution de ces ordres; mais, à l'aide de son vote décisif, Hastings l'emporta, car

il dominait alors le conseil. Ce fut pour peu de temps ; la place devenue vacante par la mort de Monson fut remplie par M. Wheler, qui d'ordinaire votait avec M. Francis, celui-ci avec le général Clavering. La majorité était donc encore une fois contre Hastings, mais, par un hasard heureux pour lui, le général Clavering vint à mourir à la fin d'août 1777, et, par son vote décisif, le gouverneur-général devint de nouveau maître des décisions du conseil.

Le nabob approchait alors de l'âge de la majorité ; il écrivit le 23 juillet une lettre au conseil : « Grâce à Dieu, il se trouvait, disait-il, à cet âge de la vie où les lois de son pays l'appelaient au gouvernement de ses propres affaires. Il se plaignait de la manière dont il était traité par son tuteur, et demandait à être délivré de cet état de sujétion et de dépendance. » MM. Wheler et Francis furent d'avis que les réclamations du nabob fussent adressées à la cour des directeurs, afin qu'ils en décidassent ; le gouverneur-général et M. Barwell répondirent que la demande du nabob était juste, et que la justice n'admettait point de délai. « La demande du nabob, dit Hastings, est fondée sur des droits positifs, qui n'admettent pas de discussions. Il a un droit incontestable à diriger ses propres affaires ; il a un droit évident au nizamut, puisque c'est son héritage. (On appelait nizamut l'ensemble des fonctions qui constituaient le pouvoir, l'autorité du nabob.) Par toutes ces raisons, je suis d'avis qu'il soit fait droit aux

réclamations du nabob.» A considérer les choses sous ce point de vue, à reconnaître aussi explicitement les droits du nabob, peut-être aurait-il fallu, pour être parfaitement conséquent, lui rendre aussi la dewany, car la dewany était soumise au nizamut; et de cela il n'était pas question. De nouvelles lettres du nabob demandaient que sa belle-mère prît sur elle l'administration du nizamut, sans l'intervention d'une personne quelconque. En conséquence, Mahomet-Rheza-Khan fut éloigné, Muny-Begum replacée dans son ancienne situation; Gourdass nommé dewan de l'intérieur du palais, sous l'autorité de la Begum, et un certain Sudder-al-Hok appelé à la surintendance du département judiciaire. Cependant, la Muny-Begum étant complétement incapable d'occuper cet emploi, le gouverneur-général ne tarda pas à sentir les inconvénients de cette incapacité. Peu de temps après cet arrangement, il écrivait au nabob : « Les affaires sont dans une confusion épouvantable; les vols et les meurtres se multiplient dans toute la province d'une manière effrayante. » Les directeurs, sachant combien le nabob était peu propre à gérer ses propres affaires, n'approuvaient pas les dispositions prises en sa faveur; leur politique était d'ailleurs de lui rendre le moins de pouvoir possible. Dans une lettre du 4 février 1778, ils donnèrent en conséquence au gouverneur-général l'ordre le plus positif de rétablir immédiatement Mahomet-Rheza-Khan dans son ancienne situation.

Le colonel Upton resta à Poonah jusqu'au commencement de l'année 1777; il partit cependant avant qu'aucune des stipulations du traité eût encore été exécutée. Bientôt un navire français arriva dans un port mahratte; quelques passagers se rendirent à Poonah; se prévalant du nom du roi de France, ils furent bien reçus. Cet incident éveilla la crainte et la jalousie des Anglais. Déjà se manifestait, en effet, la probabilité d'une rupture entre la France et l'Angleterre, et il était hors de doute que, dans ce cas, la France ne s'efforçât de reprendre son influence dans l'Inde. Or, une alliance avec les Mahrattes était le meilleur moyen d'y parvenir. Un agent français, nommé Saint-Lubin, fut reçu par eux avec quelque faveur. La présidence de Bombay s'en alarma; elle pressa le gouvernement suprême du Bengale de prévenir ce danger en soutenant la cause de Ragobah. Une lettre de la cour des directeurs à la présidence de Bombay l'enhardissait dans cette politique qu'elle partageait. Sur ces entrefaites, une rivalité entre deux chefs, Siccarum-Baboo et Nana-Furnavese, produisit une scission dans le conseil de Poonah; une partie des ministres, Siccarum-Baboo à leur tête, prirent la résolution de se déclarer pour Ragobah, en même temps qu'ils sollicitèrent l'alliance et le secours des Anglais. La présidence de Bombay se mit en mesure de leur donner sa coopération. Ce sujet, mis en discussion au Bengale, produisit la scission ordinaire. M. Francis et M. Weler condamnèrent

la résolution de la présidence de Bombay : ils lui reprochaient d'être illégale, en ce qu'elle était prise sans le concours de l'autorité suprême; injuste, en ce qu'elle blessait le traité; impolitique, en ce qu'elle provoquait la guerre. En revanche, le gouverneur-général et M. Barwell l'approuvèrent. Suivant eux, elle était autorisée par l'imminence de la circonstance; parfaitement fondée en justice, en tant que prise sur l'appel d'une des parties contractantes du traité; politique, enfin, puisqu'en prévenant un danger elle augmentait les revenus de la Compagnie, et lui promettait une influence permanente dans les conseils des Mahrattes.

Un corps d'expédition fut formé et rassemblé à Calpee, il était composé de six bataillons de Cipayes, d'une compagnie d'artilleurs indigènes et d'un corps de cavalerie, commandé par le colonel Leslie. Ce corps devait se diriger immédiatement vers Bombay, et se considérer, dès son entrée en campagne, sous les ordres de cette présidence. Ce détachement, en raison des dispositions malveillantes de certains chefs mahrattes, éprouva d'abord quelque retard dans sa route. Pendant ce temps, le parti de Siccarum-Baboo était victorieux à Poonah; ce qui donnait à craindre qu'il ne voulût plus du secours des alliés que lui-même avait appelés. Dans le conseil suprême, l'opposition se servait de cet argument pour demander le rappel du détachement; mais Hastings ne l'en laissa pas

moins continuer sa marche. En cas de guerre avec la France, Bombay était l'endroit faible, et qu'il était avant tout urgent de protéger, au moyen d'alliances solides avec les puissances indigènes; c'est ce que comprenait Hastings; aussi aurait-il voulu s'entendre dès lors, et dans ce but, avec le rajah de Berar. Or, deux moyens se présentaient de gagner l'amitié de ce prince : l'un, de l'aider à recouvrer les provinces dont l'avait dépouillé Nizam-Ali; l'autre, d'appuyer ses prétentions au trône de Poonah. Le légitime mais faible rajah de Sattabah venait de mourir récemment dans sa captivité, sans laisser de postérité; le rajah de Berar, comme appartenant à la maison de Sevajee, avait quelques droits à faire valoir sur cette succession. Le conseil suprême décida de lui envoyer une ambassade. En ce moment, le parti de Siccarum-Baboo était de nouveau renversé; le parti contraire l'emportait par la puissante coopération de Madajee-Scindia, et ce parti penchait pour les Français. Le parti de Siccarum-Baboo n'en avait que plus d'ardeur à se servir des Anglais pour le soutien de Ragobah. La présidence de Bombay avait le même désir; elle adopta une résolution à ce sujet le 21 juillet 1778, mais elle ne put procéder immédiatement à l'exécution, et la nouvelle de l'emprisonnement à Poonah des principaux membres du parti dont elle attendait assistance ne tarda pas à se répandre. Cependant, au commencement de novembre, un traité fut conclu avec Ragobah, auquel fut faite une avance considé-

sable d'argent; puis, comme on ne tarda pas à apprendre que le parti dominant à Poonah avait pénétré ce dessein et se mettait en mesure de s'y opposer, il fut décidé qu'un corps d'armée se mettrait immédiatement en campagne. Ce corps montait à 4,500 hommes. Il commença effectivement son mouvement au commencement de décembre. Il achevait l'ascension des montagnes le 23 de ce mois et prenait position à Condola.

Après avoir établi un poste fortifié à la tête des ghauts (montagnes), les Anglais commencèrent leur marche sur Poonah; ils avaient des vivres et des munitions pour vingt-cinq jours. Un corps ennemi considérable, qui leur était opposé, se retirait à mesure qu'ils avançaient, mais, les enveloppant de tous côtés, les harcelait sans cesse et s'emparait de leurs traînards. Aucun chef important ne se déclarait en leur faveur, ainsi qu'ils s'en étaient flattés sur la promesse de Ragobah; aucun ami de ce dernier ne se joignait à eux. Ils continuent d'avancer, et le 9 janvier 1779 se trouvent à 16 milles de Poonah, en face d'une armée qui intercepte le chemin de la ville. Un comité composé du colonel Egerton, de M. Carnac, du comité spécial de Bombay, et de M. Mostyn, ancien agent de la présidence à Poonah, était chargé de la direction de l'armée et de la conduite de l'expédition; à la seule vue de cet obstacle inattendu, ce comité ne tarda pas à se troubler; il restait en magasin des vivres pour dix-huit jours, mais sans cavalerie il était

difficile de protéger le bagage. Cette dernière considération décida le comité, il ordonna la retraite qui commença la nuit suivante. Mais les Mahrattes ont aperçu ce mouvement : au point du jour ils attaquent l'armée anglaise, lui tuent 300 hommes, s'emparent d'une grande partie de son bagage, et continuent à la harceler jusqu'à quatre heures qu'elle arriva enfin à Wargaum. Alors le commandant des troupes, s'effrayant lui-même, déclare au comité qu'il ne croit pas possible de ramener l'armée jusqu'à Bombay. Le comité envoya une députation aux Mahrattes, pour savoir s'ils veulent traiter et à quelles conditions. Ceux-ci, comme préliminaire indispensable, demandent que Ragobah leur soit livré; ce chef infortuné, qui s'attendait à cette exigence, s'était mis en correspondance avec Seindia, auquel il avait déclaré vouloir se rendre si la nécessité exigeait que cette mesure fût prise à son égard. Le comité accepte sans hésitation; mais cette condescendance honteuse, loin de satisfaire les Mahrattes, redoubla leur exigence; ils se hâtent de protester que cette reddition de Ragobah est chose pour eux fort indifférente. Allant plus loin, ils reprochent aux Anglais la violation du traité conclu avec le colonel Upton, l'envahissement du territoire mahratte; ils ajoutent qu'à moins d'un nouveau traité sur des bases différentes, l'armée anglaise doit se préparer à courir les chances de la guerre. Le comité déclare qu'il n'a aucun pouvoir de traiter. L'officier commandant le détachement

prétend, de son côté, qu'essayer de se faire une retraite de vive force, c'est vouloir l'entière destruction de l'armée. Un brave officier, le capitaine Hartley, invoque des mesures plus énergiques; il répond de ses hommes et offre un plan de retraite qu'il propose d'effectuer. Mais, dans ces moments de découragement, ce sont les conseils pusillanimes, quoiqu'au fond les plus dangereux, qui ne manquent pas de prévaloir. On se résigna donc à accepter les conditions qu'il plairait aux Mahrattes d'imposer; par un nouveau traité, les Anglais cèdent les acquisitions de territoire faites par eux dans ces provinces depuis leur traité avec Madhoo-Row, en 1756; ils abandonnent Baroach à Scindia, et lui livrent Ragobah; enfin, deux Anglais de distinction demeurent en otage jusqu'au parfait accomplissement de toutes ces conditions. La présidence de Bombay, refusa de ratifier ce traité et ce refus fut approuvé par le gouvernement suprême. La cour des directeurs non seulement le blâma vivement, mais elle renvoya du service les deux officiers qui avaient successivement commandé le détachement. L'un des membres civils du comité était mort, le survivant fut destitué de ses fonctions de membre du conseil du gouvernement de Bombay et de membre du comité de gouvernement.

Le détachement parti du Bengale s'était avancé jusqu'à Chatterpore, une grande ville du Bundelcund, dans les premiers jours de juin; il s'y arrêta jusqu'au milieu d'août pour laisser passer la

saison des pluies. Le colonel Leslie, qui le commandait, employa ce temps à entrer en négociation avec les chefs voisins, malgré la défense formelle qu'il en avait reçue; on attribua à des motifs d'avidité cette conduite qui amenait délai sur délai dans la marche du corps d'armée. La présidence de Bombay ayant appris la nouvelle du commencement de la guerre entre la France et l'Angleterre, écrivit à Leslie pour le presser d'arriver; une autre lettre suivit promptement celle-là, exprimant les mêmes instances et de plus vives encore. Le 31 août, le conseil suprême s'était décidé à lui demander compte de cette longue inaction; mais il s'était enfin mis en route vers le milieu du mois, et, le 17 septembre, était arrivé à Rajegoor, où il s'arrêta de nouveau. Écrivant de là au conseil suprême pour rendre compte de sa conduite, il expliquait ses retards par la nécessité de laisser passer la saison des pluies; il se félicitait d'avoir conclu des arrangements avantageux avec quelques princes du pays; il disait encore que l'annonce d'une ambassade anglaise faite par lui avait comblé de joie le rajah de Berar. Cet ambassadeur était mort en route; après quelques hésitations, et malgré cette communication de Leslie, le conseil se décida à ne pas le remplacer, mais à attendre les événements. Le conseil ne pouvait s'empêcher de montrer son mécontentement de la lenteur des mouvements des troupes anglaises; le parti opposé au président, et par conséquent à cette expédition, en triomphait;

il en prenait texte pour solliciter un ordre de retour. Hastings lui-même ne savait comment défendre le commandant. Il fut enfin décidé que ce dernier serait remplacé par le colonel Goddart; des ordres furent expédiés en conséquence. Au reste, quelque chose d'inexplicable et de mystérieux demeure encore sur toute la conduite de Leslie : il avait montré jusque là une ardeur et une activité qui ne s'accordaient guère avec sa lenteur et son indécision dans ces dernières circonstances; et enfin, on l'entendait souvent se plaindre hautement du gouverneur-général, comme si ce dernier n'eût pas rendu justice à une conduite qu'il devait connaître. Quoi qu'il en soit, il mourut avant l'arrivée des ordres expédiés de Bombay. Le commandement du détachement échut à Goddart par son rang dans l'armée, avant qu'il eût reçu les ordres de Calcutta qui l'en investissaient. Le 22 octobre, Goddart informa le gouverneur-général de la marche du détachement vers la Nerbudda, frontière du Berar; il reçut l'autorisation d'entrer en négociation avec Moodajee-Bhonsla. En même temps, on recevait à Calcutta l'annonce d'une nouvelle révolution à Poonah; et, d'un autre côté, Moodajee-Bhonsla écrivit une lettre évasive, mais dans laquelle il était facile de voir qu'il voulait se mêler le moins possible aux querelles des Anglais et des Mahrattes. Goddart ayant passé la Nerbudda, envoya un agent à Nagpore pour sonder les dispositions du rajah. Aucune alliance ne fut

conclue; seulement on put s'attendre à un traitement amical de la part de ce chef tant que les Anglais demeureraient sur son territoire.

Le colonel Goddart ne recevait aucune nouvelle du détachement de Bombay en marche sur Poonah; il se décida à marcher lui-même sur cette dernière ville, où il supposait sa présence le plus nécessaire. Le 22 janvier, il arriva à Charwah. Là, lui parvint la nouvelle de la présence du détachement de Bombay à cinquante milles de Poonah. Deux jours après, une autre lettre du comité de cette armée lui enjoignait de prendre le chemin de Surate, en conséquence des changements survenus dans les affaires, en admettant toutefois qu'il pût se faire jour à travers la cavalerie des Mahrattes. Cette lettre, dont il ne s'expliquait pas le sens, car elle ne lui disait rien de l'événement qui amenait ce changement d'avis, le jeta dans une grande perplexité. Pour comble d'embarras, une autre lettre de Bombay reçue le jour suivant le pressait d'avancer. Goddart prit alors la résolution de marcher sur Boorhanpoor pour attendre là d'autres nouvelles. Arrivé le 30 janvier dans cette ancienne capitale, il reçut le 2 février une nouvelle lettre du comité : cette lettre, datée du 19 janvier, se référait à une autre lettre du 16, à des ordres que le comité n'avait pas compétence pour donner. Goddart, sans avoir reçu la lettre du 16, ne doute pourtant pas qu'elle ne contienne de mauvaises nouvelles. Il se trouvait au milieu des Mahrattes, entouré de dan-

gers, inquiet sur les dispositions de Moodajee, qui ne peuvent manquer de changer si l'armée de Bombay a éprouvé un échec. Il demeure pourtant à Boorhanpoor jusqu'au 5 février. Apprenant alors la nature du désastre essuyé par le détachement de Bombay, il se dirige vers Surate. Le 9, un envoyé du gouvernement de Poonah lui apporte cette lettre du 16 qui lui avait manqué : dans cette lettre, écrite sous la dictée des Mahrattes, le comité lui ordonnait de retourner au Bengale. Goddart répond qu'il se rend à Bombay d'après les ordres du conseil suprême; que d'ailleurs il est dans les plus amicales et les plus pacifiques intentions à l'égard des Mahrattes. Il continue effectivement sa marche avec la plus grande hâte, ayant soin en même temps d'observer la plus exacte discipline pour ne pas s'aliéner le pays qu'il traverse. Le détachement arriva à Surate le 30, après avoir fait trois cents milles en dix-neuf jours. A Surate, le colonel Goddart reçut du Bengale des pleins pouvoirs pour traiter avec le gouvernement de Poônah. Le conseil suprême, tout en rejetant le traité conclu par le comité de l'armée de Bombay, exprimait le désir d'en venir à un arrangement sur de nouvelles bases; il insistait fortement sur la condition que les Mahrattes renonceraient formellement à toute alliance avec les Français. Dans le cas où ces derniers se refuseraient à traiter, Goddart, nouvellement promu au grade de général, était autorisé à recommencer la guerre; il était, de plus, autorisé

à former, s'il lui était possible, des alliances avec la famille Guicawar et le gouvernement de Berar. Sans perdre de temps, Goddart entre aussitôt en correspondance avec le parti ministériel à Poonah. Les négociations se nouent, mais bientôt languissent. Les dissensions sont plus fortes que jamais au sein des conseils mahrattes ; on sait que, tout en négociant la paix, ils font des préparatifs de guerre considérables. A la même époque, Ragobah, échappé à leur surveillance, s'était réfugié à Surate, où un asile lui fut accordé. Le 20 octobre, Goddart envoie ses dernières propositions; il donne un délai de quinze jours, ajoutant qu'il entrera aussitôt en campagne si réponse satisfaisante ne lui est faite. Cette réponse, arrivée le 28, lui signifie comme préliminaire de toute négociation la reddition de Ragobah et celle de Salsette. Goddart rompt la négociation, et se rend à Bombay pour concerter son plan de campagne avec le conseil. Il rencontre là des dispositions hostiles ; les pouvoirs indépendants qui lui avaient été conférés par le conseil suprême du Bengale avaient vivement blessé tous les membres de cette présidence. Pour se dispenser de venir à son secours, ils allèguent l'épuisement de leurs finances. Cependant, comme Goddart leur démontre que le premier objet de ses opérations sera de les faire rentrer en possession d'un riche territoire autrefois possédé par eux, ils consentent à fournir à une partie des besoins de l'armée.

Le 2 janvier 1780, le général Goddart traversa la Tapti; il voulait tout à la fois s'assurer des bonnes dispositions de Futty-Sing, les encourager, et réduire la forteresse de Dubhoy. Le 19, l'armée parut devant cette place, qui fut évacuée le jour suivant. Le 26, de nouveaux arrangements furent faits entre Futty-Sing et les Anglais : la province de Guzerate dut être partagée entre lui et la Compagnie, celle-ci ayant pour lot la partie anciennement possédée par les Mahrattes. La cavalerie de Futty-Sing se joignit à l'armée de Goddart; avec ce renfort, le général marche sur Ahmedabad, la capitale de la province : elle fut emportée d'assaut au bout de cinq jours de siége. Mais pendant ce temps Scindia et Holkar, les deux principaux chefs des Mahrattes, ayant réuni leurs armées, s'avançaient eux-mêmes sur Surate à la tête de 40,000 hommes. Par des marches rapides, le général anglais arrive bientôt dans le voisinage de leur campement, auprès de Brodera; il forme aussitôt le projet de les attaquer dans la nuit du 8 au 9 mars. Mais des lettres qu'il reçoit d'un des otages précédemment laissés entre les mains des Mahrattes le détournent de ce projet, elles lui apprennent le désir des chefs mahrattes d'un arrangement avec les Anglais. Dès le lendemain, les otages, accompagnés d'un envoyé de Scindia, arrivent effectivement au camp. L'envoyé annonce les dispositions où est Scindia de se séparer de ses alliés et de conclure avec les Anglais un traité sé-

paré. Scindia faisait en même temps des propositions de la part de Gowind-Row, frère et ennemi de Futty-Sing, en ce moment dans son camp où il lui avait donné asile. Toutefois, la sincérité des offres de Scindia ne tarda pas à devenir suspecte; bientôt il ne fut pas difficile d'apercevoir que son but était de gagner du temps, et d'arriver ainsi à la saison des pluies qui aurait suspendu les opérations. Au lieu de s'égarer dans ce labyrinthe d'intrigues familières aux princes de l'Orient, Goddart résolut de contraindre Scindia à une bataille; mais ce dernier, cédant peu à peu le terrain à l'approche de l'ennemi, eut l'art de l'éviter long-temps. Le général anglais eut alors recours à une surprise nocturne. A la tête de quatre bataillons de Cipayes, quatre compagnies d'Européens, et douze pièces d'artillerie de campagne, il sort silencieusement de son camp à deux heures du matin; sans avoir été vu, il parcourt les sept milles qui le séparent du camp de Scindia, dans lequel il entre avant que le jour ait paru. Déjà au centre du camp, il n'avait pas encore été aperçu. L'ennemi se réveille avec effroi, essaie quelque résistance, abandonne le camp, fait ses efforts pour se rallier à quelque distance; les Anglais, sans perdre un moment, les poursuivent vivement. Les Mahrattes achèvent alors de se débander, et les laissent maîtres du champ de bataille et des pays environnants. A la même époque, un détachement sorti de Bombay prit possession de Parseck, Bellapore, Panwell

et Callian, le territoire de la présidence s'étendant ainsi le long de la côte et jusqu'aux passages des montagnes dans la direction de Poonah. Le 6 avril, six compagnies d'infanterie européenne et une compagnie d'artillerie, venant de Madras, rejoignirent le corps de Goddart; peu de jours après, cinq compagnies de Cipayes arrivèrent de Surate. Mais la saison des pluies était venue; Scindia et Holkar se retirèrent dans leurs provinces, tandis que Goddart plaça ses troupes en cantonnement.

Le rajah de Gohud gouvernait un district montagneux assez considérable, situé entre le territoire de Scindia et celui du nabob d'Oude. Le gouverneur-général voulut conclure avec ce chef un traité offensif et défensif contre les Mahrattes, aux invasions desquels il était constamment exposé. Cette alliance, dans le cas de la continuation de la guerre avec ces derniers, était doublement utile: en même temps qu'elle préservait de toute invasion de ce côté, elle assurait aux Anglais un chemin toujours ouvert pour pénétrer dans leur pays et faire de ce côté une utile diversion à toute entreprise qui serait tentée du côté de Bombay. L'opposition se prononça néanmoins contre ce projet, objectant qu'il fallait avant tout s'abstenir de la guerre; que d'ailleurs le rajah n'avait que peu de troupes, ce qui empêchait cette alliance d'être avantageuse. Sir Eyre Coote avait succédé au général Clavering comme commandant en chef et comme membre du suprême conseil : il votait d'ordinaire

avec le gouverneur-général. On savait que sur cette question il lui était cependant opposé; mais il était absent au moment où elle fut posée devant le conseil, ce qui fit qu'elle fut décidée par la voix prépondérante du gouverneur. Dès le mois d'octobre ou les premiers jours de novembre, les Mahrattes envahirent le territoire de ce nouvel allié. D'un autre côté, un corps de troupes commandé par le capitaine Popham fut envoyé, au commencement de février 1780, au secours du rajah de Gohud, et les Mahrattes furent promptement expulsés des états de celui-ci. Le capitaine Popham traversa la rivière Sind, entra sur leur propre territoire, mit le siége devant Lahâr, capitale d'un district assez considérable, et, le 20 avril, l'emporta d'assaut, quoique, faute d'artillerie de siége, la brèche ne fût guère praticable. Le détachement du capitaine Popham était trop peu considérable pour qu'il parût possible de tenter quelque opération importante; en conséquence, le conseil suprême, décida qu'une diversion serait exécutée sur un autre point. Trois bataillons stationnés à Cawpore, sous les ordres du major Carnac, et un bataillon d'infanterie légère sous les ordres du capitaine Brown, reçurent l'ordre de menacer d'une invasion le territoire de Scindia et de Holkar. Mais le capitaine Popham ne s'en était pas tenu là : c'était un homme de tête et d'exécution, tout rempli de cette ardeur qui fait les grandes choses. A peine assuré de son premier succès contre les Mahrattes, il tourna toutes ses

vues sur la forteresse de Gualior, située sur le territoire du rajah de Gohud, célèbre dans toute l'Inde, et dont les Mahrattes s'étaient emparés depuis long-temps ainsi que de la contrée environnante. Cette forteresse, située au haut d'un rocher gigantesque taillé presque à pic, formant une espèce de pain de sucre à peu près inaccessible, était défendue par une garnison de 1,000 hommes. Dans toute l'Inde elle passait pour être imprenable; sir Eyre Coote, juge expert en cette matière, avait déclaré que ce serait folie que de l'attaquer avec un détachement aussi faible que celui de Popham. Cependant, aiguillonné par la difficulté même de l'entreprise, Popham, avait pris position à 5 milles de là, au village de Ripore, et ne quittait pas des yeux la forteresse; il interrogeait tous les espions, cherchait de ses propres yeux quelque endroit par où tenter l'escalade. L'entreprise, quoique fort périlleuse, n'était pas impossible par l'un des côtés de la place : les assaillants devaient descendre dans un fossé profond de 16 pieds, cheminer ensuite à découvert sur un sentier escarpé l'espace de 40 verges, escalader enfin une muraille de 30 pieds de hauteur. «Mais l'objet était glorieux, dit le capitaine Popham, je pris mon parti sur-le-champ.» Au point du jour, il se mit effectivement en mouvement à la tête de sa troupe. Les soldats descendent dans le fossé au moyen d'échelles de bois; ils touchent au pied de la muraille, que les espions escaladent et au haut de laquelle ils fixent quelques échelles de

cordes; les Cipayes s'y élancent avec une admirable intrépidité. La garnison s'assemble et tente de résister, mais elle est bientôt mise en fuite par le feu des assaillants et ne tarde pas à opérer sa retraite par le côté opposé; et les Anglais, dont le nombre s'accroît incessamment, demeurent enfin les maîtres de cette forteresse si renommée. Les Mahrattes, auxquels cette victoire semble miraculeuse, sont frappés de terreur; ils abandonnent en toute hâte les pays environnants.

Sir Thomas Rumbold prit les rênes du gouvernement de Madras en février 1778; il procéda sans retard à un ensemble de mesures singulièrement entachées d'avidité, de vénalité. Le comité de circuit, qui avait commencé ses fonctions peu de jours après la déposition de lord Pigot, était alors en tournée, occupé de ses enquêtes. Dès le 24 mars, sir Thomas fit dans le conseil la remarque que, en raison du petit nombre des conseillers, il n'était nullement avantageux au service d'en tenir quelques uns hors de Madras pour ce comité. Il proposait de charger les zemindars du travail confié par la cour des directeurs au comité de circuit, de le supprimer, et, en revanche, d'obliger les zemindars à se rendre tous les ans à Madras; le gouvernement aurait alors réglé directement avec ces derniers la quotité des rentes, les conditions des baux, etc. La proposition de sir Thomas fut goûtée par le conseil; mais elle jeta les zemindars dans une extrême consternation. En général, les zemindars étaient

pauvres, ne soutenaient leurs familles avec quelque apparence de dignité, qu'avec de grandes difficultés; la plupart étaient hors d'état de subvenir aux dépenses d'un long voyage, à celles d'un séjour prolongé au siége du gouvernement. Beaucoup étaient endettés envers la Compagnie : les forcer à recourir à des emprunts pour faire ce voyage, c'était les mettre dans une situation qui leur rendrait plus difficile encore de se libérer. Leur absence devait être un obstacle à la collection du revenu; enfin, comme c'était une charge héréditaire, un certain nombre de ceux qui s'en trouvaient revêtus étaient vieux, infirmes, hors d'état d'entreprendre ce voyage. Toutes ces objections contre le projet nouveau furent exposées au gouverneur et au conseil; ils persévérèrent dans leur résolution. Un grand nombre de zemindars arrivèrent à Madras et le gouverneur s'entendit avec eux. Il régla, seul à seul avec chacun, la quotité des sommes auxquelles ils s'engageaient pour l'avenir. Le conseil approuva les transactions du gouverneur sans s'être fait enseigner sur quelles bases elles portaient.

Le plus important des zemindars des circars du nord était Vizeram-Raz, rajah de Visinagaram, et l'étendue du district qu'il administrait, celle d'un royaume; son pouvoir avait parfois donné de l'alarme à la Compagnie. Vizeram-Raz aimait le plaisir et le repos; d'ailleurs, on le louait en général de sa douceur et de son équité. Sitteram-Raz, son

frère, était subtil, patient, plein d'intrigue, de ruse; rien ne pouvait l'arrêter dans la poursuite de ses projets; plusieurs actions criminelles lui étaient reprochées; il s'était peu à peu emparé du pouvoir qui, de droit, appartenait à Vizeram-Raz. Par ses machinations, il avait encore fait priver récemment de son emploi un certain Jaggernaut-Raz, un de leurs parents allié par mariage avec le rajah, qui se trouvait chargé, en qualité de dewan, des détails financiers du gouvernement. Avant l'arrivée de sir Thomas Rumbold, le conseil avait déjà fait solliciter plus d'une fois Vizeram-Raz de se rendre à Madras: il s'était excusé sur le dommage que son absence ne pouvait manquer de faire à ses affaires; il offrait de subir toute condition raisonnable qui lui serait imposée. Il se plaignait de son frère, qui, disait-il, machinait sa ruine. Sur l'appel fait aux zemindars, Sitteram-Raz se rendit avec empressement à Madras; il afferma des terres considérables, et, de plus, sut se faire nommer par la présidence à l'emploi de dewan du rajah. Cette mesure provoqua des plaintes amères et d'instantes réclamations de la part de ce dernier; la présidence persista. Le rajah écrivit : « Je me regarde comme dépouillé de tout pouvoir en voyant que le conseil m'oblige à agir contre ma ferme détermination, et à faire une chose dont le résultat doit être la ruine de mon pays. » L'avantage que le conseil crut voir à se servir d'un homme dont l'habileté était connue lui fit repousser ces plaintes. Le conseil fit plus

encore : il contraignit le rajah à se réconcilier avec Sitteram-Raz, à adopter un de ses fils, à faire tous les sous-baux au nom de cet enfant, à en faire figurer le nom dans tous les actes du gouvernement, enfin à accepter pour lui le cautionnement de Sitteram-Raz. Ces transactions parurent un fait extraordinaire à la cour des directeurs ; elle ne pouvait, disait-elle, se les expliquer « qu'en admettant que les membres du conseil de Madras se servaient de Sitteram-Raz pour affermer, sous le nom de ce dernier, des terres à leur profit. » Elle écrivait : « Nous savons, à n'en pas douter, qu'il serait facile d'obtenir pour la Compagnie le double et plus du tribut stipulé par vous. » D'autres circonstances venaient ajouter aux soupçons de corruption qui planaient sur les membres du gouvernement. Sitteram-Raz, étant à Madras, avait reçu 2 lacs et 1,000 roupies ; et il n'en avait pas payé une seule à la Compagnie, quoiqu'il fût grandement en arrière avec elle. D'un autre côté, d'après la teneur des nouveaux serments imposés aux employés de la Compagnie, tout président possédant dans l'Inde de l'argent, des marchandises, des valeurs quelconques à l'époque de sa nomination, était tenu d'en faire l'évaluation devant le conseil. Aucune déclaration de ce genre n'avait été faite par sir Thomas Rumbold, d'où l'on pouvait inférer qu'il ne possédait rien dans l'Inde à l'époque de sa nomination. Néanmoins, du mois de février, époque de son arrivée à Madras, jusqu'au commencement

d'août, il avait fait passer en Angleterre la somme de 45,000 livres sterling; durant les deux années suivantes, une autre somme de 119,000 livres sterling, en tout 164,000 livres sterling. Or, la quotité de ce qu'il avait pu recevoir comme émoluments, gratifications, etc., ne dépassait pas le chiffre de 20,000 livres (1).

En 1766 et 1768, un arrangement avait été conclu entre le subahdar ou le Nizam-Ali et les Anglais relativement aux cinq circars du nord : il avait été convenu que Guntoor, l'un d'eux, serait accordé comme jaghire à Bazalut-Jung, frère du Nizam; que ce prince en jouirait sa vie durant, qu'après cela ce circar retournerait à la Compagnie. A la fin de 1774, le conseil fut informé qu'un corps de Français, sous le commandement d'un M. de Lally, neveu de l'infortuné général de ce nom, était enrôlé au service de Bazalut-Jung; c'était plus qu'il n'en fallait pour exciter sa défiance et sa jalousie. Il s'empressa donc de communiquer l'affaire au conseil suprême du Bengale; celui-ci lui donna immédiatement l'ordre non seulement d'insister auprès de Bazalut-Jung sur le renvoi sans délai de ces soldats, mais de former un corps de troupes sur ses frontières, de le menacer, en cas de refus, d'une prompte invasion de son territoire. Les négociations furent im-

(1) C'était se faire
Cent mille francs de rente
Sur des appointements qui n'étaient pas de trente.
(*École des Vieillards.*)

médiatement entamées avec le nizam, comme partie principale du traité de 1768, comme garant naturel des engagements contractés avec son frère. On lui demandait : le renvoi du service de son frère de tous les Français qui s'y trouvaient ; et l'abandon de ce circar à la Compagnie, moyennant une rente fixée à l'amiable. Le nizam répondit en termes fort conciliants qu'il avait envoyé une personne de distinction pour engager son frère à renvoyer les Français ; il donnait de nouveau l'assurance que tous les termes du traité seraient fidèlement remplis. Les Français n'en demeurèrent pas moins au service de Bazalut-Jung, ce qui amena une autre délibération dans le conseil, à la suite de laquelle de nouvelles négociations furent entamées avec Bazalut-Jung, cette fois par l'intermédiaire du nabob, non par celui du nizam. En ce moment, ce prince, tout alarmé des dispositions de Hyder, ne demandait pas mieux que de se placer sous la protection anglaise ; il agréa de céder le circar de Guntoor et de renvoyer les Français de son service, de confier la défense de la province aux troupes anglaises.

Le 19 avril 1779, un corps d'armée sous les ordres du général Harpeer fut mis en mouvement pour aller occuper le territoire de Bazalut-Jung. Le nizam haïssait Ragobah et son parti ; il était lié par un traité avec le peschwah mineur ; toutefois il avait gardé la neutralité dans la guerre des Anglais avec les Mahrattes. M. Holland,

envoyé comme résident auprès du nizam, fut reçu à Hyderabad, sa capitale, avec toutes sortes d'égards et de respects. Le nizam lui montra un grand désir de cultiver l'amitié des Anglais. Mais le moment vint, à cette audience, d'expliquer au nizam les dernières transactions qui avaient eu lieu, par l'intermédiaire du nabob, entre la Compagnie et Bazalut-Jung; alors l'émotion du nizam devint manifeste : se saisissant du traité de 1768, dont il lut à haute voix les divers articles, il déclara que ce procédé dès Anglais en était une violation; que la Compagnie n'avait aucun droit d'intervenir dans les affaires de famille; que les troupes actuellement en marche pour le circar de Guntoor, partie intégrante de ses États, devaient recevoir contre-ordre. M. Holland répliqua que la probabilité d'une attaque immédiate de Hyder-Ali n'avait pas laissé le temps de le consulter. Le nizam prétendit alors que Hyder-Ali n'avait d'autre but que d'envahir encore une fois le Carnatique, de le parcourir en le pillant, tout en évitant la bataille. Le nizam ne disait pas toute sa pensée : la vérité est qu'il craignait que Bazalut-Jung, appuyé d'un corps d'armée anglais, n'aspirât bientôt à se rendre indépendant. Tout en se plaignant des Anglais, il ne laissait pas d'ailleurs de leur donner aussi quelques sujets de plainte : il avait pris à son service les Français renvoyés de celui de son frère. A la vérité il s'efforçait d'excuser ce procédé en donnant à M. Holland ces Français comme un corps sans consistance, débris de l'armée de Bussy,

recruté çà et là de déserteurs de toutes les nations.

Dans le mois de juillet, une nouvelle conférence eut lieu entre M. Holland et le nizam. Le premier demandait que le nizam renonçât à 5 lacs de roupies au paiement desquels la Compagnie s'était engagée en échange des circars du nord. Ces 5 lacs étaient déjà dus depuis deux ans; mais la Compagnie, alléguant tour à tour ou la présence du corps français au service du nizam, ou l'épuisement de ses propres finances, n'en avait encore rien payé. A cette proposition, le nizam, déjà mécontent de tous ces retards, se laisse aller à toute sa colère. Puisque les Anglais avaient résolu de ne pas observer le traité, de son côté il allait, disait-il, se préparer à la guerre. M. Holland, qui, d'après ses instructions, devait communiquer avec le conseil suprême du Bengale, se hâta de lui faire connaître l'état des choses; il envoya copie de sa correspondance avec la présidence de Madras. Le conseil suprême écrivit sur-le-champ au nizam : il lui donna l'assurance des dispositions pacifiques des Anglais, l'engagea à ne pas donner une importance exagérée à une fausse interprétation du traité, interprétation qui n'appartenait qu'à la seule présidence de Madras. L'ordre de suspendre les négociations arrivait en même temps à M. Holland. Le conseil suprême, en termes très mesurés, s'efforça de faire comprendre à la présidence de Madras, que sa conduite sortait des bornes de la prudence et de la modération. Le nizam accepta cordia-

lement la médiation du conseil suprême, mais elle fut repoussée par la présidence de Madras. Sir Thomas Rumbold nia le droit du conseil suprême d'intervenir dans une négociation encore pendante ; ce qui lui était permis, c'était seulement, disait-il, d'en approuver ou d'en blâmer les résultats. Il ajoutait que si la suppression des tributs blessait le conseil suprême, c'était lorsqu'il n'y gagnait rien pour ses propres membres ; et à ce sujet, il rappelait avec d'amères réflexions la conduite du conseil suprême vis-à-vis de l'empereur. La lettre de sir Thomas avait été communiquée au conseil de Madras, et approuvée par lui, avant d'être envoyée au Bengale. Non seulement la présidence de Madras prit de Bazalut-Jung le circar de Guntoor à bail ; mais, par un autre bail, elle le transféra pour dix ans au nabob d'Arcot ; elle ne devait cependant pas douter que ce mode d'exaction ne fût sévèrement blâmé par la cour des directeurs.

Au commencement de juillet 1778, la nouvelle de la guerre récemment éclatée entre la France et l'Angleterre se répandit au Bengale. La nouvelle, quoique certaine, n'était point officielle ; le conseil suprême n'en résolut pas moins, sans attendre de notifications plus formelles, de profiter de la sécurité où les Français se trouvaient encore. Il s'agissait de s'emparer d'un seul coup de tous leurs établissements dans l'Inde. Chandernagor, ainsi que les comptoirs de Masulipatam et de Karical se rendirent sans coup férir ; le conseil suprême résolut

alors de faire une tentative décisive, et sans perdre de temps, sur Pondichéry. Des instructions envoyées de Calcutta à Madras atteignirent cette présidence avec une vitesse inaccoutumée; sous les ordres du major-général sir Hector Munro, un corps expéditionnaire se mit aussitôt en campagne : le 8, il prit position vis-à-vis Pondichéry, sur une chaîne de collines élevées appelés les Montagnes-Rouges. Le 9, il somma la place; la réponse étant négative, il s'empara de la haie-rempart et ouvrit immédiatement la tranchée. L'escadre anglaise sortait en même temps de Madras, dans la vue de bloquer Pondichéry par mer : elle était composée d'un vaisseau de 60, d'un vaisseau de 28, d'un de 20, d'un sloop de guerre et d'un vaisseau de la Compagnie des Indes, et commandée par sir Edward Vernon. Elle parut devant Pondichéry au moment même où les troupes de sir Hector prenaient position sur les Montagnes Rouges. Une escadre française, composée d'un vaisseau de 64, d'un de 36, d'un de 32 et de deux vaisseaux de la Compagnie des Indes armés en guerre, croisait alors dans les mers de l'Inde; elle était commandée par M. de Tronjoly. Apprenant le mouvement de l'escadre anglaise, elle se dirigea de son côté. Le 10 août, les deux escadres en présence se livrèrent un combat qui se soutint avec acharnement, et sans avantages décidés, pendant une heure et demie. Alors les trois vaisseaux français de moindre dimension quittèrent la ligne; un quart d'heure après, les trois autres firent de

même. Comme il arrivait d'ordinaire alors, les vaisseaux anglais avaient souffert dans leurs agrès, les vaisseaux français dans leurs coques : aussi ces derniers conservèrent après le combat leur supériorité de manœuvre. Ils arrivèrent la même nuit dans la rade de Pondichéry, sans que les vaisseaux anglais pussent les poursuivre. Ces derniers, soutenant mal la voile, contrariés d'ailleurs par les vents et les courants, ne purent reprendre leurs manœuvres avant le 20. Dès le 21, l'escadre française sortit de Pondichéry toutes voiles dehors, et paraissant manœuvrer fort à l'aise. L'absence du vent et les courants contraires empêchèrent pendant la journée les deux escadres de se joindre. A la nuit, l'amiral anglais entra dans la rade de Pondichéry, où il jeta l'ancre : il supposait à M. de Tronjoly le projet de se diriger promptement vers ce côté, dans le but de maintenir ses communications avec Pondichéry. Mais ce dernier avait, au contraire, gagné la pleine mer et ne parut plus dans ces parages.

Le commandant de Pondichéry, habile et brave officier, loin de se laisser aller au découragement, n'en fit pas moins tous les préparatifs d'une longue résistance. Les fortifications de Pondichéry, rasées dans la dernière guerre, avaient été relevées avec beaucoup d'intelligence et d'activité. La garnison se montrait animée des meilleures dispositions. Le 18 septembre, les batteries anglaises, consistant en 28 canons et 27 mortiers, ouvrirent

leur feu; les approches de la place furent conduits avec vigueur, quoique retardées par une pluie qui pendant plusieurs jours tomba par torrents. Les travailleurs enfonçaient jusqu'à mi-jambe dans un terrain devenu sans consistance; à peine élevés, les ouvrages ne présentaient qu'un amas de boue. La garnison fit plusieurs sorties heureuses; il lui arriva souvent de détruire en quelques moments l'œuvre de bien des jours de travail. Cependant, grâce à la persévérance des Anglais, les travaux du siége avançaient chaque jour. Le 15 octobre, une galerie était pratiquée au midi dans le fossé du fort; la brèche était ouverte dans un des bastions; les faces des deux bastions adjacents étaient détruites, de plus un pont de bateaux déjà préparé pour passer le fossé; au nord, la face d'un autre bastion était aussi détruite, et des bateaux de même préparés pour passer le fossé. Le commandant anglais résolut de donner l'assaut de trois côtés à la fois, au midi, au nord, et du côté de la mer. Les troupes de la marine et 200 matelots furent débarqués. Le jour fixé pour l'assaut, la pluie tomba avec plus d'abondance que de coutume : elle enfla l'eau des fossés, détruisit la galerie au midi, endommagea le pont de bateaux. Il fallut du temps pour réparer ces désastres. Mais le gouverneur, M. de Bellecombe, avait déjà fait tout ce qu'on pouvait attendre d'un brave et habile officier; il n'attendit pas l'assaut, dont le succès ne pouvait être douteux, et demanda à capituler. Le comman-

dant anglais tint à se montrer juste appréciateur du courage de ses adversaires; en ennemi généreux, il conclut une capitulation dont les termes étaient favorables aux Français. La garnison sortit avec les honneurs de la guerre, le régiment de Pondichéry conserva son drapeau.

Mahé, sur la côte de Malabar, était le seul établissement des Français qui restât dans leurs mains; il n'était pas sans difficulté de l'attaquer. Le corps expéditionnaire chargé de cette entreprise devait accomplir des marches longues et pénibles; il devait traverser le territoire de princes indous dont les dispositions ne passaient pas pour favorables aux Anglais; en ce moment la présidence ne possédait pas, en effet, un nombre de vaisseaux assez considérable pour transporter les troupes par mer. D'un autre côté, bien que la possession de Mahé ne fût pas par elle-même d'un grand avantage à la Compagnie, c'était chose périlleuse que de le laisser aux mains de leurs rivaux : ce point leur suffisait pour fournir à tous les princes qui voudraient lui faire la guerre des officiers habiles, des volontaires intrépides; de là ils pouvaient débarquer sans cesse dans la péninsule des armes, des munitions, des régiments entiers. Cette dernière considération, et sans doute aussi la gloire d'être parvenu à chasser les Français de l'Inde entière, déterminèrent le conseil suprême. Une expédition contre Mahé fut résolue. Le rendez-vous des troupes fut à Anjenga, où les Européens se

rendirent par mer, les Cipayes par terre. Le colonel Brathwait fut nommé au commandement du corps expéditionnaire. Au moment où ce dernier venait de se mettre en route, la nouvelle des désastres éprouvés par le détachement de Bombay se répandit dans Madras. Le conseil délibéra s'il ne le rappellerait pas immédiatement : la crainte que ce parti ne fût attribué à la faiblesse détermina pourtant le conseil à laisser les choses suivre leur cours ; d'ailleurs il attachait une grande importance à ce que le but de cette expédition fût atteint. Brathwait, par la rapidité de sa marche, prévint ou éluda les obstacles. Aucune difficulté ne se présenta. Mahé était défendue par de nombreuses fortifications et dans une situation avantageuse ; mais, dépourvue de vivres, de munitions, d'ailleurs surprise, elle se rendit sans tirer un coup de canon. Les Anglais l'occupèrent jusqu'au 29 novembre, où le colonel Brathwait, d'après de nouveaux ordres de Madras, se disposa à l'abandonner pour marcher au secours de Goddart. Il en fit sauter les fortifications. Au moment de se mettre en route, il reçut une demande de secours de la factorerie de Tellichéry. Cet établissement, ayant donné asile à un naïr qui avait encouru le déplaisir de Hyder, était devenu lui-même l'objet de sa colère ; excités et soldés par lui, plusieurs chefs voisins l'avaient attaqué et le pressaient vivement. Par ses instructions, le colonel Brathwait n'était point autorisé à secourir

Tellichéry; il se décida pourtant à s'y porter à la tête de son détachement. Le conseil de Madras approuva cette détermination; il envoya d'autres troupes pour renforcer le corps de Goddart.

Hyder-Ali n'était pas homme à demeurer spectateur oisif de tant d'événements. Nous avons dit comment la discorde, au moment même où il se trouvait réduit aux dernières extrémités, se mit tout-à-coup parmi ses ennemis; il en sut profiter avec son adresse, sa dextérité ordinaires. Peu de temps lui suffit pour recouvrer le territoire qu'il avait perdu. Les années de paix qui suivirent, il les employa à augmenter, à discipliner son armée, à rétablir l'ordre dans la collection du revenu; en un mot, à donner à sa domination une base plus ferme et plus stable. Bientôt il se trouva plus puissant qu'il ne l'avait jamais été. Les Anglais, prompts à s'alarmer, s'inquiétèrent de ces progrès, surtout de certaines relations nouvellement établies entre lui et les Français. D'un autre côté, en 1777 les Nizâm et les Mahrattes se liguèrent pour sa ruine. Les Mahrattes, sous la conduite de Hurry-Pundit et de Purseram, pénétrèrent dans le pays de Bagalout avec une armée de 50,000 hommes. A l'approche de Hyder accourant à leur rencontre, ils se retirèrent dans le district d'Adoni; un engagement eut lieu là entre eux et les Mysoréens; ils furent défaits. A cette époque Hyder était fortement irrité contre la présidence de Madras; celle-ci ne se faisait, en effet, aucune difficulté d'éluder

sans cesse les conditions de leur traité; en 1778, il eut cependant recours à de nouvelles propositions. Harassé par les hostilités continuelles du gouvernement de Poonah, il s'était volontiers déterminé à supporter un prétendant dans la personne de Ragobah; les Anglais, de leur côté, mêlés à toutes les intrigues de ce gouvernement, étaient aussi engagés à supporter les prétentions de ce dernier. Il leur offrit, en conséquence, de le rétablir dans l'office de peschwah; il demandait des armes, des munitions, seulement un corps auxiliaire; s'offrait à payer le tout; arrangement d'autant plus avantageux à la présidence qu'il prévenait toute alliance entre Hyder et les Français. Le conseil suprême du Bengale, à qui ce projet fut présenté, lui donna son approbation; toutefois, occupé en ce moment de la négociation d'une autre alliance avec le rajah de Berar, il modifiait le traité avec Hyder dans ce qui regardait Ragobah. La cause de Ragobah, disait le suprême conseil, n'était qu'un moyen, non pas un but; ce moyen devenait subordonné à l'issue de la négociation ouverte avec le rajah de Berar. Il fut donc décidé de laisser traîner la chose en longueur, ce qui ne compromettait pas pour l'avenir le succès de la négociation. Hyder ne pouvait en effet cesser d'être porté, par son intérêt personnel, à prendre immédiatement en main la cause de Ragobah comme moyen de faire diversion aux attaques sans cesse dirigées contre lui par le gouvernement des ministres.

Hyder, à la chute de Pondichéry, envoya complimenter les Anglais. Il se prononçait en même temps contre tout projet d'une expédition sur Mahé, dont on commençait dès lors à s'occuper; il annonçait à la présidence tout le déplaisir que lui ferait éprouver l'exécution de ce projet. Mahé, bâti sur le territoire d'un petit prince vassal et tributaire de Hyder, faisait, en définitive, partie de ses États; or, les négociants de toutes les nations, ainsi qu'il le déclarait, avaient reçu de lui-même l'autorisation de s'établir dans ses domaines; il leur avait promis de les traiter, au besoin de les défendre comme ses propres sujets. Ces représentations ne furent point écoutées. Au moment où la présidence prit la résolution d'attaquer Mahé, elle envoya à Hyder un agent chargé de lui en donner la nouvelle; cet envoyé devait en même temps renouveler au prince l'assurance de tout le désir de la présidence de cultiver son alliance et son amitié. L'envoyé fut reçu avec beaucoup de déférence. Toutefois, les réponses évasives de la présidence sur l'exécution du traité de 1769, les réponses moins nettes encore sur les dernières circonstances, n'en avaient pas moins irrité Hyder; il menaça d'envahir le Carnatique : ce qui n'eût été, suivant lui, qu'une légitime représaille de la prise de Mahé, qu'il persistait à considérer comme une agression contre son propre territoire. Mais, en ce moment, la présidence de Madras ne croyait pas avoir à le redouter, occupé qu'il était de la conquête du district de Gooty,

appartenant à Morari-Row, chef mahratte, et de deux autres districts, Carnoul et Cudapah, au nabob, et relevant du subahdar. Cette expédition empêcha, en effet, Hyder de prendre aucune mesure par rapport à Mahé; mais il s'occupa tout aussitôt de faire sa paix avec les Mahrattes, afin d'avoir plus tard le champ libre dans ses projets contre les Anglais. Dès ce moment, ceux-ci durent songer à se mettre eux-mêmes sur la défensive, chose fort difficile en ce moment : le trésor de la présidence et celui du nabob étaient également vides; et la cavalerie de Hyder, en se répandant dans le pays, ne pouvait manquer d'empêcher dans l'avenir toute collection d'impôts. Effrayé de sa situation, le nabob pressa le président d'arrêter l'expédition contre Mahé; après qu'elle fut faite, il renouvela ses prières pour obtenir la négociation d'une alliance avec le subahdar, ou bien avec les Mahrattes. Le président, sourd à ses instances, forma au contraire avec Bazalut-Jung l'arrangement déjà rapporté.

Le détachement envoyé à Bazalut-Jung, sous les ordres du colonel Harper, essaya de gagner Adoni en traversant une portion du territoire de Cudapah récemment conquis par Hyder. Les troupes de ce dernier lui fermèrent le passage; le colonel Harpur se vit tout-à-coup entouré, et prit le parti de rétrograder pour attendre de nouveaux ordres. Hyder avait écrit à Bazalut-Jung pour protester contre l'arrangement nouvellement conclu par ce dernier

avec la présidence de Madras; selon lui les Anglais n'étaient que des hommes sans foi, sans honneur, dévorés d'une ambition sans bornes, se jouant des traités les plus solennels, n'ayant qu'un seul but, l'envahissement de toute l'Inde. Il protestait de sa ferme volonté de les empêcher de s'établir jamais dans Guntoor, province d'une grande importance par elle-même, voisine d'ailleurs de ses propres États. Joignant promptement l'effet à la menace, Hyder se hâta d'envoyer un corps d'armée de ses propres troupes prendre position dans les États de Bazalut-Jung. S'étant emparé du pays ouvert, il se joignit à Nizam-Ali pour menacer ce dernier d'une ruine imminente, à moins qu'il ne rompît toute relation avec les Anglais. Bazalut-Jung se trouva réduit à contremander la marche du détachement anglais; il demanda la restitution de Guntoor, comme seul moyen d'apaiser Hyder et son frère, d'assurer son propre salut à lui-même. Après avoir délibéré pour la forme sur cette demande, la présidence prit aussitôt le parti de n'y pas accéder. La possession de Guntoor était chose fort importante pour les Anglais : ce circar situé entre le territoire du nabob, c'est-à-dire le leur, et les quatre circars du nord, était le lien entre leurs possessions du nord et celles du midi; il plaçait dans leurs mains le port de Mootapilly, seul port appartenant à Nizam-Ali. Par le fait de cette cession, celui-ci n'était plus qu'une puissance purement continentale, car ce circar était le seul

point de communication possible entre lui et la mer, c'est-à-dire, les Français. La possession de Guntoor était donc d'une fort grande importance pour la Compagnie. Mais un motif d'intérêt particulier rendait les membres du conseil encore plus sensibles aux mérites de cette possession : par un marché conclu avec le nabob, les terres étaient louées pour dix ans, et, selon beaucoup d'historiens du temps, les membres du conseil avaient un grand intérêt dans ces baux.

Sur ces entrefaites, Hyder et les Mahrattes conclurent un traité auquel Nizam-Ali ne tarda pas à accéder. Ces trois puissances s'engagèrent à un système d'hostilités combinées contre les Anglais. Dans le mois de novembre 1780, le nabob, ordinairement bien informé de ce qui se passait dans l'Inde, en donna avis à la présidence de Madras ; celle-ci transmit aussitôt la nouvelle au conseil suprême du Bengale. Le danger devint de moment en moment plus imminent. Les Anglais ne s'en montrèrent pourtant nullement troublés. Comme un régiment venant d'Europe était prochainement attendu, de nouvelles troupes furent envoyées à Goddart en remplacement de celles demeurées à Tellichéry. La présidence avait assez de troupes pour occuper les principales places fortes du Carnatique; mais, dénuée de cavalerie, elle ne pouvait songer à défendre le pays plat contre l'innombrable cavalerie de Hyder. Par ces raisons et par d'autres encore, elle ne prit jusqu'au mois de juin aucune mesure

pour la protection du pays; dans ses communications avec le conseil suprême, elle semblait même se flatter encore du maintien de la paix. A cette époque, seulement, le colonel Harper reçut l'ordre de repasser la Kristna à la tête de son détachement, et de se tenir prêt à défendre au besoin le Carnatique. De son côté, Hyder avait quitté Seringapatam, assemblé une nombreuse armée à Bangolore, et venait d'entrer en campagne; il se proposait de traverser les montagnes et de pénétrer dans le Carnatique par une passe qui s'ouvrait dans le voisinage d'Amboor.

Le 21 juillet, Hyder, à la tête de la plus nombreuse partie de son armée, avait forcé cette passe avec ses deux fils; il dirigea son artillerie sur la route de Changama. Le commandant d'Amboor se hâta d'en donner avis à la présidence; d'autres avis venus d'ailleurs, ne tardèrent pas à confirmer celui-ci. Hyder était à la tête de 100,000 hommes, parmi lesquels 20,000 étaient formés en bataillons réguliers et commandés en grande partie par des officiers européens; sa cavalerie consistait en 30,000 hommes, parmi lesquels se trouvait un corps de 2,000 cavaliers abyssiniens qui lui servaient de gardes-du-corps; 10,000 étaient de la cavalerie du Carnatique, dont la moitié avait appartenu au nabob et avait déserté ou s'était débandée faute de paie. Il avait 100 pièces de canon, servies par des canonniers européens et des indigènes instruits à l'européenne par des officiers an-

glais qui s'étaient proposé de les engager au service du nabob. Un corps de 400 Européens, commandé par ce M. de Lally dont nous avons déjà parlé, se se trouvait encore dans l'armée de Hyder ; après avoir été long-temps au service du subahdar, Lally l'avait récemment quitté pour celui de Mysore. Il avait une grande influence sur Hyder, qui le consultait volontiers sur ses projets politiques et ses opérations militaires. D'autres officiers français, réunis à Hyder par une haine commune contre les Anglais, avaient des commandements dans ses troupes. Des armes et des munitions de toutes sortes, et en grande quantité, lui étaient arrivées des îles de France et de Bourbon ; enfin son armée, parfaitement organisée, disciplinée, impatiente d'une longue paix, était prête à l'action. Les mouvements de Hyder se firent avec une rapidité extrême : sa cavalerie se répandit comme un torrent sur le plat pays ; la ruine et la désolation s'étendirent tout autour de Madras. Les paysans abandonnèrent leurs habitations et se réfugièrent dans les bois et les montagnes ; les champs demeurèrent en friche, les maisons furent incendiées. A Madras, les alarmes succédaient aux alarmes ; on apprenait les progrès de l'ennemi de tous les côtés à la fois, car c'est le propre des troupes irrégulières de se montrer à la fois sur les points les plus éloignés, et cela jetait le gouvernement de Madras dans de continuelles indécisions sur les mesures à prendre. Au milieu de ces circonstances désastreuses, sir Hector

Munro fut appelé au commandement de l'armée.

Le 24 juillet, le conseil de Madras s'assemble pour tenir tête à l'orage. Deux régiments européens, l'un à Poonamella, l'autre à Velore, un bataillon européen et quatre bataillons de Cipayes en garnison à Pondichéry, le bataillon européen de Madras, un autre bataillon à Tritchinopoly, l'artillerie, reçoivent l'ordre de se tenir prêts à entrer immédiatement en campagne; les officiers en congé sont invités de rejoindre immédiatement leurs régiments; les nouvelles de ce qui se passe sont envoyées en toute hâte aux autres présidences; enfin une pressante demande d'argent est adressée au gouverneur-général. Le détachement du colonel Harper, passé depuis peu sous les ordres du colonel Baillie, était composé de 150 Européens et de 2,000 Cipayes; d'abord il avait été résolu que ce détachement attaquerait Cudapah, ou quelque autre endroit des possessions de Hyder, pour faire diversion; mais la difficulté qu'il eut à se procurer des vivres fit changer ce projet; il reçut l'ordre de rejoindre le reste des troupes à leur rendez-vous général. Conjeveram avait été choisi pour ce rendez-vous en raison de la proximité où se trouvait cette place d'approvisionnements formés par le nabob. Le général sir Hector Munro, quoique nommé au commandement de l'armée, continuait à siéger au conseil à Madras. Lord Mac'Leod, qui le remplaçait momentanément, ne goûta point le projet d'assembler les troupes à Conjeveram. Il représenta que

les environs de cette ville étaient envahis et dangereux à traverser pour les détachements anglais; il proposait de former l'armée dans le voisinage de Madras, et de n'entrer en campagne que lorsqu'elle serait assez nombreuse pour tenir tête à la cavalerie de Hyder. Sir Hector Munro persista dans sa première résolution; il s'offrait pour mettre son plan à exécution. Mais alors une difficulté se présentait; c'est qu'en abandonnant son siége dans le conseil, il donnait la majorité à une opposition qui lui était hostile. Or, le général alléguait que dans ce cas ses plans n'avaient aucune chance de soutien, que sa réputation comme officier, et même comme homme, était nécessairement hasardée si le pouvoir passait à un parti opposé. Sur ces représentations, la majorité décréta qu'il serait remplacé jusqu'à son retour par une personne de son propre choix. L'opposition se récria; la majorité répondit avec plus de chaleur; la querelle s'envenima au point que, non content de cette adjonction qu'elle venait de décréter, elle alla jusqu'à suspendre de son siége un des membres du conseil. Le général lui envoya signifier un cartel, qui toutefois n'eut pas de suite.

Le 2 août, un détachement se mit en route sous les ordres du colonel Cosby : il était formé de troupes tirées de Tritchinopoly et de Tanjore, renforcées par deux régiments de la cavalerie du nabob en garnison à Tinivelli. Le colonel avait pour instructions de s'emparer des défilés par où était passé

Hyder, afin d'intercepter ses convois ; il manœuvra pour atteindre ce but, mais avec lenteur, indécision. Hyder, qui visitait le Carnatique le fer et la flamme à la main, n'en était pas moins considéré par le peuple comme une sorte de libérateur : les petits princes qui possédaient le Carnatique, sous la suprématie anglaise, opprimaient cruellement le peuple ; ils étaient détestés ; leurs sujets accueillaient partout avec joie l'espérance d'un changement quelconque de domination. Hyder profitait avec habileté de ces dispositions des esprits. Il savait à point nommé tous les mouvements de ses ennemis, il pouvait compter tous leurs pas ; parmi les indigènes, c'était à qui lui donnerait le premier l'avis le plus important. Au contraire, les mouvements que le colonel Cosby croyait avoir le mieux réussi à cacher étaient aussitôt dévoilés ; la nouvelle en volait, pour ainsi dire, de village en village, à travers des espaces immenses. Étonné de ce qui se passait autour de lui, Cosby en rendait compte en ces termes à la présidence : « Il n'y a aucun doute que Hyder a trouvé quelques moyens de s'attacher les habitants. Mes espions m'ont dit que la nouvelle de ma marche de Thiagar a été communiquée sur tout le chemin de village en village jusqu'à Trinomallee ; et hier, dans ma marche de Tricaloor, le pays étant extrêmement boisé, nous avons été assaillis à différents endroits par des gens armés de fusils, rassemblés, je le suppose, des villages voisins par les

partisans de Hyder.» Ainsi assailli de pas en pas, entouré d'ennemis qui l'attaquaient dans tous les endroits favorables, le colonel Cosby ne pouvait espérer d'atteindre son but, c'est-à-dire d'intercepter les convois. Bientôt il dut songer à rejoindre le reste de l'armée. Dans ce dénuement absolu de nouvelles de l'ennemi, il n'agissait et ne pouvait agir qu'au hasard, mais ce hasard finit par lui devenir favorable; tout en combattant en retraite devant Hyder, sans songer à autre chose, un jour Cosby se rencontra tout-à-coup avec l'armée anglaise : c'était le 12 septembre, près de Chinglaput. Dès le 10 août, un corps nombreux de la cavalerie de Hyder s'était montré jusque dans les environs de Saint-Thomas; l'alarme se répandit aussitôt dans Madras, les habitants de la ville ouverte se hâtèrent de prendre la fuite. Les inconvénients du lieu du rendez-vous fixé par le général ne tardèrent pas à se faire sentir; l'absence de tous moyens de transports rendait extrêmement difficile aux troupes de s'y rendre : elles reçurent en conséquence l'ordre de se diriger sur le mont Saint-Thomas, où l'on réunit tout ce qu'il fut possible de trouver de provisions. Le colonel Brathwait commandait à Pondichéry : il renvoya au loin les officiers français qui se trouvaient capables de servir; il fit jurer aux principaux habitants de ne pas prendre les armes contre les Anglais, et se mit en route pour le rendez-vous général des troupes. Il arriva à Carangoly le 12 août;

20 Cipayes et un mince officier du nabob en formaient toute la garnison. Il était fort heureux que Hyder n'eût point songé à s'en emparer. Ce point commandait la route par laquelle les troupes de Pondichéry devaient nécessairement passer. Brathwait arriva le 18 à Chinglaput, et de là se rendit à Saint-Thomas.

Jusque là Hyder s'était montré rapidement sur différents points éloignés, comme s'il n'eût pas eu de plan de campagne bien arrêté, d'objet fixe à atteindre; mais, le 20 août, il vint tout-à-coup prendre position devant Arcot, dont il commença le siége. Arcot, capitale de la province, contenait en outre tous les magasins du nabob, à la vérité fort peu approvisionnés en ce moment. Tout en exécutant ce mouvement, il détacha un autre corps de ses troupes sur le circar de Guntoor, que sa cavalerie avait déjà en partie envahi; elle n'avait rencontré de ce côté ni forteresses, ni soldats en mesure de l'arrêter. Les circonstances étaient alors d'une extrême gravité : une armée mahratte n'était plus qu'à quelques marches des quatre circars du nord, demeurés sans défense; un grand nombre de naïrs ayant fait jonction avec les troupes de Hyder, menaçaient Tellichéry et les possessions anglaises sur la côte du Malabar; enfin une flotte française, qui s'était montrée devant Madras, avait à bord des troupes de débarquement qu'elle pouvait mettre à terre d'un moment à l'autre : ainsi l'annonçait l'amiral anglais. Cependant, non seu-

lement le trésor était vide, mais la présidence n'avait pu réussir à négocier un emprunt; Tanjore, dévasté par de longues années de guerre, ne présentait aucune ressource; enfin l'armée du nabob se trouvait considérablement affaiblie par les besoins et l'absence de discipline. Le général sir Hector Munro se hâta de se rendre à Saint-Thomas pour y prendre le commandement des troupes; celles-ci ne s'élevaient en totalité qu'à 5,200 hommes; a cavalerie du nabob, dont une partie était commandée par des officiers anglais, à l'exception de 56 hommes, avait refusé de marcher, faute de paiement des arrérages : c'était toute la cavalerie de l'armée. Les moyens de transport manquaient complétement: on n'avait rassemblé du riz pour huit jours qu'avec les plus grands efforts; les Cipayes portaient leurs vivres pour quatre jours, et c'est à peine si l'on trouvait assez de bœufs pour transporter le reste. Cependant le général persista à s'embarrasser d'une pesante artillerie. Le 26 août, l'armée se mit en marche vers Conjeveram. Une pluie très forte gâtant les routes, rendait la marche des troupes lente, pénible, fatigante. La cavalerie ennemie se montrait partout, en tête, en queue, sur les flancs; elle n'attaquait nulle part, mais enlevait çà et là les traînards et les blessés. Après quatre jours de marche, l'armée arriva à Conjeveram. Un agent du nabob l'accompagnait; il était chargé de lui fournir des vivres et de donner des nouvelles de l'ennemi, mais le manque d'argent le

rendait également incapable de s'acquitter de ces deux fonctions.

Le colonel Baillie avait ordre d'être rendu à Conjeveram avec son détachement, le 5 septembre, c'est-à-dire le léndemain de l'arrivée de Munro. En mouvement pour exécuter cet ordre, il fut arrêté à environ 5 milles au nord de Trepasoor, par le gonflement subit d'une petite rivière, guéable d'ordinaire en plusieurs endroits, mais que des pluies récentes avaient enflée et fait déborder. A la même époque, Hyder abandonnant Arcot, traversa la rivière de Paliar, et, avec toute son armée, prit la direction de Conjeveram. Le 3, Baillie parvint enfin à passer la rivière qui l'avait retardé; Hyder se trouvait encore dans les environs de Conjeveram, en face de l'armée anglaise, dont il était séparé par 5 milles. Le 6, il se dirige vers le nord-est; les Anglais se mettent en mouvement de leur côté, et s'avancent de 2 milles environ sur la route de Trepasoor : ils ont l'ennemi sur leur gauche, à la distance d'à peu près 2 milles. Hyder détache alors son fils Tippoo, avec l'élite de son armée et le charge d'attaquer le corps de Baillie, tandis que lui-même, placé entre les deux armées, ferait au besoin tête à Munro. Baillie se trouvait en ce moment à Peerambaucum, à quinze milles de l'armée de Munro; à la tête de la cavalerie, Tippoo l'attaque vigoureusement, et, après un combat de plusieurs heures, se trouve repoussé. Toutefois la perte de Baillie avait été considérable; il se trouvait hors d'état

d'opérer de vive force sa jonction avec le reste de l'armée, et il en donne aussitôt avis au général sir Hector Munro. La position de celui-ci était assez embarrassante : tous ses approvisionnements consistaient en une petite quantité de riz non dépouillé de sa paille, qu'il avait entassé dans une pagode, et que le moindre mouvement livrait à l'ennemi. Munro adopte alors un de ces partis mixtes, sujets à mille inconvénients, celui de diviser son corps d'armée ; il en conserve une partie avec lui ; il envoie l'autre, sous les ordres du colonel Fletcher, rejoindre Baillie, espérant que ce secours mettra ce dernier à même de se mouvoir. Le 8, à neuf heures du soir, le colonel Fletcher se met effectivement en route avec les grenadiers et les compagnies légères du régiment de Mac' Leod, 200 Européens et 900 grenadiers cipayes. Renforcé par ce détachement, Baillie devait marcher toute la nuit, de manière à rejoindre au point du jour le corps d'armée principal. Fletcher avait refusé, comme trop pesante, de l'artillerie que le général voulait lui donner; afin d'être plus dispos à la marche, les soldats n'avaient pris que pour deux jours de vivres, et laissé leurs sacs avec les bagages. Cependant le corps d'armée de Munro prend les armes, les tentes sont ployées ; on se tient prêt à marcher. Vers le milieu de la nuit, on entend quelques coups de canon ; puis, au point du jour, le bruit de la canonnade devient tout-à-fait distinct. Sir Hector se met alors en marche dans cette direction. Trois indigènes trouvés sur le bord

de la route lui sont amenés : il leur ordonne de le conduire vers Baillie, leur promet bonne récompense s'ils y parviennent, les menace de les faire pendre dans le cas contraire. On les place en tête des colonnes, la corde au cou. On s'aperçoit qu'ils éloignent l'armée du bruit du canon, le général s'obstine à les suivre, mais ils parviennent à s'échapper. Munro fait alors tirer quelques coups de canon pour donner le signal de son approche. Une nouvelle canonnade se fait entendre dans la même direction ; l'armée marche gaiement de ce côté, et ne doute pas que Baillie n'ait repoussé l'ennemi ; loin de là, on rencontre à quelques pas un Cipaye blessé, tout sanglant, épuisé de fatigue ; il donne la triste nouvelle de la défaite complète du détachement. Sir Hector Munro en conclut qu'il n'a pas de temps à perdre pour retourner à Conjeveram, veiller à ces dépôts dont la conservation importe à la sûreté de l'armée. Dans la soirée, plusieurs Cipayes, échappés du champ de bataille, confirment la nouvelle fatale.

Par ses espions Hyder avait appris le départ du détachement de Fletcher, le nombre de troupes qui le composaient, l'heure du départ, la route prise, et jusqu'au refus de celui-ci de se charger d'artillerie ; il envoya une forte division de ses troupes, chargée d'enlever ce détachement avant sa jonction avec Baillie. Mais Fletcher, se défiant de ses guides, avait changé de route, ce qui le fit échapper à l'embuscade. Les deux détachements

anglais se trouvèrent donc réunis. Comme une partie de l'armée mysoréenne avait été défaite peu de jours auparavant par le corps de Baillie tout seul, l'alarme fut dans le camp des Mysoréens. Hyder hésita long-temps s'il n'effectuerait pas sa retraite; l'arrivée du général sir Hector Munro pouvait, en effet, le mettre d'un moment à l'autre dans une situation fort critique. Ses espions lui apprennent alors l'immobilité du général Munro à Conjeveram; ils affirment que l'armée anglaise fait toutes ses dispositions pour demeurer en ce lieu. D'abord il ne veut donner aucune créance à ce récit; il en est de même des officiers français à son service : cette conduite du général anglais leur semble tellement invraisemblable, qu'ils s'arrêtent à la supposition que les espions lui sont vendus et font de faux rapports. Toutefois Hyder se mit en mesure de profiter au besoin de la circonstance. Le détachement de Baillie avait à traverser une portion de route difficile : il place son artillerie de manière à l'enfiler; il range la meilleure partie de son infanterie derrière un bois qui borde la route; il répand sa cavalerie irrégulière dans la direction de Conjeveram, dans le but de surveiller les mouvements et d'attirer l'attention du corps principal de l'armée anglaise. Lui-même, à la tête de la meilleure partie de ses troupes, se dispose à seconder cette attaque. Entre huit et neuf heures du soir Baillie se met en mouvement; à dix heures son arrière-garde reçoit quelques coups de canon; le

détachement s'arrête et se forme en bataille. Baillie dirige un détachement de cinq compagnies sur l'artillerie ennemie qui commençait à faire des ravages dans les rangs anglais; un ruisseau profond qui se trouve sur le chemin de ce détachement l'empêche d'accomplir sa mission. L'armée mysoréenne, effrayée de cette démonstration, ne laisse pas que de s'ébranler; son feu devient plus irrégulier; Baillie aurait pu s'en emparer par une charge à fond, mais il demeure immobile, comme enchaîné, jusqu'au matin sur un terrain désavantageux. Ce n'est qu'au point du jour qu'il se met de nouveau en marche. En ce moment, une batterie de six pièces de canon, placée par Tippoo dans une position favorable, commence un feu meurtrier sur le front du corps anglais; la cavalerie de Hyder se montre sur ses flancs. Baillie continue d'avancer, quatre canons tombent successivement dans les mains des Anglais; déjà la pagode de Conjeveram, le terme de leurs fatigues et de leurs dangers, se montre à l'extrémité de l'horizon.

En même temps des nuages de poussière s'élèvent de ce côté: les Anglais se flattent que c'est le reste de l'armée anglaise qui arrive; mais bientôt l'erreur se dissipe, Baillie reçoit la nouvelle que c'est l'armée de Hyder tout entière. «Eh bien, répond le brave colonel, nous sommes disposés à les recevoir.» Convaincu, en effet, de l'immobilité où se tenait l'armée anglaise à Conjeveram, Hyder accourait avec le reste de ses troupes. Peu de mo-

ments après, 60 pièces de canon sont en bataille contre la petite troupe de Baillie. La confusion ne tarde pas à se mettre dans cette multitude qui suit les armées dans l'Inde, et se propage d'abord dans les rangs anglais; cependant la fermeté du chef ne tarde pas à rétablir le bon ordre. La nombreuse cavalerie de Hyder voltige autour des Anglais; son infanterie régulière, soutenue par un corps d'auxiliaires européens, exécute plusieurs attaques sans succès : le bataillon anglais demeure ferme, immobile, en bon ordre. Les vides incessamment faits dans les rangs sont immédiatement remplis; Européens et Cipayes chargent et déchargent leurs armes avec autant de régularité que s'il s'agissait d'une parade; et toutes les attaques de l'ennemi sont successivement repoussées. Baillie tente alors de prendre l'offensive; il fait un mouvement par sa droite pour tourner l'artillerie de Hyder et s'en emparer. A cette vue, celui-ci s'effraie; cette grande résistance l'a d'abord surpris; il ne doute pas que Baillie vient d'apprendre l'arrivée de l'armée de Munro, qu'il ne cesse de redouter. Il hésite, il balance un moment s'il continuera l'attaque, ou s'il commencera sa retraite. En ce moment, 2 caissons sautent au milieu des Anglais; leur explosion ouvre une large brèche dans leurs rangs, et, qui pis est, les prive d'une grande partie de leurs munitions. Dès ce moment leur feu se ralentit de plus en plus, leurs lignes demeurent ouvertes en plusieurs endroits. Frappé de terreur, l'ennemi n'osait cependant en

approcher. Pendant une heure et demie les Anglais demeurent ainsi exposés à un feu auquel ils ne peuvent plus que faiblement répondre. Hyder se détermine alors à une attaque décisive; il rassemble sur sa gauche sa cavalerie qu'il sépare en différents corps, entre lesquels il intercale de l'infanterie chargée de les soutenir par un feu bien nourri; il exécute plusieurs charges dans cet ordre.

De son côté, Baillie forme un bataillon carré de sa petite armée, et gagne une éminence voisine du champ de bataille. Le plus grand nombre des Cipayes était déjà sur le carreau; les Anglais avaient moins souffert, mais manquaient de munitions; les officiers combattaient avec le sabre ou l'épée, les soldats avec la baïonnette, tous conservaient leurs rangs. Treize fois les attaques de Hyder sont repoussées par cette poignée d'hommes. Chacun ne songe qu'à mourir ou à se frayer un chemin jusqu'à Conjeveram. Mais Baillie, plusieurs fois blessé, qui s'est montré prodigue de son propre sang dans le combat, Baillie, désespérant maintenant d'être secouru par Munro, songe enfin à épargner le sang des braves soldats qui lui restent encore; il se décide à entrer en pourparler. Le colonel Fletcher élève un mouchoir blanc au bout de son épée; blessé au bras, il entoure à la hâte sa blessure, et élève le même signal; au même moment un éclat d'obus lui ouvre le ventre, ses entrailles s'échappent, il tombe pour ne plus se relever. D'autres signaux sont successivement arborés.

Cependant le carnage continue, et peut-être ne se serait-il pas sauvé un seul homme du corps anglais, si M. de Lally, indigné de ce massacre, ne s'était précipité de toute la vitesse de son cheval à la rencontre de Hyder. L'ayant rejoint, il lui fait les plus fortes représentations sur cette barbarie ; il se porte pour garant qu'il n'est pas un seul de ses soldats qui ne soit disposé à devenir le vengeur de ces malheureux guerriers ; il le menace de le quitter à l'instant avec tous ses Français s'il continue à souiller sa victoire. Hyder, qui d'ailleurs n'était point cruel, ordonne de cesser cette boucherie. 250 Européens et environ 1,000 Cipayes étaient encore debout, sanglants, mutilés, épuisés de fatigue ; 2,000 morts ou blessés jonchaient le champ de bataille.

Après sa victoire, Hyder se rendit à Damul, à 6 milles environ du champ de bataille ; le jour suivant il rentra dans son camp, où ses tentes étaient encore dressées, d'où son bagage n'avait pas été mis en mouvement pendant cette courte expédition. Le général Munro quitta enfin Conjeveram, où ses vivres n'étaient plus assurés. Cette provision de riz qu'il voulait conserver avant tout, et pour laquelle il s'était tellement hâté de retourner dans ce lieu, n'avait pu fournir qu'à la consommation d'un seul jour. Il se dirigea sur Chinglaput, qu'il atteignit le jour suivant. Sa retraite se fit avec beaucoup de précipitation ; une partie de son artillerie et de ses bagages tomba entre les mains de la ca-

valerie mysoréenne. Par un singulier hasard, lord Mac' Leod ne fut éveillé que deux heures après le départ de l'armée; il la rejoignit en toute hâte, mais tous ses papiers, ou pour mieux dire, ceux de l'état-major, tombèrent entre les mains de l'ennemi. Parmi ces papiers se trouvait un plan des États de Hyder et des réductions qu'on comptait leur faire subir dans le cas où la guerre serait favorable aux Anglais. 6,000 hommes de la cavalerie mysoréenne suivaient pas à pas tous les mouvements de l'armée de Munro, ne faisant jamais une attaque sérieuse, mais tuant ou blessant quelques hommes de temps à autre. La chaleur et la fatigue étaient extrêmes, la faisaient cruellement souffrir; il lui fallut faire plus de 30 milles sous une chaleur accablante, au milieu d'une immense plaine dépourvue d'eau, couverte çà et là de la flamme et de la fumée des villages incendiés par l'ennemi; 200 soldats écossais, soldats remarquables par leur bravoure, mais qui n'étaient point encore habitués à ce climat, demeurèrent en chemin. A un mille et demi de Chinglaput, les Anglais rencontrèrent une rivière qu'ils mirent dix heures à traverser; le passage commencé à onze heures du soir ne fut achevé qu'à neuf heures du matin. A Chinglaput, le détachement du colonel Cosby rejoignit sir Hector; en pleine marche sur Conjeveram, Cosby avait rencontré quelques Cipayes blessés du corps d'armée de Baillie; apprenant par eux ce qui s'était passé, il avait changé de route et s'était dirigé de ce côté.

Sir Hector, après avoir laissé ses malades et ses blessés dans ce dernier endroit, se mit en marche le 13, à six heures du matin, pour le mont Saint-Thomé. La nouvelle de la destruction du détachement du colonel Baillie et de la retraite de l'armée jeta dans Madras l'alarme et la consternation. Madras était dénuée de vivres, d'argent, d'armes; elle eut à trembler pour son existence; si Hyder se fût présenté sous ses murs, nul doute qu'il ne s'en fût emparé sans coup férir. Mais ce dernier était alors tout préoccupé de la nécessité de s'emparer d'Arcot; il n'abandonna pas ce projet lorsque les circonstances avaient changé, sachant au besoin maîtriser et gouverner son impétuosité naturelle. L'armée anglaise, après avoir fait 36 milles, le 14, sans s'arrêter, sans prendre aucune nourriture, vint camper le 15 dans les environs de Marmelony, village à 6 milles de Madras; elle devait attendre dans cette position les décisions du conseil suprême du Bengale.

A cette époque, les dissensions de ce conseil menaçaient la puissance anglaise d'un danger non moins considérable que l'invasion de Hyder; elle avait récemment abouti à une crise importante. Le 20 juillet, à propos d'un sujet assez insignifiant, M. Francis lut la minute d'un règlement d'administration qu'il comptait présenter aux délibérations du conseil. Warren Hastings, après quelques objections, prononça ces paroles : « Je ne saurais croire aux promesses de sincérité de M. Francis,

convaincu comme je le suis qu'il en est incapable ; je juge de sa vie publique par la connaissance que j'ai de sa vie privée, où je l'ai trouvé sans franchise et sans honneur. » M. Francis se récria, les membres du conseil réclamèrent à grands cris une explication du gouverneur-général. Ce dernier déclare alors qu'un engagement solennel conclu entre M. Francis et lui a été violé par M. Francis, voici à quel propos : Les fonctions du gouverneur-général et du conseil expiraient en 1778, aux termes de l'acte du parlement qui les avait conférées ; sur la proposition du ministère, M. Hastings avait été continué dans ses fonctions, mais seulement pour une année ; l'administration demeura pour tout le reste telle qu'elle était. A cette époque, des amis communs s'interposèrent entre M. Hastings et M. Francis, les exhortant à faire taire leurs inimitiés et leurs dissensions, du moins à les ajourner jusqu'à la constitution d'une nouvelle administration. Tous deux furent d'avis que les circonstances rendaient leur union, leur accord, même momentané, plus nécessaire, plus indispensable que jamais ; tous deux promirent de sacrifier leurs ressentiments personnels à la considération du bien public. Par l'intermédiaire des amis qui s'étaient interposés entre eux, il avait été convenu qu'à la demande de M. Francis Mahomet-Rheza-Khan, M. Bristow, M. Fowkes, seront réintégrés dans leurs emplois ; en revanche, que la guerre des Mahrattes, dont toute la responsabilité

pesait sur le gouverneur-général, serait conduite d'après ses propres plans, d'après ses propres idées; dernière partie de leur convention que Warren Hastings accusait si hautement M. Francis d'avoir violée. M. Barwell, son constant soutien, était parti pour l'Europe, parce qu'au moyen de cet arrangement l'autorité, malgré ce départ, n'en serait pas moins demeurée au gouverneur-général; or, ce n'avait été là qu'une fallacieuse promesse de coopération de la part de M. Francis; il ne l'avait pas tenue, il ne s'en était, au contraire, servi que pour briser l'autorité du gouverneur-général, pour le contrarier dans toutes ses opérations.

M. Francis déclara n'avoir jamais contracté l'engagement cité par M. Hastings, ou imaginé qu'il se trouverait lié par cet engagement; sa coopération dans les mesures réclamées par la guerre des Mahrattes n'avait été étendue qu'aux opérations exécutées sur la côte de Malabar, mais non aux opérations tentées d'un autre côté contre les Mahrattes. Warren Hastings tira de son portefeuille et lut un papier où se trouvaient les mots suivants : « M. Francis ne s'opposera à aucune des mesures qui seront proposées par le gouverneur-général pour la continuation de la guerre où nous sommes engagés avec les Mahrattes, ou pour l'appui du système politique actuel du gouverneur-général. » Hastings affirmait que c'était à ces propres termes de l'agrément passé entre eux que M. Francis avait donné son consentement. Ce dernier ré-

pliqua : « Dans une conversation avec M. Hastings en février dernier, il me pria de lire quelques notes de memorandum, parmi lesquelles se trouvait, je présume, la note en question ; je le lui rendis aussitôt après l'avoir lu, en lui déclarant que je ne pouvais adhérer à son contenu ou me lier par ce qu'il contenait. » M. Francis ajouta quelques raisons propres, selon lui, à faire ressortir l'invraisemblance de l'allégation de M. Hastings ; la question en restait ainsi où elle avait commencé, c'est-à-dire à un fait nié d'une part, affirmé de l'autre. Avec un imperturbable sang-froid, Hastings répéta que c'étaient pourtant bien là les conditions auxquelles M. Francis avait consenti. La discussion verbale en demeura là, mais peu après un duel s'ensuivit, où M. Francis fut dangereusement blessé. Aussitôt qu'il fut en état de supporter le transport, il quitta le Bengale et se rendit en Angleterre. Dans cette circonstance, Hastings se montra tout entier. Long-temps nous avons vu l'inébranlable sang-froid avec lequel il avait soutenu les insultes et les provocations du conseil ; bien souvent sa probité, son honneur, sa capacité, sa loyauté, tout ce qu'un homme a de plus cher et de plus précieux, avait été attaqué de la manière la plus violente, on peut dire la plus forcenée : il était demeuré également calme, également imperturbable, l'insulte avait glissé sur cette impassibilité. Mais s'agit-il, entre lui et ses adversaires, d'une mesure où se trouvent liés les intérêts anglais dans

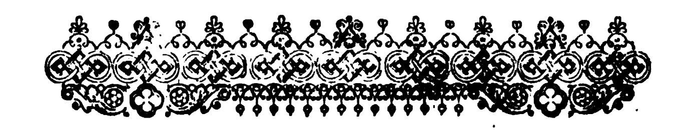
l'Inde, nous venons de voir avec quelle énergie il se montre. L'homme privé avait disparu, chez M. Hastings, dans l'homme public; Warren Hastings n'avait qu'un but et une idée, qu'un sentiment, l'affermissement et l'agrandissement de l'empire anglais dans l'Inde.

# LIVRE XI.

## SOMMAIRE.

Délibération du conseil suprême sur les événements du Carnatique.— Envoi d'un secours d'hommes et d'argent à la présidence de Madras. —Prise d'Arcot par Hyder.—Immobilité de l'armée anglaise.—Pagode de Chilembrum.—Bataille de Porto-Novo. — Suites de la bataille de Porto-Novo. — Combat de Pollilore.—Combat de Sholingur. — Lord Macartney gouverneur de Madras, ses projets.—Prise de Negapatam. —Arrangement du gouvernement suprême du Bengale avec le nabob du Carnatique.—Difficultés de la situation de lord Macartney.—Dissentiment entre ce dernier et sir Eyre Coote.—Difficultés financières au Bengale.—Goddart renforcé d'un détachement de Bombay entre en campagne.— Traité avec Scindiah. — Le rajah de Benarès.—Arrangement entre le rajah et la Compagnie. — Nouvelles exigences de la Compagnie.—Voyage du gouverneur-général à Benarès. — Le rajah mis aux arrêts par le gouverneur-général ; il s'échappe.—Insurrection populaire à Benarès. — Détrônement du rajah, remplacé sur le trône par le fils d'une fille de Bulwant-Sing.—La mère du rajah assiégée dans Bidgagur, n'obtient d'en sortir qu'après avoir été fouillée. —Traité avec les Mahrattes et Scindiah.—Représentations de la présidence de Bombay au gouvernement suprême à l'occasion de ce traité.—Ravitaillement de Velore. — Siége de Tellicherry.— Combat de la flotte anglaise et de la flotte française dans la baie de Praya.—Le cap de Bonne-Espérance sauvé par Suffren. — Le colonel Brathwait fait prisonnier par Tippoo.—Combat entre les deux flottes, le 12 avril 1782.—Mouvement de l'armée anglaise. — Ouvertures de paix faites par Coote à Hyder. — Combat entre les deux flottes du 4 juillet. — Opérations navales subséquentes.—Le colonel Humberston Makensie. —Mort de Hyder-Ali et ascension au trône de Tippoo.—Dissentiment entre le général Stuart et la présidence de Madras. — Prise de Bednore par les Anglais.—Division dans l'armée ; mort du colonel Humberston Mackensie. — Reprise de Cuddalore par les Anglais sur les Français.—Bussy.— Opérations navales. — Nouvelle de la paix conclue en Europe entre la France et l'Angleterre. —Arrestation du général Stuart.—Opérations du colonel Fullarton; prise de Palacatcherry, de Coimbutore, etc., etc. — Tippoo assiégé dans Mangalore. — Fragments des mémoires de Tippoo. — Paix conclue avec Tippoo sur la base d'une restitution mutuelle de conquêtes.—Tributs sauvages du midi de la Péninsule.—Suprême cour de justice à Calcutta ; ses empiétements, etc. — Éclat entre elle et le gouvernement suprême.— Arrangement entre Hastings et sir Elijah Inprey.—Il est annulé par le parlement.

(1780—1784.)



# LIVRE XI.

La perte du détachement de Baillie était le revers le plus funeste qu'on eût encore éprouvé dans l'Inde. Ce désastre dut être attribué à la résolution que prit sir Munro de diviser ses forces; s'il eût rejoint Baillie à la tête de l'armée entière, la défaite de Hyder était certaine; mais se diviser devant un ennemi déjà supérieur en nombre, c'était se rendre, de toute nécessité, plus faible sur le point où l'on serait attaqué. Le général était d'ailleurs mal informé des mouvements de Hyder; il payait trop peu ses espions; il ne savait ni récompenser ceux qui lui donnaient de bonnes nouvelles ni châtier, pour l'exemple, ceux qui le trompaient. La veille même du jour où il se mit en marche pour essayer de rejoindre le détachement, un hircanah

(messager) lui remit une lettre de Baillie ; Munro la lut ; il parut enchanté de ce qu'elle contenait, et fit donner au porteur deux pagodes (20 francs). L'Indou porta tour à tour les yeux sur cet argent et sur deux larges blessures par où coulait son sang, et il sourit avec une incroyable expression de dédain. Hyder savait, au contraire, dans le plus grand détail et à point nommé, ce qui se passait chez ses ennemis ; sans doute les bonnes dispositions des habitants à son égard l'aidaient en cela ; mais il employait encore un autre moyen. Nous avons dit comment, parmi les nombreuses tribus de l'Inde, il en est une dont le vol est la loi, la profession ; c'est la Sparte de l'Orient. Hyder avait enrôlé à son service un grand nombre de gens de cette tribu, qui se glissaient chaque nuit jusqu'au milieu du camp anglais, où rien ne se pouvait faire sans qu'ils s'en aperçussent. Les Anglais marchaient en aveugles, comme à tâtons, dans le Carnatique, tandis que Hyder les surveillait de dix mille yeux toujours ouverts.

Le 25 septembre (1780), la nouvelle de l'invasion du Carnatique par Hyder, de la défaite du corps de Baillie, de la retraite de l'armée anglaise dans les environs de Madras, fut reçue à Calcutta. On apprit en même temps le manque de ressources de la présidence, la dévastation du pays par Hyder. Le gouverneur-général ne se dissimula pas la situation critique des affaires ; il proposa au conseil suprême : 1° d'envoyer 15 lacs de roupies et un corps considérable d'infanterie et d'artillerie au secours

de Madras; 2° de solliciter sir Eyre Coote de se charger de la tâche de rétablir l'honneur des armes de la Grande-Bretagne; 3° d'envoyer aux Mahrattes un officier chargé de propositions de paix. M. Francis se récria contre l'importance de la somme accordée : il proposait de ne donner que la moitié de cet argent, et encore après la conclusion de la paix avec les Mahrattes, et de plus, refusait tout secours de troupes. Les propositions du gouverneur-général, qui avait alors la majorité, n'en furent pas moins acceptées; seulement il fut convenu que ce serait sir Eyre Coote, et non le gouvernement de Madras, qui aurait le maniement et la disposition de la somme d'argent envoyée de Calcutta. Sir Eyre Coote s'embarqua de Calcutta pour Madras le 13 octobre. Son corps d'armée se trouvait composé de 330 hommes d'infanterie européenne, 200 artilleurs européens formant deux compagnies, 630 Lascars, enfin 40 ou 50 volontaires. Plusieurs bataillons de Cipayes durent rejoindre par terre, leurs préjugés religieux empêchant de les embarquer; mais il fallut attendre pour cela que la saison des pluies fût passée. Enfin sir Eyre Coote portait une décision du conseil qui suspendait le gouverneur du fort Saint-Georges. Après une heureuse traversée, il débarqua à Madras le 5 novembre; le 7, il prit son siége dans le conseil. La première séance fut orageuse. Sir Eyre Coote ayant produit un décret de suspension du général sir Hector Munro, celui-ci se récria sur

l'illégalité et l'injustice du décret ; il déclara la résolution du suprême conseil injuste, précipitée, dépassant son autorité légale ; il soutint que dans sa conduite rien ne pouvait fournir de prétexte à ce châtiment que le conseil s'arrogeait le droit d'infliger. La majorité du conseil se rangea pourtant au décret de suspension ; il fut forcé de se soumettre.

Depuis la fâcheuse tournure des affaires, la présidence de Madras ne cessait de solliciter des secours du nabob ; mais ce dernier se trouvait lui-même dans un état de gêne, dans une pénurie de finances qui le mettait hors d'état de satisfaire à de semblables demandes. Le colonel Brathwait, nommé au commandement de Tanjore, avait été chargé de lever un corps de cavalerie dans ce pays. La présidence restitua au nizam le circar de Guntoor : en lui écrivant, elle cherchait à se faire un mérite d'accéder aux désirs qu'il avait manifestés à ce sujet ; elle excusait tous ses délais à prendre ce parti, toutes ses lenteurs à payer le tribut ; en revanche, elle répondait de son exactitude à s'acquitter immédiatement après la cessation de la guerre. Le nizam haïssait et méprisait Hyder, comme un parvenu, un homme de rien ; il fut touché des soumissions de la présidence. Ces sentiments, joints à sa faiblesse naturelle, au dénuement de ses finances, le tenaient dans l'inaction au moment d'une guerre que lui-même avait vivement excitée ; circonstance singulièrement heureuse pour les Anglais, car les circars du nord se trouvaient alors dans une situa-

tion à devenir une proie bien facile à son ambition. A l'exception des garnisons des trois places les plus importantes, les troupes qui s'y trouvaient avaient été rappelées par la présidence, en même temps que celles de Guntoor. Au moment où il s'était agi d'embarquer les Cipayes, ces soldats s'y refusèrent et se révoltèrent ; il fallut les laisser à Masulipatam et Visigapatam. A Masulipatam l'ordre fut rétabli ; mais à Visigapatam la révolte fut complète : ils tuèrent plusieurs de leurs officiers, pillèrent la place, et désertèrent avec armes et bagages. On put craindre que cet exemple ne fût suivi par les troupes indigènes des circars voisins ; il y eut à craindre aussi que les zemindars ne voulussent profiter de cette occasion pour se soustraire au joug. Sittaram-Raz, ce favori du gouverneur Rumbold, se tenait à l'écart, comme s'il méditait quelque dessein de ce genre ; il semblait attendre que ces germes de rébellion fussent grandis pour se déclarer. Au contraire, Vizeram-Raz., son frère, qui avait tant et de si légitimes sujets de plaintes contre les Anglais, s'empressa de combattre la sédition ; moitié par la force, moitié par la persuasion, il parvint à faire mettre bas les armes aux séditieux.

Après la retraite du général Munro sur Conjeveram, le premier soin de Hyder fut de faire parcourir tout le pays par sa cavalerie pour en ramener le bétail ; il le fit en même temps ravager, pour ôter à l'ennemi toutes ressources. Le but fut telle-

ment atteint, que le manque de bœufs d'attelage devint dès lors une des difficultés principales que l'armée anglaise eut à surmonter. La plupart des forts du Carnatique se rendirent sans coup férir : ils avaient pour garnison des troupes du nabob, dont les principaux officiers étaient vendus à l'ennemi ; à peine si quelques uns d'entre eux attendirent les premières sommations, pour sauver les apparences. Après ces opérations préliminaires, Hyder marcha sur Arcot. La place avait pour garnison des troupes du nabob et un corps de 150 Européens, entre lesquels la discorde ne tarda pas à éclater. Hyder fit exécuter les travaux du siége à l'européenne ; son artillerie était aussi fort bien servie. Après six semaines de tranchées ouvertes, deux brèches ayant été faites au corps de place, l'assaut, quoique donné sans vigueur, n'en réussit pas moins et la place fut emportée. Le fort était susceptible d'une longue résistance, mais le traitement plein d'humanité dont Hyder avait usé à l'égard des habitants de la ville disposait en sa faveur les troupes indigènes qui l'occupaient. Elles se rendirent sans essayer de résistance. Hyder s'occupa tout aussitôt de fournir de garnison et d'approvisionnements les forts dont il s'était emparé ; il releva surtout avec grand soin les fortifications d'Arcot, et le mit dans un excellent état de défense. Il éleva encore des redoutes et des postes retranchés sur la principale route aboutissant à Madras, couvrit le pays de sa cavalerie, interceptant à la fois les vi-

vres, les convois et les nouvelles. Il fit investir en même temps Velore, Wandeswah, Permacoil et Chinglaput.

Le général se proposait de commencer les opérations de son plan de campagne par secourir les forteresses les plus importantes du Carnatique. Trois officiers généraux qui servaient sous ses ordres, le général sir Hector Munro, lord Mac' Leod et le brigadier-général Stuart, adoptèrent cet avis; il en fut de même du comité spécial de Madras; Wandeswah se trouvant dans le danger le plus immédiat, c'est à son secours qu'il fut décidé qu'on marcherait d'abord. « Il n'est pas probable, dit sir Hector Munro, que Hyder laisse passer la Paliar sans coup férir; mais, sous notre général actuel, ajouta-t-il galamment, un engagement décisif est plutôt à désirer qu'à craindre. » L'armée anglaise, comme nous l'avons déjà dit, s'était d'abord retirée à Marmelong; plus tard, elle avait été dispersée en cantonnements. Les pluies, qui cette année furent très violentes, la firent beaucoup souffrir; de plus, firent manquer les vivres en couvrant d'eau toute la contrée. Après avoir quitté leurs cantonnements, les troupes se trouvèrent pourtant assemblées au mont Saint-Thomas le 15 décembre; l'armée était composée de 1,400 Européens, 5,000 Cipayes, 800 hommes de cavalerie noire; son artillerie consistait en 60 pièces de canon. Le général sir Eyre Coote fit halte le 18 janvier sur la rive méridionale de la Paliar, à 4 milles de Chinglaput. Hyder, effrayé de la

réputation de Coote et du renfort de Bengale, ne voulait rien tenter en ce moment; il ne s'opposa pas au passage de la rivière. Dans la nuit du 19, il détacha le capitaine Davis, avec trois bataillons de Cipayes, avec mission de s'emparer de Carangoly, à dix milles de distance; le détachement n'arriva qu'en plein jour. Après avoir laissé un bataillon en réserve et placé quelques compagnies pour riposter au feu de la place, il avança délibérément vers les remparts; ceux-ci se trouvaient entourés d'eau de toutes parts, à l'exception d'une chaussée pratiquée devant la porte d'entrée. Davis enfonça celle-ci à coups de canon, mais une seconde porte se présenta, qu'il fallait enfoncer de même et sans perte de temps. Les artilleurs se trouvaient là resserrés dans un étroit espace, ils étaient exposés à une pluie de balles de tous les côtés de l'ouvrage; la porte résista, mais il se trouva facile de faire une brèche à la muraille. Alors une partie de la garnison se rendit et déposa ses armes, l'autre s'enfuit par le côté opposé de la place, où il y avait peu d'eau dans le fossé. Elle se montait à 1,200 hommes, dont 300 seulement demeurèrent prisonniers. Quatre officiers du détachement furent blessés, dix artilleurs et quatre-vingts Cipayes tués ou blessés; la place renfermait une grande quantité de grains. Les Anglais s'occupèrent immédiatement de la réparer et de la mettre en état de défense.

Dans le mois de décembre, Mheer-Saheb, un des lieutenants de Hyder, à la tête de 12,000 che-

vaux et de 4,000 fantassins, avait mis le siége devant Wandeswah ; il ouvrit une batterie de 4 canons de vingt-quatre, à trois cents verges de la muraille. Le feu du fort était fort bien dirigé. Au bout de dix jours, les assiégeants avaient à peine démoli une partie du parapet, que la garnison eut bientôt remplacée avec des gabions et des troncs de palmiers. Les murailles, comme cela arrive souvent aux forts de ce pays, étaient d'une pierre tellement dure que le boulet n'y pouvait faire de brèche, ou du moins ne le faisait qu'avec de grandes difficultés. Le 10 janvier, une partie de la garnison fit une sortie sous les ordres d'un officier indigène; elle surprit la batterie et encloua les canons, dernière opération qui réussit tellement bien qu'ils demeurèrent pour toujours hors d'usage. Mheer-Saheb fit une autre tentative, il éleva sur le bord du fossé une batterie de quatre canons. La place était commandée par un officier anglais du nom de Flint, qui montra une grande énergie dans sa défense. Au moyen d'une profonde coupure, il détacha du reste des fortifications, un angle du fort, qui se trouvait plus élevé que les autres ouvrages, il y monta des canons, y établit des magasins; obligé d'abandonner la place, il aurait pu se défendre plusieurs jours dans cette sorte de citadelle. La nécessité de tenir ses communications libres avec ses propres États avait déterminé Hyder à entreprendre en même temps le siége de Velore.

Mahomet-Ali, un autre lieutenant de Hyder, fut

chargé du siége de Velore; située à l'entrée de la vallée d'Amboor, aboutissant elle-même à l'une des principales entrées du royaume de Mysore, Velore commandait toute cette vallée. Les convois mysoréens qui se dirigeaient par cette voie, et c'était le plus grand nombre, ne pouvaient manquer d'être aperçus du haut de ses murailles; c'était donc chose importante pour Hyder que de s'en emparer. Sa garnison consistait en 250 Européens, 500 Cipayes, plus quelques troupes du nabob ou des polygards voisins. Elle était défendue par des murailles de pierres dont la dureté pouvait presque défier le boulet; par des fossés de 200 pieds de large, sur 15 ou 20 de profondeur. A deux milles et à droite de la place se trouvaient trois collines fortifiées à leurs sommets; ce fut vers ces collines que les Mysoréens dirigèrent leur première attaque; mais au-dessus du roc qui en était la base, la terre présentait si peu de profondeur qu'il fut impossible d'ouvrir la tranchée; il leur fallait marcher couverts par des murailles ambulantes de gabions, et, pour remplir ces gabions, aller chercher de la terre dans la plaine au-dessous, où plusieurs fragments de rocher leur barraient le passage : ils en firent sauter quelques uns à l'aide de la mine, ils en roulèrent d'autres au bas de la montagne; ils évitèrent, au moyen d'un détour, ceux dont ni l'un ni l'autre de ces deux moyens ne pouvaient les défaire. Après avoir surmonté en trois semaines la plus grande partie de ces obstacles, ils élevèrent deux batteries :

l'une d'elles démolit assez rapidement un des angles du fort, l'autre commandait toute la place, sur laquelle elle fit un feu meurtrier. Les assiégés, n'ayant que du canon de petit calibre, ne pouvaient répondre au feu des assiégeants : en revanche, ils travaillèrent avec ardeur à séparer du corps de place un angle du bastion déjà à demi démoli ; ils pratiquèrent derrière cette brèche un large fossé et un parapet élevé. Dans la nuit du 1er janvier, les Mysoréens tentèrent deux attaques ; toutes deux échouèrent ; une troisième aurait eu sans doute plus de succès, mais, à cette époque, les mouvements de l'armée anglaise déterminèrent Hyder à lever les siéges de Wandeswah et de Velore. Il concentra momentanément toutes ses forces dans les environs d'Arcot.

Une flotte française, composée de 7 vaisseaux de ligne et de 4 frégates, se montra à la hauteur de Madras. Dans le but de s'opposer à un débarquement, sir Eyre Coote alla aussitôt prendre position à Carangoly ; là, à égale distance de Madras et de Pondichéry, il lui était loisible de se porter avec une égale rapidité sur l'une ou l'autre de ces deux villes. Au bout de douze jours, la flotte française ayant fait voile vers le midi, fut jeter l'ancre devant Pondichéry ; et sir Eyre Coote se dirigea luimême vers cette ville. Hyder suivit de près l'armée anglaise, et, lorsqu'il la vit sous les murs de Pondichéry, marcha en toute hâte vers Cuddalore. Le général anglais, qui devina cette intention, fit aus-

sitôt ses préparatifs pour l'y devancer. D'abord il détacha sur-le-champ deux bataillons pour disputer le passage de la rivière d'Ariancopang; une partie de l'armée étant déjà dans la ville, quelque temps fut nécessaire pour la rassembler ainsi que les bagages. Les deux armées cheminèrent alors vers Cuddalore sur deux routes différentes, mais distantes d'un mille l'une de l'autre. Hyder fit tirer toute la nuit; en raison de la mobilité du but, les boulets, portant ou trop haut ou trop bas, allaient se perdre dans les champs de riz au milieu desquels marchait l'armée; toutefois le brisement de la paille produisait, dit-on, au milieu de l'obscurité, le bruit le plus effrayant. Le général Coote arriva à Cuddalore au point du jour; il avait perdu pendant la route 20 hommes et 1 officier; mais, ce qui était essentiel, il était arrivé le premier au but de leur course. Le projet de Hyder était en effet de se couvrir d'une haie-rempart assez éloignée de la place, qui lui servait de défense; dans ce cas, le général anglais se serait trouvé dans l'obligation de l'attaquer avec désavantage, ou bien de lui livrer la place. D'ailleurs la situation des Anglais ne laissait pas d'être critique, les vivres étant au moment de manquer; tout ce qu'ils avaient emporté de Madras était consommé, à peine si le pays pouvait fournir pour un jour de riz à la subsistance de l'armée. Par bonheur la flotte française qui manquait de vivres, d'eau, de beaucoup d'autres choses, fut contrainte de s'aller approvisionner ailleurs; la mer

demeura libre, et ils ne tardèrent pas à recevoir des approvisionnements de Madras. Dès le lendemain du départ de la flotte, sir Eyre Coote fit ranger son armée en bataille en dehors de la haie-rempart; pendant trois jours de suite il offrit la bataille à Hyder. On voyait sir Eyre Coote, bouillant d'impatience et d'ardeur, parcourir à cheval les rangs de sa petite armée; il félicitait les soldats d'en venir bientôt aux mains, et d'être enfin parvenus au terme de leurs fatigues. Mais Hyder, jugeant la position des Anglais trop forte, refusa le combat avec la même persistance qu'il lui était offert; il continua sa marche au midi, et l'armée anglaise se renferma dans son camp. Bientôt le manque de vivres et de moyens de transport l'empêcha d'en sortir. Le riz venant de Madras était bien en abondance dans le camp, mais le bœuf et le mouton manquaient complétement: l'ennemi avait enlevé tout le bétail; les détachements pour s'en procurer, service confié aux seuls Cipayes, étaient à la fois fatigants et meurtriers. Trois ou quatre bataillons sortaient du camp une ou deux heures après le coucher du soleil, ils marchaient toute la nuit; parvenus le lendemain matin à l'endroit sur lequel était dirigée l'expédition, ils rassemblaient à la hâte tout le bétail qu'ils pouvaient trouver, se reposaient une heure tout au plus, et se remettaient en route tout aussitôt pour le camp, où ils arrivaient le lendemain matin: ils avaient quelquefois marché trente-six à quarante-

huit heures sans un moment de repos. Ce n'était pas tout; de petits corps de cavalerie ne cessaient de les harceler; de nombreuses embuscades leur étaient dressées, et cette rude marche était de temps à autre interrompue par de sanglants combats. Tout le long du jour de gros corps de cavalerie roulaient, pour ainsi dire, autour du camp anglais, essayant de trouver l'occasion de le surprendre. Les Anglais, de ce camp où ils étaient assiégés, faisaient bien quelques sorties, mais sans succès, ne pouvant parvenir à joindre l'ennemi. Pendant ce temps, Hyder se rendait maître d'Amboor et de Thiagar, enfin de tout le royaume de Tanjore, excepté de la capitale. Le général anglais, outre la difficulté de se mouvoir, ne manquait d'ailleurs pas de bonnes raisons pour conserver la position : en demeurant à Cuddalore, il attirait l'attention de Hyder vers le midi, il le tenait éloigné de Madras, et l'empêchait de s'occuper des renforts journellement attendus du Bengale.

Dans le mois de mai, le général sir Eyre Coote, sortant quelques instants de son immobilité, se porta sur Trivedi; il y resta deux jours, puis retourna tout aussitôt dans son ancien camp de Cuddalore. Cependant, comme les renforts du Bengale étaient enfin arrivés dans le Carnatique, il était à supposer que Hyder ne tarderait pas à les attaquer vivement; aussi le général Coote se mit-il définitivement en marche. Le deuxième jour, il prit position à Chilembrum, pagode fortifiée à 30 milles

au sud-ouest de Cuddalore. Autour de la pagode s'étend une ville assez considérable, défendue par un mur en terre; 2 ou 3,000 hommes en formaient la garnison. Dès le même soir, le général fit attaquer cette ville par trois bataillons. Les défenseurs, après avoir répondu assez faiblement au feu des Anglais, se refugièrent dans la pagode, où ils s'enfermèrent; un bataillon anglais les avait poursuivis jusque là, quoique sans en avoir reçu l'ordre. Les portes de la pagode étant fermées, les Anglais font avancer une pièce de douze. Au second coup, la porte cède; une autre porte intérieure se présente, et on recharge à la hâte; mais, pour faire feu, on ne retrouve plus ni mèche ni refouloir. Donnant l'exemple d'une singulière présence d'esprit, un officier se fait alors un refouloir d'un fusil, puis, en déchargeant ce fusil, met le feu au canon. Au bout de trois coups la seconde porte a une ouverture, mais qui ne permet qu'à un seul homme de passer à la fois. Les Cipayes se précipitent; ils sont entassés pendant quelques minutes dans l'espace assez étroit qui sépare les deux portes. Entre ces deux portes se trouvait un escalier conduisant sur les remparts. La garnison, qui s'attend à un assaut, demande quartier, mais tout-à-coup ses cris sont étouffés dans un grand tumulte qui s'élève. Des monceaux de paille, abandonnés dans le voisinage de la porte, s'enflamment; les Cipayes, dont les habits prennent feu, fuient, cherchant à éviter la flamme ou la fumée, qui s'épaissit

d'instant en instant; ils se pressent, se poussent, se renversent les uns sur les autres. La garnison, qui aperçoit ce désordre, fait sur cette multitude entassée un feu meurtrier. Les Cipayes se retirent en désordre, laissent derrière eux la pièce de douze, 6 officiers et 150 hommes tués ou blessés. Le général fait alors avancer quelques pièces de canon pour battre les murailles de la pagode; mais comme le terrain était défavorable, elles ne firent pas d'effet. Le projet de s'emparer de vive force de la pagode fut alors abandonné. On envoya demander de la grosse artillerie à Cuddalore; en même temps le général, abandonnant Chilembrum, se porta sur Porto-Novo pour en protéger le débarquement, car elle devait être mise à terre à Chilembrum.

Le 24 juin, l'escadre de sir Edward Hughes se montra : elle portait un train d'artillerie de siége. Des radeaux furent préparés pour la faire entrer dans la rivière de Chilembrum. Trois jours se passèrent à ces préparatifs; le matin du quatrième, avant que le jour parût, un grand bruit de trompettes se fit entendre en avant et à une petite distance du front du camp; le soleil, en se levant, montra aux yeux surpris des Anglais la plaine toute couverte, à la distance de plusieurs milles, des tentes de l'armée mysoréenne. Hyder avait d'abord marché sur Tritchinopoly, dont il comptait faire le siége; mais ayant changé de résolution à la nouvelle de l'échec éprouvé par les Anglais à Chi-

lembrum, il venait tenter la fortune à Porto-Novo. Ce moment, qu'il avait si long-temps désiré, de détruire ses ennemis à la fois, d'abattre tout d'un coup la puissance anglaise, ce moment il le croyait venu. Après avoir fait soixante-dix milles en deux jours, il vint camper à Mootipollam, à quatre milles de Porto-Novo. L'ardeur de Hyder était partagée par son armée; des détachements de sa cavalerie venaient caracoler auprès des avant-postes des Anglais, tantôt les raillant de leur inaction, tantôt leur recommandant de ne pas sortir de leurs postes et de ne pas s'aventurer dans la plaine, s'ils tenaient à revoir Madras et leurs familles. Quand les détachements anglais s'avançaient pour faire le fourrage, les cavaliers mysoréens se retiraient, leur cédant le terrain et leur criant ironiquement : « Avancez, avancez; ne craignez rien : nous nous garderons bien de faire du mal à des prisonniers de Hyder-Ali ; » raillerie rendue plus cruelle par le spectacle qui de tous côtés frappait les yeux. Le camp mysoréen couvrait une immense étendue de terrain, où de nombreux corps de cavalerie et d'infanterie étaient sans cesse en mouvement; ceux des Anglais échappés de Permibacum retrouvaient là Hyder tout aussi formidable qu'il leur avait jamais paru; à sa vue, le souvenir de cette terrible défaite se réveillait triste et lugubre dans tous leurs esprits. Il est probable que Hyder n'avait pas moins de 70 à 80,000 hommes.

La petite armée anglaise, Européens et Cipayes,

cavalerie, artillerie, infanterie, ne montait pas au-delà de 7,500 hommes; elle semblait comme perdue au milieu de cette multitude; mais la discipline des troupes était bonne, le commandant sir Eyre Coote avait toute leur confiance : c'était à la fois un général habile et hardi, ayant de l'expérience, de l'impétuosité, brûlant de combattre; il sentait toute l'importance de cette glorieuse mission dont on l'avait chargé, de relever l'honneur du nom anglais dans le Carnatique. D'un autre côté, le souvenir des triomphes remportés sur de nombreuses armées, malgré les derniers revers, remplissait encore les imaginations des Anglais. Or, à la guerre, la confiance du succès, c'est le succès. Enfin l'artillerie anglaise était parfaitement servie : un officier de cette nation (1) raconte avec complaisance qu'un homme qui s'était fait un grand nom militaire par la défense de Pondichéry, M. de Bellecombe, l'avait proclamée supérieure à tout ce qu'il avait vu dans ce genre en Europe.

Au point du jour, le 1er juillet (1781), le général Eyre Coote se décide à prendre l'offensive. Il laisse un petit corps à la garde du camp et de la multitude indisciplinée qui, dans l'Inde, ne manque jamais de suivre les armées; il se met en marche avec le reste de ses troupes. Les brouillards du matin, en se dissipant, laissent voir en face des Anglais une nombreuse cavalerie sous laquelle disparaît toute la

(1) Sir Thomas Munro.

plaine. L'armée anglaise, formée sur deux lignes, continue à s'avancer en ordre de bataille; à l'aide de son artillerie, elle écarte promptement ce nuage de cavalerie qu'elle avait devant soi; en s'écartant, il laisse voir une ligne de redoutes à cheval sur la route où marchaient les Anglais. Derrière cette ligne, la débordant par la droite et la gauche, et s'étendant à perte de vue, se trouvait l'infanterie mysoréenne. A huit heures, l'artillerie des redoutes commence à tirer, mais de trop loin pour que les effets en fussent meurtriers. Hyder se tenait immobile: son projet était évidemment de combattre dans la position où il se trouvait; les Anglais ne pouvaient l'aborder qu'après avoir essuyé le feu de son artillerie, et il espérait les faire charger avec succès par sa cavalerie dans le premier moment de désordre qui en serait résulté. Le général anglais, comprenant ce danger, à son tour demeure immobile; il espère que cette inaction forcera Hyder à renoncer à ses projets et à prendre lui-même l'offensive. Il réunit en un conseil de guerre ses principaux officiers. Le champ de bataille n'était pas favorable aux Anglais : à droite était la mer, à gauche des collines sablonneuses difficiles à traverser, en avant les batteries ennemies dont le feu ne pouvait manquer de devenir très meurtrier si l'on s'avançait directement; enfin, quatre jours de vivres portés par les soldats étaient les seules ressources de l'armée. Le conseil durait encore, lorsqu'un officier envoyé en reconnaissance

en revient et raconte qu'il a trouvé un chemin à travers les monticules de sable. Quelques sentiers existaient en effet de ce côté; Hyder les avait fait élargir : il comptait faire déboucher par là une partie de sa cavalerie et charger les Anglais par leur gauche, tandis que ceux-ci seraient occupés soit à l'attaque des redoutes, soit à repousser d'autres charges de cavalerie sur leur front. Espérant profiter de cette circonstance, Coote se met en mouvement par sa gauche, se forme en colonne, et s'engage dans le défilé.

Hyder, qui voit son stratagème découvert, imite cette manœuvre; il se met en marche dans la même direction et parallèlement à l'armée anglaise. Les Anglais cheminent avec difficulté à travers des sables brûlants, où l'on enfonce jusqu'à mi-jambe; après beaucoup d'efforts, ils parviennent pourtant à franchir la ligne des collines sablonneuses. Ils sont sur deux lignes, la première composée de l'infanterie européenne et de 6 bataillons de Cipayes divisés en deux corps, la seconde de 4 bataillons de Cipayes; à la droite de la première ligne se trouvait un demi-régiment de cavalerie, un autre demi-régiment à la gauche de la seconde. Au sortir du défilé, la première ligne se forme en bataille; elle essuie le feu de 40 pièces de canon que Hyder a ôtées avec grande hâte de leur situation première, et ne riposte pas un seul coup; les canons anglais demeurent attelés comme si la marche devait continuer. Encouragé par cette immobilité,

Hyder, croit que les Anglais n'osent pas engager la bataille et méditent de faire retraite ; il fait approcher son artillerie, dont en ce moment aucun coup n'est perdu. Cependant Coote parcourt les rangs ; il exhorte chacun à la patience, il renouvelle l'injonction de ne pas tirer avant que les ordres soient donnés : il attendait des nouvelles de la seconde ligne, commandée par le général Stuart. Un aide-de-camp de ce dernier accourt et lui apprend que ce général a pris position sur le sommet des collines qu'ils viennent de dépasser. Certain alors de ne pas être pris en queue, Coote marche en avant. L'artillerie est mise en batterie, et les artilleurs, dont l'impatience a été long-temps enchaînée, se surpassent eux-mêmes : leur feu devient tellement meurtrier que rien ne lui résiste ; l'infanterie mysoréenne fait à peine une décharge avant de se rompre ; la cavalerie fait plusieurs tentatives pour charger, autant de fois elle est brisée par la mitraille avant d'arriver jusqu'à la ligne anglaise. Pendant que Hyder dirigeait tous ses efforts sur la première ligne, Tippoo, avec son corps d'armée, et secondé par le corps européen de M. de Lally, attaquait la seconde non moins vigoureusement. Tippoo voulait déloger cette ligne des collines, et pénétrer entre elle et la première de manière à prendre celle-ci en queue. Le général Stuart forme en carré ses bataillons de Cipayes, et soutient sans broncher le choc de Tippoo. Cependant le désordre commençait à se mettre dans les rangs myso-

réens ; sir Eyre Coote, qui s'en aperçoit, donne à la seconde ligne l'ordre de charger. Elle exécute ce mouvement avec impétuosité ; tout cède devant elle ; cavalerie, infanterie, artillerie, se précipitent en désordre les uns sur les autres. Mais la cavalerie des Anglais était insuffisante, pour recueillir tout le fruit de leur victoire : Hyder put sauver son artillerie et ses magasins. La perte des Anglais ne monta qu'à 400 hommes tués ou blessés ; celle de l'ennemi fut plus considérable, quoiqu'il eût combattu à distance. Les conséquences de cette victoire furent immenses, elle rendait aux Anglais l'initiative de la guerre ; dans le cas où ils eussent été rompus, il leur était au contraire impossible de se rallier en présence de la nombreuse cavalerie mysoréenne. Ils perdaient pour longtemps, pour toujours peut-être, l'empire du Carnatique. On sut depuis que Hyder avait donné l'ordre de ne faire aucun quartier. Contraint par cette défaite d'abandonner son projet sur les provinces du midi, il se retira dans les environs d'Arcot.

L'armée anglaise, dont la difficulté de se mouvoir était toujours la même, demeura plusieurs jours à Cuddalore ; elle marcha ensuite vers le nord pour se joindre au détachement envoyé du Bengale. Leur jonction se fit au commencement d'août, dans les environs de Pulicat. A son départ du Bengale, ce détachement montait à 6,000 hommes ; mais les fatigues, les maladies, les désertions l'avaient singulièrement affaibli : à peine comptait-il alors 2,000

hommes sous les armes; il était commandé par le colonel Peirce. Cette jonction opérée, le général sir Eyre Coote alla mettre le siége devant Trippasoor, petit fort à trente milles au nord-ouest de Madras, défendu par une forte garnison, mais n'ayant pour toute artillerie que quatre vieux canons. En deux jours la brèche fut praticable, et le fort se rendit. Les Anglais en avaient à peine pris possession qu'ils aperçurent à l'horizon l'armée mysoréenne : Hyder accourait en toute hâte pour faire lever ce siége. Le pavillon anglais qui flottait sur les remparts, quelques coups de canon tirés sur son avant-garde lui apprirent qu'il était trop tard. Il tourna bride aussitôt, et se dirigea sur Percimbalicum. De là, à la façon des chevaliers européens, il envoya, dit-on, un cartel à sir Eyre Coote; il le sommait de venir le combattre sur ce même terrain où il avait vaincu le colonel Baillie. Cette situation était forte par elle-même; mais c'était, dit-on, moins cette considération que l'idée que ce lieu lui était favorable qui inspirait à Hyder le désir d'y rencontrer de nouveau l'ennemi. Comme tant de grands capitaines, il croyait aux jours et aux endroits; il sentait que s'il devait être heureux quelque part, c'était en ce lieu; Napoléon aimait, dit-on, à retrouver sur ses champs de bataille le soleil brillant d'Austerlitz. Coote, impatient de combattre, décidé à saisir les occasions partout où elles se présentaient, acceptant le défi, quitta Trippasoor et marcha à la rencontre de l'armée mysoréenne.

L'avant-garde s'avança donc sur la route de Trippasoor à Conjeveram. A cheval sur cette route, Hyder occupait trois villages. Son front et ses ailes étaient couverts par des marais, des cours d'eau, et de larges tranchées qu'il avait pratiquées ; plusieurs ouvrages de campagne entouraient son artillerie, couverte par de larges parapets élevés avec de la terre prise de ses tranchées. Derrière tous ces obstacles naturels et artificiels, l'armée myroréenne déployait sa ligne de bataille ; car Hyder avait vraiment le génie de la guerre : nulle position ne pouvait être mieux choisie. Aussitôt que l'avant-garde anglaise fut à portée, l'artillerie de Hyder commença son feu. Le général Coote se hâta de se porter en tête de la colonne pour examiner la position de l'ennemi. A dix heures la canonnade devint générale. Les Anglais avançaient, mais lentement ; les Mysoréens ne tenaient nulle part, cédaient doucement le terrain. D'ailleurs ce terrain, couvert d'obstacles, présentait à chaque pas de nouvelles difficultés; il ne permettait pas à l'artillerie de se mouvoir. Cependant les Anglais emportèrent peu à peu les ouvrages de campagne élevés par Hyder, et avant le coucher du soleil il n'y en avait plus un seul qui ne fût en leur pouvoir. A la vérité la position des Anglais n'était pas bonne, ils ne pouvaient avancer ; Hyder avait éloigné son artillerie du champ de bataille pour être plus à même de se mouvoir, tandis que lui-même demeurait dans leur voisinage. Des espions rapportèrent au général

anglais qu'il devait être attaqué à minuit; les troupes, déjà exténuées d'une si rude journée, passèrent la nuit sous les armes. La nouvelle était fausse, Hyder l'avait fait répandre pour mieux cacher ses projets: il profita, en effet, de l'obscurité pour s'éloigner. Maîtres du champ de bataille, les Anglais enterrèrent leurs morts, recueillirent leurs blessés, et tirèrent le canon en signe de triomphe; mais comme le lendemain ils retournèrent à Trippasoor, Hyder prétendit de son côté qu'ils fuyaient, et proclama sa propre victoire avec toute la pompe orientale. 6,000 Mysoréens demeurèrent sur le champ de bataille, morts ou blessés; la perte des Anglais monta à six cents hommes. Un même coup de canon emporta une jambe au général Stuart et une au colonel Brower, pendant qu'ils causaient ensemble au commencement de l'engagement; le colonel mourut peu de jours après; le général, au contraire, se trouva au bout de peu de semaines en état de continuer la campagne. Les opinions furent beaucoup divisées sur l'opportunité de ce combat: beaucoup était à perdre pour les Anglais par une défaite, peu à gagner par une victoire. La situation de l'ennemi était très forte, on ne pouvait l'en déloger qu'avec beaucoup de peine, et, cela fait, le manque de provisions aurait empêché de profiter du succès. Le général fut aussi fort blâmé pour la résolution d'attaquer de front la position de l'ennemi, au lieu de l'avoir tourné par l'une des ailes; à la vérité, on pouvait dire aussi en faveur de ce dernier que, en raison

de la célérité de ses mouvements, on ne pouvait combattre Hyder que lorsqu'il le voulait bien ; qu'en conséquence il fallait profiter de l'occasion; la discipline européenne donnant presque nécessairement la certitude du succès, bien que ce succès pût se faire payer plus cher un jour que l'autre. En ce moment les affaires se trouvaient effectivement dans une assez pénible extrémité : l'armée n'avait pas de vivres; Madras était menacé de famine; Velore, tellement épuisé de provisions et de munitions, qu'on pouvait à peine se flatter de la voir résister quelques jours à un nouveau siége. Cependant le sort du Carnatique tout entier dépendait en grande partie de Velore. Après ce second combat, l'armée se retira dans les environs de Madras : les plus grands efforts furent faits pour la mettre en état de rentrer en campagne. Le 27 septembre, en effet, elle se trouva de nouveau en face de Hyder.

Celui-ci se trouvait en ce moment au défilé de Sholingur, sur la route de Velore; il y avait pris position depuis deux jours. Le général anglais, après avoir reconnu cette position, envoie une brigade pour s'emparer d'un terrain rocailleux et élevé qui domine la droite de ce camp; il fait avancer en même temps toutes ses troupes sur une même ligne. Étonnés de cette attaque soudaine, les Myssoréens ploient à la hâte leurs tentes; à peine ont-ils pris leurs rangs que l'armée anglaise était déjà à portée de fusil. Cependant Coote s'arrête, comme s'il voulait camper; les pavillons indi-

quant les diverses parties du camp sont plantés. Hyder hésite, balance, il ne sait à quoi se décider ; doit-il abandonner une position avantageuse et attaquer les Anglais ? doit-il demeurer si près d'eux pendant toute une nuit ? Cependant il ne pouvait opérer sa retraite que par sa gauche, pour gagner la route d'Arcot, et une brigade anglaise s'était mise en marche pour aller occuper cette route et la lui fermer. Le reste de l'armée continue son mouvement de front, pour prendre possession du terrain qu'il abandonne. Hyder voit clairement qu'il faut tenter un effort décisif contre un ennemi résolu à le combattre : il divise sa cavalerie en trois corps ; puis ces trois corps, sous la conduite d'officiers en qui il a la confiance la plus intime, s'élancent aussitôt et attaquent les Anglais par trois côtés à la fois. Ils reçoivent d'abord une décharge à mitraille qui jette le désordre dans leurs rangs, sans pourtant les décourager ; mais un feu de mousqueterie vif et bien nourri les empêche de fournir une charge à fond. Quelques centaines de cavaliers, n'osant ni retourner en arrière, ni se précipiter sur les soldats, s'élancent à travers les intervalles des bataillons ; un grand nombre de petits combats presque individuels, s'engagent entre eux et les soldats de l'arrière-garde. Cependant, ne sachant pas ce que deviendra cette attaque, le général anglais envoie à la seconde brigade l'ordre de s'arrêter : il veut l'avoir sous la main, en cas que toutes ces attaques simultanées de la cavalerie mysoréenne ne

finissent par avoir quelque succès. Cette brigade, qui n'était plus qu'à un demi-mille de la route d'Arcot, suspend sa marche. Mettant cette circonstance à profit, Hyder se hâte d'exécuter son premier plan, et fait filer son artillerie sur la route d'Arcot. Cette opération est à peine achevée que l'armée mysoréenne, où chacun ne pense plus qu'à sa propre sûreté, se débande et se disperse. Coote la poursuivit pendant le reste de la journée. Au coucher du soleil, les deux armées assirent leurs camps à deux milles l'un de l'autre. Les Anglais eurent 50 hommes tués ou blessés; Hyder laissa 700 morts sur le champ de bataille, et perdit une pièce de canon, trophée dont se glorifièrent les vainqueurs; c'était le premier de ce genre obtenu par une armée européenne sur le vieux Hyder.

Après ce combat, Hyder eût peut-être été contraint d'évacuer le Carnatique si les Anglais avaient eu suffisamment de vivres et de moyens de transport pour aller mettre le siége devant Arcot; loin d'être en mesure de le faire, l'armée n'avait dans ses magasins que pour deux jours de riz. Heureusement qu'un des rajahs les plus puissants parmi ceux qui dépendaient de celui d'Arcot, Bom-Rauze, vint alors à son secours. Le domaine de ce rajah était entouré de hautes montagnes, un petit nombre de défilés y donnaient accès; l'intérieur en était très fertile et fort bien cultivé; les habitants, grâce à l'isolement de ce district, y vivaient dans une

paix profonde, ils n'avaient jamais vu la face d'un ennemi. A son arrivée dans le Carnatique, Hyder avait sommé Bom-Rauze de suivre son étendard ; celui-ci s'y était d'abord refusé. A la chute d'Arcot, il avait envoyé un secours, dans le but de sauver son pays du pillage ; plus tard, il suivit Hyder avec un nombreux corps de ses propres soldats. Profitant du désordre de la retraite précipitée des Mysoréens, il s'était ensuite esquivé pour rentrer dans ses États. Le rajah permit à ses sujets d'apporter des vivres au camp anglais ; toutefois comme ces vivres arrivaient de loin, les moyens de transport étaient à peine suffisants pour subvenir à la consommation journalière de l'armée. Des provisions de grains pour trois mois, amassées avec la plus grande difficulté, furent jetées dans Velore qu'il était essentiel de ravitailler avant la saison des pluies. Au commencement de novembre, l'armée alla mettre le siége devant Chittore, résidence d'un frère du nabob qui l'avait défendue quelques jours contre Hyder. N'ayant pas l'espoir d'être secouru, il s'en était échappé pendant la nuit ; son successeur, après une défense d'une quinzaine de jours, se rendit. Hyder en donna le commandement à un homme d'une grande résolution ; mais ce dernier n'ayant pas d'artillerie, et la brèche étant praticable au bout de deux jours, force lui fut de capituler. Un bataillon de Cipayes fut laissé à la garde de ce fort ; l'armée anglaise se mit ensuite en marche, puis, le 16 novembre, alla prendre position devant Trippasoor, alors investi

par un corps détaché de l'armée de Hyder. Elle n'avait que pour un jour de riz; un supplément de sept jours lui arriva fort heureusement pendant la durée de sa marche. Les pluies commencèrent alors à tomber avec une grande violence; elles étaient accompagnées d'un froid excessivement vif; çà et là on rencontrait sur la route, au pied des arbres et des buissons, des familles entières, hommes, femmes, enfants et vieillards, expirant de froid et de faim. Le passage de deux rivières qu'il fallait traverser pour arriver à Trippasoor présenta de grandes difficultés; il fallut abattre quatre éléphants et une centaine de chevaux. A son arrivée devant Trippasoor, l'armée n'avait plus que pour deux jours de vivres. La place était assiégée depuis trois semaines par Tippoo; ses défenses extérieures étaient démolies, une brèche existait au rempart; toutefois, à l'approche de l'armée anglaise Tippoo, se vit dans l'obligation de lever le siége. Au commencement de décembre, l'armée anglaise rentra dans ses cantonnements aux environs de Madras.

L'état des affaires de l'Inde donnait beaucoup d'inquiétude à la Compagnie. Sir Thomas Rumbold, et deux conseillers qui l'avaient soutenu dans les mesures que nous venons de raconter, furent renvoyés du service; et alors une nouveauté commença. Jusqu'à ce moment, tous les fonctionnaires employés dans l'Inde, depuis le plus élevé jusqu'aux plus inférieurs, avaient été choisis parmi les employés de la Compagnie : or, à cette occasion, la

motion fut faite dans la cour des propriétaires que le champ où s'exerçait ce choix fût agrandi, et que le gouverneur-général pût être choisi en dehors de ces employés. Cette motion, qui d'abord rencontra une assez vive opposition, finit par triompher : une majorité de soixante-dix-neuf contre soixante décida que des hommes étrangers au service de la Compagnie pouvaient être employés dans l'Inde ; cette opinion était aussi celle de la cour des directeurs. Lord Macartney, qui venait de conclure avec la Russie un traité de commerce avantageux à l'Angleterre, était alors fort en évidence ; c'était même par rapport à lui que cette disposition générale avait été prise. Il fut nommé gouverneur et président du fort Saint-Georges, et, après une traversée de quatre mois, prit terre à Madras le 22 juin 1781. L'invasion par Hyder du pays qu'il venait gouverner fut la première nouvelle qu'il apprit. Les circonstances étaient critiques, mais l'arrivée d'un nouveau gouverneur, dans une situation nouvelle, rendit du ton aux esprits et prévint le découragement. Un emprunt considérable fut réalisé sur-le-champ. Lord Macartney, qui savait à son départ d'Europe la rupture de l'Angleterre avec la Hollande, se proposa d'enlever sur-le-champ tous les établissements hollandais qui se trouvaient à sa portée. Dans la première semaine qui suivit son arrivée, il somma Sadras, qui se rendit sans résistance. Pulicat était une place de plus grande importance ; un corps de l'ar-

mée de Hyder se trouvait dans ce voisinage ; d'un autre côté, la garnison de Madras était tellement affaiblie, tellement peu nombreuse, qu'il était difficile d'en extraire un détachement. Lord Macartney mit la milice en mouvement, et se plaça lui-même à sa tête ; Pulicat se rendit, sous la seule condition que les propriétés particulières seraient scrupuleusement respectées.

Comme il était d'usage d'annoncer aux princes indous la nouvelle de l'arrivée de tout gouverneur, lord Macartney s'empressa de faire connaître la sienne à Hyder ; il se flattait de profiter de la circonstance pour entrer en relation avec ce dernier. La perte de la bataille de Porto-Novo et de celles qui avaient succédé, l'annonce d'un secours considérable qu'on attendait incessamment d'Europe, tout cela faisait supposer à lord Macartney que Hyder accueillerait favorablement des ouvertures de paix : il en fit donc quelques unes. L'amiral qui commandait en ce moment la flotte et le général sir Eyre Coote, pensèrent comme lord Macartney, et signèrent la lettre. Hyder répondit en ces termes : « Les gouverneurs et sirdars qui font des traités, au bout d'un an ou deux retournent en Europe ; leurs paroles et leurs actes demeurent nuls et sans effet ; de nouveaux gouverneurs et de nouveaux sirdars se présentent avec de nouvelles conditions. Avant votre arrivée, le gouverneur et le conseil de Madras s'écartèrent de l'observation de nos traités d'alliance et d'amitié ; j'envoyai

mon wackel pour conférer avec eux, et leur demander la raison de ce manquement de foi : leur réponse fut que ceux qui avaient fait les conditions que je réclamais étaient retournés en Europe. Vous dites que vous arrivez avec l'autorisation du roi pour arranger toutes choses ; j'en suis charmé, je vous l'assure. Vous êtes un homme sage, mylord, vous comprendrez les affaires, ce que vous jugerez bon et convenable, vous le ferez. Vous m'annoncez que des troupes sont déjà arrivées et arrivent journellement d'Europe : je n'en fais aucun doute ; moi, c'est sur Dieu seul que je compte. » Lord Macartney, non content de cette démarche vis-à-vis Hyder, entrait en même temps en négociation avec les Mahrattes. Dans une dépêche qu'il leur fit parvenir, il s'offrait à devenir médiateur et garant de tout traité, de tout arrangement conclu entre ceux-ci, le gouverneur-général et le conseil suprême du Bengale. Dans cette dépêche, signée, comme la précédente, par sir Edward Hughes et sir Eyre Coote, aussi bien que par lui, il se montrait favorable à la restitution de Guzerate, Salsette et Bassein.

Le principal établissement des Hollandais dans cette partie de l'Inde était Negapatam. A peine arrivé, lord Macartney s'était montré ambitieux de cette conquête. Il fut alors arrêté dans l'exécution de ce projet par les objections du général en chef : celui-ci lui représenta l'avantage de recouvrer Arcot d'abord, et de ne marcher qu'après cela

sur Negapatam. Le président voulait profiter de la présence de la flotte dans son projet sur Negapatam, car sans l'assistance de cette flotte l'entreprise devenait impossible, et il n'y avait, comme on sait, qu'une seule saison où la flotte pût demeurer sans danger sur la côte. Le général en chef, après avoir échoué dans sa tentative sur Arcot, n'en continua pas moins à séjourner dans le nord-ouest de la province; il ne parut nullement disposé, soit à marcher sur Negapatam, soit à détacher pour cette expédition une partie de ses troupes. Lord Macartney songea dès lors à atteindre son but en se passant de l'assistance du général; il déclara que, convaincu comme il l'était de l'importance de l'entreprise, il n'hésitait pas à en assumer toute la responsabilité. Il ne demanda pas un seul homme au général, dont les objections devenaient sans cesse plus multipliées; mais le colonel Brathwait, commandant à Tanjore, reçut l'ordre de concourir à cette attaque avec tout ce qu'il aurait de forces disponibles. Le choix du chef de l'expédition présenta quelques difficultés. Le général sir Hector Munro était en ce moment à Madras pour remettre sa santé; son grade le désignait à ce commandement; mais ayant eu quelques discussions avec un membre du conseil, M. Sadler, il refusait d'obéir à toutes instructions où ce dernier aurait pris part. C'était refuser d'obéir au conseil. Le conseil fit alors preuve d'une modération fort rare en pareil cas : il consentit à ce que le général

reçût ses instructions du seul président. Le général et l'amiral reçurent en même temps du conseil l'autorisation de prendre tout arrangement de politique ou d'administration qu'ils jugeraient convenable. Grâce à cette condescendance du conseil, le général sir Hector Munro eut le commandement de l'expédition. Les marins et les troupes de la marine débarquèrent le 21 octobre; le 30, elles emportèrent les lignes et les redoutes de l'ennemi; le 3 novembre, la tranchée fut ouverte au nord de la place et poussée avec une grande activité; le 6, une batterie de dix canons de dix-huit ouverte contre la place, et sommation faite au gouverneur. Il fit deux sorties courageuses. Mais le 12, une brèche ayant été pratiquée à la face du bastion attaqué, il envoya un parlementaire. La place se rendit. La garnison était de 6,551 hommes, beaucoup plus nombreuse par conséquent que l'armée assiégeante. Une grande quantité d'approvisionnements de bouche et de guerre ainsi qu'une immense quantité de marchandises de toutes sortes se trouvaient dans la place; les vaisseaux hollandais qui devaient en faire l'exportation n'étaient point encore arrivés. Avec Negapatam, les autres établissements hollandais de la côte de Coromandel tombèrent dans les mains des Anglais; Trincomaly, dans l'île de Ceylan, suivit le même sort.

Malgré ces succès, l'administration de lord Macartney devait rencontrer un grand nombre d'obstacles. Lord Macartney, sous l'empire du préjugé

universel, ne pouvait croire à la pauvreté, devenue bien réelle, du nabob ; il ne cessait de lui demander avec les plus vives instances des secours pécuniaires. Le gouvernement du Bengale non seulement semblait l'approuver en cela, mais voulait pousser les choses beaucoup plus loin. Le conseil suprême disait : « Aussi long-temps qu'une partie quelconque des États du nabob se trouve dans les mains d'une puissance étrangère, aussi long-temps que le nabob ne peut chasser par lui-même cette puissance, qu'il ne peut même la combattre qu'avec le secours de la Compagnie, le nabob ne saurait être considéré comme le propriétaire et le souverain du pays. Un concours de circonstances semblables non seulement justifie, mais exige impérieusement l'emploi de tous ses revenus pour défrayer les dépenses de la guerre. » Long-temps le nabob ne répondit aux propositions de lord Macartney qu'en se laissant aller à des plaintes amères, à de violentes récriminations. Un jour, enfin, il s'expliqua plus catégoriquement et répondit : « Les contributions que je dois payer à l'avenir sont spécifiées par un traité que je viens de passer avec le gouvernement du Bengale ; je ne paierai rien de plus, ni sous une autre forme. » L'assertion parut fort étrange, elle n'en était pas moins d'accord avec la vérité. Par l'intermédiaire d'un agent qui avait toute sa confiance, le nabob était entré depuis long-temps en négociation avec le conseil suprême du Bengale, à l'insu de la présidence de

Madras ; M. Sullivan, qu'il avait nommé son agent, et son propre dewan ou trésorier, se trouvaient depuis le mois de mars 1781 au Bengale, où ils avaient suivi cette affaire. Le nabob sollicitait la reconnaissance solennelle de son droit à la souveraineté du Carnatique ; la non-intervention de la Compagnie dans les affaires de son gouvernement ; l'exemption de toute charge pécuniaire au-delà de l'entretien de dix bataillons de Cipayes employés à son service ; la faculté de désigner un successeur de son propre choix, car il nourrissait le projet de déshériter son fils aîné en faveur du cadet ; la promesse de l'adjonction à ses États de certains domaines encore possédés par Hyder, et de rentrer dans la possession de Tanjore ; enfin l'aide de la Compagnie dans un arrangement définitif à prendre avec ses créanciers européens. Ces ouvertures avaient été reçues cordialement par la présidence du Bengale : elle n'avait répondu, à la vérité, qu'en termes vagues sur ce qui regardait l'indépendance du gouvernement du Carnatique ; d'ailleurs elle consentait à ce que les contributions ne montassent pas au-delà de l'entretien de dix bataillons ; elle reconnaissait le droit du nabob à nommer son successeur ; elle déclarait aussi désirable pour la Compagnie que pour le nabob lui-même l'adjonction au territoire du nabob des districts envahis par Hyder. Cependant elle ne pouvait promettre la restitution de Tanjore, chose qui dépassait le pouvoir de la Compagnie. Quant à l'arrangement du

nabob avec ses créanciers européens, la présidence proposait que les intérêts échus depuis le 21 novembre 1781 fussent ajoutés au capital; que, parmi ces créances, celles qui, par suite de ventes ou de transactions quelconques, ne se trouveraient plus dans les mains des créanciers primitifs, subissent un réduction d'un quart; que la Compagnie fît des bons pour la totalité de ces sommes, dont elle paierait les intérêts au moyen de certaines allocations prises sur les revenus du nabob et affectées à cet objet. A ces conditions, la présidence proposait au nabob : 1° d'abandonner tous ses revenus à la Compagnie pendant la durée de la guerre; 2° d'en faire faire la collection par des percepteurs pris à nombre égal parmi les agents de la Compagnie et parmi les siens; 3° de faire distraire de la totalité du revenu les sommes nécessaires aux dépenses personnelles du nabob et de sa famille. Cet arrangement fut transmis à la présidence de Madras, qui reçut l'injonction de l'observer comme un traité; mais, de plus, ce même M. Sullivan, député par le nabob auprès du gouvernement du Bengale, retourna auprès du nabob en qualité de chargé d'affaires du gouverneur-général et du conseil du Bengale auprès de ce souverain.

Lord Macartney n'était sans doute pas exempt de vanité ni d'ambition, mais il avait en même temps beaucoup de modération dans le caractère et d'urbanité dans les manières. Il ne témoigna aucun ressen-

timent de l'extension que la présidence du Bengale avait donnée à ses pouvoirs en traitant avec le nabob ; il se borna à remontrer et à faire remontrer au gouverneur et au conseil du Bengale que, dans son opinion, il ne se croyait pas en droit de se dépouiller des pouvoirs dont ses mandataires l'avaient investi ; qu'en conséquence, il se croyait en mesure de considérer le plan d'arrangement qui lui avait été envoyé par le gouverneur du Bengale comme des projets d'arrangement, plutôt que comme un engagement formel, définitif, et de nature à le lier à tout jamais dans l'avenir. « Les expressions, disait lord Macartney, par lesquelles le suprême conseil semble sanctionner l'indépendance du nabob étaient ambiguës, évitant la question ; elles avaient le grand inconvénient d'ajouter à ses prétentions ; de plus, elles se trouvaient en contradiction avec les instructions directes de la Compagnie, car ces instructions recommandaient formellement à la présidence du Bengale de s'opposer par tous les moyens en son pouvoir à cette indépendance que le nouvel arrangement reconnaissait au nabob. » D'ailleurs, il y avait dans le gouvernement du Carnatique certains points auxquels il était de toute impossibilité que le gouvernement de la Compagnie demeurât étranger ; cependant aucune réserve n'était faite sur ce point par le traité. L'article qui regardait les troupes conférait au nabob un pouvoir que la cour des directeurs s'était toujours montrée fort jalouse de lui enlever. Lord Macartney ajoutait : « Si le

nabob peut avoir des troupes dans tous les cas sur sa simple réquisition, il pourra tout aussitôt exécuter ce que la cour des directeurs lui a jusqu'à présent empêché de faire, ce qu'elle nous a spécialement recommandé de ne jamais lui accorder; il attaquera les principaux rajahs tributaires de la couronne et de la Compagnie. »

Lord Macartney s'abstenait de discuter la faculté réclamée par le rajah de nommer son successeur, c'est-à-dire d'enfreindre la règle de primogéniture. Quant au mode proposé pour la collection des revenus par le concours d'agents du nabob et d'agents de la Compagnie, il le regardait comme propre à produire des discussions sans fin entre les deux parties, comme devant fournir de nombreux prétextes aux agents du nabob de demander sans cesse des défalcations, en raison des diminutions qui surviendraient nécessairement dans le revenu, et qu'on ne manquerait pas d'attribuer aux agents de la Compagnie. Sur l'arrangement du nabob avec ses créanciers, lord Macartney donnait l'assurance de son plus sincère désir de ne point paraître être en opposition avec la volonté du gouvernement suprême et les intérêts de ses créanciers; mais il avouait sa crainte que les créanciers ne trouvassent pas cet arrangement avantageux pour eux. Il ne croyait pas davantage que la Compagnie consentît jamais à se porter garant d'une somme aussi forte que la totalité des dettes du nabob. D'après l'arrangement proposé, les revenus du nabob une fois livrés à la Compagnie, les dettes

du nabob devaient être en effet converties en billets sur la Compagnie. Beaucoup de négociations eurent lieu : il fut enfin convenu que la totalité des revenus du nabob serait transférée à la Compagnie pour une période de cinq années; que le sixième en serait réservé pour ses dépenses personnelles et celles de sa famille, et le reste porté en balance de son compte avec la Compagnie; que les collecteurs du revenu seraient tous à la nomination du président, sans que le nabob se mêlât en quoi que ce fût de ces nominations. Par ce traité, passé le 2 décembre 1781, l'espèce de double gouvernement, de gouvernement mixte au nom du nabob et à celui de la Compagnie, qui existait alors, fut aboli; chose désirable, car il n'avait cessé d'engendrer la négligence, la rapacité, la profusion. A la vérité, il ne suffisait pas de l'abolir pour détruire du même coup tous ces résultats funestes.

Lord Macartney devait trouver encore d'autres désagréments, d'autres difficultés dans l'accomplissement de ses fonctions. La part d'autorité indépendante qui avait été faite au général, toujours sir Eyre Coote, n'était pas sans inconvénients. Le général avait une susceptibilité de caractère, une irritabilité de nerfs qui, jointe au grand âge, à ses mauvais succès récents, le rendait extrêmement facile à fâcher; se croyant sans cesse offensé, il s'emportait comme un enfant. D'ailleurs on était en guerre, et la guerre a pour résultat nécessaire d'amoindrir et d'annuler l'autorité civile. Ce n'était

pas chose dont pût s'arranger un homme du rang et des prétentions de Macartney. Au moyen de formes aimables et polies, il parvint néanmoins à cacher long-temps tout ce que cette situation avait de désobligeant; mais, comme il avait manifesté sa ferme résolution de s'emparer de Negapatam malgré l'avis de Coote et en se passant de sa coopération, dès ce moment ce dernier ne garda plus de mesure, refusa de se rendre aux séances du conseil, et censura toutes les mesures qu'on y prenait. Bien plus, il écrivit au gouverneur-général pour réclamer des pouvoirs tout-à-fait indépendants, annonçant sa résolution de quitter le commandement s'ils ne lui étaient pas accordés. De son côté, le gouvernement de Madras se plaignait des dépenses de l'armée qui le ruinaient, et sur lesquelles la jalouse autorité du général ne lui laissait aucun contrôle. Lord Macartney comprenait cependant de plus en plus les avantages, ou, pour mieux dire, la nécessité de l'union pour le bien du service; il avait une profonde estime pour la réputation, la gloire de Coote, et beaucoup de déférence pour son âge; il n'avait aucune idée de songer à le dépouiller de son autorité. Loin de là, long-temps il s'étudia à demeurer en bons termes avec lui, à force de politesse et de courtoisie. A cette époque, écrivant à un de ses amis, il parlait ainsi du général : « Je ne relève jamais aucune des expressions offensantes qui se trouvent dans ses lettres; en vérité, je le courtise comme une maîtresse, je

l'amuse comme un enfant; mais, avec tout cela, j'ai une sincère estime pour lui et je l'honore hautement. Je suis vraiment affligé de voir, à l'époque de la vie où il se trouve, un homme de sa réputation militaire ainsi tourmenté par ceux qui devraient faire tous leurs efforts pour lui rendre l'existence douce et paisible; de le voir, en dépit du grand caractère public dont il est revêtu, se faire de la sorte l'instrument de la malignité privée et de l'avarice désappointée. De ma part, cependant, tout est bonne humeur et bon procédé (1). »

Avant la guerre du Carnatique, les finances de la Compagnie se trouvaient déjà dans un fort mauvais état; les ressources de Bombay, en temps ordinaire, suffisaient à peine aux dépenses de l'état de paix; le Bengale lui-même, malgré la profonde tranquillité dont il jouissait à cette époque, n'ayant d'autres charges que l'entretien du détachement de Goddart, était complétement épuisé. Dans le mois d'août 1780, le conseil suprême fut obligé d'avoir de nouveau recours à des emprunts. A la fin de la même année, dans la nécessité où le mit l'invasion de Hyder d'envoyer des secours à Madras, il annonça la suppression probable pour cette année de tout chargement pour l'Europe. Le conseil suprême adopta en outre la résolution de faire immédiatement des tentatives de paix auprès des Mahrattes, le rajah de Berar devant être l'intermé-

(1) Lettre de lord Macartney à M. Macpherson.

diaire de ces négociations. Une minute du traité fut délibérée au conseil suprême. Les Anglais consentaient à abandonner leurs conquêtes, à l'exception du fort de Gualior, qui devait être donné au rajah de Gohud, et de la partie du Guzerate cédée à Futty-Sing. Dans la supposition que le fort de Bassein serait pris par les troupes anglaises avant la conclusion de l'arrangement définitif, on proposait d'abandonner, à la condition de le garder, le territoire et le revenu acquis par le traité de Poorunder. Une copie de cette minute fut envoyée au rajah de Berar, pour servir de base à la médiation réclamée de lui; en même temps, des lettres furent écrites au Nizam-Ali, au peschwah, à Scindia, au conseil des ministres à Poonah, pour leur faire connaître les conditions auxquelles le gouvernement anglais était prêt à traiter de la paix. Le 16 octobre, le général Goddart, renforcé, comme nous l'avons dit, par un détachement envoyé de Bombay, entra en campagne, de Surate où était son cantonnement. Les routes étaient encore toutes couvertes d'eau, les rivières débordées. Ce fut seulement le 12 novembre 1780 qu'il ouvrit la tranchée devant Bassein. La place étant bien fortifiée, Goddart ne voulut agir qu'avec prudence et régularité. Une batterie de 6 canons et de 6 mortiers fut achevée dans la matinée du 28, à 900 verges de la place; sous sa protection, les approches furent continuées jusqu'à 500 verges des remparts. A cette distance on éleva une nouvelle batterie de 9 pièces, le 9 décembre; enfin,

une dernière batterie de 20 mortiers ouvrit son feu le même jour. Le 10, la brèche était déjà praticable. Le fort demanda à capituler. On ne tomba point d'accord sur les termes de la capitulation, le feu recommença pendant la journée, et le lendemain il se rendit à discrétion. Goddart retourna immédiatement à Bombay : il s'agissait de s'entendre avec le conseil sur le plan de campagne à suivre. A cette même époque, la nouvelle de l'irruption de Hyder dans le Carnatique et de la défaite du détachement de Baillie arrivait à Bombay. Les dépêches du Bengale appréciaient les démarches pacifiques tentées avec les Mahrattes ; celles de Madras réclamaient de Bombay qu'une forte diversion fût faite en attaquant par l'ouest le territoire de Hyder. Le général Goddart et le conseil de Bombay étaient d'ailleurs invités par le conseil suprême à pousser la guerre avec vigueur, comme le meilleur moyen de hâter la conclusion de la paix. Le conseil de Bombay décida de conserver Tellichery, comme une place d'où l'on pouvait inquiéter Hyder ; d'occuper les défilés des montagnes, et d'avancer dans le pays des Mahrattes aussi loin que cela serait praticable sans nuire à la sûreté de l'armée. En conséquence de ce plan, l'armée quitta Bassein vers le milieu de janvier 1781.

L'armée des Mahrattes dans le Concan montait à 20,000 hommes, tant cavalerie qu'infanterie ; son artillerie consistait en quinze bouches à feu. Elle avait pris position sur la route de B'hore Ghaut.

Cette route était belle, c'était aussi celle qui conduisait le plus directement du pays occupé par les Anglais à Poonah; il n'y avait pas à douter qu'elle ne fût suivie par l'armée anglaise. Malgré leur supériorité numérique, les Mahrattes firent peu de résistance dans le pays ouvert; après quelques faibles escarmouches, les Anglais arrivèrent promptement au pied du défilé par où ils devaient traverser les montagnes. C'était le 8 février. L'armée mahratte, renforcée depuis peu par Holkar, occupait le sommet de la montagne, se préparant, assurait-on, à une vigoureuse résistance. Goddart, voyant qu'il s'agissait d'user d'audace et de promptitude, résolut de prendre l'offensive la nuit même de son arrivée. A minuit, un détachement de grenadiers, sous la conduite du capitaine Parker, attaque le camp des Mahrattes avec une grande détermination; il les déloge successivement de tous les postes élevés par eux sur le penchant de la montagne, s'empare de leurs batteries, enfin à cinq heures du matin parvient au sommet de la montagne. Les Anglais n'étaient plus qu'à quarante-cinq milles de Poonah. Le 12, un envoyé se présente de la part des ministres; des pourparlers commencent, dans lesquels il est question du projet de traité déposé entre les mains du rajah de Berar: l'envoyé mahratte affirme que cette copie n'a pas été envoyée par le rajah, dont le traité n'avait pas l'approbation. Goddart lui en remet une autre copie. La réponse des ministres ne se fit pas attendre: c'était le

rejet pur et simple du traité. Les Mahrattes étaient parfaitement au courant des progrès de Hyder dans le Carnatique ; l'empressement des Anglais à rechercher la paix leur parut une preuve de faiblesse, d'impuissance à continuer la guerre. Au reste, Goddart demeurait convaincu que la possession de la capitale n'avançait en rien la conclusion de la paix; il savait les Mahrattes décidés à la brûler plutôt qu'à la livrer. Il se contenta d'adopter un système de guerre défensive, qui permît aux troupes de la présidence de Madras de retourner dans le Carnatique, où leur présence devenait de plus en plus nécessaire. En outre, leur départ avait l'avantage de diminuer les dépenses de la présidence de Bombay.

Après avoir occupé quelque temps le sommet des Ghauts, Goddart se décide à opérer une marche rétrograde; il décampe en silence dans la nuit du 17 avril (1781). Au point du jour, les Mahrattes se mettent à sa poursuite. La route était difficile, parsemée de bois, de bruyères, de rochers, on ne peut plus favorable à leur genre de guerre; aussi ne cessent-ils pas un seul instant de harceler les Anglais. L'armée anglaise n'en exécute pas moins sa retraite avec ordre et précision; aussitôt qu'elle eut atteint la plaine, les Mahrattes reprirent le chemin de leurs montagnes. La difficulté des approvisionnements et celle d'élever des retranchements de quelque importance avaient empêché Goddart de faire occuper par un détachement le poste qu'il

venait de quitter. Les Anglais, demeurés maîtres du Concan, prirent position à Cullien, où ils durent attendre la prochaine mousson; le détachement de Madras, qui d'abord avait été au moment d'être dirigé sur cette présidence, fut retenu en raison des dernières pertes souffertes par l'armée. Le major Popham et le corps qu'il commandait furent remplacés, malgré leurs éminents services, par le colonel Carnac et son régiment. Au commencement de l'année 1781, ce dernier avait déjà pénétré dans le territoire du rajah de Gohud; à la tête de cinq bataillons de Cipayes, sur les ordres du conseil suprême, il marcha sur Oogein, la capitale de Scindiah. Ce détachement, ayant atteint Seronge dans le mois de février 1781, fut entouré par des ennemis en grand nombre; ses convois furent enlevés, il était harcelé de tous côtés. Les chefs du pays, qu'on avait espéré de voir le rejoindre, n'en approchèrent pas. Carnac envoya demander du secours au colonel Muir, qui commandait un détachement à Fyttughur; ce dernier arriva à Gohud le 29 mars. Mais, à cette époque, le colonel Carnac se trouvait réduit à de grandes extrémités : il avait assemblé un conseil de guerre où l'on devait délibérer sur le parti à prendre.

Le capitaine Bruce, homme de tête et de cœur, qui s'était signalé à l'attaque de Gualior, parla le premier : il indiqua comme le seul moyen de salut une attaque faite dès la nuit suivante avec hardiesse et décision sur le camp de Scindiah. Cette proposi-

tion hardie étonna d'abord les auditeurs, commença par rencontrer quelque opposition, mais finit par être adoptée. Aussitôt le soleil couché, l'armée se mit en mouvement; elle marcha treize heures sans se reposer, et arriva enfin en vue du camp mahratte. Aucune sentinelle, aucun poste avancé ne donne l'alarme. La surprise fut complète. L'armée mahratte tout entière était endormie, et, suivant l'habitude, une partie livrée à ce sommeil lourd et pesant qui résulte de l'ivresse de l'opium; des éléphants blessés courent çà et là, renversent les tentes, écrasent les fuyards. Ce fut un tumulte général, un long massacre; après quoi le camp tout entier, avec l'artillerie et d'immenses approvisionnements, demeura aux mains des Anglais. Comme le manque de moyens de transport et quelques autres difficultés retardèrent la marche du colonel Muir, il n'arriva que le 4 avril à Antry: plus ancien que Carnac, le commandement lui échut dès le lendemain. Le rajah de Gohud fut mis en possession de Gualior. Les Anglais, assez forts maintenant pour demeurer sur la défensive dans le territoire de Scindia, ne l'étaient point assez pour entreprendre d'opérations de quelque importance; ils s'efforcèrent d'obtenir des secours du rajah de Gohud et de quelques autres chefs. Pendant ce temps, l'armée avait pris position à Sissaï, à plusieurs jours de marche de la frontière de Gohud, dans l'intérieur de la domination des Mahrattes. Scindiah vint camper dans le voisinage; sa cavalerie, répandue dans

toute la plaine, coupait les vivres aux Anglais, interceptait tous leurs convois, ne leur laissait pas un instant de repos. Les maladies et le manque de vivres firent bientôt de grands ravages dans leurs rangs. Heureusement que Scindia avait lui-même épuisé en peu de temps ses propres ressources ; il en était réduit à désirer sérieusement et sincèrement la paix. En conséquence, vers le milieu du mois d'août, des ouvertures furent faites par le rajah de Gohud au commandant anglais ; celui-ci les accueillit. Peu après un wackel de Scindiah, muni de pouvoirs suffisants pour traiter, se présenta au camp anglais. Les négociations commencèrent, durèrent quelques semaines, pour aboutir enfin à un traité conclu le 13 octobre 1781. Les Anglais restituaient à Scindiah tout le territoire qu'ils avaient conquis de l'autre côté de la Jumna ; en revanche, Scindiah s'engageait à ne pas molester les chefs qui s'étaient alliés à eux, à abandonner toute prétention sur le territoire annexé par ceux-ci aux États du rajah de Gohud ; Scindiah s'engageait encore à faire tous ses efforts pour amener la paix entre les Anglais et leurs ennemis, Hyder-Ali et le peschwah.

La terrible secousse imprimée à l'empire par l'invasion de Nadir-Shah avait brisé tous les liens de dépendance et de sujétion qui rattachaient les subahdars ou gouverneurs de provinces au trône impérial. Les plus puissants en profitèrent pour ajouter à leur domination les territoires voisins dont ils pu-

rent se saisir. Benarès était le principal siége de la religion et de la science de l'Indostan ; à la première période des invasions musulmanes, elle continua de demeurer sous le sceptre des princes indous : c'était un objet de pèlerinage et de vénération pour tout adorateur de Brahma. Alors elle passa, ainsi que le district qui l'environnait, sous la domination du nabob d'Oude. Sous cette domination nouvelle, à l'exception du droit de battre monnaie en son nom, prérogative long-temps inaliénable de la souveraineté, et du droit de rendre justice criminelle usurpé par le nabob d'Oude, son rajah jouissait, dans l'étendue de sa domination, de tous les priviléges de la toute-puissance. En 1764, à l'époque où la guerre éclata entre les Anglais et le subahdar d'Oude, Bulwant-Sing était ce rajah ; à cela près d'un tribut annuel, il était presque entièrement indépendant de ce puissant subahdar. Mais comme ce dernier méditait déjà la conquête de Benarès, le rajah aurait vivement désiré voir l'autorité des Anglais substituée dans Oude à celle du subahdar, qu'il craignait et haïssait. Il offrit aux Anglais de les assister ; il demandait à tenir le pays à leur égard dans les mêmes termes de sujétion que ceux qu'ils auraient imposés au subahdar. Il rendit effectivement de grands services aux Anglais, la cour des directeurs lui en exprima sa reconnaissance. A la paix, le rajah fut garanti de la vengeance du nabob par un article spécial du traité. Bulwant-Sing mourut en 1770 ; le visir fit aussitôt de grandes dispo-

sitions pour déposséder sa famille et prendre possession de ses États. Les Anglais intervinrent : ils forcèrent le visir à laisser passer la succession du rajah à son fils, Cheyte-Sing, et après lui à sa postérité, aux mêmes conditions que l'avait possédée le père, c'est-à-dire d'un petit paiement annuel. En 1773, le même arrangement fut renouvelé. A cette époque le nabob pressa le gouverneur-général de lui permettre d'enlever au rajah deux de ses forteresses; il offrait de reconnaître cette condescendance par 10 lacs de roupies au-delà des rentes déjà payées par le rajah. Hastings refusa, il voulut que tous les avantages précédemment accordés à Bulwant-Sing fussent conservés à son fils. Le nouveau gouvernement de la Compagnie établi en 1774 résolut de conclure un autre arrangement avec le fils et le successeur du visir récemment décédé. Par suite de cet arrangement, les droits dont jouissait jusqu'alors le visir sur le territoire du rajah Cheyte-Sing furent transférés à la Compagnie. D'ailleurs, les droits du rajah furent maintenus, plutôt même augmentés que diminués; Warren Hastings insista même et fortement dans le conseil, sur la nécessité que le rajah fût appelé à jouir d'une complète indépendance dans le gouvernement de Benarès. Il fut décidé que le pouvoir du rajah serait désormais mis à l'abri de tout empiétement. La résolution fut adoptée qu'aussi long-temps qu'il tiendrait ses engagements à l'égard de la Compagnie, aucune demande ne lui serait adressée par l'honorable Com-

pagnie; que, sous aucun prétexte, personne ne serait autorisé à se mêler de son gouvernement. Le droit de frapper monnaie et celui de justice criminelle lui furent accordés, comme la sanction et la garantie de la souveraineté indépendante que le gouvernement du Bengale consentait alors à lui conférer. On alla plus loin encore : dans le but d'éviter jusqu'à la moindre apparence de sujétion, il fut convenu que le tribut dû par le rajah serait payé à Calcutta, non à Benarès, où il aurait fallu avoir un agent dont la tendance eût toujours été, là comme partout, d'empiéter sur l'autorité du prince. L'arrangement agréé avec ces conditions, le rajah continua long-temps de payer son tribut avec une exactitude fort rare dans l'histoire de l'Indostan. Toutefois, le rajah ne demeurait pas spectateur passif et désintéressé des querelles qui agitaient le conseil suprême. Au moment où la guerre civile était sur le point d'éclater à Calcutta, à l'occasion de la résignation de Hastings niée par ce dernier, soutenue valable par ses adversaires, le rajah accrédita un agent auprès de ces derniers. Cet agent ne parvint pas à sa destination. Arrivé à Moorshedabad, il apprit le dénouement de l'imbroglio, il s'arrêta, et attendit de nouveaux ordres du rajah, qui effectivement le rappela. Cette démarche demeura gravée dans l'esprit du gouverneur-général; le temps s'écoula sans l'en effacer.

En 1778, au moment où la nouvelle de la guerre avec la France se répandit à Calcutta, le gouver-

nement suprême eut recours à tous les moyens qu'il put imaginer pour se procurer de l'argent. Le gouverneur-général proposa qu'une réquisition fût faite au rajah pour l'entretien de trois bataillons de Cipayes pendant la durée de la guerre : c'était une dépense évaluée à 5 lacs de roupies. Le conseil, en raison de la difficulté du temps qui ne laissait que ce moyen de se procurer cet argent, accueillit cette proposition ; il ajoutait, toutefois, qu'il ne se reconnaissait pas le droit d'ajouter dans l'avenir aux engagements pris par le rajah. À la signification qui lui fut faite de cette exigence, ce dernier, tout en protestant de son dévouement à la Compagnie, s'efforça d'obtenir une diminution sur la somme exigée ; il finit par l'accorder tout entière, mais en déclarant que ce n'était que pour une année. Warren Hastings, piqué peut-être de cette clause restrictive, insista pour que la totalité de la somme fût du moins comptée en une seule fois. Le rajah, en apprenant l'exigence de Hastings, allégua sa pauvreté, demanda d'abord beaucoup de temps, enfin se rabattit sur un délai de six à sept mois. Non seulement le gouverneur-général ne voulut pas acquiescer à cette demande, mais il s'en offensa. Le conseil suprême se décida à envoyer à Benarès un agent avec la mission de sommer le rajah de solder l'argent qui lui était demandé dans un délai de cinq jours ; tout retard dans le paiement au-delà de ce délai serait considéré comme un refus absolu de paiement. Cette sommation faite, l'en-

voyé devait s'abstenir de toute conférence subséquente avec le rajah. L'année suivante, une demande de 5 lacs ayant été renouvelée, la résistance de ce dernier fut plus forte. Il représenta ses difficultés financières, l'injustice d'une semblable exaction après le traité formel passé entre lui et la Compagnie; il rappela ses solennelles protestations à l'époque du dernier paiement, qu'il ne le faisait que pour cette seule année. Le gouvernement du Bengale, dont les besoins étaient plus pressants que jamais, répondit, en renouvelant sa demande, en termes formels; il menaçait le rajah d'une expédition militaire, dont les frais seraient ajoutés au montant de la somme réclamée. Les troupes se mirent en marche; le rajah paya les 5 lacs, plus 2,000 livres sterling, pour la dépense de leur déplacement.

En 1780, la même demande fut renouvelée pour la troisième fois par le gouverneur-général. Cette année le rajah envoya à Calcutta un agent de confiance, dans la vue d'attendrir le conseil suprême; il faisait exprimer, avec les paroles les plus humbles et les plus soumises, tout son regret d'avoir encouru encore le déplaisir de personnes pour lesquelles il nourrissait la plus profonde vénération; il priait d'excuser des erreurs et des fautes involontaires qui avaient amené ce résultat fatal; il parlait de tous les efforts qu'il se sentait disposé à faire pour recouvrer une chose aussi précieuse que les bonnes grâces du gouvernement anglais. L'agent

du rajah appuyait ces protestations par une offrande de 2 lacs de roupies, que Hastings était bien humblement supplié d'accepter. Au premier moment, celui-ci refusa le présent, il répondit que la contribution devait être payée tout entière; plus tard il accepta, mais avec le projet, comme il le déclara lui-même, d'en appliquer le montant aux dépenses du service. Malgré ce présent, ce qui prouve du moins que Hastings ne s'en laissa pas corrompre, la contribution fut exigée. Les remontrances, les nouvelles sollicitations du rajah, ne furent point écoutées; comme l'année précédente, les troupes reçurent l'ordre de marcher, et un supplément de 10,000 livres sterling pour les frais de leur déplacement fut ajouté aux charges déjà imposées au rajah. Cette fois encore, ce dernier se soumit et paya. Mais les exigences des Anglais ne devaient pas tarder à augmenter : le conseil passa la résolution que le rajah, outre sa contribution annuelle et les 5 lacs de roupies devenus d'usage, serait requis de fournir au gouvernement du Bengale un corps nombreux de cavalerie. Le gouverneur-général fit d'abord la demande de 2,000 cavaliers. Le rajah représenta qu'il n'avait à son service que 1,300 hommes de cavalerie, tous employés à la garde des frontières ou à la collection des revenus. Le gouverneur-général réduisit sa demande à 1,500, puis à 1,000 chevaux. Le rajah se soumettant, en partie du moins, rassembla 500 cavaliers et 500 fantassins; il écrivit au gouverneur-général que ce petit

corps d'armée attendait ses ordres, mais celui-ci ne répondit pas.

Le conseil suprême était résolu de tirer meilleur parti du rajah. Personnellement Hastings n'aimait pas ce dernier; il était irrité des délais, d'ailleurs assez naturels, apportés par lui au paiement des subsides exigés; il résolut de couper court à tous ces retards. « J'étais décidé, dit-il, à tirer des fautes du rajah les moyens de venir au secours de la Compagnie; en un mot, j'étais décidé à lui faire acheter chèrement son pardon, ou à en tirer du moins une sévère vengeance.» Le rajah, informé de l'orage qui grondait sur sa tête, essaya de le détourner : il fit offrir au gouverneur-général une somme de 20 lacs de roupies pour les services publics. L'offre fut dédaigneusement rejetée : on demandait 50 lacs. A la même époque, ce qui ajoutait à ses dangers, le nabob d'Oude offrait à la présidence du Bengale une somme d'argent plus forte encore, à condition qu'il lui fût permis de s'emparer des États du rajah. C'est au milieu de ces circonstances que le gouverneur-général, abandonnant momentanément le siége du gouvernement, se mit en route pour Benarès. Il quitta Calcutta le 7 juillet 1781; le rajah, aussitôt qu'il en fut informé, se porta au-devant de l'hôte qui lui arrivait. Après avoir offert ses hommages au gouverneur-général dans les termes les plus humbles et les plus respectueux, il demanda une audience confidentielle, « où il manifesta, dit Hastings, beaucoup de chagrin en entendant que

j'étais mécontent de lui, beaucoup de repentir d'y avoir donné lieu ; il m'assura que tout ce qu'il possédait était à ma disposition. Il accompagna ces paroles par un acte qui trahissait encore davantage l'agitation de son esprit, ou du moins tout son désir de me convaincre de sa sincérité : il mit son turban à mes genoux. » Les besoins de la Compagnie, peut-être aussi ses dispositions personnelles à l'égard du rajah, empêchèrent Hastings de se laisser persuader par ces démonstrations ; il ne lui fit aucune promesse, et continua son chemin pour Benarès, où il arriva le 14, le précédant de quelques heures. A peine arrivé, le rajah envoie solliciter Hastings de vouloir bien le recevoir dans la soirée ; celui-ci refuse, et lui fait de plus signifier de discontinuer de semblables tentatives. Il lui enjoint d'attendre quelque avertissement de sa part. Le lendemain, un agent du gouverneur-général se présente, en effet, chez le rajah ; il était porteur d'un papier contenant l'énoncé des griefs dont se plaignait la Compagnie, des demandes qu'elle jugeait convenable de former. Le rajah réplique par l'apologie de sa propre conduite ; il sollicite avec de nouvelles instances une entrevue de Hastings. Loin de se rendre à ces supplications, celui-ci, prenant un parti décisif, le met aux arrêts dans son propre palais, où il est gardé par ses propres soldats. Le rajah ne tente aucune résistance. « Pourquoi ces gardes ? dit-il ; à quoi bon ? Ne suis-je pas en toutes choses l'esclave du gouver-

neur-général? » M. Marckham, agent de Hastings et chargé de cette expédition, lui rendit compte de sa mission dans les termes suivants : « Le rajah se soumit tranquillement aux arrêts; il m'assura que, quels que fussent vos ordres, il était toujours prêt à obéir; il espérait que vous lui alloueriez de quoi subvenir à ses besoins. Quant à ses districts, ses forteresses, ses trésors, il était tout prêt à les mettre à vos pieds, sa propre vie si vous l'exigiez. Il se montra très cruellement affecté de l'idée que sa situation actuelle lui imprimerait une tache d'ignominie aux yeux de ses concitoyens. Il me supplia de vous assurer de son entière soumission pour l'avenir, espérant que vous voudriez bien avoir quelque indulgence pour sa jeunesse, son inexpérience; qu'il espérait que le nom de son père vous déterminerait à lui rendre la liberté aussitôt qu'il aurait été à même de vous convaincre de la sincérité de ses paroles. » . . . . . . . . . .

Au départ du résident, à la fin même de cette conversation dont il vient de rendre compte, deux compagnies de Cipayes arrivèrent au palais. Les gardes du rajah sont désarmés, il est placé sous la garde des officiers de ces Cipayes. Cet événement produit à l'instant même une rapide et profonde impression sur la population de la ville. Pendant longues années le peuple avait joui, sous le père du rajah et sous le rajah lui-même, d'un gouvernement juste et modéré; grâce à eux, la ville de Benarès était dans un état plus florissant qu'aucune

autre ville de l'Inde ; les provinces de Benarès et de Gazepoor mieux cultivées qu'aucune autre de leur voisinage : leur supériorité en ce genre sur celle de Bahar, qui les touchait, était entre autres singulièrement remarquable. Quelques années plus tard, le capitaine Harper disait, devant le parlement : « Qu'il fallait attribuer cette prospérité à l'industrie des habitants, mais surtout à la douceur du gouvernement sous lequel ils vivaient. » La famille du rajah était donc aimée; d'autre part, les Anglais étaient plus mal vus dans cette partie de l'Inde que partout ailleurs; enfin, l'emprisonnement est une chose honteuse, déshonorante, presque infamante, dans l'Inde, pour tout homme d'un rang un peu élevé : l'emprisonnement appliqué à un prince était pour lui le comble de l'outrage. En apprenant ce qui se passe, le peuple se porte en foule dans les environs du palais devenu la prison du souverain. Les Anglais se trouvaient dans une complète sécurité, tellement que les deux compagnies de Cipayes préposées à la garde du prince n'avaient pas de munitions. Deux autres compagnies, qui pour cette fois en étaient pourvues, reçoivent l'ordre d'aller renforcer les premières; mais les avenues qui conduisent au palais sont remplies, obstruées d'une foule qu'elles ne peuvent traverser. Du milieu de cette multitude quelques voix s'élèvent qui demandent la mise en liberté du rajah; bientôt ce n'est plus qu'un seul cri dans toutes les bouches : Le rajah ! le rajah ! le rajah ! A ce cri se mêlent des

injures et des menaces contre Hastings et les Anglais. Les deux compagnies de Cipayes de renfort s'efforcent de fendre la foule pour arriver jusqu'au palais; la foule résiste, et bientôt l'on en vient aux mains. Cette multitude indoue, d'ordinaire si calme, si timide même, est devenue intrépide, furieuse, altérée de sang et de vengeance; elle se fait des armes de tout ce qui lui tombe sous la main, pierres, bâtons, couteaux; les Cipayes et leurs officiers sont massacrés, à peine s'il en échappe quelques uns. Le rajah, profitant de ce tumulte qu'il n'a pas provoqué, s'échappe du palais par une petite porte dérobée; à l'aide de turbans liés ensemble et attachés à la muraille, il se laisse couler dans la rivière qui coule au bas, et parvient à gagner la rive opposée. La nouvelle de cette évasion se répand dans le peuple, qui abandonne aussitôt le palais, traverse la rivière, et se porte sur les traces du rajah dans l'intention de le protéger.

Comme toutes celles qui réussissent, cette insurrection fut le résultat du hasard, et non d'une combinaison. Hastings était arrivé à Benarès sans la moindre force militaire, le rajah l'avait vu de ses propres yeux; s'il l'eût voulu, rien ne lui était plus facile que de faire de son hôte son prisonnier. Plus tard, Hastings disait lui-même : « Si les habitants de Benarès, après avoir délivré Cheyte-Sing, au lieu de courir en foule sur ses pas d'une façon tellement tumultueuse, et de s'entasser au passage de la rivière, s'étaient immédiatement portés chez moi,

il est probable que mon sang et celui de trente Anglais qui m'accompagnaient aurait été grossir celui déjà répandu. Le rassemblement se montait à environ 2,000 hommes, furieux et enhardis par le facile succès de leur entreprise; or, pour toute défense, je ne pouvais assembler et armer plus de 50 Cipayes. » La foule, en effet, avait agi sans réflexion, sans plan arrêté d'avance, en un mot sous l'impulsion du moment; s'il en eût été autrement, Hastings aurait été coupable d'une haute imprudence en prenant une mesure aussi violente, et de nature à produire un tel effet, sans l'avoir accompagnée de précautions convenables. Quoi qu'il en soit, Hastings dut s'occuper aussitôt de sa défense : il assembla à la hâte 6 compagnies d'un régiment en ce moment commandé par le major Popham, environ 60 Cipayes qu'il avait amenés de Buxar pour la protection de ses bateaux, et un petit nombre de recrues nouvellement enrôlés pour la garde du résisident, en tout à peu près 450 hommes, d'ailleurs sans munitions et sans vivres pour un seul jour. Ramnagur était une place fortifiée appartenant au rajah, située de l'autre côté de la rivière qui la séparait de Benarès, et hors d'état de faire une longue résistance contre de l'artillerie de siége. C'est là que le rajah s'était réfugié. Hastings se décide à l'attaquer immédiatement; quatre compagnies du régiment de Popham, une compagnie d'artillerie, une compagnie de chasseurs français alors à Mirzapoor, sont mises en marche de ce côté sous le com-

mandement du major Popham. Craignant que le commandement de ces troupes, considérable pour son grade, ne lui fût bientôt enlevé, ce dernier était impatient de se signaler. Sans vouloir attendre l'effet de la canonnade, il marche sur-le-champ à l'attaque du palais où se trouvait enfermé le rajah; mais les troupes anglaises étaient engagées dans un grand nombre de rues étroites et tortueuses, en un mot dans une position extrêmement désavantageuse; les gens du rajah en profitent pour exécuter plusieurs sorties meurtrières. Après une assez longue résistance, les assaillants sont forcés de se retirer, bon nombre de soldats et l'officier commandant demeurèrent sur la place, premier succès qui enflamma le courage et l'audace des séditieux.

Le gouverneur-général comprit, sans pouvoir se le dissimuler, toute l'imminence du péril auquel il était exposé : il écrivit lettres sur lettres à tout ce qu'il y avait de commandants militaires à portée de lui envoyer des secours; la plupart de ces lettres ne parvinrent pas à destination. Le peuple, en proie à une exaspération extraordinaire contre les Anglais, interceptait tous les chemins, occupait tous les villages, dont il avait fait comme autant de postes retranchés. La révolte s'était propagée avec une rapidité inouïe : les cultivateurs, le peuple des villes s'étaient instantanément soulevés, avaient couru aux armes. Il ne restait, pour ainsi dire, pas un seul homme dans toute l'étendue de la domination du rajah qui ne fût armé pour sa délivrance. Une

grande partie de la province d'Oude avait suivi cet exemple. Les provinces de la domination britannique donnaient elles-mêmes quelques inquiétudes; plusieurs des zemindars de Bahar ne cachaient pas leur désaffection de l'autorité des Anglais. Ils faisaient des levées dans cette province pour le compte de Cheyte-Sing. A tous ces embarras du gouverneur-général s'en joignait un autre non moins grave, le manque absolu d'argent : la solde des troupes était arriérée de quatre mois, tout ce qu'il possédait ou trouvait à emprunter ne montait pas à 3,000 roupies ; il ne pouvait songer à se défendre à Benarès, aussi résolut-il de se réfugier dans la forteresse de Chunar. A la nuit, il s'échappa de la ville, forcé d'abandonner ses blessés, et parvint à atteindre heureusement cette dernière place. Le colonel Morgan commandait à Cawnpore : Hastings lui avait écrit ses embarras et ses dangers, dans une lettre qui fut interceptée; toutefois la nouvelle des événements était parvenue au colonel. Il mit aussitôt en mouvement la plus grande partie des troupes sous son commandement. La lettre écrite à Lucknow, plus heureuse, parvint à destination, et fut promptement obéie. Le commandant de cette place avait reçu vers le milieu de septembre un lac et demi de roupies, il rassembla promptement un corps d'armée.

Le premier soin du rajah, à peine délivré de prison, avait été de chercher à rentrer en grâce auprès du gouverneur-général. Dans une lettre à

ce dernier, il exprimait beaucoup de chagrin de l'attaque faite par le peuple sur la garde qui l'entourait, il parlait de tout son regret pour le sang qui avait coulé, il protestait de son innocence à l'égard de ces sanglants événements. Il les attribuait au hasard, à la violence habituelle, à la multitude, à l'insolence de quelques agents anglais. Il terminait en se disant disposé à se soumettre immédiatement à toutes les conditions qu'il plairait au gouverneur-général de lui imposer. Plusieurs autres lettres du rajah, écrites dans le même sens, suivirent celle-là. Ne se contentant pas d'écrire, il fit répéter les mêmes choses au gouverneur-général par tous ceux à qui il supposait quelque influence sur son esprit, entre autres par Cantoo-Baboo, le secrétaire particulier de Hastings, par Hyder-Bey-Khan, un des ministres du nabob-visir. Hastings ne croyant pas à la sincérité du rajah, ne voulut prêter l'oreille à aucune de ces ouvertures, il ne fit aucune réponse. Alors le rajah rassemble ses forces, il publie un manifeste où il expose sa propre conduite et celle des Anglais; il en appelle à tous les princes de l'Inde, dont, selon lui, il défend la cause aussi bien que la sienne; il se vante d'avoir amené les Anglais sur le bord de leur ruine. Malgré la hardiesse de cette démarche, s'abstenant de toute agression, il se contenta pourtant de se mettre sur la défensive; dans ses lettres à Hastings, il persistait même à protester de son désir de la paix. Ce dernier, sans se laisser arrêter par ces protestations

à la sincérité desquelles il ne pouvait croire, ne perdit pas un instant pour se mettre en mesure d'attaquer Cheyte-Sing.

Le 29 août, un corps assez considérable des troupes de ce dernier, occupant un poste à Secker, petit fort à peu de distance de Chunar, fut complétement défait. A la suite de ce succès, une quantité considérable de grains tomba entre les mains des Anglais. Le 3 septembre (1781), Hastings, ayant fait les dispositions convenables, se flatta de surprendre le camp ennemi à Pateeta, à environ sept milles de Chunar. Mais le rajah avait été prévenu; ses troupes rangées en bon ordre à un mille du camp combattirent avec une fermeté qu'elles n'avaient jamais montrée jusque là; les Cipayes en furent intimidés, toutefois une attaque des Anglais sur l'artillerie de l'ennemi réussit complétement, et celui-ci se vit dès lors forcé d'abandonner le champ de bataille en laissant 4 canons aux mains des vainqueurs. Pateeta était une ville considérable, entourée d'un rempart en terre, qui s'étendait fort au-delà de la ville, jusqu'au pied des montagnes voisines; elle avait de plus un petit fort carré, bâti en pierre, avec quatre tours aux quatre angles, un rempart élevé, le tout entouré d'un fossé profond. C'est là qu'était rassemblée la principale force de l'ennemi; le reste se trouvait à Luteofpoor, forteresse en pierres assez considérable, entouré de montagnes et de bois, distant de Chunar d'environ 14 milles. La principale force de

ces deux positions consistait dans la difficulté de leurs approches. Néanmoins, Ramnagur fut d'abord attaqué par les Anglais. Ils étaient impatients de venger l'échec éprouvé par leurs armes en ce lieu; de plus, la réduction de cette place les rendait maîtres de la capitale. Des batteries de canons et de mortiers furent élevées, les autres travaux préparatoires d'un siége commençaient déjà. Mais on comprit le danger de laisser à l'ennemi le temps de se fortifier à Pateeta et à Luteefpoor : rien ne lui eût été plus facile que de rendre ces deux villes inabordables, dans le cas où on lui eût laissé quelques jours de loisir. Les Anglais résolurent, en conséquence, de s'emparer par surprise du défilé qui conduisait à Luteefpoor, en même temps qu'une fausse attaque serait dirigée sur Pateeta. L'armée fut donc divisée en deux corps séparés : l'un marcha sur Sukroot sous le commandement du major Crabb, l'autre se dirigea sur Pateeta sous celui du major Popham.

Les approches de Pateeta étaient difficiles, plus dangereuses que ne l'avait supposé le major Popham; l'effet produit par ses canons et ses mortiers fut à peu près nul. Craignant cependant qu'un plus long délai ne fît manquer l'opération sur Sukroot, il résolut de tenter la chance d'un assaut. Pendant ce temps, l'autre division de l'armée, sous les ordres de Crabb, était arrivée à travers des chemins à peu près impraticables à un village éloigné d'environ deux milles du défilé.

L'assaut donné à Pateeta, sous le commandement du major Robert, eut un plein succès; après une légère résistance dans les ouvrages extérieurs, l'ennemi abandonna les remparts et se fortifia dans l'intérieur du fort. Les soldats anglais entrèrent dans la ville sans rencontrer de difficultés. Le défilé de Sukroot était gardé par un nombreux corps de troupes et avec trois canons : leur résistance fut vigoureuse; après avoir éprouvé une perte assez considérable, ils abandonnèrent néanmoins le défilé; les Anglais demeurèrent maîtres du champ de bataille. Cependant la nouvelle de la prise de Pateeta et de celle de la prise du défilé de Sukroot arrivèrent en même temps à Luteefpoor, où s'était réfugié depuis peu le rajah. Il alla tout aussitôt s'enfermer dans le fort de Bidgagur, son dernier asile; son armée se débanda, un petit nombre de soldats fidèles demeurèrent autour du malheureux prince. « En peu d'heures, écrivait le gouverneur-général, l'ordre fut aussi complétement rétabli dans cette province que s'il n'y avait jamais été troublé. » Le gouverneur-général se hâte alors de retourner à Benarès. Dans une proclamation solennelle, il annonce un pardon général pour tous ceux qui ont trempé dans la révolte; Cheyte-Sing, le malheureux rajah, et son frère sont les seuls exceptés. Un petit-fils de Bulwant-Sing, fils d'une de ses filles, est choisi pour remplacer le rajah sur le trône; comme celui-ci n'avait que dix-neuf ans, de plus, des facultés moins

qu'ordinaires, son père fut nommé pour gouverner en son nom, sous le titre de naïb. Le tribut annuel imposé à ce nouveau rajah fut porté à 40 lacs de roupies. L'administration de la justice criminelle de Benarès et la police de la ville lui furent enlevées ; toutes deux furent confiées à des tribunaux nouvellement institués à Benarès, présidés par un grand-officier choisi parmi les indigènes, mais lui-même responsable devant le gouverneur-général et le conseil. Le droit de battre monnaie, retiré au rajah, fut transféré au résident anglais auprès de cette cour.

Pendant que le gouverneur-général prenait ces mesures à Benarès, l'armée, après s'être mise en possession de Lutteefpoor, marchait immédiatement sur Bidgagur, dernier et précaire asile du rajah détrôné. Ce dernier n'attendit pas l'arrivée des Anglais : au seul bruit de leur approche, il alla chercher un asile auprès d'un des rajahs du Bundelcund, qu'il croyait lui être dévoué. Il laissait derrière lui, c'est-à-dire dans le fort, sa mère, sa femme, ses parents, en un mot tout ce qui restait de la famille de Bulwant-Sing. Le 9 novembre (1781), Bidgagur commença à parler de capitulation. La ranna, veuve du rajah décédé et mère du rajah régnant, tenta aussitôt de stipuler en sa faveur quelques avantages personnels : elle demandait à conserver son argent et ses effets précieux ; suivant ce qu'elle affirmait, tout ce qui appartenait au rajah ayant déjà été emporté. Hastings

ne voulut point écouter ces réclamations : l'impérieux besoin d'argent lui fermait le cœur à toute générosité, presque à toute justice; loin de là, une lettre écrite par lui à l'officier chargé de prendre possession du fort contenait des expressions d'où l'on pouvait inférer qu'il regardait le prix de la spoliation de ces femmes comme la légitime récompense du soldat. Il craignait, disait-il, que la princesse ne s'efforçât de frustrer les vainqueurs d'une partie considérable de leur butin, s'il lui était permis de se retirer sans être fouillée (*without examination*). Par suite d'un arrangement définitivement conclu, la ranna consentit enfin à sortir du fort. Elle s'engageait à livrer l'or, l'argent, les effets précieux qui s'y trouvaient. En revanche, elle demandait la faculté de sortir, elle et toutes les autres femmes de sa famille, sans subir le déshonneur d'aucune sorte de recherches sur leurs personnes; l'officier commandant le leur accorda. Mais les expressions de la lettre de Hastings que nous venons de rapporter ne tardèrent pas à se répandre dans les rangs de l'armée; elles excitèrent une grande fermentation. Quand les princesses se présentèrent aux portes du fort avec leurs femmes et leurs enfants, la capitulation fut violée : elles furent dépouillées, et leurs personnes soigneusement visitées. L'officier commandant, qui depuis le commencement jusqu'à la fin n'avait cessé de se montrer disposé en faveur des princesses, ne prit aucune part à ces honteux procédés; il

fit, au contraire, tous ses efforts pour les garantir des outrages de la soldatesque et de cette multitude désordonnée qui suit les camps. Tout impuissants que furent ses efforts, l'historien aime à lui en tenir compte. L'argent trouvé dans le fort ne s'éleva qu'à la somme de 2,327,813 roupies : c'était peu de chose, comparé aux trésors que les Anglais se flattaient de trouver amoncelés chez le rajah; cette somme n'était guère, en définitive, que ce qui lui était absolument nécessaire pour défrayer ses dépenses courantes, acquitter son tribut à la Compagnie, etc. De la lettre de Hastings où il exprimait ses craintes que les princesses, se retirant librement, ne privassent les vainqueurs du butin auquel ils avaient tant de droit, l'armée conclut que la totalité du butin lui appartenait; mais le gouverneur-général expliqua ses paroles, modifia ses expressions; il fit tous ses efforts pour recouvrer une partie des dépouilles et les appliquer aux besoins de plus en plus pressants du gouvernement. Officiers et soldats se refusèrent à restituer ce dont chacun s'était emparé alors. Il s'efforça de le ravoir sous la forme de prêt, et demanda que cet argent fût prêté à la Compagnie, qui reconnaîtrait la dette par des billets, paierait les intérêts des sommes prêtées, etc. On fut sourd à ces instances. Hastings se vit de la sorte privé des ressources pécuniaires qu'il s'était flatté de trouver dans la capture des trésors du rajah; jusque-là cette expédition, loin de fournir de nouvelles ressources à la

Compagnie, n'avait fait qu'ajouter à ses dépenses ainsi qu'à ses embarras.

Peu après sa retraite à Chunar, le gouverneur-général reçut du colonel Muir la nouvelle des propositions de paix faites par Madajee-Scindiah; il en éprouva une vive satisfaction. Entre autres objets, il s'était proposé de conférer sur ce sujet avec le ministre du rajah de Berar, qui devait le rencontrer à Benarès : ce ministre était mort avant son arrivée, ce qui rendait plus avantageux, et en quelque sorte nécessaire, de profiter de l'offre d'intervention de Scindiah. Dès 1779, la présidence de Bombay avait recommandé la médiation de Scindiah, comme la seule qui fût de nature à produire quelque résultat satisfaisant. Le colonel reçut immédiatement ses instructions : il fut chargé de conclure un traité d'alliance offensive et défensive, ou bien de simple neutralité, mais à la condition que l'un ou l'autre de ces traités concernerait le peschwah. Le colonel était autorisé à céder toute acquisition faite pendant la guerre, à l'exception du territoire de Futty-Sing, Guicowar, Lahar et la forteresse de Gualior; à promettre de cesser de soutenir Ragobah-Row, tout en refusant d'ailleurs de livrer sa personne. Il devait faire ses efforts pour retenir Bassein, au besoin, céder, pour la conserver, tout le territoire obtenu par le traité du colonel Upton; cependant, si les circonstances l'exigeaient impérieusement, Bassein aussi devait être sacrifié à la conclusion de la paix. Scindiah

était alors médiateur entre les Anglais et les Mahrattes ; un agent envoyé auprès de lui par le gouverneur-général, avait plein pouvoir de négocier et conclure la paix, sous sa direction, avec le gouvernement de Poonah ; un autre agent, M. Chapman, fut envoyé auprès du rajah de Berar pour concourir, autant que possible serait, au succès de cette négociation. Les trois présidences anglaises sollicitaient alors la paix avec une égale insistance auprès du gouvernement de Poonah ; ce désir de paix, si unanimement manifesté, ne pouvait qu'être un grand obstacle à ce qu'elle fût promptement accordée. D'un autre côté, le colonel Goddart, n'étant point encore instruit des nouvelles mesures prises par M. Hastings pour la conclusion de la paix, commençait une autre négociation ; il chargea de cette mission M. Watherston.

Les ministres de Poonah comprirent bientôt l'avantage de traiter à la fois avec deux négociateurs agissant d'après des instructions différentes ; ceux-ci ne pouvaient, en effet, manquer de se nuire réciproquement par le désir naturel à chacun d'eux de terminer avant l'autre. Les ministres affectaient donc de se montrer peu désireux de la paix ; de son côté, Scindiah ne dissimulait pas son mécontentement des relations établies entre les Anglais et le rajah de Berar. Cependant, les Anglais consentaient à de grands sacrifices, les ressources du gouvernement de Poonah se trouvaient épuisées par de longues guerres, ces circonstances devaient

finir par triompher des obstacles à la paix : les hostilités cessèrent en mars, et un *traité définitif* fut conclu. Les Anglais abandonnèrent tout le territoire conquis pendant la guerre, la ville d'Ahmedabad, Bassein, toute la partie de la province de Guzerate cédée par Futty-Sing; ils consentirent à placer les deux frères Guicowar, à l'égard l'un de l'autre et à l'égard du peschwah, dans la même situation où ils étaient avant la guerre. Ils renoncèrent encore à une partie du territoire qu'ils avaient acquis par le traité du colonel Upton, dont le revenu montait à 3 lacs de roupies, et dont ils n'avaient pas pris possession lorsque la guerre fut renouvelée. Tous leurs droits sur la cité et le territoire de Baroach, montant à 200,000 livres sterling, furent cédés à Scindiah au moyen d'un arrangement particulier; Scindiah obtint la permission de s'emparer du territoire de la ranna de Gohud, territoire renfermant le fort de Gualior. Les projets de ce chef pour envahir le territoire du grand Mogol, celui de Nujeef-Khan, le territoire de quelques autres chefs dans la province de Delhi ou les provinces voisines, étaient connus, avoués, patents, il fut implicitement convenu qu'aucun obstacle ne serait mis par les Anglais à l'exécution de ces projets. La seule chose stipulée en faveur de Ragobah fut un délai de quatre mois pour choisir sa résidence. Ce temps expiré, les Anglais s'engageaient à ne lui fournir ni armes, ni argent, ni secours d'aucune sorte. Le peschwah insistait sur

une condition fort périlleuse pour le fugitif; il demandait que ce dernier fût obligé de résider dans les États de Scindiah, où une pension de 25,000 roupies par mois lui serait régulièrement payée. Le traité concernait aussi Hyder-Ali : les Mahrattes s'engageaient à le contraindre à abandonner aux Anglais et à leurs alliés tout le territoire et toutes le places fortes dont il s'était emparé pendant la guerre, et cela dans un délai de six mois, à compter de la ratification du traité. De leur côté, les Anglais prenaient l'engagement de ne faire la guerre à Hyder que dans le cas de défense personnelle. A la vérité, ni les Mahrattes, ni les Anglais, ni Hyder ne devaient beaucoup se mettre en peine de cet article du traité. Comme dernière stipulation, à laquelle les Anglais attachaient la plus extrême importance, les Mahrattes s'engageaient à ne permettre à aucune nation européenne d'élever ou de conserver des factoreries dans toute l'étendue de leur domination. Cependant exception était faite en faveur des anciens établissements portugais.

Ce traité fut reçu avec beaucoup de défaveur à Bombay; le conseil de cette résidence se hâta d'adresser ses représentations à la cour des directeurs. Il écrivait : «La totalité de vos possessions dans l'ouest se trouve aujourd'hui réduite au château de Surate et aux revenus qui en dépendent; comme à l'époque de leur première acquisition en 1759, un voisin puissant et dangereux est maintenant à la

porte du territoire qui vous est resté, il le regarde d'un œil envieux et jaloux. Mais il est à la fois inutile et pénible de s'étendre sur un sujet semblable, ou bien sur la valeur de ce que vous avez perdu par le traité; nous nous réjouirons si l'occasion se présente de raconter les profits que nous en aurons retirés. Cette présidence se trouvera dorénavent dans l'obligation de demander au Bengale un secours annuel pour la défense et la protection des intérêts de la Compagnie qui nous sont confiés.» Après avoir énuméré toutes les charges résultant de la nécessité d'augmenter l'établissement civil et militaire, le conseil ajoutait: «Quand vous prendrez de nouveaux arrangements pour cette présidence, ce sera une question digne d'une sérieuse attention que d'examiner si une force militaire plus considérable que par le passé, entretenue à Bombay, ne serait pas plus avantageuse pour assurer la paix et la sûreté générale des possessions de l'honorable Compagnie, que dans un autre endroit de l'Inde: et aussi si cet accroissement de force à Bombay ne pourrait pas permettre une diminution proportionnelle dans les établissements civils et militaires des autres présidences. C'est là une question, non d'intérêt particulier, mais d'intérêt général, de la plus haute importance pour le bien de la Compagnie. Si les idées que nous avons sur ce sujet étaient adoptées, l'argent de la Compagnie serait employé de la façon qui pourrait le mieux contribuer à la défense de son territoire, sans

égard à cette futile distinction de savoir si l'argent serait dépensé au Bengale, à Madras ou à Bombay.»

Nous avons laissé l'armée au moment où elle prenait ses quartiers d'hiver pour laisser passer la mousson. A ce moment, on apprit à Madras la prise de Chittore; on apprit encore que, faute d'approvisionnements, Velore ne pouvait tenir au-delà du 11 janvier. Le conseil fit aussitôt les plus grands efforts pour la conservation de cette place importante; il vida le trésor jusqu'à la dernière pagode. Les ressources n'en demeurèrent pas moins grandement inférieures aux dépenses devenues nécessaires. Le quartier-maître-général de l'armée demandait 35,000 paires de bœufs pour le transport des bagages et des munitions. L'argent manquait pour les acheter; en tout cas, il n'eût jamais été possible de se procurer en peu de jours une quantité de bétail aussi considérable. D'ailleurs, comment aurait-on pu défendre, protéger contre la cavalerie de Hyder un convoi de cette étendue? En conséquence le président, sans s'arrêter à cette évaluation du quartier-maître-général, lui ordonna de se contenter pour le moment de 8,000 attelages et 3,000 coolies ou porteurs, qu'il avait à sa disposition. Le général, comprenant l'urgence de la situation, pour la première fois se dispensa d'objections aux projets du président. Quoique très souffrant et d'une mauvaise santé, du moins d'une santé détruite par la fatigue et le climat, il rejoignit l'armée le 2 janvier; mais le 5, il fut frappé d'une

violente attaque d'apoplexie. L'armée fit halte à Trippasoor. Le jour suivant, le général se trouva tellement bien qu'il insista pour accompagner l'armée; il donna l'ordre du départ; bientôt l'on se trouva en vue de Vélore. Hyder, en faisant déborder l'eau des étangs, avait inondé la campagne : il fallut traîner les canons à grand'peine à travers ce marais improvisé. Sur les derrières apparut l'armée mysoréenne, mais les Anglais avaient traversé le marais avant qu'il fût possible à celle-ci de les joindre. Le convoi atteignit Velore le lendemain matin. Au retour des Anglais, Hyder se montra encore du côté opposé des marais : il semblait vouloir disputer le passage, toutefois il s'en tint à une lointaine canonnade. Deux jours après, le 15, on aperçut son camp à quelque distance. Le lendemain, Anglais et Mysoréens manœuvrèrent chacun de leur côté; après de mutuels défis, après avoir tour à tour accepté et refusé le combat, ils se séparèrent en se contentant d'échanger quelques coups de canon. L'armée anglaise continua sa marche sur le mont Saint-Thomas.

Après la capture de Mahé, le détachement anglais qui l'avait opérée était demeuré à Tellichéry; il était assiégé par les Naïrs tributaires de Hyder. En mai 1781, ce détachement, ayant été relevé par un corps de troupes sous les ordres du major Abington, venu de Bombay, s'était acheminé vers le Carnatique. Un des lieutenants de Hyder vint alors, avec des forces considérables, mettre le siége devant Tellichéry. Le commandant anglais demanda

à la présidence de Bombay des secours d'hommes et de vivres ; la présidence répondit par un refus accompagné de regrets. Le major Abington cacha complétement le contenu de cette lettre à la garnison ; en même temps, il fit une nouvelle demande de secours dans les termes les plus vifs et les plus pressants. Cette fois il fut écouté ; une dépêche de Bombay lui donna l'assurance d'un prompt secours. Le major Abington était un officier capable, hardi, entreprenant : à peine eut-il reçu le secours qui lui était annoncé, qu'il se résolut à ne pas se tenir plus long-temps sur la simple défensive. Le 7 janvier (1782), après avoir fait secrètement ses dispositions, il se mit en marche, à la tête de la garnison, au moment où minuit sonnait ; les Anglais traversèrent heureusement et en silence un profond marais, et mirent en défaut la vigilance des postes avancés de l'ennemi. Au point du jour, après avoir enlevé une batterie, ils se forment avec rapidité et marchent vers le camp. L'ennemi surpris fuit en désordre. Par ce coup hardi devenu maître du pays environnant, Abington s'occupa à replacer dans leur ancienne situation les chefs que Hyder avait forcés à fuir ou rendus ses tributaires. Tout cela fait, il se dirigea vers Calicut. Le 12 février, ayant pris position à 200 verges des remparts, il commençait les opérations du siége ; mais, le jour suivant, une bombe tomba sur le magasin à poudre et le fit sauter, ce qui détermina la garnison à se rendre sans attendre l'assaut.

La prise de Pondichéry décida le ministère français à envoyer dans les mers de l'Inde une expédition considérable. Au commencement de l'année 1781, une escadre composée de 5 vaisseaux et de quelques frégates, avec un corps de troupes de débarquement, mit à la voile du port de Brest; elle était commandée par le bailli de Suffren. A la même époque, une expédition se préparait dans les ports d'Angleterre contre le cap de Bonne-Espérance. La prise de cette riche colonie était d'autant plus désirable pour le ministère anglais, qu'il était probable qu'elle ne tarderait pas à être suivie de celle de Batavia et de Ceylan. La Hollande, en ce moment dépourvue de vaisseaux, en avait appelé à la France pour la défense du cap de Bonne-Espérance: elle lui avait demandé d'y envoyer une garnison de troupes françaises, qu'elle prendrait à sa solde. L'escadre anglaise, sous les ordres du commodore Johnston, destinée à l'entreprise sur le cap, était alors en relâche dans la baie de Praya, dans l'île de San-Yago, une des îles du cap Vert, appartenant aux Portugais; le besoin de faire de l'eau et de prendre des vivres frais l'avait forcée de s'arrêter en ce lieu. En apprenant cette nouvelle, le bailli de Suffren forme aussitôt le projet d'attaquer les Anglais. Il donne à un convoi qu'il accompagnait l'ordre de continuer sa route, force de voiles, entre dans la baie; faisant alors le signal au reste de l'escadre d'imiter sa manœuvre, il se dirige sur le vaisseau amiral anglais, arrive à petite portée de canon,

laisse tomber l'ancre et ouvre le feu. Il montait *le Héros*; *l'Annibal*, qui le suivait, vint mouiller en avant de lui ; les autres vaisseaux suivent cet exemple. *L'Artémise* manœuvre pour aller prendre place à côté du *Héros*; le capitaine en est tué, ce qui cause une certaine indécision dans les mouvements. Bientôt il dérive au large. *Le Sphinx* et *le Vengeur*, après avoir tiré quelques bordées, sont aussi entraînés au large par les courants. *Le Héros* et *l'Annibal* demeurent ainsi seuls, exposés au feu de toute l'escadre ennemie ; leur position devenait critique. Après une heure et demie de combat le plus vif et le plus meurtrier, ils coupent leurs câbles et se laissent porter au large. A peine *l'Annibal* était-il hors de la portée du canon, qu'il démâte de tous ses mâts ; *le Sphinx* le remorque. *Le Héros* n'était pas en meilleur état : sa mâture était encore debout; mais criblée de boulets, à chaque instant menaçant de tomber, Johnston met à la voile et essaie de poursuivre l'escadre française, quoique ses vaisseaux ne fussent pas en meilleur état. Dès qu'il l'aperçoit, Suffren lui fait un salut de canon, ordonne de reformer la ligne de bataille, et s'arrête pour l'attendre. Les Anglais avaient l'avantage du vent : ils s'approchent jusqu'à une portée et demie de canon ; mais voyant les vaisseaux français qui les attendent par le travers, ils ne jugent pas à propos de recommencer le combat. Suffren demeura toute la nuit dans la même position, tenant tous ses feux allumés, pour les provoquer soit à le suivre, soit à

renouveler le combat. Johnston était rentré dans la baie pour réparer ses vaisseaux en assez mauvais état, quoiqu'ayant moins souffert que ceux des Français.

Le 2 mai, ce dernier reprit la mer et se dirigea vers le cap de Bonne-Espérance. Mais Suffren, qui l'avait prévenu, avait déjà débarqué les troupes portées par l'escadre; la colonie se trouvait à l'abri de toute attaque. L'amiral anglais, ainsi que le général commandant les troupes de débarquement, jugèrent inutile d'en faire la tentative; ils s'en dédommagèrent par la prise de cinq bâtiments hollandais. La flotte anglaise se partagea alors en deux divisions : l'une retourna en Angleterre, l'autre fit voile pour les mers de l'Inde. De son côté, Suffren se dirigea vers l'Ile-de-France, où il rejoignit la flotte française sous les ordres de l'amiral d'Orves, qui, depuis quelque temps, se trouvait dans ces parages. L'escadre de Suffren éprouvait des besoins de toute espèce, mais lui-même était plein d'une ardeur qui se communiquait à tout ce qui l'approchait; administrateurs, chefs, marins, soldats, s'animaient également du zèle et de l'ardeur de leur amiral, et en peu de temps l'escadre fut en état de reprendre la mer. L'escadre anglaise aborda le 2 septembre à l'île de Joanna, pour débarquer ses malades et ses blessés, qui montaient en ce moment au tiers de ses équipages; le 24 du même mois elle mit à la voile. Des calmes survinrent du 11 octobre au 5 novembre; à 260 lieues de distance de Bombay, elle fut emportée par le changement de la mousson jus-

que sur les côtes de l'Arabie-Heureuse; le 26 novembre, elle mouilla dans la baie de Morabad. Enfin le 6 décembre, les vaisseaux de guerre ayant à bord le général Meadows et le colonel Fullarton mirent à la voile pour rejoindre l'escadre de l'amiral Hughes; les autres vaisseaux de transport, avec quelques troupes à bord, laissèrent Morabad le 9 décembre, et arrivèrent à Bombay le 22 janvier 1782. L'escadre française, de son côté, avait mis à la voile le 7 décembre, sous les ordres du comte d'Orves; elle était composée de 11 vaisseaux, 3 frégates et 3 corvettes; un corps d'armée de terre était réparti sur huit bâtiments de transport portant aussi de l'artillerie et des munitions. Le 19 janvier un vaissean de guerre, *l'Annibal*, chassé par l'escadre anglaise, fut pris après un assez court combat. L'amiral d'Orves, atteint d'une maladie fort grave, n'avait entrepris cette campagne que par excès de zèle et de dévouement : son mal redoubla; le 3 février, il remit le commandement à Suffren, et le 9 expira en pleine mer, au milieu de son escadre. Belle mort pour un amiral, d'un héroïsme plus calme et peut-être plus admirable que la mort de tant de généraux frappés dans la chaleur et l'animation du combat. Que de force de tête et de cœur n'avait pas été nécessaire dans ce corps affaibli, pour venir ainsi chercher ce paisible trépas à 3,000 lieues de sa patrie, au milieu de son escadre, en face de l'ennemi, entre deux combats, au milieu de circonstances qui supposent toute l'énergie de

la jeunesse et de la santé! Cependant on ne s'était point aperçu sur l'escadre de l'affaiblissement graduel de la santé de l'amiral; ses ordres avaient toujours eu la même netteté, la même énergie.

A la tête d'une armée plus nombreuse que toutes celles qu'il avait commandées jusqu'alors, Hyder avait envahi le Carnatique. Tanjore, Marawar, Madura et Tinivelly étaient menacés à la fois; le fort Saint-Georges était journellement insulté par des partis de sa cavalerie. La discorde et la pusillanimité n'en régnaient pas moins dans les conseils de Madras. Le colonel Mackensie, qui se trouvait sur la division de l'escadre composée des bâtiments de transport, après être resté six jours à Bombay, mit à la voile pour Madras. Le 9 février, à Aujungo, dans les États du roi de Trevanoor, il apprit les progrès de Hyder dans le Carnatique; il apprit aussi que la flotte française tenait la mer à la hauteur de la pointe de Galle, que des magasins étaient formés pour elle dans certains ports de Ceylan. Par suite de ces nouvelles et de l'avis d'un conseil de guerre, Mackensie abandonna le projet de débarquer à Madras à la tête de ses troupes; il résolut, au lieu de cela, de tenter une diversion contre Hyder sur la côte du Malabar. En conséquence, il vint débarquer à Calicut avec un millier d'hommes, et rejoignit les troupes du major Abington, dont il prit le commandement. S'étant mis immédiatement en campagne, il s'empara de quelques forteresses. La mauvaise saison survenue, il retourna à Calicut et plaça sa petite armée en cantonnements.

Le projet du bailli de Suffren était de se porter sur Madras, où il voulait arriver au point du jour, de manière à surprendre les Anglais par une attaque imprévue. Le 14 février, il était à hauteur de ce port. Neuf vaisseaux anglais étaient mouillés sous les forts de la ville; Suffren, ne voulant pas les attaquer dans cette position, continue sa route sur Pondichéry. Les Anglais, à la vue des vaisseaux français, lèvent l'ancre et mettent à la voile. Suffren ralentit sa marche. L'intention de l'amiral Hughes était d'aller couvrir Trincomalee, non de combattre; mais Suffren ne le perd pas de vue. Le 19 les escadres étaient en présence : un engagement commença, auquel le mauvais temps et les brouillards mirent promptement fin ; les Anglais se dirigèrent sur Trincomalee, l'escadre française se rendit à Porto-Novo. Deux des principaux officiers de Hyder, accompagnés d'un agent français accrédité auprès de celui-ci, attendaient l'arrivée de l'escadre : ils étaient chargés de pourvoir aux besoins des troupes qui seraient débarquées par Suffren. Un traité formel fut passé entre Hyder-Ali et l'amiral français : le corps français devait être indépendant, il était considéré comme le fond de l'armée; 4,000 hommes de cav lerie et 6,000 d'infanterie lui étaient adjoints; sa solde devait consister en 24 lacs de roupies par an. Ces conditions arrêtées, Suffren débarqua 2,000 hommes; Tippoo-Saïb les rejoignit aussitôt.

Le colonel Brathwait, à la tête de 100 Européens,

de 1,500 indigènes et de 300 hommes de cavalerie indigènes aussi, était chargé de couvrir Tanjore. Il avait pris position dans une plaine au bord du Coleroon, à 40 milles de la capitale de ce nom : son camp était protégé par plusieurs cours d'eau ; d'ailleurs il se croyait trop éloigné de l'ennemi pour en avoir quelque chose à craindre. Tout-à-coup, au milieu de la plus profonde sécurité, il se voit entouré de la cavalerie et bientôt de l'infanterie mysoréenne. Tippoo accourait, à la tête de 10,000 cavaliers, d'autant de fantassins, avec 20 pièces d'artillerie, ayant de plus un corps européen de 400 hommes sous le commandement de M. de Lally. Brathwait essaie de gagner Tanjore, mais ce projet est deviné et déjoué par Tippoo. Brathwait, homme de courage et de tête, d'un sang-froid remarquable, ne songe plus qu'à faire une vigoureuse résistance : du 16 au 18 février, entouré de tous côtés par un ennemi vingt fois plus nombreux, il en repoussa toutes les attaques. Cette petite troupe formée en carré, son artillerie aux angles, semblait une forteresse inexpugnable. Les boulets de Tippoo faisaient bien çà et là quelques brèches, mais immédiatement comblées ; vingt fois la cavalerie mysoréenne se rua, sans les ébranler, contre ces murailles vivantes. Quelquefois Tippoo la conduit lui-même, le sabre en main ; d'autres fois, courant de toute la vitesse de son cheval derrière les rangs, il tue de sa propre main ceux qui demeurent en arrière. Lorsque la mitraille et la mousqueterie

avaient rompu la cavalerie mysoréenne, la cavalerie anglaise, s'élançant par les ouvertures subitement faites dans les faces du carré, la chargeait au milieu de son désordre, puis tout aussitôt revenait chercher protection dans le centre du carré. Le combat se soutint de la sorte, sans relâche ni interruption, pendant 26 heures entières. Un grand nombre d'Anglais jonchent la plaine; beaucoup d'entre eux, quoique blessés, conservent leurs rangs, mais ils ne manient plus le sabre ou le fusil que d'un bras affaibli. En ce moment, M. de Lally, à la tête de ses 400 Européens et soutenu par un corps nombreux de cavalerie, s'avance au pas de charge, la baïonnette en avant. A cet aspect, la résolution des Cipayes commence à s'ébranler, le désordre se met dans leurs rangs. Les Mysoréens, qui s'en aperçoivent, se précipitent avec une rage redoublée; ils massacrent tout ce qui se trouve sous leurs mains. M. de Lally, secondé par quelques officiers de Tippoo, se multiplie pour arrêter le carnage; grâce à ses efforts généreux, le sang cesse de couler, le petit nombre des soldats de Brathwait encore épargnés par le fer et le feu sont faits prisonniers; on aime à ajouter qu'ils furent traités par Lally avec une humanité extrême.

Les 2,000 Français débarqués par Suffren étaient pour Tippoo un renfort considérable, qui le mettait à même de tenter plusieurs entreprises. Le 3 avril, il s'empara de Cuddalore, place en ce moment fort importante pour lui, car elle fournissait un point

de débarquement favorable pour la flotte française. Sir Edward Hughes quittait à cette époque Trincomalee, et arrivait à Madras le 12 mars. Ayant appris qu'une flotte de navires anglais de la Compagnie était en vue de la côte, Suffren quittait aussi Porto-Novo. Sir Edward Hughes, à peine à la voile, rencontra cette flotte : elle était composée de sept vaisseaux de la Compagnie, et de deux vaisseaux de guerre sur lesquels se trouvait un régiment. Il donna ordre aux vaisseaux de guerre de rallier, et voulut s'occuper avant tout d'effectuer un débarquement de soldats et de munitions. Il voulait, dans ce but, éviter le combat ; Suffren, dont les équipages s'affaiblissaient journellement par les progrès de la maladie et le manque de vivres, était au contraire fort désireux d'en venir à un engagement décisif. Les deux escadres se trouvèrent en présence le 8 avril ; les Anglais manœuvrèrent trois jours pour éviter le combat, et les Français pour les y contraindre. Le 12, Suffren, ayant enfin gagné le vent, se couvrit de voiles, et se trouva bientôt à une distance de la flotte anglaise qui ne permettait pas à celle-ci de s'échapper ; elle était tellement rapprochée du rivage qu'un des vaisseaux toucha. Un combat opiniâtre s'ensuivit, plus long et plus sanglant qu'aucun de ceux que s'étaient jamais livrés les deux nations dans cette partie du monde. Les deux vaisseaux amiraux se trouvèrent longtemps engagés corps à corps. L'intrépidité opiniâtre des Anglais contrebalança l'avantage du vent

qu'avait Suffren; après une longue canonnade, les deux escadres se retirèrent : les vaisseaux des Anglais étaient plus maltraités que ceux des Français, leurs pertes en hommes un peu moins considérable. Les flottes avaient tellement souffert qu'elles demeurèrent sept jours en vue l'une de l'autre, mais sans rien tenter, chacune occupée à se réparer. Le 19, l'amiral anglais mit à la voile; Suffren essaya de l'amener à une nouvelle action, mais sans succès, et sans pouvoir l'empêcher de se rendre à Trincomalee. Les Français entrèrent dans le port hollandais de Battacolo.

L'armée anglaise, après avoir passé quelques mois en cantonnement, était entrée de nouveau en campagne le 17 avril. Elle marcha d'abord sur Permacoil; mais elle apprit, à son arrivée à Carangoly, la prise de cette place par Hyder : ce dernier, avec ses auxiliaires français, occupait encore une forte position dans les environs de Permacoil. Les Anglais continuèrent d'avancer; à leur approche, Hyder se transporta dans les environs de Kellinoor. Sir Eyre Coote se décida alors à marcher sur Arnec, où étaient les magasins de Hyder, et il espérait que la nécessité de les défendre l'obligerait à combattre. Le 1er janvier, sir Eyre Coote prit position à 3 milles de cette place; Hyder exécuta une marche de 43 milles en deux jours, et établit son quartier-général à Chittaput. Avant le lever du soleil, les Anglais se mettent en marche sur Arnec; alors, au point du jour, une vive canonnade les prend en

queue, brise leurs rangs, disperse les bagages. L'ennemi ne se montre nulle part, mais on s'attend à une attaque. La cavalerie de Hyder occupe effectivement tout le terrain voisin, d'où elle domine les Anglais cheminant en ce moment dans une plaine unie; elle les menace de plusieurs côtés à la fois. Mais pendant ce temps Tippoo est entré à Arnec à la tête d'une division considérable : il enlève les trésors, renforce la garnison, et rejoint le gros de l'armée; ayant ainsi réussi dans son projet, Hyder se retire en cédant peu à peu le terrain à l'ennemi. La réduction d'Arnec étant alors chose sans importance, sir Eyre Coote rétrograde sur Madras. Pendant la route, l'avant-garde de l'armée, composée d'un régiment de cavalerie européenne, tomba dans une embuscade; grand nombre de soldats furent tués, le reste fait prisonnier. Le 20, l'armée anglaise rentra dans les murs de Madras.

A la fin de ce mois, la conclusion de la paix avec les Mahrattes fut solennellement annoncée à Madras. Sir Eyre Coote, se considérant comme investi du droit de traiter de la guerre et de la paix, fit, en son propre nom, des ouvertures à Hyder; sans avoir consulté ni le gouverneur ni le conseil, il proposa à ce dernier d'accéder au traité conclu entre les Anglais et les Mahrattes, de rendre les places tombées en son pouvoir et d'évacuer le Carnatique. Il le menaçait, en cas de refus, des armes des Mahrattes, qu'il représentait comme au moment de se joindre

aux Anglais. Lord Macartney fut alarmé de cette démarche hardie de sir Eyre Coote, qui, au fait, n'était rien moins qu'un envahissement complet de tous les pouvoirs de sa présidence. On prétend qu'il fit dissuader Hyder d'accéder aux propositions de Coote, en faisant jeter adroitement des doutes dans son esprit sur la validité d'engagements pris par le général sans la participation du conseil et du gouverneur. Hyder n'était pas homme à s'effrayer beaucoup de la menace qui lui était faite des Mahrattes; d'un autre côté, il savait trop bien ce qui se passait pour que l'avis donné par lord Macartney pût avoir grande influence sur ses déterminations. Quoi qu'il en soit, le général Eyre Coote quitta Madras le 1er juillet, et se rapprocha de Hyder, afin de suivre les négociations commencées. Mais le général, homme de guerre, d'action, loyal et franc soldat, appésanti par l'âge, n'était pas un politique de force à lutter contre Hyder; ce dernier le retint dans les environs de Wandeswah, jusqu'à ce qu'il eût achevé de combiner avec l'amiral français un plan d'opérations contre Négapatam. Pendant ce temps, l'armée anglaise consuma non seulement ses propres vivres, mais une partie de ceux de la garnison. Hyder demanda ensuite un peu de temps pour réfléchir; il rappela, sous prétexte de lui donner de nouvelles instructions, le wackel qu'il avait auprès de sir Eyre Coote, puis tout-à-coup disparut, sans que le général anglais pût rien découvrir non seulement de ses pro-

jets, mais même savoir ce qu'il était devenu. Sir Eyre Coote, de mauvaise humeur contre les finesses de la diplomatie orientale, n'eut plus qu'à retourner à Madras. D'ailleurs, le plan convenu entre Hyder et les Français pour la réduction de Nagapatam ne put recevoir son exécution. Suffren fit bien voile pour s'y rendre; mais il fut aperçu par la flotte anglaise, et, bien qu'à son tour il voulût éviter le combat, il y fut contraint par d'habiles manœuvres de l'amiral anglais.

Le 4 juillet, une action générale commença entre les deux flottes. L'amiral anglais, monté sur *le Superbe*, et l'amiral français, monté sur *le Héros*, cette fois encore se combattirent long-temps, pour ainsi dire corps à corps. Pendant une heure et demie le feu se maintint des deux côtés avec une égale intensité : la victoire était encore indécise lorsqu'un changement de vent subit vint jeter tout-à-coup le désordre dans les deux lignes. Suffren veut reformer le premier la sienne; il présente à l'ennemi ceux de ses vaisseaux qui ont le moins souffert et en couvre habilement les autres. De son côté, l'amiral anglais fait tous ses efforts pour rassembler ses navires, la plupart fort maltraités, entre autres celui que lui-même montait. Au moment du changement de vent, le capitaine d'un vaisseau français, *le Sévère*, qui avait déjà donné quelque preuve de faiblesse, commande d'amener son pavillon; deux volontaires, auxquels d'abord il donne cet ordre, s'y refusent; cependant le pa-

villon est amené par d'autres. Avis de cesser le feu est envoyé dans les batteries : on ne veut pas y croire; les officiers s'étonnent, s'indignent, montent sur le pont; l'équipage partage leur indignation. Un d'eux, M. Dien, premier lieutenant, s'adresse au capitaine, lui reproche sa lâcheté; tous ses efforts sont inutiles. Mais alors l'équipage, donnant un noble exemple d'indiscipline, se refuse à obéir et continue le combat. Le lieutenant prend le commandement, le pavillon est arboré de nouveau, pendant que l'équipage recommence le feu avec de grands houras. En ce moment *le Sultan*, le vaisseau anglais qui combattait *le Sévère*, mettait ses canots en mer pour en aller prendre possession. Cependant l'amiral Hughes, parvenant à rassembler ses vaisseaux fortement avariés, s'éloignait lentement; Suffren resta maître du champ de bataille, hâtant à coups de canon la retraite des vaisseaux anglais. L'escadre française alla mouiller à Karical. Les Anglais, se trouvant au vent, avaient là possibilité de reprendre l'offensive s'ils voulaient recommencer le combat; l'état de leurs vaisseaux ne le permit pas. Le lendemain, Suffren remet à la voile en se dirigeant sur Gondeloor. A peine l'escadre a-t-elle fait quelques milles, qu'un navire anglais est signalé, sous pavillon parlementaire : il portait un officier qui, montant à bord du *Héros*, remit à M. de Suffren une lettre de sir Edward Hughes. Par cette lettre, l'amiral anglais réclamait *le Sévère* comme appar-

tenant au roi d'Angleterre. M. de Suffren ignorait l'accident de la veille; on prétendit que le pavillon était tombé, parce que les cordages avaient été coupés, mais non amené. Quelques discussions s'ensuivirent. Le point était difficile à éclaircir, car tout cela avait été l'affaire de quelques secondes. L'officier anglais persistait dans son affirmative. M. de Suffren termina en disant gaiement : « Eh bien! puisque ce vaisseau est à sir Edward, ayez la bonté de le prier de ma part de venir le chercher lui-même. » Henri IV, le héros gai et gascon, n'aurait pas dit autrement.

Suffren à Cuddalore s'occupa avec une activité extrême de mettre sa flotte en état de reprendre la mer. Quelquefois, pour encourager les autres par son exemple, il travaillait de ses propres mains comme un simple ouvrier. Le bois de charpente était ce qui manquait le plus, ce dont on avait le plus besoin, et on le vit faire lui-même la visite de toutes les maisons, de tous les établissements publics de Cuddalore; il démolissait une maison pour avoir une poutre qui lui convenait. Un grand nombre de ses officiers lui représentaient le mauvais état de ses vaisseaux, l'insuffisance des approvisionnements, l'impossibilité d'y suppléer dans cette partie de l'Inde; on le pressait d'aller aux îles de France ou de Bourbon, de se réparer pendant quelque temps dans un bon port : rien de tout cela n'ébranlait Suffren. « Jusqu'à ce que j'en aie conquis un dans l'Inde, disait-il, je ne veux

d'autre port que l'Océan. » Dès le 1er août, la flotte fut en effet en état de reprendre la mer; elle fit voile pour le midi. On en reçut la nouvelle à Madras le 5 du même mois. La première division de renforts français était déjà arrivée à la hauteur de la pointe de Galle; la seconde division était attendue journellement. Le président et le conseil conçurent de vives alarmes sur le sort de Trincomalee et de Negapatam; ils communiquèrent leurs craintes à sir Edward Hughes, essayant de lui faire sentir la nécessité de prendre la mer. Ces représentations blessèrent l'amiral: il répondit qu'il était le seul juge de ce qu'il était convenable de faire avec la flotte; qu'il n'était responsable de sa conduite qu'au roi; qu'il ne prendrait la mer avec l'escadre de Sa Majesté que le jour seulement où il le trouverait bon. Effectivement, on était déjà au 20 août avant que la flotte reprît la mer. Le 25 de ce mois, Suffren avait jeté l'ancre dans la baie, il avait débarqué les troupes; les batteries de siége avaient été élevées le 29; le feu de la garnison fut éteint le même jour, et la place se rendit le lendemain. L'amiral anglais arriva le 2 septembre, pour assister au triomphe de Suffren. Le lendemain l'amiral anglais était ardent au combat. Il tenait à effacer par une prompte victoire le souvenir de sa défaite de Trincomalee. C'était l'intérêt de l'escadre française de ne pas combattre; elle s'était assurée d'un port avantageux pour l'hiver, d'un rendez-vous pour les convois : l'ardeur de Suffren lui fit négliger ces considérations. On

combattit pendant trois heures avec une égale énergie, sans succès décisif. Un moment Suffren se trouva exposé seul au feu de six vaisseaux ennemis; trois des plus braves capitaines français se précipitèrent à son secours, le délivrèrent. Les autres, dit un historien anglais, n'étaient pas dignes de servir sous un aussi grand homme de mer. La nuit seule fit cesser le combat. L'escadre française se retira à Trincomalee, les Anglais firent voile pour Madras. La retraite de l'escadre française ne fut pas heureuse : entrant de nuit dans la rade de Trincomalee, un des vaisseaux toucha sur des rescifs et se perdit; deux autres reçurent des avaries considérables.

Après avoir rompu ses négociations avec le général Coote, Hyder s'était dirigé sur Arnec, où se trouvaient ses magasins. De son côté, l'armée anglaise retourna à Madras. La présidence avait formé le projet de reprendre Cuddalore; les ordres étaient déjà donnés en conséquence, mais l'amiral, au grand étonnement du président et du conseil, refusa sa coopération pour cette entreprise (1): il déclara sa résolution formelle d'abandonner la côte, et de se retirer à Bombay pendant la mousson, résolution qui jeta la consternation dans le conseil. En ce

(1) Nous avons vu des preuves de la bravoure et de l'habileté de sir Edward. On reconnaît ici cette incompatibilité d'humeur qui n'a jamais cessé d'exister, en Angleterre comme en France, entre le service de mer et celui de terre.

moment Hyder était maître absolu du Carnatique, les Français possédaient Trincomalee, où leur flotte avait un abri assuré; par le départ de la leur, les Anglais étaient encore une fois menacés d'une expulsion totale de cette partie de l'Inde. A ceux-là, se joignaient encore d'autres inconvénients; les approvisionnements de Madras, fort insuffisants, ne pouvaient être renouvelés que par la mer; or, s'il arrivait que les convois fussent interceptés par les vaisseaux français, la disette ne pouvait manquer de se faire promptement sentir à Madras. La présidence fit aussi valoir auprès de l'amiral qu'il avait été en sûreté sur la côte pendant la mousson dernière; une lettre de l'intendant de la marine au Bengale, écrite à cette époque, offrait de conduire les vaisseaux du roi en sûreté dans un excellent mouillage à l'entrée de la rivière. L'amiral ne voulut entendre à aucune représentation. Pour comble d'inquiétude et d'embarras, la présidence apprenait à cette époque les préparatifs faits par les Français pour attaquer Negapatam. Un détachement de l'armée du général Coote, commandé par le colonel Fullarton, s'était avancé dans les provinces du Midi; deux jours après l'arrivée de cette première nouvelle, on apprit que la flotte ennemie était devant Negapatam, et que cette place était déjà attaquée. De nouvelles supplications furent encore adressées à l'amiral; elles demeurèrent également inutiles, et comme, dans la journée du 15 octobre, se manifestaient les ap-

parences d'une tempête, il mit à la voile, et ne tarda pas à disparaître.

Le lendemain, un spectacle terrible s'offrit aux habitants de Madras. Plusieurs des vaisseaux de l'escadre avaient échoué sur le rivage; d'autres, ayant rompu leurs câbles, étaient devenus le jouet des vents et des flots; toutes les barques, dont le nombre ne montait pas à moins de 120, avaient coulé ou s'étaient brisées sur le rivage; 30,000 sacs de riz, perte irréparable en ce moment, se trouvaient perdus. Long-temps avant ce malheur, la disette de vivres était déjà grande à Madras; les ravages de Hyder avaient forcé une multitude d'habitants de la campagne à chercher un refuge dans les murs de cette ville. La famine ne tarda pas à éclater avec toutes ses horreurs; les rues, où errait çà et là une population exténuée de besoin, s'encombraient de morts et de mourants. Bientôt il ne fut plus possible d'enterrer séparément les cadavres : à certaines heures, passaient dans les rues des charrettes où l'on empilait à la hâte ceux du jour ou de la veille, puis on allait les jeter dans de larges fosses à certaine distance de la ville. Alors, en raison du grand nombre des cadavres, de la négligence ou du retard apporté à leur inhumation, l'air se chargea de miasmes et de vapeurs délétères, des maladies pestilentielles éclatèrent : pendant quelques semaines, il mourut jusqu'à deux cents et deux cent cinquante personnes par jour. Lord Macartney lutta avec énergie contre tant de

maux accumulés, il s'efforça de faire refluer dans les provinces les moins épuisées une partie de la multitude réfugiée à Madras.

Le quatrième jour après le départ de la flotte, sir Richard Bickerton était arrivé à Madras. Il avait sous ses ordres trois régiments de 1,000 hommes chacun, un régiment de cavalerie légère montant à 340 hommes, et environ 1,000 recrues levées en Irlande par la Compagnie. A peine sir Richard apprit-il le départ de la flotte, qu'il mit immédiatement lui-même à la voile et se dirigea sur Bombay pour y rejoindre sir Edward Hughes. Depuis peu, deux attaques d'apoplexie avaient atteint sir Eyre Coote, à peu d'intervalle l'une de l'autre; la force de son tempérament avait résisté, mais aux dépens du moral, demeuré fort affaibli. Dans le but de chercher quelque soulagement à ses maux par un changement d'air, il mit à la voile pour Bombay. Le général Stuart prit le commandement de l'armée alors sous les murs de Madras. La solde était de six mois en arrière, et les vivres n'étaient assurés que pour très peu de jours. Au reste, le départ de sir Eyre Coote ne pouvait être qu'avantageux dans les circonstances fatales où l'on se trouvait : le pouvoir qu'il avait reçu de la présidence du Bengale de diriger exclusivement les opérations militaires avait souvent été un obstacle aux bons résultats qu'aurait obtenus lord Macartney; ce pouvoir ne pouvait appartenir au successeur du général. Le président et le conseil purent dès lors essayer de

mettre à exécution divers projets de réforme des dépenses militaires devenues trop considérables : il leur fut encore loisible de tirer un meilleur parti des troupes en les établissant dans des positions plus avantageuses. Un détachement de 400 Européens fut envoyé renforcer l'armée de Bombay ; un autre de 800 dans les circars du nord; enfin, 500 hommes allèrent renforcer la garnison de Negapatam. Mais la situation déplorable des Anglais se trouva heureusement ignorée de leurs ennemis; les frégates françaises en croisière pour s'emparer des convois n'eurent pas l'idée de reconnaître la situation de Madras à ce moment. Bientôt après, de nombreux secours, des approvisionnements considérables lui arrivèrent du Bengale et des circars du nord. Enfin, un événement d'une importance bien autre acheva de faire triompher la fortune des Anglais : Hyder-Ali mourut d'un cancer au dos. On cacha quelque temps sa mort; les médecins qui le pansaient continuèrent à se rendre dans sa tente avec la même assiduité, et répandirent sur son compte des nouvelles variées. Il s'agissait de donner à Tippoo, qui alors se trouvait à la tête d'un corps d'armée séparé, le temps d'arriver.

Hyder avait alors quatre-vingts ans; né dans une humble situation, il mourait souverain d'un vaste empire. Né avec le triple génie de la politique, de la guerre et de l'administration, il fut, après Dupleix, l'obstacle le plus sérieux que rencontra dans l'Inde la puissance anglaise. Nul n'égala sa dextérité

à se mouvoir dans le labyrinthe de la politique orientale : les peuples furent moins oppressés sous sa domination que sous toute autre, et cependant il sut profiter de toutes leurs ressources; enfin le grand art de la guerre, qu'il avait appris de lui-même, qu'il avait deviné, pour mieux dire, il le pratiqua avec une merveilleuse sagacité. Peu de généraux ont possédé mieux que Hyder l'art de choisir leur terrain, de dérober à l'ennemi le secret de ses marches, d'être toujours là où il n'était point attendu. S'il fut souvent vaincu, la cause en était à cette puissance de la civilisation qui se trouvait du côté de ses adversaires, et contre laquelle le génie d'un homme est impuissant. Que pourrait tout l'art de César ou de Napoléon contre une forteresse qu'un art tout-puissant mettrait en mouvement sur le champ de bataille? Eh bien, c'est le cas d'un régiment européen marchant en colonne serrée, son artillerie sur les flancs, au milieu d'une armée de l'Orient : il se forme en carré, se ploie en colonne, se déploie en ligne, avec un ensemble, une unité qui en font un seul être, d'une puissance, d'une nature supérieure à tous ceux qui l'attaquent. A ses pieds viennent également se briser le courage, l'impétuosité des soldats, le génie même du chef ennemi. Plus mutipliées, les défaites de Hyder ne prouveraient donc rien contre son habileté; au contraire, c'est à lui que revient le mérite de ses victoires. Avec de plus fréquents secours de la France, il est probable qu'il eût anéanti dans l'Inde la domination anglaise.

En ce moment, Tippoo tenait tête au colonel Humberstone-Mackensie. Cet officier était demeuré à Calicut depuis le commencement de mai jusqu'à la fin de septembre ; à cette époque, il marcha sur Palucotah, forteresse qui commandait la passe la plus importante à l'ouest, entre les deux côtés de la presqu'île. Son corps d'armée consistait en 900 Anglais et 2,000 Cipayes de la présidence de Bombay, plus un corps de 1,200 Cipayes commandés par des Européens et fournis par le roi de Tanjore. Le manque de moyens de transport l'obligeait à n'avoir avec lui qu'un fort petit train d'artillerie. Il demeura devant Ramguzzee depuis le 20 septembre jusqu'au 6 octobre, qu'il s'en empara sans difficulté ; il marcha de là sur Palacatchery. Mais cette place ne pouvait être prise sans artillerie de siége : en conséquence, le 22 octobre, Humberstone fut occuper une position à quelques milles de distance, dans le but d'attendre qu'il lui en arrivât. Dans ce mouvement de retraite, une manœuvre mal exécutée jeta du désordre dans la marche du détachement. Or, l'ennemi surveillait tous les mouvements des Anglais : il s'embusqua dans un défilé, et, attaquant vivement l'arrière-garde, s'empara d'une grande partie des bagages et des munitions. Les Anglais n'eurent plus qu'à faire retraite sur la côte avec la plus grande hâte. Mais les Mysoréens, tout nombreux qu'ils fussent, étaient pourtant plus mobiles que le petit corps anglais ; ils l'enveloppaient, ne cessant de tirailler sur ses

flancs ou sa queue, embusqués derrière tous les rochers, derrière tous les bois qui bordaient la route. Pendant deux jours entiers les Anglais ne prirent aucune nourriture. Ils atteignirent enfin Ramguzzee le 18 novembre. En ce moment, Tippoo marchait lui-même sur cette ville, à la tête de 20,000 hommes que la faiblesse des Anglais dans la Carnatique avait permis à Hyder de détacher de son corps d'armée principal. Tippoo s'avançait à marches forcées; la retraite des Anglais devint plus difficile. Le 19, Tippoo canonna vivement leur arrière-garde. A la nuit, ils arrivèrent à la rivière de Paniane, qu'il semblait impossible de passer, grossie qu'elle était par les pluies. Au bout de deux heures de recherches, un gué fut trouvé, mais si profond qu'on avait de l'eau jusqu'au menton; dans l'impossibilité de résister aux forces supérieures de Tippoo, les Anglais durent pourtant tenter ce passage, qu'ils exécutèrent heureusement. Deux femmes noires qui suivaient l'armée, entraînées par le courant, furent les seules victimes de cette entreprise. Tippoo se croyant assuré de sa proie, avait négligé de la surveiller pendant la nuit; au point du jour il fut étonné et irrité qu'elle lui eût échappé. Le jour suivant, le colonel Humberstone atteignit la ville de Paniane, où il se renferma. Tippoo commença immédiatement les opérations du siége; le 28 novembre, divisant son armée en quatre colonnes, il attaqua la ville, assez mal fortifiée, par quatre côtés à la fois. D'abord

cette attaque parut réussir ; il pénétra sur les remparts, et s'empara de l'artillerie anglaise, mais il fut pourtant repoussé ; ses efforts pour rallier ses troupes n'eurent aucun succès, et il fallut se contenter de continuer le blocus. Une autre attaque aurait sans doute été plus décisive. Mais la nouvelle de la mort de Hyder-Ali arriva en ce moment même au camp mysoréen ; se mettant immédiatement en route avec un corps de cavalerie d'élite, Tippoo se dirigea aussitôt sur Arnec ; le reste de l'armée dut l'y rejoindre. Le corps de Hyder ayant été transporté à Colar, Tippoo, qui avait fait une grande diligence, s'y rendit aussitôt ; il accomplit ses dévotions sur la tombe récemment fermée de son père, puis se hâta d'arriver à l'armée, toujours campée entre Arnec et Velore. Grâce au secret gardé sur la mort de Hyder, ses lieutenants avaient pu maintenir l'ordre et l'obéissance parmi ses troupes ; d'ailleurs, Hyder les avait habituées de longue main à une subordination qui ne pouvait être rompue en un instant. Ayant fait payer immédiatement leurs arrérages, Tippoo monta sans difficulté sur le trône de son père. Aussitôt après, il reçut de grands renforts de Cuddalore : c'étaient 900 Européens, 250 Caffres, 2,000 Cipayes et 22 pièces de canon. A la même époque, les Anglais n'avaient à leur disposition dans le Carnatique que 3,000 Européens et 12,000 indigènes.

A la mort de Hyder, lord Macartney avait compté sur les scènes de désordres ordinaires aux

armées indiennes. En l'apprenant il ouvrit l'avis d'attaquer immédiatement et avec vigueur; ce ne fut pas celui du général Stuart, successeur de sir Eyre Coote, qui se trouvait ainsi que ce dernier en discussion ouverte avec la présidence. L'armée tout entière, à vrai dire, ne supportait qu'avec une extrême impatience, et qui éclatait de temps à autre, sa subordination au pouvoir civil. Les prétentions d'indépendance de sir Eyre Coote avaient ajouté à ces dispositions, le général Stuart les continua, ou, pour mieux dire, les exagéra. Dès son admission dans le conseil, il fut en opposition et en discussion constante avec la majorité; les registres des délibérations ne cessèrent de s'emplir de fades et oiseuses discussions sur les priviléges de son grade, la dignité de son rang, la quotité des appointements, etc. Les officiers du roi employés dans l'Inde s'étaient toujours montrés fort mécontents et fort humiliés de se trouver dans l'obligation de recevoir des ordres de la Compagnie; ils professaient maintenant la doctrine d'obéir ou de ne pas obéir, sous leur propre responsabilité, aux réquisitions, aux sommations qui leur étaient faites par les agents de la Compagnie, chose qui ne tendait rien moins qu'à l'anéantissement du gouvernement même de l'Inde. Peu auparavant, le conseil, appelé à délibérer sur ce sujet, avait déclaré : que le passage des troupes de la solde du roi à celle de la Compagnie rendait leur obéissance aux ordres de celle-ci une condi-

tion sous-entendue, mais explicite, de cette situation; que le roi se réservait le droit de régler l'intérieur, la discipline, l'organisation, etc., etc. des troupes; mais qu'il ne leur donnait aucune instruction pour leurs opérations; qu'en conséquence elles étaient laissées à la volonté de ceux qui les employaient. Le général fit une réponse dans laquelle il contestait ce droit; il continuait à réclamer la faculté de n'obéir que lorsque lui-même le jugerait convenable. Le comité répliqua par une défense formelle au général de donner aucun ordre aux troupes du roi ou de la Compagnie, excepté sur les détails de la discipline et de l'ordre intérieur. Il ne résista pas ouvertement; il s'en vengeait en ne cessant d'opposer des obstacles à l'exécution de tout ce que voulait faire le comité ou le président. Ainsi, dans les circonstances actuelles, le comité le pressa vivement de mettre l'armée en mouvement pour frapper un coup décisif. Le général affecta d'abord de ne pas ajouter foi à la nouvelle, plus tard il assura que l'armée serait prête en temps convenable. Le fait de la mort de Hyder devint certain; les remontrances de la présidence redoublèrent. L'officier qui commandait à Trippasoor fit donner la nouvelle que le camp ennemi était dans la consternation et la confusion; le même officier ajoutait qu'une attaque faite avant l'arrivée de Tippoo ne manquerait pas de le disperser. Le général Stuart déclara alors que le dénuement de l'armée, l'absence de moyens

de transport, etc., ne lui permettaient pas de se mettre en marche à cette époque de l'année. Il y avait cependant plus d'un mois que le gouvernement lui avait donné l'avis de mettre les troupes à même d'entrer en campagne du jour au lendemain ; assurance lui avait été donnée qu'il serait promptement pourvu, sur sa demande, à tous les besoins de l'armée.

L'armée se mit pourtant en campagne dans le commencement de l'année 1783 ; elle était à Wandeswah le 8 janvier. Le général offrit la bataille à Tippoo aussitôt qu'ils se trouvèrent en présence, mais celui-ci se retira en désordre vers la rivière. Le général Stuart retira les garnisons de Wandeswah et de Carangoly, qu'il était incapable de protéger, fit sauter les fortifications de ces deux villes, et se dirigea sur Velore. Pendant ce temps Tippoo évacuait Arcot, dont il fit sauter une partie des fortifications, et se disposait à quitter le Carnatique : il était pressé d'aller repousser une attaque à laquelle se trouvait exposée en ce moment une autre partie de ses États. Pendant que Tippoo se rendait dans le Carnatique, le corps anglais qui se trouvait alors devant Paniané avait en effet marché sur Merjee, à 300 milles au nord ; le général Matthews, commandant un corps expéditionnaire de Bombay, le rejoignit ; lui-même fut, peu après, renforcé par le reste des troupes employées sur cette côte. Il put dès lors commencer ses opérations. D'abord il s'empara du fort d'Onore,

puis se dirigea vers une passe très importante appelée Husseingurry-Ghaut, au haut de laquelle se trouvait un petit fort susceptible d'une vigoureuse défense. Pour parvenir au sommet, il fallait gravir la pente escarpée d'une montagne de 5 milles de hauteur; le chemin en était étroit, difficile, défendu à chaque tournant par des redoutes et des batteries : les Anglais les enlevèrent successivement. Au sommet se trouvait une vaste et dernière redoute qui paraissait imprenable, et qui peut-être l'eût été si trois compagnies de grenadiers n'eussent trouvé moyen de s'emparer de quelques rochers qui la dominaient : elle fut obligée de se rendre. Les Anglais, ainsi maîtres de ce passage des montagnes, débouchèrent du côté opposé, et allèrent mettre le siége devant Bednore, capitale de la riche province de Canara. Malgré les succès précédents et la rapidité de sa marche, l'armée était au moment de manquer de vivres; mais le gouverneur de la place, ignorant que Tippoo marchait à son secours, et ne voulant pas courir le danger d'un siége, se hâta d'entrer en négociation. Il offrit d'abandonner la ville, le fort, le trésor public aux Anglais; il demandait que la vie et les propriétés des habitants fussent épargnées, conditions qui furent acceptées, mais violées peu après.

Par un hasard singulier, un Anglais, Campbell, se trouva le négociateur de ce traité. Campbell s'étant embarqué quelques années auparavant à Goa pour Madras, avait fait naufrage sur la côte de Ma-

labar; il fut pris par un détachement de l'armée de Mysore, et jeté en prison, où il fut retenu et fort maltraité. Un commandement lui fut offert dans l'armée mysoréenne, il rejeta cette offre, et ce refus aggrava les procédés barbares dont il était l'objet: il fut enchaîné à un compagnon d'infortune; ce dernier mourut, et son cadavre n'en demeura pas moins attaché à Campbell jusqu'à son entière dissolution. Le moment était venu où sa santé, affaiblie par les souffrances, lui faisait entrevoir la mort comme prochaine. Alors l'armée anglaise se présenta devant Bednore, et le gouverneur eut l'idée de se servir de lui pour ouvrir des négociations avec le général Matthews. Il nous a transmis les impressions que lui fit éprouver cette liberté à laquelle il était rendu lorsqu'il n'osait plus y croire: « Je sortis de la citadelle avec trois hommes qui me servaient de guides. La soirée était délicieuse. En me trouvant en plein air, en embrassant de mes regards l'immense étendue du firmament, en parcourant des yeux les beautés prodiguées par la nature dans ces climats, j'éprouvai des sensations trop sublimes, trop ravissantes pour que je puisse les décrire. Mon cœur battait pour la reconnaissance, il s'élevait avec transport vers la source de tout ce qui existe, et je sentais que l'instinct de l'homme le porte à rendre hommage à la Divinité. Une heure d'un bonheur si pur ne me parut point trop achetée par une année de souffrance. L'avenir s'embellissait pour moi; mon âme semblait aussi avoir

posé ses chaînes; je me sentais léger, je croyais marcher dans les airs. »

Le reste de la province de Carana ne tarda pas à suivre l'exemple de la capitale. Le général Matthews fut aussitôt mettre le siége devant Anantpore; la ville fut emportée d'assaut le 14 février, la garnison passée au fil de l'épée, les habitants livrés au pillage. Un sérail composé de quatre cents femmes appartenant à Tippoo ne fut point épargné. Les enfants de ce dernier, qui se trouvaient alors dans la ville, échappèrent au carnage en traversant sur un petit bateau la rivière qui en baigne les murs; ils demeurèrent la journée entière sur la rive opposée, cachés dans des bois d'aloès et de cocotiers, et de là purent contempler à loisir l'incendie qui dévorait leurs riches demeures, leurs somptueux palais. Par l'aide de quelques bateliers, accompagnés de trois ou quatre femmes, ils parvinrent à se réfugier dans la forteresse de Mangalore. Après avoir soutenu quelques jours de siége, cette ville se rendit aussitôt que la brèche fut devenue praticable; la ville d'Onore avait ouvert ses portes peu de jours auparavant. Au milieu des succès qui signalaient cette campagne, le désordre et les dissensions les plus violentes ne tardèrent pas à éclater parmi les vainqueurs au sujet du butin. A Bednore, on avait trouvé un trésor ne contenant pas moins de 81 lacs de pagodes, c'est-à-dire 801,000 livres sterling. A côté de ces richesses qu'elle venait de conquérir, l'armée ne s'en trouvait pas moins

dans une extrême détresse : elle n'avait pas reçu de solde depuis une année et plus ; toutefois, le général Matthews refusa positivement de faire servir au paiement des arrérages l'argent dont on venait de s'emparer. Des murmures éclatèrent hautement dans tous les rangs de l'armée ; ils furent sévèrement réprimés. Frappés de la gravité de ces conjonctures, trois des principaux officiers, le colonel Mac'-Leod, le colonel Humberstone et le major Shaw, quittèrent l'armée et se rendirent à Bombay, dans le but d'exposer au conseil et au président la situation de l'armée. Le conseil, accueillant ces représentations, destitua le général Matthews, et nomma pour le remplacer le colonel Mac'Leod, qui le suivait immédiatement. Des nombreuses plaintes s'élevèrent à cette époque contre la violence et la rapacité de Matthews ; toutefois, comme il mourut avant d'avoir eu l'occasion d'y répondre, l'histoire ne doit les accueillir qu'avec quelque défiance.

Le colonel Mac'Leod, accompagné du major Shaw et d'Humberstone, se mit aussitôt en route pour aller prendre le commandement qui venait de lui être conféré. Ils s'embarquèrent sur deux sloops ; mais, peu après être sortis du port ils rencontrèrent une flotte mahratte de cinq gros vaisseaux. La nouvelle du traité passé entre le gouvernement de Poonah et les Anglais n'était pas encore arrivée jusqu'au commandant de cette flotte : il voulut s'emparer des deux bâtiments montés par Mac'Leod. Ce dernier aurait peut-être pu, en employant des moyens de

conciliation, faire comprendre aux Mahrattes l'état des choses, ou du moins obtenir d'eux d'être conduit à Gheria, où tout se fût expliqué. Mais c'était un homme d'un caractère hardi, impétueux, impatient de toute résistance; pressé d'ailleurs de se rendre à son poste, tout délai lui était odieux en ce moment. Il donna à l'équipage des sloops l'ordre de repousser les Mahrattes par la force, si ceux-ci tentaient de disputer le passage. Les équipages des deux bâtiments de Mac'Leod, obéissant à cet ordre, se firent bravement tuer. Les deux bâtiments n'en tombèrent pas moins au pouvoir des Mahrattes. Le major Shaw fut tué, Mac'Leod et Humberstone tous deux blessés, et le dernier mortellement : il mourut à Gheria peu de jours après. Humberston, qui n'avait que vingt-huit ans, promettait à sa patrie un homme remarquable; il était tout à la fois passionné pour l'étude de l'antiquité et pour celle des sciences qui se rattachaient à sa profession; c'était un littérateur et un mathématicien distingué. Quand il avait accompli ses devoirs de soldat et de général, on le voyait dans sa tente un Plutarque à la main, ou bien tout occupé de la solution de quelque problème d'algèbre ou de géométrie.

Depuis la prise de Bednore, de nombreux détachements de troupes ne cessaient d'en partir pour aller soumettre ou rançonner les différentes villes et districts de la province. L'argent était le seul objet de ces excursions, qui ne se rattachaient à

aucune grande combinaison militaire ; d'ailleurs l'armée anglaise, parfaitement tranquille, nullement sur ses gardes, croyait n'avoir rien à redouter. Tout-à-coup Tippoo apparut pourtant à quatre milles de Bednore, avant qu'aucune nouvelle de sa marche fût parvenue aux Anglais ; ceux-ci, obligés d'abandonner la ville, ainsi qu'une grande partie des approvisionnements, n'eurent que le temps de se réfugier dans la forteresse. Tippoo en commença le siége, en même temps qu'il envoyait divers détachements parcourir la province et s'emparer des villes secondaires. Les fortifications de la citadelle de Bednore étaient en fort mauvais état ; les Anglais avaient peu de munitions, encore moins de vivres ; les fatigues et les maladies faisaient de nombreux ravages dans leurs rangs ; aussi se rendirent-ils par capitulation dès le 30 avril. Un article de la capitulation portait qu'ils seraient renvoyés sur la côte ; un autre, que le trésor public serait rendu intact à Tippoo : dernière condition parfaitement inexécutable, car une partie du trésor avait été pillée. Tippoo s'en prévalut pour ne pas observer l'autre, ou pour excuser son manque de foi. Les Anglais furent chargés de fers, dirigés sur la citadelle de Mysore, et là enfermés dans d'étroites prisons. On prétendit que le général Matthews avait fait creuser et remplir de pièces d'or les bambous de son palanquin. Quoi qu'il en soit, Tippoo, au lieu de s'endormir sur la prise de Bednore, se dirigea sans perdre de temps sur

Mangalore : ainsi que son père, il attachait un prix immense à la possession de cette ville, la mieux fortifiée et possédant le meilleur port de cette partie de l'Inde. Le 16 mai, il parut sur les hauteurs qui la dominent, à la tête de sa cavalerie; les avant-postes de la garnison furent repoussés; en peu d'heures il acheva l'investissement de la place.

Cependant, aussitôt que le général Stuart apprit le départ de Tippoo, il rétrograda avec son armée, et le 20 février vint camper auprès du mont Saint-Thomas. Le gouverneur et le conseil formèrent le projet de faire une diversion en faveur de la garnison de Mangalore, par une attaque soudaine au midi et à l'est des États de Tippoo. Le corps d'armée stationné à Tanjore reçut l'ordre de marcher à l'ouest, dans la direction de Velore. Le général Stuart, toujours animé de la même mauvaise volonté, déclara ce mouvement impossible; en conséquence, l'armée demeura immobile. Pendant ce temps, le bailli de Suffren, profitant de l'absence de la flotte anglaise, qui n'était pas encore de retour de Bombay, débarquait à Cuddalore le marquis de Bussy et un détachement de troupes françaises. La reprise de possession de cette place était de la dernière importance pour les Anglais, l'éloignement de Tippoo présentait une occasion favorable pour la tenter; en conséquence, le président et le conseil sollicitèrent instamment le général de s'occuper de cette entreprise. A toutes ses

sollicitations, celui-ci répondait en représentant l'armée comme hors d'état de reprendre la campagne. Après de longs délais, après avoir écrit à l'officier commandant l'armée de l'ouest de venir se réunir promptement à lui, tout important qu'il fût de conserver de ce côté un corps capable de faire diversion, le général Stuart se mit enfin en route. Le succès dépendait avant tout de la célérité, la distance de Madras à Cuddalore n'est que de cent milles, il ne mit pas moins de quarante jours à la parcourir. L'amiral, à cause du manque des vivres et d'eau, ne pouvait pourtant rester que peu de temps devant Cuddalore. Le 7 juin, le général Stuart arriva enfin devant cette place. Les Français avaient ajouté aux fortifications de la ville plusieurs ouvrages considérables : le 13, il fut décidé que ces ouvrages seraient attaqués de trois côtés à la fois. Trois coups de canon, tirés du sommet d'une colline, devaient être le signal de l'attaque. Ce signal ne fut point entendu : les attaques furent faites successivement, au lieu de l'être toutes à la fois, et les assaillants furent repoussés. Cette défaite, une des actions les plus meurtrières de l'Inde, fut fut terrible pour l'armée anglaise ; elle laissa sur le champ de bataille 62 officiers et 920 soldats, presque tous Européens. Les Anglais passèrent la nuit sous les armes ; ils s'attendaient à une attaque, qu'ils auraient difficilement soutenue. Les officiers français étaient impatiens de combattre, la destruction complète de l'armée anglaise ne tenait

qu'à une attaque faite avec promptitude et vigueur; mais l'impétueux, le brillant Bussy, toujours d'une admirable bravoure, était devenu un vieillard aux résolutions calmes et lentes: il réprima l'ardeur de son armée. Le général sir Eyre Coote, un des anciens adversaires de Bussy, accourait alors pour le rencontrer de nouveau sur le champ de bataille. Après un court séjour à Calcutta, il s'était embarqué pour revenir prendre le commandement de l'armée de Madras. Une frégate française donna la chasse pendant cinq jours au bâtiment qu'il montait. Le vieux général, pendant ce temps, demeura constamment sur le pont, rien ne put le déterminer à le quitter. L'impétueux rival de Lally, le soldat de Plassey n'était plus qu'un vieillard faible, débile, irritable; à la vue de cette frégate, qui ne le quittait pas, et que lui-même ne pouvait se décider à perdre de vue, on l'entendait s'écrier à chaque instant : « Après tant de travaux, qu'il est cruel de tomber entre les mains de mes ennemis (1)! Sir Eyre Coote parvint toutefois à gagner Madras; mais les émotions de ces derniers temps avaient été trop fortes pour son organisation affaiblie : il rendit le dernier soupir peu de jours après. Parmi ses contemporains, le chagrin avait mis fin aux jours de Clive, la hache du bourreau à ceux de Lally, Bussy était devenu comme étranger à ce nouveau monde de l'Inde; ainsi disparaissent, ainsi se suc-

(1) Sir Thomas Munro, t. I, p. 62.

cèdent les générations sur ce grand théâtre de l'histoire.

Cependant sir Edward Hughes reparut devant Cuddalore le 16 juin; presqu'au même moment l'escadre française fut signalée. Le projet de Suffren était de combattre; celui de sir Edward, au contraire, d'éviter soigneusement tout engagement, afin de demeurer libre de se porter au secours de l'armée anglaise. Dans ce but, il était venu mouiller en vue du camp anglais; l'apparition des vaisseaux français le contraignit de reprendre la mer. Penddant trois jours les deux escadres en présence manœuvrèrent, tantôt pour prendre, tantôt pour conserver le vent. Les Anglais avaient dix-huit voiles, les Français seize. Le combat commença sur les trois heures et demie. Suffren montait une frégate, *la Cléopâtre.* Le combat durait depuis une heure, lorsque le feu se manifesta à bord du vaisseau français *le Fendant; le Flamand*, qui le suivait, se porta en avant pour le couvrir; pendant qu'il exécutait cette manœuvre, *le Gibraltar* tenta de couper la ligne française en traversant l'espace que *le Flamand* venait de laisser libre, mais celui-ci manœuvra assez à temps pour l'empêcher. La nuit sépara les combattants; le jour suivant, les Français mouillèrent dans la rade de Porto-Novo. Le 22, les deux escadres se retrouvèrent encore en présence : Suffren offrit de nouveau la bataille; l'amiral Hughes ne jugea point à propos de l'accepter, et fit voile pour Madras. L'amiral français se rendit alors

à Cuddalore, où il débarqua tout ce qu'il put de ses équipages, et concerta avec Bussy de vigoureuses mesures. Un officier anglais faisant partie de l'armée du général Stuart peint ainsi cette ardeur, cette activité infatigables : « La présence d'un tel homme, écrivait sir Thomas Munro, nous obligeait à faire nos approches avec la plus extrême prudence, à nous entourer de fortes gardes. Il ne cesse de presser M. de Bussy de nous attaquer ; il lui offre de débarquer la plus grande partie de ses équipages, et de les conduire lui-même donner l'assaut à notre camp. » Pour la première fois, l'union la plus parfaite existait alors parmi les Français : un même zèle pour le service du roi, un même désir de gloire, animaient Suffren et Bussy. Les difficultés de rangs, les rivalités du service, les questions d'étiquette avaient cessé de se montrer : leur mutuelle ardeur, l'élévation du génie de Bussy, les mettaient bien au-dessus de toutes ces choses. De l'autre côté se trouvait au contraire une armée affaiblie, découragée ; un général mécontent de la présidence, redoutant en quelque sorte un succès qui devait profiter à ses ennemis. Bussy, repoussé dans une première sortie le 23 juin, avait pris une éclatante revanche le 4 juillet ; encore cette fois, les affaires des Anglais commençaient donc à prendre une fâcheuse tournure. En ce moment la nouvelle de la paix récemment conclue en Europe parvint à Madras ; la présidence s'empressa de la transmettre à Bussy et à Suffren ; elle demandait en même temps une sus-

pension d'hostilités jusqu'à l'arrivée du traité qui devait être prochaine. La suspension d'armes fut accordée; plus encore, le corps français au service de Tippoo dut le quitter. Sur les instances de la présidence de Madras, Bussy, comprenant que tout était fini, se chargea même d'être son intermédiaire auprès de Tippoo pour engager celui-ci à déposer les armes.

Délivrée de ce souci, la présidence de Madras s'occupa de quelques autres mesures. Les deux corps d'armée chargés de la protection des frontières, l'un au nord, l'autre au midi, furent renforcés. Le colonel Fullarton commandait la division du midi : il se trouvait assez fort pour pénétrer jusque dans le cœur du royaume de Mysore, peut-être pour attaquer la capitale elle-même. Assurée de la paix, la présidence saisit cette occasion de se donner satisfaction contre le général Stuart; elle lui donna l'ordre de venir rendre compte de sa conduite. Les explications entre le gouvernement et le général furent chaudes, emportées; les prétentions réciproques en restèrent plutôt animées que conciliées. Le gouverneur fit la motion que le commandement serait retiré au général Stuart, que lui-même serait congédié du service de la Compagnie. Ce dernier protesta contre cette décision; il annonça même la ferme résolution de retenir, malgré le conseil, le commandement des troupes du roi. Après lui, le commandement revenait, dans l'ordre hiérarchique, au colonel sir John Bur-

goyne; celui-ci n'en professait pas moins la résolution de continuer d'obéir aux ordres du général. Dans cet embarras, le conseil se décida à une mesure hardie : le général étant à la campagne, sa maison fut investie par un détachement de Cipayes; il fut fait prisonnier, et enfermé dans le fort Saint-Georges, jusqu'au moment où il se trouva un vaisseau qui fît voile pour l'Angleterre; alors il fut embarqué de vive force. Par suite des démarches de Bussy, Tippoo répondit favorablement aux ouvertures de la présidence à l'occasion de la paix. Tippoo paraissait consentir à un traité sur la base d'une mutuelle restitution de conquêtes; il se montrait, en outre, disposé à envoyer deux ambassadeurs à Madras. De son côté, la présidence se décida à envoyer auprès du sultan trois commissaires. Jalouse, d'ailleurs, de créer en même temps une diversion en faveur de Mangalore, elle donnait au colonel Fullarton l'ordre d'agir le plus promptement et le plus vigoureusement possible.

Fullarton se décida donc à entrer immédiatement en campagne. Son premier soin fut d'augmenter son armée des garnisons de Tanjore, de Tritchinopoly et de Tinivelly. Parti de Dindigul le 23 mai 1783, il se dirigea vers Daroparam, l'armée partagée en deux divisions; les environs de la place étant inconnus, il fallut se diriger d'après les renseignements des espions indous. L'un d'eux décrivit au colonel Fullarton Daroparam et ses approches, un autre fit un rapport du même genre à

l'officier commandant la seconde division. Ces deux divisions se mirent en marche à la nuit; elles traversèrent une rivière, et, en se guidant sur ces renseignements, vinrent occuper précisément le lieu qui leur était indiqué par les espions; c'était une très forte position, à quatre cents verges de la place; on y établit aussitôt des batteries, qui commencèrent à battre en brèche. Certes, c'est quelque chose de remarquable que l'exactitude des renseignements qui permirent d'agir ainsi, au milieu de la nuit, avec une telle précision; mais les espions indous sont doués en ce genre d'une admirable sagacité, les journaux des officiers anglais en fournissent mille et mille exemples. Dans leurs récits ils n'omettent jamais la plus petite circonstance, le détail le plus minutieux; d'autres fois, faisant mieux encore, ils font avec de la terre glaise le plan en relief de la ville et du terrain dont ils parlent. avec autant d'exactitude que pourrait le faire un ingénieur consommé. Le siége venait de commencer, lorsque Fullarton reçut du général Stuart des ordres, écrits sans la participation de la présidence, qui le rappelaient; il obéit, et se mit en marche. A peine avait-il fait trois milles, que la nouvelle lui parvint de la suspension des hostilités et de la fin de la guerre avec Tippoo. Le colonel Fullarton employa aussitôt son activité à rétablir l'ordre et l'obéissance dans Madura et Tinivelly, car pendant les embarras du gouvernement de Madras la plupart des polygards s'étaient ré-

voltés. Dans une lettre de la présidence, Fullarton assignait comme la cause principale de cet esprit d'insubordination la conduite oppressive et tyrannique des agents de la Compagnie ; cependant il faisait une éclatante exception en faveur du fameux Mahomet-Jussouf : « Tandis qu'il gouvernait ces provinces, dit Fullarton, toute son administration manifestait de la vigueur et de l'énergie ; sa justice était hors de question, sa parole inviolable, ses mesures si bien conçues et si bien exécutées qu'aucun moyen d'échapper au châtiment n'existait pour le coupable. Je crois, concluait Fullarton, que la sagesse, la vigueur et l'intégrité n'ont jamais brillé chez aucun autre homme avec plus d'éclat. »

Après avoir reçu des renforts de Cuddalore dans le mois d'août, Fullarton se mit en marche du côté de Mysore. Les instructions de la présidence lui ordonnaient de ne rien tenter jusqu'à la conclusion des négociations alors entamées avec Tippoo. Le 18 octobre, les vivres de son armée touchaient au moment d'être épuisés ; il apprit alors que Tippoo venait de renouveler les hostilités contre Mangalore. Long-temps Fullarton avait médité une entreprise contre Seringapatam ; toutefois il n'avait pas osé la tenter, parce qu'il n'avait pas entre les mains de place assez forte pour lui servir d'entrepôt sûr, ou bien de point de retraite en cas de revers. Par cette raison, il se détermina à marcher sur Palacatchéry, l'une des plus fortes places de l'Inde ; elle commande un des passages importants

de la chaîne de montagnes qui borne le Carnatique à l'ouest. La marche de l'armée fut entravée par les pluies, les mauvais chemins, par des bois qui n'offraient que peu de chemins praticables; enfin elle atteignit Palacatchéry le 4 novembre. Fullarton commença sur-le-champ ses opérations avec grande vigueur. La place était forte, la garnison semblait décidée à une ferme résistance. Le 13, les assiégeants ouvrirent deux batteries; avant le coucher du soleil, le feu des assiégés était déjà fort affaibli. A la nuit, il tomba une forte pluie : le capitaine Maitland en profita pour chasser l'ennemi du chemin couvert; là, à son tour assailli avec vigueur, il se défendit de même jusqu'à ce qu'il eût reçu des renforts. Effrayé dès lors des suites d'un assaut, l'ennemi capitula. Après avoir pris possession du fort, les Anglais se dirigèrent vers Coimbatore, qu'ils atteignirent le 26 novembre 1783. La place se rendit avant que la brèche fût praticable. La conquête de Seringapatam, celle de l'empire entier de Tippoo, n'avait plus alors rien d'impossible pour Fullarton. Devant Mangalore l'armée mysoréenne avait beaucoup souffert, s'était beaucoup affaiblie, car le sultan s'était obstiné à continuer le siége pendant la saison des pluies; le corps du colonel Mac'Leod, à l'orient, et celui de Fullarton au midi, pouvaient s'entendre pour combiner leurs opérations; tous les petits princes de la côte ouest se trouvaient prêts à reconquérir leur indépendance, à rejeter le joug de

Tippoo. Les dispositions intérieures du royaume de Mysore étaient elles-mêmes fort inquiétantes pour ce dernier : les Indous ne lui étaient point attachés, et plusieurs brahmes de la plus grande importance s'étaient alors mis en correspondance avec les Anglais ; le souvenir des anciens rajahs commençait à se réveiller dans tous les esprits. Le colonel Fullarton pourvut son armée de dix jours de vivres, augmenta ses moyens de transport, fit les meilleurs arrangements qu'il lui fut possible, et fut bientôt prêt à se mettre en marche pour Seringapatam. Le succès de l'expédition paraissait assuré. Le 28 novembre, il reçut de la part des commissaires qui traitaient avec Tippoo l'ordre de restituer les forts, les places, les pays conquis ; il lui était signifié de se renfermer à l'avenir dans les anciennes limites. Déjà il avait commencé son mouvement de retraite lorsqu'il reçut tout-à-coup l'avis de l'interrompre et de se tenir prêt à recommencer la guerre.

Les divers incidents des négociations alors suivies auprès de Tippoo étaient la cause de ces ordres contradictoires. Les négociateurs anglais avaient rencontré beaucoup de difficultés et subi beaucoup de retards dans l'accomplissement de leur mission. A leur entrée sur son territoire, Tippoo leur enjoignit de rendre sur-le-champ Mangalore ; puis, peu de jours après, de le rejoindre devant cette place. Leur route les fit passer à peu de distance de Seringapatam ; beaucoup d'Anglais

prisonniers étaient enfermés dans cette ville : toutefois, aucune communication ne fut permise entre eux et leurs malheureux concitoyens; les lettres qu'ils écrivirent et celles qui leur étaient adressées furent également interceptées. A leurs plaintes sur ce procédé, on répondit par des récriminations sur la conduite de Fullarton; malgré leur mission de paix, celui-ci, disait-on, n'en avait pas moins pris et pillé les forts de Palacatchéry et de Coimbatore. Ce fut alors qu'ils envoyèrent à Fullarton l'ordre de restituer les places tombées dans ses mains depuis la date de leur commission. Le voyage des commissaires à travers un pays presque entièrement dénué de routes praticables devint bientôt fort pénible; quelques uns de leurs domestiques, beaucoup de leurs chevaux et de leurs bêtes de somme y périrent. Ils arrivèrent enfin devant Mangalore.

Le siége durait depuis une année environ; Tippoo y avait perdu une portion considérable de son armée. Dans le mois de mai de l'année précédente, il avait investi Mangalore à la tête de 60,000 cavaliers, 30,000 Cipayes disciplinés à l'européenne, 600 Français sous le commandement du colonel Cossigny, un corps commandé par Lally, mi-partie d'Européens et d'indigènes, des troupes irrégulières au nombre de plusieurs milliers, enfin un parc d'artillerie d'environ 100 pièces de canon. La garnison se composait de 696 Européens, officiers et soldats; 2,850 Cipayes, un corps de pionniers, enfin ce qui suit ordinairement les camps et ar-

mées. Tippoo agit d'abord avec beaucoup d'activité : Dès le 27 mai il avait élevé une batterie de onze embrasures; une sortie de la garnison pour la détruire fut repoussée. Le 29, les assiégeants commencèrent à jeter sur la ville des bombes et d'énormes pierres; ces pierres, aussi lancées par les mortiers, et dont quelques unes pesaient jusqu'à cent cinquante livres, faisaient de grands ravages; tantôt elles enfonçaient des maisons, que le manque de matériaux empêchait ensuite de relever, tantôt elles se brisaient en innombrables éclats, puis retombaient en une pluie meurtrière. Les blessures qui provenaient de ces éclats étaient en général fort dangereuses : ils lacéraient, déchiraient les chairs, et la gangrène se mettait souvent dans les moindres plaies. Les Anglais repoussèrent à la baïonnette plusieurs attaques contre leurs batteries. Ils firent des sorties heureuses, ils enclouèrent un bon nombre de canons à l'ennemi; ils éteignirent son feu sur quelques points par la supériorité du leur. Les assiégeants n'en continuèrent pas moins d'approcher de la place : ils jetèrent des fascines dans le chemin couvert, et parvinrent jusqu'à la crête du glacis. Dès les premiers jours de juin la brèche était déjà praticable; le 4 juillet, Tippoo ordonna un assaut général. Les premiers rangs des assaillants étaient armés, les uns d'espèces de faucilles recourbées propres à attirer à soi l'ennemi, les autres de piques montées sur de longs bambous, pouvant atteindre de

fort loin ; malgré ces armes dangereuses, dont ils se servaient avec adresse et courage, ils furent repoussés. Les mêmes tentatives, plusieurs fois renouvelées, n'eurent pas davantage de succès ; mais ces revers ne produisaient en Tippoo ni abattement ni découragement; c'étaient, au contraire, comme autant d'aiguillons, qui l'excitaient à de nouveaux et plus grands efforts. D'un autre côté, les fatigues et les maladies sévissant de plus en plus contre cette brave garnison, l'affaiblissaient cruellement. Elle en était réduite à de cruelles extrémités, lorsque arriva la nouvelle de la paix récemment conclue entre la France et l'Angleterre. Les Français au service de Tippoo reçurent en même temps la défense formelle de coopérer plus long-temps avec ce dernier ; l'envoyé français fit dès ce moment tous ses efforts pour opérer une pacification. Plusieurs suspensions d'armes furent employées à des négociations ; elles n'aboutirent d'abord à aucun résultat ; et, à chaque rupture, Tippoo reprenant les travaux du siége, les poussait avec une nouvelle ardeur. Dans ces occasions les sentinelles indoues avaient, à l'égard des Anglais, un procédé d'une courtoisie qu'on pourrait appeler chevaleresque : lorsqu'elles recevaient l'ordre de recommencer le feu, elles ne manquaient jamais de faire signe aux Anglais de se mettre à couvert.

Les négociations traînèrent jusqu'au 8 août 1783, où une cessation d'hostilité fut enfin convenue pour durer jusqu'à la conclusion d'un traité défi-

nitif; les garnisons d'Onore et de Carwar s'y trouvaient comprises. Aux termes de la convention, un marché abondant devait avoir lieu trois fois par semaine dans Mangalore; il était en outre signifié que les prix y seraient les mêmes qu'au camp de Tippoo. Dès le début cet article du traité fut peu observé. Les prix s'élevèrent au contraire de jour en jour, à tel point qu'une volaille ne tarda pas à être vendue de huit à douze roupies, et le reste, viande ou légume, dans la même proportion. Bientôt le marché cessa même tout-à-fait. Alors les chevaux, les chiens, les chats, les rats, les souris, les oiseaux de proie, les lézards, les couleuvres, etc., furent promptement dévorés; les chackals, alléchés par les cadavres récemment enterrés, n'étaient point épargnés: du funèbre repas ils passaient sur la table des officiers, qui s'en repaissaient avec une affreuse avidité. Tant de privations et tant de maux n'avaient point encore ébranlé le courage des défenseurs de Mangalore, lorsque le 22 novembre une flotte fut signalée: c'était un corps considérable, sous les ordres du général Mac'Leod. Par malheur, au lieu d'aborder, le général se contenta d'entamer, par le moyen de son secrétaire, une négociation avec Tippoo: il stipula la faculté d'approvisionner la place de vivres pour un mois, et, cela fait, remit à la voile. Or, ces vivres, tirés d'un bâtiment de commerce, se trouvèrent eux-mêmes d'une mauvaise qualité: sur vingt pièces de bœuf et de mouton, il ne s'en trouvait pas une, selon l'expression

d'un témoin oculaire, dont les chiens eussent voulu. La désertion des Cipayes, la mutinerie des Européens devinrent à craindre. Les deux tiers de la garnison étaient déjà aux hôpitaux, le reste pouvait à peine tenir ses armes, les morts montaient à douze, quinze, vingt par jour. Il en fut ainsi jusqu'au 23 janvier, où le commandant offrit de capituler. Le sultan, qui par le fer, le feu, les maladies et la désertion avait perdu la moitié de son armée, était lui-même pressé de traiter. En conséquence, une convention fut conclue : les Anglais quittèrent avec armes et bagages, et les honneurs de la guerre, ces remparts croulants qu'ils avaient si vaillamment défendus ; ils se dirigèrent sur Tellichéry. Les retards apportés à ce voyage de négociateurs anglais avaient eu pour but de laisser au sultan le temps de conclure. Dans un autre temps, cette manière d'agir n'aurait pas manqué d'irriter la susceptibilité nationale. En ce moment, les affaires étaient dans une fort mauvaise condition, la paix devenue un besoin vivement senti; enfin c'était un découragement et un besoin de repos universels ; les négociateurs supportèrent donc avec patience les procédés blessants, la mauvaise foi de Tippoo. Pour prix de cette humilité, ils obtinrent enfin, le 11 mars 1784, un traité dont la base principale était une restitution des conquêtes mutuelles.

Tippoo, qui conduisait ce siége, en fut aussi l'historien. Il en parle comme il suit dans ses

Mémoires (1) : « Après avoir passé les Ghauts, je m'avançai en cinq ou six jours sur Mangalore : c'est une excellente forteresse, érigée par Ahmedy-Sircar, et pour laquelle on a dépensé en 25 ans plus de 20 lacs de roupies. Un ingrat coquin, à qui le gouvernement en avait été confié, avait appelé les Nazaréens et la leur avait livrée. J'arrivai, après avoir franchi une autre passe située à quatre milles de ce fort, je campai dans le voisinage de la ville. Le Nazaréen maudit qui commandait dans la place avait élevé une redoute de pièces de gros calibre sur une éminence dans le voisinage du fort; il s'y trouvait 300 Nazaréens et un millier d'autres soldats. Je pris ma position, et j'envoyai un kushoon (2) pour occuper la ville. Cette division, après avoir franchi la muraille extérieure, fut attaquée par un corps de Nazaréens embusqués en ce lieu : entre eux et mes gens il y eut un conflit acharné, qui dura jusqu'au soir. Pendant ce jour, ayant rassemblé les matériaux nécessaires, j'élevai une batterie dans la nuit, en face de celle des Nazaréens; j'y plaçai quinze canons. J'envoyai un détachement de deux kushoons pour donner l'assaut; je les cachai dans un creux, où ils demeurèrent jusqu'à l'heure de la prière du matin. Nous donnâmes le signal par une volée de notre batterie; et alors, criant de toutes

(1) Lettres choisies de Tippoo sultan à divers fonctionnaires, mises en ordre et publiées par William Kirkpatrick, lieutenant-colonel.

(2) Division de troupes.

leurs forces Allah gâr (Dieu nous est ami), ils se précipitèrent en avant, et, après un grand carnage, chassèrent ces Nazaréens sans foi de l'éminence qu'ils occupaient. Ils firent beaucoup de prisonniers, et poursuivirent les fugitifs jusqu'aux portes mêmes du fort; ils s'y maintinrent jusqu'au moment où je pus, avec l'aide de Dieu, les couvrir d'un retranchement. Dans le cours des deux jours suivants toutes choses étant préparées, j'investis la place et j'élevai deux batteries. Le premier jour, un feu très vif eut lieu de part et d'autre; le second jour, les canonniers de Hydery servirent les pièces de telle sorte que dix canons du fort furent démontés, leurs affûts brisés en morceaux, et bon nombre de Nazaréens envoyés en enfer. A la fin, les Nazaréens abandonnèrent toutes leurs pièces; ils n'osaient plus se montrer sur les remparts. Mais moi j'élevai trois autres batteries, j'y plaçai six mortiers au moyen desquels je lançai de grosses pierres; voyant cela, ces Nazaréens sans foi creusèrent des tranchées dans l'intérieur du fort, et ils y cherchèrent un abri.

» A cette époque commencèrent les pluies, qui durent six mois dans cette contrée; malgré leur violence, à la fin du deuxième mois j'avais poussé mes approches jusqu'au bord du fossé entourant le fort. Les assiégés firent deux sorties à l'heure de minuit. A la première de ces sorties, je me trouvais près de la tranchée, dans une maison où je m'étais provisoirement établi : entendant un bruit de mous-

queterie plus fort que de coutume, je me hâtai à travers le brouillard et la pluie, pour arriver au secours de mes gens employés dans la tranchée; je les repoussai, et je dis aux sirdars de l'armée Usud-Ilhye, qu'avec l'assistance de Dieu je voulais prendre une revanche le jour suivant, que je prétendais, dès le lendemain, couper les têtes de ces chiens maudits au-dedans de leurs murailles, derrière leurs fossés, avec mes seuls fantassins (1), et cela à l'heure où le soleil serait au méridien, non comme eux, qui s'étaient glissés vers nous pendant la nuit, à la façon des voleurs. En conséquence, sous l'assistance de Dieu et la protection du prophète, je formai un détachement de 30 soldats Ehshâm (2), je leur adjoignis 20 autres hommes vraiment hommes, et, les divisant en deux corps, j'envoyai l'un, au nombre de 25 hommes, contre la batterie de la porte dans l'après-midi, et l'autre, en même nombre dans le fossé. Là, ces deux détachements, attaquant à l'improviste ces infidèles, coupèrent au-delà de quarante têtes à ces chiens aux pensées impures; ceux qui échappèrent au tranchant du glaive s'enfuirent çà et là comme des poussins effrayés, se traînant et rampant pour gagner quelque cache obscure. Pendant ce temps, les hommes de Usud-Ilhye, semblables à des lions,

(1) L'infanterie était la troupe la moins estimée dans les armées mogoles; c'est en signe de mépris de l'ennemi que Tippoo parlait ainsi.

(2) Sorte de soldats d'élite.

s'en retournaient en sûreté avec les prisonniers qu'ils venaient de faire. Les Nazaréens se virent réduits à de grandes extrémités : un homme de Hyder-Ali ne pouvait plus porter un mousquet à l'épaule qu'on ne les vît aussitôt ôter en grande hâte leurs chapeaux et saluer comme de vieilles guenons (1).

» Un jour, à la pointe du jour, les Nazaréens attaquèrent mes tranchées au bord du fossé, ils y pénétrèrent. En ce moment j'étais à mon quartier, je venais d'accomplir mes devoirs religieux, lorsque, entendant le bruit de la mousqueterie et les cris des guerriers, je pris avec moi une compagnie de Usud-Ilhye, et je courus à pied à la tranchée. Les Nazaréens combattaient : les soldats de Usud-Ilhye les attaquèrent au sabre et à la baïonnette ; ils en firent un bon nombre prisonniers, et envoyèrent d'autres au fond de l'enfer ; le reste prit la fuite. En un mot, le carnage fut tel des deux côtés pendant trois mois, que les tranchées ne montraient plus qu'un mélange de boue, de sang et de chair humaine. Beaucoup de soldats, obligés de se tenir constamment les pieds dans la boue, en perdirent l'usage et demeurèrent estropiés. Souvent, pendant les ténèbres de la nuit, à travers l'inondation causée par les pluies, malgré la force du vent, qui dans ce lieu surpasse de beaucoup en violence ce

(1) Le chapeau fournissant un excellent point de mire, les Anglais l'ôtaient de temps à autre ; c'est sans doute à cela que Tippoo fait allusion.

qu'il est dans les autres parties du royaume, il me fallait faire des rondes pour m'assurer que les travaux étaient convenablement poussés et les soldats d'Ahmedy fidèles à leur poste; à cause de cela, il arriva que deux ou trois sirdars et d'autres tombèrent dans des fontaines qui étaient fort pleines, et devinrent martyrs, sans qu'aucun pût deviner ce qu'ils étaient devenus. A cette époque, l'eau montait au-dessus du genou dans la campagne... »

Le long de la chaîne des montagnes du Malabar il existe plusieurs castes ou tribus encore à l'état sauvage; elles habitent au milieu des forêts, sans se fixer nulle part; quelques unes de ces peuplades changent de demeure tous les ans. Arrivés à l'endroit qu'ils ont choisi pour leur séjour passager, ces pauvres gens en entourent l'enceinte d'une espèce de haie, et chaque famille choisit un petit espace de terrain, que ses membres labourent à l'aide d'un morceau de bois pointu, durci au feu. Ils n'ont que peu de communications avec les habitants civilisés du voisinage. Moins avancés que les sauvages de l'Afrique, ils n'ont ni l'arc ni les flèches. Ils se nourrissent au moyen de quelques métiers : il en est qui abattent du bois, d'autres qui tressent des nattes. A peine nés, les enfants sont habitués à la vie dure qu'ils doivent mener. Dès le lendemain de leurs couches, obligées de se mettre à la recherche de leur nourriture, les femmes, avant de s'éloigner de leurs nouveaux-nés, commencent par les allaiter : elles creusent après cela en terre un

trou qu'elles garnissent d'une couche de feuilles de l'arbre appelé teck ; feuilles couvertes d'aspérités, qui enlèvent l'épiderme dès qu'on s'en frotte, et font couler le sang. Or, c'est sur cette couche qu'est déposé l'enfant jusqu'au retour de la mère, qui n'a lieu que le soir. Dès le cinquième ou le sixième jour de sa naissance, on l'habitue à prendre des aliments solides ; il est lavé tous les matins dans la rosée très froide qui baigne les plantes. Il est ainsi abandonné tous les jours, seul et tout nu, exposé au soleil, au vent et à la pluie, jusqu'à ce qu'il soit en état de marcher. Leur religion consiste dans le culte de certains fétiches. Quelques unes de ces peuplades, un peu plus rapprochées de la vie sociale, habitent les forêts ; la principale occupation de ceux qui les composent est d'extraire le jus de palmier, dont ils vendent une partie et boivent le reste ; ils montent sur les arbres, eux et leurs femmes, avec une agilité qui le dispute à celle des singes. Les individus de ces castes vont nus, les femmes seules portent à la ceinture un petit morceau d'étoffe.

A son retour du siége de Mangalore, Tippoo rencontra sur son chemin une peuplade de ces sauvages. L'état de nudité dans lequel il les vit le choqua : les Musulmans sont de stricts observateurs de la décence et des convenances sociales, le moindre signe immodeste des femmes les choque en public. Le sultan fit appeler les chefs de la caste, il leur demanda pourquoi eux et leurs femmes ne se cou-

vraient pas plus décemment; ils alléguèrent leur pauvreté, mais surtout les lois de leur caste. Tippoo répliqua qu'il exigeait qu'ils portassent des vêtements comme les autres habitants du voisinage; il leur promit de leur envoyer tous les ans la toile nécessaire; en attendant il leur fit distribuer toute celle dont il put disposer pour le moment. Ainsi pressés, ces sauvages firent d'humbles remontrances : on les vit se rassembler çà et là en groupes pour délibérer. Les vêtements étaient pour eux un terrible embarras, il leur paraissait affreux de s'écarter des usages de leur caste; l'émigration, la mort même leur étaient préférables. Ils se décidèrent à abandonner la patrie plutôt que de manquer aux lois de la caste, à aller chercher quelques autres forêts où ils pussent vivre en paix. Après s'être long-temps arrêté à écouter leurs remontrances, Tippoo allait se remettre en route; mais un des chefs de la tribu, parvenant tout-à-coup jusqu'à lui, déposa aux pieds du sultan une pièce de toile qui avait été son partage, et lui dit : « Sultan, tu vis comme tes pères, laisse-nous vivre comme ont vécu les nôtres. » Le sultan n'insista plus.

---

# LIVRE XII.

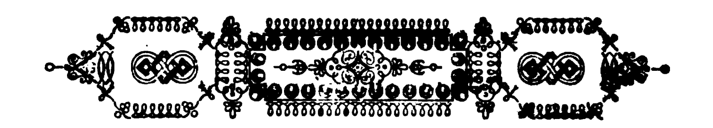
## SOMMAIRE.

—

Plaintes et lettres du nabob de Oude au sujet des charges qui lui étaient imposées. — Dépouillement des Begums, mère et grand'mère du nabob. — Emprisonnement et relâchement des deux eunuques leurs serviteurs de confiance. — Le rappel de M. Bristow par Hastings est blâmé par la cour des directeurs. — Discussions entre M. Middleton et Hastings. — Conflit d'attribution entre la cour suprême de judicature et le conseil suprême de gouvernement.—Désordres survenus par suite de l'application de la loi anglaise et expédient de Hastings pour remédier à ces inconvénients. — Situation réciproque des Anglais, du nabob et du visir.— Hastings défend sa conduite devant les directeurs par rapport à Cheyte-Sing.—Intervention du parlement dans les affaires de l'Inde. — Comité institué pour un nouvel examen de ces affaires.— Warren Hastings demande un successeur ; il se plaint de la publicité donnée à sa correspondance.—Voyage de Warren Hastings à Lucknow ; son entrevue avec l'héritier présomptif de l'empire; il blâme le traité conclu par la présidence de Madras avec Tippoo.— Départ de Hastings.—Caractère général de son administration.—Bill de Fox pour l'amélioration du gouvernement de l'Inde. — Le bill, passé aux Communes, est repoussé par les Pairs.—Discussion sur la prérogative royale ; ministère de coalition, etc., etc.— Bill de Pitt; ses dispositions principales, etc., etc.— Mérite et défauts de cette mesure.—Macpherson nommé gouverneur-général (1785).—Situation de la cour impériale à Delhi. — Retour de lord Macartney en Angleterre, et sa nomination comme gouverneur-général.—Mesures prises pour les dettes du nabob du Carnatique. — La mise en accusation de Warren Hastings est demandée par le parlement.—Discours de Burke sur les dettes du nabob du Carnatique.—Paul Benfield.— La mise en accusation de Hastings est décrétée par le parlement. — Conduite équivoque de Pitt sur ce point.—Énonciation des chefs d'accusation. — Warren Hastings à la barre des Communes. — Lecture lui est donnée de l'acte de l'accusation.

(1784—1787.)

---



# LIVRE XII.

Un grand événement ne tarda pas à suivre le voyage du gouverneur-général dans les provinces supérieures; ce fut un nouvel arrangement avec le nabob d'Oude. Le nabob était fort en arrière dans ses paiements à la Compagnie; celle-ci se trouvant elle-même dans une grande détresse, force lui était d'employer tous les moyens en son pouvoir pour se faire payer. Autrefois, les revenus du royaume d'Oude excédaient 3,000,000 de livres sterling, qui se levaient pourtant avec la plus grande facilité; le pays, loin d'être appauvri, semblait nager dans l'abondance. En 1776, les revenus ne montaient pas à la moitié de cette somme; les années suivantes ils tombèrent encore plus bas. Par le traité de Fizabad, conclu à la fin de la guerre avec les

Rohillas, il avait été convenu qu'une brigade de troupes de la Compagnie, à la solde du nabob, serait stationnée dans le territoire d'Oude; plus tard, en 1777, une seconde brigade fut ajoutée à la première; toutefois ce ne devait être que provisoirement, d'après ce que le gouverneur-général avait lui-même annoncé à la cour des directeurs. Ce n'était qu'à cette condition que la cour des directeurs avait approuvé la mesure. Or, non seulement cette brigade passa pour toujours à la solde du nabob, mais d'autres corps de troupes lui furent successivement imposés. Le nabob dut subir encore tous les frais d'un établissement civil; des pensions, des dons soit-disant volontaires, des frais, des dépenses de toutes sortes montant à des sommes fort considérables, lui étaient sans cesse imposées sous tous les prétextes. En 1779, les choses en vinrent au point qu'il se vit obligé de déclarer que le fardeau était au-délà, bien au-delà de ce qu'il lui était possible de supporter. Il s'exprimait ainsi :

« Durant ces trois dernières années, les dépenses occasionnées par les troupes de brigade, et celles des autres troupes sous le commandement d'officiers européens, m'ont mis dans de grands embarras. Il m'est devenu à peu près impossible de subvenir aux dépenses de ma propre maison. Les allocations fixées pour le sérail et les enfants du dernier nabob ont été réduites au quart du taux auquel elles avaient primitivement été fixées; ils ont vécu fort misérablement ces deux dernières

années. Depuis le même laps de temps, les officiers, les employés, les domestiques de ma cour n'ont rien touché. En ce moment, il n'y a aucun petit coin du pays dont le revenu puisse être affecté au paiement des dettes de mon père. Cependant les créanciers me pressent tous les jours. J'ai lutté depuis trois ans contre ces difficultés ; je ne cessais de me flatter que l'honorable Compagnie et le suprême conseil voudraient bien faire faire une enquête, par des personnes impartiales et désintéressées, sur la détresse de ma situation. Le moment est venu où je me vois forcé de leur adresser mes humbles représentations ; les dépenses se sont beaucoup accrues, il a fallu accroître dans la même proportion le prix de locations des terres : de là des déficits qui vont en augmentant d'année en année. Le pays devient désert, la culture est abandonnée. Cette année particulièrement, en raison de la sécheresse excessive, j'ai été obligé d'abandonner aux fermiers plusieurs lacs de pagodes, et encore ne sont-ils pas satisfaits. A peine ai-je pu subvenir à mes dépenses les plus indispensables, et pourtant les revenus se trouvent en arrière de 15 lacs de roupies (150,000 livres sterling). Plusieurs des chefs ont été forcés d'abandonner la cour avec leurs troupes et leurs suites ordinaires, et maintenant il ne me reste qu'un fort petit nombre de troupes, cavaliers ou fantassins, à employer à la collection des revenus. S'il arrivait que les zemindars devinssent réfractaires, je n'aurais pas de forces suffisantes pour les rame-

ner à l'obéissance. » Après avoir exposé de la sorte ses embarras, le nabob terminait en demandant que la solde de la deuxième brigade et des autres troupes cessât de lui être imposée à l'avenir ; ces troupes, disait-il, étaient non seulement sans utilité pour son gouvernement, mais elles occasionnaient au contraire de grands désordres. Le gouverneur-général fut fortement irrité de ces représentations. Dans une lettre au résident, il déclara ces plaintes tout-à-fait inadmissibles : « Le nabob, disait Hastings, est devenu le vasal de la Compagnie ; à la Compagnie seule appartient le droit de juger si elle veut retirer ses troupes, ou quand elle veut les retirer. »

Les embarras de l'État, la diminution des revenus étaient, suivant Hastings et le conseil suprême, le résultat de la mauvaise conduite du nabob et du mauvais choix qu'il faisait de ses ministres. Au reste, il était bien certain que la protection, la défense de la domination du nabob reposait uniquement sur la présence des troupes anglaises ; que ces troupes eussent été retirées un seul instant, et tout aussitôt accouraient les Mahrattes, qui s'emparaient, sans coup férir, d'Oude et du reste de la domination du nabob. Dans ce cas, non seulement ce prince eût été dépouillé de ce qui lui restait encore, mais les Mahrattes devenaient de dangereux voisins pour les Anglais. Les finances de la Compagnie ne pouvaient suffire à l'entretien des troupes nécessaires à sa défense et à celle du nabob, si ce

dernier se refusait à solder ces troupes ; or, la loi de sa propre conservation est gravée dans le cœur humain bien avant celle de la justice. Le droit et la raison d'état se trouvaient de même en contradiction; le droit ne permettent pas d'exiger du nabob qu'il entretînt des troupes subsidiaires contre son gré, la raison d'état l'exigeant impérieusement. Il faut dire encore qu'aucun terme n'ayant été assigné, dans l'origine, au temps que la brigade appelée temporaire devait demeurer à la solde du nabob, Hastings pouvait se prétendre autant de droit à allonger ce terme que le nabob à vouloir qu'il fût raccourci. Peut-être aussi Warren Hastings n'était-il pas non plus sans quelque irritation contre le nabob : un des motifs qui enhardissaient celui-ci à faire hautement ses plaintes, était la persuasion où il était de l'instabilité de sa situation, à lui Hastings, et il le savait. Quoi qu'il en soit, en raison d'un premier arriéré toujours grossi, en 1780 la dette du nabob à la Compagnie montait à 1,400,000 livres sterling. Le conseil suprême continua à en presser le paiement. Le nabob protestait qu'il avait déjà donné tout ce qui lui était possible de donner ; que le pays était épuisé, sans ressource aucune ; que quant à lui personnellement, il ne lui restait pas à la lettre de quoi vivre. A l'époque de son voyage aux provinces supérieures, Warren Hastings s'était, en conséquence, décidé à tenter sur les lieux mêmes un nouvel arrangement. Comme mesure préliminaire, il rappela le résident, M. Bristow,

nommé par le parti opposé, et sur le dévouement duquel il ne croyait pas pouvoir compter. Déjà, à l'époque où Warren Hastings recouvra son autorité, il avait déplacé cet agent; l'ordre de le replacer était arrivé peu après, de la part de la cour des directeurs; Hastings avait long-temps éludé cet ordre, mais plus tard la réintégration de M. Bristow à son poste était devenue une des conditions de cet arrangement avec M. Francis, dont il a déjà été question. Libre en ce moment de toute entrave, le gouverneur-général rappela de nouveau M. Bristow, et nomma pour le remplacer M. Middleton.

Warren Hastings se rendit alors à Lucknow, dans le but de traiter l'affaire avec le nabob du Bengale. En apprenant cette nouvelle, le nabob de Oude se hâta de quitter sa capitale et de se rendre auprès du gouverneur-général, auquel il voulait rendre ses devoirs; il arriva au moment où éclata la terrible sédition de Bénarès. Réfugié à Chunar, celui-ci n'avait nulle envie de se montrer à un prince indigène dans cette situation précaire et dangereuse. En revanche le nabob n'en était que plus empressé de juger par ses propres yeux de l'état réel des choses. Il se rendit donc à Chunar avec une escorte peu nombreuse. Plusieurs conférences s'ensuivirent entre lui et le gouverneur-général; le résultat fut un nouvel arrangement : le gouverneur consentait à ce que *toutes* les troupes anglaises, à l'exception d'une brigade et d'un régiment de Cipayes, maintenant à la

solde du nabob, cessassent d'y être; qu'il cessât, en outre, de payer tous les employés anglais alors à sa solde, à l'exception du résident. Un autre article du traité l'autorisait à reprendre tous les jaghires qu'il jugerait convenable, à cette seule condition de solder à ceux qui les tenaient une rente égale à celle qu'eux-mêmes en retiraient. Aux termes de ce traité, il semblait donc que les Anglais n'eussent fait que des concessions gratuites, qu'ils avaient enfin consenti à alléger le fardeau qui depuis longues années écrasait le nabob. Mais ces conditions apparentes, avouées, n'étaient autre chose qu'un voile destiné à cacher les conditions réelles, et tenues secrètes, du traité véritable.

Deux princesses étaient connues sous le nom de begums : l'une, la mère de Suja-al-Dowlah, le dernier nabob; l'autre sa veuve, mère du nabob actuel. Toujours traitées en souveraines, à la mort de Suja-al-Dowlah, ces princesses furent mises en possession d'un certain nombre de jaghires; de ce fonds elles tiraient l'argent nécessaire à leurs dépenses personnelles et à l'entretien de leurs maisons. En mourant, Suja-al-Dowlah leur avait laissé la plus grande partie de ses épargnes, on le savait; l'imagination les multipliait à l'infini, en faisait des trésors des *Mille et une Nuits*. Hastings n'avait pas trouvé à Bénarès les ressources qu'il y était venu chercher; cependant tout son pouvoir, sa réputation personnelle, l'avenir de la Compagnie voulaient de l'argent, de l'argent sur-le-champ. Les

agents indigènes lui indiquèrent les trésors des begums comme la mine où il fallait puiser ; ce fut là le mot du nouvel arrangement conclu avec le nabob d'Oude. Le gouverneur-général consentit à l'affranchir de la solde d'une partie des troupes anglaises ; mais le nabob, de son côté, s'engageait à dépouiller les princesses, à transmettre à Warren Hastings le montant de leurs trésors et de leurs jaghires. Déjà nous avons dit combien les circonstances étaient impérieuses pour le gouvernement anglais. D'un autre côté il prétendit avoir été poussé aux mesures qu'il prit par la conduite même des princesses ; selon lui, elles avaient fait tous leurs efforts pour exciter l'insurrection à Oude en faveur de Cheyte-Sing ; elles employaient tout leur pouvoir à empêcher l'administration du visir, en faveur du nabob du Bengale. On peut remarquer à ce sujet que l'insurrection de Bénarès éclata le 16 août, le traité par lequel le visir fut autorisé à les dépouiller fut dû 19 ; les begums auraient donc eu bien peu de temps pour l'exécution de ce qui leur était imputé. Au reste, il est évident que le témoignage de Hastings sur ce sujet ne saurait être d'un grand poids. D'un autre côté, le nabob, à son départ de Chunar, donna lui-même une sorte de démenti aux craintes réelles ou supposées de Hastings sur ce point ; pour s'en retourner chez lui, il passa par Fyzabad, la résidence habituelle des princesses ; et bien qu'il fût à la tête d'un corps de cavalerie de 5 à 600 hommes, il entra dans la ville avec seulement cinq ou

six compagnons. Il semble donc certain que le nabob d'Oude ne craignait rien de la part des princesses.

Le nabob ne tarda pas à montrer son aversion à la mesure sollicitée de lui, le dépouillement de sa propre mère et de sa grand'mère. Le gouverneur-général ne cessa d'en réclamer l'exécution. Le nouveau résident eut ordre de se substituer au besoin, en cette circonstance, au nabob, c'est-à-dire d'exécuter, au nom de l'autorité anglaise, les mesures convenues, s'il refusait de le faire en son propre nom. Le nabob sentit qu'il était pour toujours avili, dégradé aux yeux de ses peuples, s'il arrivait qu'une mesure d'une telle importance fût prise en dehors de son autorité; il entreprit la tâche douloureuse. Des ordres furent expédiés aux aumils ou régisseurs des jaghires, qui leur enjoignaient d'agir dorénavant au nom du nabob, non plus en celui des princesses. Le nabob souffrit cruellement de ce premier pas dans la route où il devait s'engager : « Son Excellence (le nabob), écrivait le résident, se montra fort irritée, fort blessée. » Mais, nous l'avons dit, il était essentiel pour le nabob de paraître conserver son autorité, tout en agissant contre sa volonté. La confiscation de ces jaghires ne fut pourtant pas la seule mesure dont on s'occupa. Le nabob et le résident se rendirent à Fyzabad (le 8 janvier 1782), accompagnés d'un corps de cavalerie; ils adressèrent aux princesses diverses demandes; des négo-

ciations s'ouvrirent, à la fin desquelles les princesses refusèrent de céder aux exigences des Anglais et du nabob. Les troupes furent alors mises en marche : elles avaient ordre d'escalader de vive force la ville et le château. Mais aucune résistance ne fut faite; les troupes, sans que le sang eût coulé, prirent possession du palais de l'une des princesses et investirent le palais de l'autre. Comme l'appartement des femmes fut respecté, le trésor ne se trouva pas; la difficulté était donc de mettre la main dessus sans jeter sur soi l'odieux de la profanation d'un lieu réputé sacré dans les mœurs et les idées de l'Orient.

Or, les princesses avaient pour principaux agents, pour hommes de confiance deux vieillards de rang et de distinction, qui avaient vécu en grande faveur auprès du dernier nabob; c'étaient deux eunuques, appelés l'un Jewar-Ali-Khan, l'autre Behar-Ali-Kkan. On s'empara d'eux, espérant les pousser, par la prison et la torture, à révéler où se trouvait l'argent des princesses, ou décider les princesses à livrer les trésors pour racheter leurs souffrances. L'expédient eut d'abord quelque succès. La plus âgée des deux princesses, qui, comme chef de l'appartement des femmes, avait la garde des trésors, fit des propositions pour suspendre les douleurs de ces deux vieillards; l'arriéré du nabob envers la Compagnie pour l'année 1779 à 1780 fut soldé. Les eunuques ne furent point relâchés. Il existait un autre arriéré pour l'année suivante 1780-81; la prin-

cesse fut sollicitée de le payer : elle répondit en affirmant avoir déjà donné tout ce qu'elle possédait de grande valeur; elle offrit cependant des bijoux, des effets précieux, mais ils furent refusés par le résident anglais comme de trop peu de valeur. De nouvelles souffrances furent infligées aux eunuques; le résident anglais écrivit à l'officier chargé de leur garde : « Monsieur, aussitôt que cette note vous sera délivrée, vous donnerez vos ordres afin que les deux prisonniers soient mis aux fers, privés de toute nourriture, etc., suivant mes instructions d'hier. Signé Nath. Middleton. » Ainsi pris par la famine, les eunuques firent l'offre de payer de leur propre argent la somme demandée aux princesses; ils demandaient un délai d'un mois pour pouvoir la réaliser. On prit leurs billets, mais ils ne furent nullement relâchés; les princesses demeurèrent elles-mêmes sous bonne garde. Le paiement des billets donnés par les eunuques commença; les princesses donnèrent ce qu'elles assuraient être la dernière chose possédée par elles, leurs bijoux, leurs meubles, et jusqu'à leurs ustensiles de table. Le résident lui-même écrivait à Hastings qu'aucune preuve n'existait qu'elles possédassent davantage. Le 23 février 1782, plus de 500,000 livres sterling extorquées de cette manière avaient été reçues par le résident pour les dépenses de la Compagnie. Sur la totalité des billets exigés, il y avait un arriéré de 25,000 livres sterling suivant les eunuques, de 50,000 suivant le résident : les

prisonniers, en raison de cette circonstance, sollicitèrent de nouveau leur relâchement; ils se déclarèrent dans l'impossibilité d'achever le paiement si la liberté ne leur était rendue; mais en même temps ils manifestaient l'espoir de s'acquitter s'il leur était permis de vendre leurs propriétés, d'emprunter à leurs amis, etc. Loin que cette demande fût accueillie, leur emprisonnement fut au contraire plus étroitement resserré, en même temps que rendu plus rigoureux. Le 18 mai, il y avait deux mois qu'ils étaient dans les fers, l'officier chargé de leur garde écrivait au résident : « Les prisonniers Behar-Ali-Khan et Jewar-Ali-Khan, qui paraissent fort malades, ont demandé d'être délivrés de leurs fers pendant quelques jours, afin qu'il leur soit possible de prendre médecine et de faire quelques tours de promenade dans le jardin de la prison où ils sont enfermés. Comme je suis certain que nous en sommes maintenant assurés, aussi bien sans leurs fers qu'avec leurs fers, je crois de mon devoir de vous donner connaissance de leur requête; je désire connaître votre bon plaisir à ce sujet. » Le résident rejeta cette demande, les fers furent conservés aux eunuques. Bien plus, à compter du 1er juin, d'autres moyens coërcitifs furent employés : on les menaça de les conduire à Lucknow, et de leur faire leur procès pour *d'autres crimes;* comme ces crimes n'étaient nullement indiqués, la menace en était plus effrayante, elle pouvait amener tous les châtiments

possibles, y compris le dernier supplice. Effrayés, les eunuques firent de nouvelles offres; les princesses, qui craignaient de voir s'éloigner leurs agents confidentiels, en firent aussi de leur côté. Mais pour réaliser ces offres il fallait du temps, et le résident n'en voulait pas accorder. Les prisonniers furent amenés à Lucknow; de nouvelles tortures furent infligées, dont la nature ne se laisse que trop entrevoir dans la lettre suivante du vice-résident à l'officier chargé de leur garde : « Monsieur, le nabob a résolu d'infliger un châtiment corporel aux prisonniers; il faudra donc que les agents qui se présenteront de sa part aient un libre accès auprès d'eux, et soient à même de faire d'eux ce qu'ils jugeront convenable. »

Ces mauvais traitements ne s'étendirent pas seulement aux eunuques : les femmes du zenanah furent souvent privées de nourriture, presque jusqu'au point de mourir de faim. Mais aucune découverte ne se faisait. Les rigueurs allèrent en s'accroissant de la sorte jusqu'au mois de décembre; alors, soit par sa propre expérience, soit par le témoignage de l'officier chargé de la garde des princesses, convaincu qu'il n'y avait plus rien à tenter par la force, que s'il y avait quelque chose à espérer ce ne pouvait plus être que par d'autres moyens, le résident éloigna la garde des princesses et rendit les eunuques à la liberté. Les cruautés avaient été exercées sous le nom du nabob, la grâce fut accordée au nom du gouverneur-général. L'of-

ficier chargé de cette mission en rendait compte au résident comme il suit : « J'ai à vous accuser réception de votre lettre du 2 du présent mois. Après l'avoir reçue, j'ai aussitôt mis en liberté les prisonniers Behar-Ali-Khan et Jewar-Ali-Khan, événement qui a rempli de joie les princesses et la ville entière de Fyzabad. Behar-Ali-Khan et Jewar-Ali-Khan, avec des pleurs de joie, ne cessent d'exprimer leur reconnaissance au gouverneur-général, au nabob visir et à vous, de leur avoir rendu ce bonheur sans prix, la liberté; ils en conserveront toujours le plus reconnaissant souvenir, et à leur prière je vous transmets les lettres ci-jointes. Je voudrais que vous eussiez été présent à l'élargissement de ces prisonniers : ces pauvres vieillards, avec leurs lèvres tremblantes et leurs joués inondées de larmes de joie, formaient un spectacle vraiment touchant. S'il suffisait pour cela des prières et des bénédictions de ces pauvres gens, nul doute qu'au jour du jugement vous ne soyez tout aussitôt transporté dans régions les plus élevées du ciel. » Ainsi finit cette tragédie, qu'il était nécessaire de raconter avec quelque détail; elle devint plus tard un des terribles épisodes du grand procès soutenu contre Hastings devant le parlement.

Au commencement de 1782, M. Hastings, ne voyant pas les résultats qu'il se promettait de son arrangement avec le nabob, en avait exprimé son mécontentement à M. Middleton en termes très

vifs ; il était d'autant plus piqué de ne pas recueillir de meilleurs résultats, qu'il ne pouvait se dissimuler que cette transaction était vue de mauvais œil à la résidence. « L'arrangement que j'ai conclu avec le visir, écrivait-il, n'a servi jusqu'à présent qu'à la vengeance ou à la gratification de quelques intérêts particuliers, et à me rendre moi-même odieux à mes concitoyens. » Hastings se proposa de faire marcher des troupes pour le soutien des mesures ordonnées. Sur la représentation du résident, M. Middleton, que cette mesure serait d'un mauvais effet, les troupes furent rappelées. Il demandait au résident s'il se sentait compétent pour mettre à exécution les mesures proposées ; dans le cas contraire, il suspendrait son propre voyage à Calcutta, et demeurerait à Lucknow jusqu'à leur entière exécution. M. Middleton resta à Lucknow. Nous avons vu la sévérité qu'il déploya. Le gouverneur-général ne l'en accusa pas moins de relâchement dans l'accomplissement de son devoir. M. Middleton se défendit de ce reproche avec vivacité ; il montra qu'une plus grande rigueur n'aurait pas amené des résultats différents, qu'aucune perte de temps n'avait eu lieu, qu'enfin, à l'exception de la violation de l'appartement des femmes, aucune mesure de rigueur n'avait été omise. Il ajoutait : « Le nabob est fils de la princesse ; un fils contre sa mère doit au moins sauver les apparences. On n'aurait pas laissé échapper cette occasion de persuader au nabob que nous voulions le porter à dés-

honorer sa propre famille à notre profit. Le ministre du nabob, le seul auxiliaire que j'aie ici, n'aurait pu participer à cette mesure. Dans l'Orient, il est reçu qu'aucun homme ne saurait franchir le seuil d'un zénanah ; encore bien moins un fils peut-il forcer l'entrée de l'appartement de sa mère. » Warren Hastings fit à ces représentations une réponse assez équivoque ; d'après ses expressions il eût été difficile de dire s'il aurait approuvé ou non la violation du zenanah. Cependant, comme la violation de cet appartement eût été une mesure de nature à avoir des conséquences fort graves, fort sérieuses, M. Middleton déclinait avec raison d'en prendre sur lui-même la responsabilité. Les choses en étaient là entre Warren Hastings et M. Middleton, c'est-à-dire immédiatement après l'exécution des mesures contre les begums. Plus tard, leur irritation réciproque ne fit qu'augmenter ; comme les mesures exécutées avaient produit un assez mauvais effet dans l'opinion ; celui qui les avait commandées et celui qui en avait suivi l'exécution s'en renvoyaient volontiers l'odieux l'un à l'autre.

Un conflit d'attribution survenu à cette époque entre la cour suprême et le gouvernement, ajouta à tous les dangers, à tous les embarras. Une cour de judicature avait été créée en 1773 par le parlement pour les possessions anglaises dans l'Inde. La nomination des juges appartenait au roi, non à la Compagnie ; leur pouvoir aussi dérivait de l'autorité royale. Cette cour était composée d'un président et

de trois juges; elle avait pour objet de rendre la justice dans toute l'Inde suivant la loi anglaise. En fait de justice civile, sa juridiction s'étendait à tous les procès entre la Compagnie, et les sujets britanniques, à tous ceux entre les sujets britanniques et les indigènes; en fait de justice criminelle, à tous les sujets britanniques, à toutes les personnes au service de la Compagnie. Les membres de la cour recevaient un salaire fixe; mais aucune indemnité sur les amendes imposées, comme c'était alors l'usage en Angleterre. Or, de l'établissement de cette cour résultait d'abord ce grand inconvénient; l'existence de deux pouvoirs rivaux placés en face l'un de l'autre (le conseil suprême et la cour suprême), dont aucune limitation rigoureuse ne déterminait les attributions respectives. D'un autre côté, l'application de la procédure et de la législation anglaise était de nature à jeter tout-à-coup un grand trouble dans les esprits des indigènes. Tout débiteur, sur le serment du créancier, devenait, par exemple, immédiatement victime d'une assignation de la cour suprême; amené de gré ou de force du lieu de sa résidence à Calcutta, il fallait qu'il trouvât caution, ou qu'il consentît à se laisser enfermer jusqu'au jour du jugement dans une prison étroite et malsaine. La loi anglaise, sous bien d'autres rapports différente des lois indoues, souvent leur était opposée, contraire; elle offensait, blessait les sentiments les plus chers aux indigènes, les idées pour eux les plus respectables. Enfin, le

langage des lois, difficile à entendre pour les Anglais eux-mêmes, était tout-à-fait incompréhensible pour un peuple étranger. L'Indou voyait ainsi toutes ces nouveautés comme un danger mystérieux, terrible, venu tout-à-coup planer sur sa tête.

Les zemindars, car c'était surtout contre eux que se dirigeaient la plus grande partie des procès, étaient enlevés à leurs affaires, à leurs familles. On les amenait à Calcutta quelquefois de 500 milles; là, il leur fallait donner caution : étrangers qu'ils étaient, la chose était pour eux à peu près impossible; s'ils ne le pouvaient pas, ils étaient confinés en prison pour tout le temps que durait leur affaire, intervalle toujours de quelques mois, soit par le grand nombre d'affaires qui s'entassaient, soit par les lenteurs naturelles à la procédure anglaise. Sur le serment du premier venu, tout homme était susceptible d'être arrêté, quel que fût son rang; l'emprisonnement, quand même celui qui l'avait subi était en définitive trouvé innocent, n'en entraînait pas moins pour lui les plus grands malheurs : le désordre se mettait dans ses affaires, et la ruine suivait de près le désordre. En tout temps, c'était chose difficile que de faire payer aux ryots, ou cultivateurs, la rente de leurs terres : il fallait une vigilance de tous les instants et ne se relâchant jamais; là s'établissait comme une lutte perpétuelle entre le zemindar et le ryot, le zemindar mettant toute sa persévérance, employant tout son crédit sur l'esprit du ryot pour se faire payer,

le ryot toute sa ruse et son adresse à échapper à cette nécessité. L'absence du zemindar arrêtait d'abord tout court la collection du revenu ; plus tard cette collection devenait presque impossible par l'ignominie attachée par l'emprisonnement à la personne du zemindar. Dans les idées indoues, l'emprisonnement est en effet considéré comme dégradant, infamant. Le gouvernement mogol ne se permettait de l'infliger que dans les cas de flagrant délit ou de crime éclatant.

Toutes les matières qui touchaient au revenu étaient jusque là décidées par les conseils provinciaux et des cours établies sous le nom de dewanny-adaulut. Sous l'autorité des premiers, le mode d'action était simple et facile : un ryot était-il en retard, on lui envoyait un, deux ou un plus grand nombre de peons, qui s'établissaient chez lui et le surveillaient jusqu'à ce qu'il eût payé. La cour suprême fit répandre dans le pays que si les retardataires voulaient s'en rapporter à elle, ils trouveraient la justice et protection. Les débiteurs arriérés apprirent la loi anglaise; on leur enseigna à faire un procès, comme violation de l'*habeas corpus*, aux juges du revenu qui employaient ce procédé coërcitif à leur égard ; sur caution, la cour suprême leur rendait aussitôt la liberté. Or, c'était saper par sa base tout le système financier, arrêter court la collection du revenu. Dans l'Inde, encore plus qu'ailleurs, la disposition à ne pas payer ses dettes est fort répandue; tous ceux qui

doivent se hâtent de chercher à ne pas payer; c'était par conséquent une ressource dangereuse à donner à ces peuples. En tant qu'elle exerçait les fonctions de dewan, la Compagnie avait à la fois : 1° la partie du gouvernement qui regarde la collection du revenu; 2° en certains cas, l'administration de la justice civile. Les autres parties du gouvernement étaient réservées au nabob, entre autres la justice criminelle, sous la surintendance du naïb-dewan ou député du nabob, appointé pour cela par la Compagnie. Cette division ajoutait quelque sécurité à ce qui manquait aux indigènes. La cour suprême ne voulut point avoir égard à cette distinction; le président de la cour dit, le 15 juin 1776 : « L'acte du parlement qui a institué la cour ne considère pas le nabob comme un prince souverain; en conséquence, la juridiction de la cour doit s'étendre sur toute l'étendue de sa domination.» Quelques jours après, répondant à des objections précitées sur ce sujet par le gouverneur et le conseil, il ajoutait : « Quant à ce fantôme, cet homme de paille, Murabuck-al-Dowlah, c'est une insulte à la cour que de lui parler de sa souveraineté. Comme les représentations à ce sujet viennent du gouverneur-général et du conseil, je ne puis les prendre du côté bouffon, mais, je l'avoue, je ne saurais le faire par le côté sérieux. » Par suite de cette prétention, cette partie du gouvernement et de l'administration de la justice, qui conservait encore quelque indépendance, seule protection

qui restait aux indigènes, fut renversée, annulée. En rendant compte de cet état de choses à la cour des directeurs, le gouverneur-général et le conseil disaient : « Par les divers actes et les déclarations successives des juges, il est évident que l'office de dewan tenu par la Compagnie est annulé ; que le gouvernement du pays est détruit ; que toute tentative de notre part pour exercer ou soutenir le pouvoir de cet office ou de ce gouvernement peut nous envelopper, nous et nos employés, dans une accusation de crime de haute trahison. » Ces paroles, malgré leur apparente exagération, ne contenaient que la vérité. Les juges n'en poursuivirent pas moins le même système de conduite : ils s'appelaient volontiers la cour du roi ; ils se délectaient, nous dit un témoin occulaire, à se faire appeler juges du roi (king's judges). Comme la source d'où dérivait leur pouvoir, c'est-à-dire l'autorité royale, était fort supérieure à celle d'où le gouverneur-général et le conseil tiraient la leur, ils se mettaient eux-mêmes bien au-dessus de ces derniers dans la hiérarchie du gouvernement. La même considération imposait à la cour des directeurs : elle n'osa pas se hasarder à contrarier ou à révoquer aucune mesure prise par la cour suprême. Les directeurs se bornèrent à s'adresser au ministère.

La sujétion des zemindars à la juridiction de la cour ne pouvait manquer d'amener leur ruine, et menaçait de tarir la source même du revenu. Mais cele-ci ne se contentait pas d'étendre son pouvoir

sur la personne même des zemindars, elle prétendait encore régir la collection et l'aménagement du revenu; sous prétexte de témoignage, elle exigeait, en effet, que tous les papiers, toutes les pièces ayant rapport aux transactions du gouvernement, même les plus secrètes, lui fussent présenttées à sa première réquisition. Par suite de cette exigence, le secrétaire du conseil fut mandé devant la cour suprême : celle-ci avait réclamé de lui les papiers les plus importants et les plus secrets; elle le menaça, en cas de refus, d'un procès qui ne pouvait manquer d'amener d'énormes dommages. Le secrétaire représenta l'impossibilité pour lui de communiquer les registres du conseil, il se prévalut de la défense formelle qui lui en avait été faite. La cour suprême le somma alors de nommer le membre ou les membres du conseil qui lui avaient fait cette défense; il demeura muet. La cour prit un arrêté par lequel elle déclarait que tout membre du conseil qui aurait participé à ce refus devenait passible d'une poursuite; le conseil alors prit la résolution d'envoyer à la cour les extraits de ses registres qui avaient trait à l'affaire en question, mais persista dans son refus de livrer les registres eux-mêmes. Plusieurs fois la même demande fut faite. Il devint ainsi impossible au conseil d'agir et de délibérer comme conseil d'État, comme assemblée de gouvernement; il était menacé de voir requérir à chaque instant la publication de ses délibérations les plus secrètes; chaque membre devenait per-

sonnellement responsable de dommages et intérêts, qui pouvaient être immenses, pour chacune des mesures du gouvernement auxquelles il participait; il suffisait pour cela que le premier venu ayant ou croyant avoir à en souffrir, allât porter plainte devant la cour. L'application des lois criminelles présentait encore une plus grande source de difficultés; plus encore que les lois civiles elles étaient en contradiction, en opposition, sur les points les plus essentiels, avec les lois, les coutumes du pays; beaucoup de choses permises, ordonnées par la loi indienne, étaient pourtant considérées comme des crimes par la loi anglaise.

Ces prétentions de la cour jetèrent le désordre dans tout le Bengale. D'un autre côté l'animosité était poussée au plus haut point entre elle et le conseil suprême; il en résulta bientôt une crise terrible. Un procès fut intenté en 1779 au rajah Cossijurah par Cossinaut-Baboo, agent nabob à Calcutta. En vertu du serment de ce dernier, une assignation fut lancée contre le rajah, et une caution de 35,000 livres sterling lui fut demandée. Pour éviter l'effet de l'assignation le rajah se cacha; il ne put remplir son office de zemindar, ni faire la collection des revenus de son district. Une autre assignation, par suite de l'inexécution de la première, survint : celle-ci avait pour objet de faire séquestrer des biens, meubles, effets, etc. Pour la mise à exécution de cet acte, le shériff envoya à Cossijurah une force armée composée de 60 hom-

mes, sous le commandement d'un sergent. Ces hommes entrèrent dans la maison et voulurent pénétrer dans l'appartement des femmes. Les serviteurs du rajah tentèrent de s'opposer à ce qui était pour leur maître un déshonneur mortel; ils furent repoussés, quelques uns blessés. Les soldats entrèrent dans le zenaanah, les effets du rajah furent pillés, le lieu de ses adorations domestiques profané, dépouillé de ses ornements; la perception du revenu, dommage plus considérable encore, fut interrompue. Le gouverneur-général s'était de bonne heure effrayé de la tournure que commençait à prendre cette affaire; il avait fait donner au rajah le conseil de se décider entre ces deux partis, ou ne pas reconnaître l'autorité de la cour, ou obéir aux sommations qu'elle lui faisait. Hastings fit plus encore, il envoya l'ordre au commandant des troupes à Midnapore d'intercepter le détachement du shériff, et de le retenir sous bonne garde en prison. Les ordres arrivèrent trop tard, l'outrage était irrévocablement consommé sur la personne et la maison du rajah, quand le détachement fut arrêté. Mais Hastings était résolu à ne plus garder de ménagements pour sauver le gouvernement de l'impopularité assumée sur elle par la cour suprême; il fit signifier à tous les zemindars, choudries et talookdars des trois provinces qu'ils ne devaient pas se regarder comme sujets de la juridiction de la cour suprême, à moins qu'ils ne fussent employés de la Compagnie ou qu'ils n'a-

doptassent de leur plein gré cette juridiction. Les chefs militaires des provinces reçurent en même temps la défense formelle de prêter, dans aucun cas, l'appui d'une force militaire à l'exécution des mandats de la cour. Une poursuite fut commencée par la cour suprême contre l'attorney de la Compagnie et les officiers qui s'étaient prêtés à saisir le détachement du shériff; les officiers reçurent du gouverneur-général l'ordre de résister à tout mandat d'amener qui leur serait envoyé par suite de ces affaires. L'attorney fut mis dans la prison commune et un procès criminel commencé : le crime qui lui était reproché était d'avoir donné avis du nombre d'hommes composant le détachement du shériff. Le gouverneur-général et le conseil furent eux-mêmes cités devant la cour, à la requête de Cossinaut-Baboo. Ils répondirent que la poursuite dirigée contre eux l'était en raison d'actes collectifs exécutés en leur qualité de membres du gouvernement; ils signèrent une déclaration portant qu'ils ne se soumettaient pas à l'autorité de la cour en raison de ces actes.

Les principaux habitants du Bengale adressèrent des pétitions au parlement contre le pouvoir et la juridiction de la cour suprême; le gouverneur-général, le conseil, la Compagnie, en firent autant. Le gouverneur-général en ce moment même faisait subir de grandes altérations à la constitution des tribunaux indigènes, pour l'administration de la loi du pays. Depuis 1773, cette juri-

diction appartenait tout entière aux conseils provinciaux, siégeant comme dewanny-adaulut ou cours de judicature civile. D'après le nouvel arrangement proposé par Hastings, la juridiction de ces cours devait être divisée en deux : celle qui concernait le revenu, celle qui concernait les individus. Une cour séparée, appelée dewanny-adaulut, eut la connaissance de toutes les difficultés qui s'élèveraient entre les individus; toutes celles, au contraire, qui auraient rapport aux revenus appartiendraient aux conseils provinciaux. Ce changement avait pour but de soulager les conseils provinciaux d'une partie de leur fardeau, et de leur laisser plus de temps pour s'occuper des affaires du revenu. A la même époque, Hastings imagina un moyen de neutraliser les effets de l'animosité toujours croissante entre le suprême conseil et la cour suprême. Voici cet expédient : en 1773, il avait été créé à la présidence une cour sous le nom de sudder dewanny-adaulut : elle avait pour objet de recevoir les appels des dewanny-adaulut de province. Cette cour était composée du gouverneur-général et du conseil, mais ni le gouverneur-général ni le conseil n'avaient jamais rempli les devoirs de ces fonctions, le temps leur avait manqué pour cela. Or, le gouverneur-général proposait maintenant un changement complet dans la constitution de la sudder dewanny-adaulut : il proposait d'en donner tous les pouvoirs au président de la cour suprême,

auquel un salaire considérable serait affecté en raison de ces nouvelles fonctions ; en même temps, il était expressément stipulé que le président de la cour suprême ne jouirait de ce salaire que sous le bon plaisir du gouverneur et du conseil. Moyennant cet arrangement, la cour devait cesser d'intervenir dans tout ce qui fouchait au revenu ; d'un autre côté, ce salaire considérable touché par le président, mais sujet à être révoqué par le conseil, le rendait presque inévitablement un médiateur nécessaire, un moyen de conciliation entre le conseil et la cour suprême. Le conseil pria donc le président, sir Elijah Impey, d'accepter l'office de juge de la sudder dewanny-adaulut ; et à cette charge furent attachées 7,800 livres sterling comme émoluments. Le président accepta sur-le-champ, et son installation se fit immédiatement. Les discussions qui n'avaient cessé d'exister entre la cour et le conseil cessèrent dès ce moment.

Fyzoolla-Khan, chef de Rohillas, avait survécu à la ruine de sa nation en 1774. Se trouvant à cette époque possesseur d'un poste très fortifié dans les montagnes, il parvint à conclure un traité sous la sanction et la garantie du gouvernement anglais. La province de Rampore, d'un revenu de 15 lacs de roupies, lui fut assignée en jaghire. N'ayant aucune confiance dans la parole du ministre, Fyzoolla-Khan s'efforça de gagner la protection des Anglais. Il avait fait quelques démarches pour que la signature du gouverneur-général fût ajoutée sur

le traité à celle du général anglais qui déjà s'y trouvait ; cette signature, qui ne paraissait qu'une formalité inutile, ne fut pas apposée. A la nouvelle de la guerre entre la France et l'Angleterre, Fyzoolla-Khan n'en témoigna pas moins la meilleure intention d'assister les Anglais. Aucune convention ne l'obligeait à fournir des troupes, cependant il offrit de mettre toute sa cavalerie, montant à 2,000 hommes, au service du gouvernement; il fournit 500 hommes. Le traité qui réglait la situation réciproque du visir et de Fyzoolla-Khan stipulait qu'il serait loisible à ce dernier d'avoir à son service 5,000 hommes de troupes; que toutes les fois que le visir serait en guerre, il lui enverrait un corps auxiliaire de 2 ou 3,000 hommes; que lui-même se joindrait au visir quand ce dernier marcherait en personne. En 1780, le visir demanda à Fyzoolla-Khan un corps de 5,000 hommes de la part du gouverneur-général; Fyzoolla-Khan se récria : il représenta que c'était la totalité des forces qu'il lui était permis de conserver par le traité. Il ajoutait que 3,000 hommes environ de ces troupes étaient employés à la collection de ses revenus. Le gouverneur-général et le conseil se décidèrent alors à adopter des mesures coërcitives à l'égard de Fyzoolla-Khan; cependant le gouverneur-général, diminuant en apparence ses prétentions, se contenta de demander un corps auxiliaire de 3,000 hommes de cavalerie. Les députés ayant fait cette demande à Fyzoolla-Khan,

celui-ci exprima son impuissance; il eut recours aux expressions du traité, qui ne disait pas cavaliers, mais soldats. Il offrit d'ajouter 1,000 hommes de cavalerie et 1,000 hommes d'infanterie au corps de 1,000 hommes déjà formé, et d'avancer la solde de ces troupes pour une année; cette offre fut rejetée, et toute nouvelle négociation interrompue. Dans sa rencontre à Chunar avec le visir, Hastings adopta un nouvel arrangement : le nabob-visir fut autorisé à reprendre les terres jadis concédées à Fyzoolla-Khan; sur le revenu de ces terres, il devait solder le nombre de troupes stipulé par le traité primitif, puis en verser le reste dans les mains du résident anglais, chargé de le faire passer à la présidence. Malgré cette résolution, de nouvelles négociations s'ouvrirent. Fyzoolla-Khan s'appuyait de nouveau sur le texte même du traité, qui, sans aucun doute, lui était favorable. Ce traité ne portait nullement qu'il fournirait 5,000 hommes à la Compagnie ainsi qu'on voulait alors le lui faire dire; au contraire il disait que Fyzoolla-Khan n'entretiendrait que 5,000 hommes de troupes, d'où résultait que ce dernier n'aurait pu satisfaire à la demande des Anglais à moins de s'être mis précédemment en contradiction avec ce traité lui-même, c'est-à-dire à moins d'avoir entretenu un plus grand nombre de soldats qu'il ne lui était permis de le faire. Après son retour, le visir demanda souvent la permission de mettre à exécution les mesures résolues contre Fyzoolla-Khan; elle ne lui fut point

accordée : au lieu du secours militaire d'abord demandé, Warren Hastings avait alors pour but d'obtenir un secours d'argent. Il demandait 15 lacs de roupies à Fyzoolla-Khan, promettant de l'affranchir à ce prix de toute coopération militaire; il lui promettait encore, moyennant 15 autres lacs, de rendre héréditaire dans sa famille le jaghire qu'il n'avait qu'à vie. Cette proposition était tout à l'avantage du Rohillas; il la refusa cependant, preuve certaine qu'il ne possédait pas la somme qui lui était demandée. La présidence s'en tint donc à ce nouvel arrangement.

La cour des directeurs, dans toutes les pièces qui lui avaient été envoyées, ne trouva aucune preuve, aucun indice même de complot tramés par les Begums contre les Anglais. La cour ordonnait une enquête sur la conduite des Begums; elle décidait que, dans le cas où l'enquête ne ferait pas ressortir de nouvelles charges contre elles, leurs biens leur seraient rendus, et qu'un asile leur serait offert sur le territoire de la Compagnie. A la lecture de ces dépêches, un membre du conseil fit la motion que la commission d'enquête fût instituée sur-le-champ. Le gouverneur-général s'opposa à cette motion; commé il avait en ce moment la majorité dans le conseil, elle ne passa pas. Hastings exposa devant le conseil le mauvais effet que ne manquerait pas de causer cette enquête sur l'esprit public, l'ébranlement qui en résulterait pour le gouvernement, la désobéissance

enhardie pour toujours dans l'avenir si les indigènes se mettaient une fois dans la tête qu'ils pussent avoir raison devant la cour des directeurs contre le gouvernement. « Si les Begums, disait Hastings, pensent avoir été tellement maltraitées qu'elles doivent en appeler à un tribunal d'étrangers ; s'il est vrai qu'elles veuillent citer devant ce tribunal un homme qui est leur fils et leur petit-fils ; s'il est vrai qu'elles veuillent en appeler à la justice de ceux qui n'ont été que les instruments du tort dont elles se plaignent, laissons-les du moins se décider par leurs propres sentiments, laissons-les énoncer leurs griefs avant de leur en offrir le redressement. Sans doute, elles n'ont aucun besoin d'être excitées à cela. En parlant ainsi, je me flatte de ne m'écarter en rien des exigences du langage officiel. Mais il convient à la majesté de la justice qu'elle ne soit approchée qu'avec sollicitations ; elle ne doit pas descendre à faire elle-même des offres, s'abaisser en venant indiquer elle-même les torts qu'il s'agit de redresser. Encore moins doit-elle parler de châtiment avant le jugement, avant même l'accusation. »

Le grand but que se proposaient les Anglais dans leurs rapports avec le nabob était d'en obtenir le paiement de ce qu'il leur devait ; mais le pays était tellement appauvri, administré par des gens tellement incapables, qu'il n'y avait aucun espoir que ce paiement fût jamais fait. Comme remède à ce dernier inconvénient, la présidence de Calcutta

essayait de s'emparer peu à peu du gouvernement, le faire passer des mains des indigènes dans celles de ses propres agents, ou bien encore de faire que le visir et les principaux fonctionnaires ne fussent eux-mêmes que ses agents à elle-même. Elle avait élevé au poste de visir, ou premier ministre, un certain Hyder-Bey-Khan. Dans ses instructions à M. Bristow, Warren Hastings disait : « Immédiatement après votre arrivée, sondez les dispositions de Hyder-Bey-Khan. Autrefois sa conduite a été fort répréhensible. Jusqu'à ces trois derniers mois, il possédait sans contrôle l'administration tout entière, il exerçait tous les pouvoirs du gouvernement; le nabob-visir étant dans ses mains ce qu'il doit être dans celles de tout homme habile, c'est-à-dire un pur zéro. » Dans une autre dépêche, il parle encore dans les termes suivants du nabob-visir et du ministre : « Le ministre ose se servir du nom et du sceau du nabob, soit dans des lettres qu'il dicte lui-même au nabob, soit dans des lettres qu'il fait écrire en son nom sans qu'il en ait connaissance. » Mais il fallait encore que ce même homme, dans les mains duquel le nabob était un zéro, ne fût lui-même aussi qu'un autre zéro dans les mains des Anglais; en d'autres termes, il fallait que tous les pouvoirs réels, effectifs du gouvernement fussent concentrés dans les mains du résident anglais. « Je ne saurais omettre, disait Hastings, de vous répéter ce que j'ai déjà dit dans les instructions verbales que je vous ai données à votre départ, c'est-à-dire qu'il ne

saurait y avoir de milieu ; il faut que le résident soit l'esclave et le vassal du ministre, ou le ministre soit lui-même à l'absolue dévotion du résident. » Partant de là, il peint ce dernier comme ne devant être autre chose que la créature des Anglais. « Il existe par l'influence de notre gouvernement ; s'il veut accepter les conditions que je lui offre, je le préférerai à tout autre. En même temps, il sera nécessaire de lui déclarer le plus explicitement possible quelles sont les conditions auxquelles nous le maintiendrons en place, avec la menace d'une démission immédiate et d'une recherche sur sa conduite passée s'il s'avisait de refuser. » Ces conditions étaient celles-ci : « En premier lieu, je ne considérerai pas comme du nabob toute lettre d'opposition, de contradiction ; je la considérerai comme venant du ministre et constituant dès lors une insulte au gouvernement ; en second lieu, il faudra que rien ne soit fait dans son caractère officiel sans votre participation et vos conseils, en même temps que vous en aurez la principale responsabilité. » La responsabilité suppose le pouvoir, le pouvoir devait donc être considéré non seulement de fait, mais de droit dans le résident.

La cour des directeurs blâma le procédé de Hastings à l'égard de Cheyte-Sing. Elle rappelait que la zemindarie de Benarès lui avait été conférée à perpétuité ; qu'il en avait l'administration, sous la condition de payer un certain tribut à la Compagnie. Les directeurs blâmèrent encore la conduite

du gouverneur-général à l'égard du rajah. Ils taxèrent d'imprudence impolitique l'emprisonnement de ce dernier, ce qui le mettait, disaient-ils, dans une situation dégradante à l'égard de ses sujets. Ce procédé ne devait-il pas avoir pour résultat d'affaiblir la confiance que les princes indigènes de l'Inde pouvaient être disposés à accorder aux Anglais? après cela, comment pourront-ils croire encore à la justice, à la modération du gouvernement de la Compagnie? Ces réflexions firent naître une grande irritation dans l'esprit de Warren Hastings. Il rendit aux directeurs reproches pour reproches; entre autres griefs, il se plaignit surtout avec amertume de la publicité donnée par eux à ses résolutions à l'égard de Cheyte-Sing. « Les propriétaires ne les liront pas, disait Hastings; d'ailleurs j'ai agi dans leurs intérêts, et je suis assuré de leur approbation. Mais cette lecture sera presque exclusivement faite par cette masse de gens déchaînés sans savoir pourquoi contre vos employés dans l'Inde, devant lesquels je suis déjà accusé de violation de la foi nationale et d'actes tellement odieux que, s'ils étaient prouvés, aucun autre châtiment que la mort ne pourrait expier le tort qu'ils auraient fait aux intérêts publics et au caractère national. » Warren Hastings se défendait encore, avec une chaleur qui ne lui était pas ordinaire, de toutes les imputations qui lui étaient adressées au sujet de Cheyte-Sing. Le fond de son raisonnement était

celui-ci : « Les obligations imposées à Cheyte-Sing n'ont jamais été parfaitement déterminées : il est dans l'obligation de défendre la Compagnie, il en est le vassal et le tributaire, mais c'est à la Compagnie seule qu'il appartient de fixer, de déterminer les secours qu'il est appelé à donner. » Ce texte était sans doute en désaccord avec les expressions formelles du traité, mais il faut dire que, d'un autre côté, la nécessité, l'impérieuse raison d'état étaient du côté de Hastings.

Le privilége de la Compagnie expirait en 1780; en conséquence, dès la fin de cette année et le commencement de la suivante, des pourparlers eurent lieu sur ce point entre le ministère et la cour des directeurs. Les dissensions survenues au Bengale entre le conseil et la cour suprême avaient donné lieu à des pétitions des sujets britanniques, du gouverneur-général et du conseil, enfin de la Compagnie. Les esprits étaient fortement occupés des affaires de l'Inde. D'un autre côté, M. Francis, l'adversaire de Hastings, était entré à la chambre des communes. Il était appuyé d'un parti nombreux; ses plaintes, ses discours, ses accusations sans cesse renouvelées remplissaient toutes les imaginations. Il n'était question que des crimes, des injustices, des trahisons du gouverneur-général. Les principaux fonctionnaires de la Compagnie dans l'Inde se renvoyaient des reproches du même genre. A la nouvelle de l'irruption de Hyder-Ali dans le Carnatique, le public, pendant quelque

temps, ne douta pas de la perte des établissements anglais de la côte de Coromandel. Toutes ces circonstances rendaient de plus en plus urgente la nécessité pour le parlement de s'occuper des affaires de l'Inde. Lord North était alors président du conseil, mais déjà chancelant sur le trône ministériel. Des négociations commencèrent entre la cour des directeurs et le ministère; leurs prétentions réciproques ne purent s'accorder. La cour des directeurs se décida à attendre le changement de ministère, qui semblait prochain, avant de pétitionner pour le renouvellement de leur privilége; en conséquence, lord North ne présenta pas de bill. Le 9 avril 1781, lord North, tout en s'abstenant de formuler une proposition spéciale, n'en soumit pas moins à la chambre quelques nouvelles dispositions relatives à l'organisation du gouvernement de la Compagnie. Il les signalait comme de nature à devenir plus tard le fondement d'un bill. Parmi ces dispositions nouvelles les trois principales étaient: 1° donner au gouverneur-général un pouvoir beaucoup plus étendu que celui dont il avait été investi jusque là; 2° établir en Angleterre un tribunal spécial pour les affaires de l'Inde, ayant le droit de juger et de punir les employés de la Compagnie qui auraient abusé de leur pouvoir; 3° rendre obligatoire la communication à un secrétaire d'état de toutes dépêches et instructions envoyées dans l'Inde ou reçues de l'Inde. Cette dernière disposition avait pour but d'ôter aux directeurs toute possibilité

d'entraîner le pays dans une guerre quelconque. La cour des directeurs et le ministère se mirent, un peu plus tard, d'accord sur la base d'un nouveau bill; la cour des directeurs présenta, le 22 juin 1781, une pétition au parlement pour le renouvellement de la charte. Plus tard, un acte du parlement fut passé, portant : Que la Compagnie, depuis le 24 juin 1778, ayant payé ses dettes au public, ayant réduit ses billets aux limites déterminées, ayant été en possession de tous les bénéfices provenant du territoire indien, elle paiera 400,000 livres sterling au public, en décharge de toutes prétentions (de la part du public) sur les comptes antérieurs au 1er mars 1781; que tous les priviléges précédemment accordés à la Compagnie lui seraient continués jusqu'à trois années, après que notice en serait donnée, après le 1er mars 1781; que la Compagnie paierait un dividende de 8 p. 100 par an sur les fonds du capital, les trois quarts du surplus au public, se réservant l'autre quart pour son propre usage; que les droits réciproques de la couronne et de la Compagnie sur les territoires possédés demeuraient tels qu'ils étaient alors. De toutes les propositions mises en avant par le ministère pour la réforme à opérer dans le gouvernement de l'Inde, une seule fut mise à exécution : celle concernant le pouvoir des ministres, sur les transactions politiques de la Compagnie. Il fut décidé que toutes dépêches envoyées dans l'Inde, concernant les finances et les affaires civiles et mili-

taires, seraient communiquées au ministère ; que, dans tout ce qui serait matière relative à la guerre ou à la paix, les directeurs seraient tenus de se conformer aux instructions des ministres.

Le 12 février, des pétitions du gouverneur-général et du conseil, d'un grand nombre d'Anglais résidant au Bengale, enfin de la Compagnie, contre les prétentions et les procédés de la cour suprême de judicature, furent lues dans la chambre des communes. Après un court débat, un comité fut formé pour en prendre connaissance. Ce comité reçut plus tard la tâche de prendre en considération l'administration de la justice dans les trois provinces du Bengale, Bahar et Orissa ; il eut à décider de quelle manière le pays devrait être gouverné pour le plus grand avantage du pays lui-même et de la Grande-Bretagne. Parmi les membres qui le composaient, se distinguait entre tous le fameux Edmond Burke. Ce comité ayant été nommé sur la proposition du général Smith, appartenant lui-même au parti de l'opposition, fut principalement formé de membres qui ne marchaient pas d'accord avec le ministère. Toutefois, le ministère ne voulut pas qu'on pût l'accuser d'indifférence pour les affaires de l'Inde. A la nouvelle de l'irruption dans le Carnatique de Hyder-Ali, il proposa la nomination d'un comité secret qui pût faire une enquête sur les causes de la guerre en ce moment existante au Carnatique, et en général sur l'état des possessions britanniques dans l'Inde. Différent du précédent, ce

second comité fut composé presque entièrement de membres du parti ministériel; Henri Dundas, lord avocat d'Ecosse, en était le président et le membre le plus actif. Le premier de ces comités présenta à la chambre une série de douze, le second de six rapports, tous ensemble renfermant les renseignements les plus importants possédés sur l'histoire et les affaires de l'Inde.

Le 23 mai, lecture d'un rapport du comité spécial sur les pétitions contre la cour suprême ayant été donnée à la chambre, il fut décidé qu'un bill serait présenté pour la meilleure administration de la justice au Bengale. Ce bill devait, de plus, contenir l'approbation de la résistance faite par le gouverneur-général aux prétentions de la cour suprême. Présenté peu de jours après, il passa sans rencontrer d'opposition. Il enlevait à la juridiction de la cour suprême le gouverneur-général, le conseil, les zemindars, les autres employés du revenu. Il défaisait en même temps l'arrangement survenu entre Hastings et sir Elijah Impey, arrangement déjà blâmé précédemment par la cour des directeurs. Le 9 avril 1782, M. Dundas demanda à la chambre que les rapports qu'il avait présentés comme président du comité secret fussent référés à la chambre formée en comité. Dans un discours qui ne dura pas moins de trois heures, il s'attacha à dévoiler les causes et l'étendue des malheurs de la nation dans les Indes; il s'étendit sur la mauvaise conduite des présidents à Calcutta, Madras et Bom-

bay, de la cour des directeurs en Angleterre. Les premiers, dans leur ardeur de conquête, n'avaient pas craint de violer les traités, de piller et d'oppresser les peuples de l'Inde, de plonger la nation dans toutes les calamités de la guerre ; les seconds, c'est-à-dire les directeurs, n'avaient blâmé cette conduite qu'autant qu'elle ne rapportait aucun profit : dans le cas contraire, ils l'avaient non seulement excusée, mais encouragée. Ce discours fut suivi d'un certain nombre de propositions que l'orateur proposa de réduire en résolutions. Outre ce blâme général, ces propositions en exprimaient un tout spécial sur les mesures du gouvernement de Madras sous la présidence de sir Thomas Rumbold. Les griefs et les malversations reprochées à sir Thomas Rumbold et aux autres membres de la présidence de Madras parurent même suffisants pour motiver leur mise en accusation ; un bill fut présenté pour celle de sir Thomas en particulier. Il fut lu une première fois ; et à sa seconde lecture, la justification de sir Thomas fut entendue, puis alors arriva la clôture de la session. Lord North avait quitté le ministère au commencement de 1782, et le marquis de Buckingham l'avait remplacé. Le ministère inquiet, dès sa formation, sur sa propre existence, négligea les affaires de l'Inde. Le fameux ministère de coalition lui succéda bientôt en effet, mais pour être bientôt dissous lui-même. A cette époque, le 19 décembre 1782, la motion fut faite et adoptée de renvoyer jusqu'au

24 juin suivant toute délibération sur les affaires de l'Inde. Ce même jour, la poursuite contre sir Thomas fut abandonnée; mesure contre laquelle il ne réclama pas, se contentant de l'impunité sans acquittement. Outre sir Thomas Rumbold, M. Dundas s'attaqua non moins vivement à Warren Hastings et à M. Hornby, président de Bombay. La chute de Cheyte-Sing, dont la nouvelle venait d'arriver tout récemment, était le principal grief reproché au gouverneur-général.

Sur la motion du même Henri Dundas, la chambre adopta, le 30 mai 1782, la résolution suivante: « Attendu que Warren Hastings, gouverneur-général du Bengale, et William Hornby, président du conseil de Bombay, ont à plusieurs reprises agi d'une manière répugnante à l'honneur et à la politique de la nation, et par là donné naissance à de grands malheurs dans l'Inde, à d'énormes dépenses pour la Compagnie des Indes, il est du devoir des directeurs de ladite Compagnie de provoquer, par tous les moyens légaux à leur disposition, l'éloignement desdits gouverneur-général et président de leurs offices respectifs, et leur rappel en Angleterre. » Le parti ministériel, avec lequel agissait et votait M. Dundas, paraissait avoir fortement adopté la résolution du rappel de Hastings; résolution qui se trouvait d'ailleurs d'accord avec les dispositions des directeurs. Le 9 octobre, ceux-ci avaient eux-mêmes passé cette résolution: « Attendu qu'il est de l'opinion de la cour qu'une ferme

persévérance dans le système de conduite si souvent recommandé par la cour des directeurs ne saurait être raisonnablement espéré de ceux des employés de la Compagnie dont les idées d'agrandissement et de domination, soit par la voie des armes, soit par celle des négociations, les ont conduits à s'écarter sans cesse de nos ordres si souvent réitérés à ce sujet, la cour pense qu'il est expédient d'éloigner Warren Hastings de l'office de gouverneur-général du Bengale. » A la vérité, sept directeurs enregistrèrent une protestation contre ce rappel de Hastings. A la demande de neuf propriétaires partisans de Hastings, une assemblée générale fut en outre tenue à ce sujet : la question de rappel lui fut soumise; et une majorité de 503 contre 353 voix se prononça contre cette mesure. La cour des directeurs ne voulant pas se mettre en opposition avec celle des propriétaires, annula sa première résolution. Le marquis de Buckingham, alors chef du ministère, était au nombre des adversaires de Hastings; sa mort, qui arriva au milieu de ces circonstances, rendit le courage aux amis du gouverneur-général.

Le 24 avril 1782, le président du comité spécial présenta une série de résolutions qui n'avaient guère trait qu'à ces deux points : 1° un blâme exprimé sur la conduite de M. Sullivan. La raison en était que M. Sullivan, président de la cour des directeurs, avait altéré une conférence entre lui et quelques membres de la chambre; le résultat en

avait été une prolongation d'emprisonnement pour des personnes retenues à la prison de Calcutta; 2° l'arrangement pris par M. Hastings à l'égard de sir Elijah Impey. Cet arrangement était sévèrement blâmé, et une adresse au roi fut résolue pour solliciter de Sa Majesté le rappel de sir Elijah, afin qu'il eût à rendre compte de sa conduite. Le 5 mars 1783, une pétition de la Compagnie fut présentée à la chambre des Communes, et renvoyée au comité. Les marchands unis représentaient : « Qu'ils avaient payé 300,000 livres sterling de la somme exigée d'eux pour les services publics par le dernier acte du parlement; qu'ils étaient incapables de payer les 100,000 livres restant; que les avances déjà faites de cette même manière avaient été exigées sous l'impression d'appréciations très fausses de leurs moyens pécuniaires; que l'aide, le secours dont ils auraient besoin pour conduire leurs affaires seulement jusqu'au 1er mars 1783, ne monterait pas à moins de 900,000 livres sterling, suivant les calculs les plus modérés, en admettant même qu'ils fussent déchargés du paiement de 100,000 livres sterling qu'ils devaient faire au gouvernement. Ils demandaient qu'en cas où aucun remboursement ne leur serait fait, il leur fût permis d'accroître la masse de leurs billets sans diminuer leur dividende, diminution qui aurait une fâcheuse influence sur leur crédit; qu'il ne leur fût rien demandé pour les services publics jusqu'à ce que la masse des billets, ainsi augmentée, eût été

ensuite reserrée dans les premières limites; que le terme de la durée de leurs priviléges fût reculé; que les pétionnaires fussent soulagés de la portion des dépenses des troupes du roi et de la marine qui était à leur charge. » Cette pétition donna lieu à deux actes du parlement : le premier accordait à la Compagnie un délai pour l'acquittement de ses arrérages, avec permission d'emprunter, sur ses billets, jusqu'à concurrence de 500,000 livres sterling, le second lui faisait une avance de 300,000 livres sterling. Le dividende demeurait fixé à 8 p. cent.

Dans la lettre déjà citée, où Hastings défendait sa conduite à l'égard de Cheyte-Sing, il passait à des considérations plus générales sur l'ensemble de toute sa conduite dans l'Inde, et, à cette occasion, il disait : « Voilà maintenant onze années que je suis chargé de vos affaires; dans le cours de cette période, je n'ai pas eu seulement à lutter contre des difficutés ordinaires, mais encore contre des difficultés renaissant sans cesse de la discorde qui s'était mise entre les pouvoirs dont naturellement je devais tirer mon autorité et qui devaient la soutenir. Mes efforts, quoique sans cesse dirigés dans un même sens, n'ont pu obtenir que des résultats temporaires, passagers; néanmoins, je me plais à le croire, lorsque l'histoire de votre domination dans l'Orient sera écrite, si le règne des préjugés actuels est terminé, la période de mon administration ne pa-

raîtra point la moins utile aux intérêts de la Compagnie, ni la moins honorable pour le nom anglais. Si j'avais trouvé l'appui nécessaire, que de bien n'aurait pas été fait? Vous, messieurs, il vous appartient d'attester la patience et la modération avec lesquelles j'ai supporté toutes les indignités qui m'ont accablé pendant tant d'années de services. C'était le devoir de la fidélité, je l'ai scrupuleusement rempli; c'était le résultat de la reconnaissance que je dois aux actionnaires de la Compagnie, mes premiers maîtres et mes généreux patrons. J'aurais fait au besoin le sacrifice de ma propre vie. Un temps a été, pendant la durée duquel mon autorité légale a été complétement annulée; toutefois j'ai su lui en substituer un autre, qui, bien que non régulièrement constituée, mais armée de la confiance publique, n'en a pas moins eu une influence toujours subsistante, une vigueur à peine moindre que celle que peut posséder un pouvoir constitutionnel et irrégulier. Alors, d'ailleurs, aucun danger extérieur n'existait qui pût trahir la faiblesse de votre gouvernement. Aujourd'hui les choses ont changé de face. Tandis que nos établissements se trouvent menacés par la guerre avec les plus formidables puissances de l'Europe, tandis que vous-mêmes avouez ne devoir leur conservation qu'aux heureux et puissants efforts de ce gouvernement, vous choisissez ce même moment pour annuler ses pouvoirs constitutionnels; vous détruisez toute puissance, toute autorité chez

vos agents ; vous anéantissez, vous proclamez bien haut cette annulation, et cependant vous ne substituez rien à ce que vous détruisez. Supposez-vous qu'un pouvoir véritable puisse exister dans vos conseils, eux qui n'ont aucune faculté d'action et ne possèdent qu'une obéissance passive à vos ordres ? Je n'ai donc plus qu'à arriver à l'objet que je me proposai en commençant cette lettre : c'est-à-dire à vous prier bien positivement de vouloir bien obtenir du ministère la nomination de mon successeur au gouvernement du fort William. Je viens vous déclarer ma ferme intention de quitter mes fonctions aussitôt qu'il me sera permis de le faire sans préjudice pour vos intérêts, c'est-à-dire en vous laissant le temps nécessaire pour arrêter votre choix sur la personne qui devra me succéder. Je dois ajouter cette restriction : c'est que s'il arrivait que vous vous décidassiez, pendant cet intervalle, à la restauration de Cheyte-Sing à la zemindarie dont il a été dépossédé, et que votre conseil consentît à exécuter cet ordre, je suis résolu à quitter mon poste et votre service immédiatement, sans aucun délai. Je désire sincèrement que mon successeur, quel qu'il puisse être, soit à même de posséder le pouvoir nécessaire à l'accomplissement de ses fonctions ; je désire aussi qu'il jouisse de la confiance et de l'appui de ceux qui, l'ayant choisi, doivent se trouver intéressés à ses succès. »

Le bon accord subsistait moins que jamais, en effet, entre la cour des directeurs et le gouverne-

ment du Bengale. La cour soutenait le gouvernement de Madras, lui-même en opposition avec celui du Bengale; elle se refusait à laisser à Hyderabad M. Sullivan, qui s'y trouvait placé par Hastings, et, en dépit de ce dernier, supportait à Oude M. Bristow, un de ses adversaires. Sans se décourager, le gouverneur-général, dans sa correspondance avec les directeurs, n'en persistait pas moins à défendre l'ensemble de toutes ses mesures; il accumulait arguments sur arguments; il persistait d'ailleurs aussi fermement dans sa demande d'un successeur. « A quelque époque, disait-il, que votre décision arrive, puisse le gouvernement tomber dans les mains d'un homme investi du pouvoir qui doit appartenir aux fonctions qu'il exerce! Puisse-t-il ne pas se trouver, ainsi que je l'ai été, revêtu d'un vain titre, sans autorité réelle, chargé d'une immense responsabilité en même temps que dépourvu des moyens d'agir suivant sa volonté! Puisse-t-il encore avoir un pouvoir de contrôle assez étendu pour le mettre à même de s'interposer avec efficacité dans les circonstances qui peuvent amener la ruine de vos intérêts et de votre crédit! » Les nombreuses difficultés rencontrées par Hastings dans le cours de sa longue gestion lui venaient ainsi péniblement en mémoire au moment de résigner ses fonctions. Dans la chaleur et l'animation de la lutte, il s'était montré insensible aux calomnies dont on l'avait abreuvé; redevenu de sang-froid, il sentait et laissait voir la profondeur et l'irritation de ses bles-

sujets. D'ailleurs, jusqu'au dernier moment Warren Hastings ne cessa de s'occuper avec le même zèle des affaires de la Compagnie. Tout en pensant à s'éloigner de l'Inde, il songeait à se rendre à Lucknow pour prendre de nouveaux arrangements, pour régler définitivement les affaires du nabob-visir et de la Compagnie, etc. D'abord le voyage rencontra de l'opposition dans le conseil; cependant, comme de nombreuses lettres du major Palmer, employé à Lucknow, du nabob-visir et du ministre, ne cessaient de réclamer la présence de Hastings, qu'elles s'accordaient à peindre comme indispensable, la majorité finit par céder. Hastings fut autorisé à se rendre à Lucknow, et revêtu de tous les pouvoirs du conseil, soit pour régler les affaires intérieures ou extérieures, soit pour disposer des forces militaires du gouvernement. Il partit de Calcutta le 17 février 1784.

Dès ses premiers pas, la misère de la province de Benarès, autrefois si florissante, attristèrent ses yeux. Le député d'abord chargé par le nabob de l'administration de la province avait été renvoyé, parce qu'il se trouvait en arrière dans ses paiements; le second, ne voulant pas s'exposer à cet inconvénient, s'était fait ce principe de conduite: qu'il fallait qu'avant tout le tribut fût payé; et il avait agi en conséquence. Or, ce tribut, trop élevé pour le pays, l'avait appauvri, ravagé, désolé; Hastings écrivait: « Des frontières du Buxar jusqu'à Benarès, j'ai été suivi et fatigué par les clameurs des ha-

bitants mécontents. La misère produite par la durée de la sécheresse a, sans aucun doute, contribué à exciter ce mécontentement général ; néanmoins, j'ai quelque raison de craindre que la cause n'en existe principalement dans une administration défectueuse, si ce n'est oppressive et corrompue. » Il ajoutait : « Je dois dire encore que du Buxar aux frontières opposées, j'ai partout, et dans chaque village, rencontré les traces d'une complète dévastation. Je ne saurais m'empêcher de remarquer qu'à l'exception de la cité de Benarès, la province est en effet sans gouvernement. L'administration de la province est mal dirigée, le peuple opprimé, le commerce découragé, et le revenu en danger d'un rapide déclin, en raison de la violence des moyens employés pour son recouvrement (1). »

Hastings réussit à obtenir du ministre une partie de l'argent dû par le nabob à la Compagnie. D'après son avis, le ministre, s'occupa en outre d'appointer des corps de troupes régulières à la collection des revenus, à la défense extérieure du pays. Cet expédient affranchissait le nabob de la nécessité d'appeler à son aide, le délivrait en outre de la charge de payer un revenu extraordinaire et indéfini. Il consentit à retirer le détachement anglais qui se trouvait stationné sur les frontières d'Oude, à la solde du nabob : mesure devenue absolument nécessaire. Hastings disait, en en rendant compte :

(1) Mill, t. IV, p. 440.

« La Compagnie ne gagnerait rien à persévérer dans le séjour de ces troupes, puisque le nabob n'a aucun moyen de fournir à leurs dépenses. Le détachement, qu'il soit laissé ou retiré, n'en sera pas moins dans tous les cas en réalité à la charge de la Compagnie; seulement, dans le premier cas, il en résultera une déception pour les finances de la Compagnie. » Jusqu'à ce moment, Hastings avait éludé qu'il fût fait une enquête sur ce qu'étaient devenus les biens confisqués sur les begums. Pendant la durée de ce voyage, ces jaghires leur furent rendus, conformément aux ordres de la Compagnie, et plus encore aux inclinations du nabob-visir. Les begums éprouvèrent une reconnaissance extrême de ce nouveau procédé; elles se montrèrent disposées à concourir, dans l'avenir, à tous les nouveaux arrangements que pourraient prendre les Anglais. L'administration de ces provinces touchait, en effet, à une crise nouvelle. Le système conçu et mis en exécution par Clive consistait à faire gouverner le pays par des Anglais, sous le nom du nabob : jusqu'à ce moment, Hastings avait continué ce système; ses instructions aux résidents, dont nous avons rapporté quelques unes, montrent jusqu'à quel point il l'avait poussé. Mais ce système lui-même touchait à sa fin. Le désordre et l'épuisement des finances étaient tels, que l'on ne demandait pas mieux que de rendre au nabob quelque pouvoir, quelque espérance. Mieux valait pour la Compagnie lui laisser l'embarras des dettes, des

déficits qui se montraient de tous côtés ; peut-être par ce moyen y avait-il d'ailleurs quelque chance de se procurer certaines ressources qu'on ne pouvait espérer autrement. Dans ce but, Hastings commençait à insinuer à la Compagnie de ne pas s'occuper du gouvernement intérieur ; jusqu'à un certain point il lui en contestait le droit : « Vos propres intérêts en souffriraient, disait-il, la ruine d'une grande et jadis florissante contrée en serait le résultat. La justice et la bonne foi repoussent tout prétexte d'exercer le pouvoir et la souveraineté dans ce pays, tandis que le souverain remplit fidèlement les engagements qu'il a contractés à l'égard de la Compagnie (1). » Le système précédent avait fait son temps, on songeait à le remplacer. Le voyage de Hastings avait pour principal objet de s'assurer par lui-même de l'état du pays et de la situation de son gouvernement.

Le traité de la présidence de Madras avec Tippoo, transmis à la rectification de la présidence du Bengale, arriva pendant l'absence de M. Hastings. Le conseil suprême, qui pendant la durée de cette absence se trouvait investi de tous les pouvoirs du gouvernement, signa et ratifia le traité. Il fut alors transmis à Tippoo, qui lui-même en accusa solennellement la réception. Le gouverneur-général, encore à Lucknow, reçut de son côté une copie de ce traité. Il signa à la suite des membres du conseil,

(1) Lettre de Hastings au conseil. Auber, t I, p. 650.

mais ajouta de sa main la déclaration : « Que le nabob du Carnatique avait droit à être compris dans le traité; » il ajoutait à cette déclaration une injonction à la présidence de Madras de transmettre la ratification du traité sous cette seconde forme à Tippoo, le tout à ses risques et périls. Le nabob n'avait jamais été partisan du traité, Hyder et Tippoo lui inspiraient une aversion mêlée de haine et de mépris. Bien que la paix lui fût devenue nécessaire, en raison de l'épuisement de ses finances, aussi bien qu'à la Compagnie, il ne laissait pas que de trouver des objections sans fin contre tout projet d'arrangement. Aucun désir n'avait été manifesté par lui de se trouver compris dans ce nouveau traité, qu'il désapprouvait, au contraire, formellement. Comme d'ailleurs il n'avait pas été compris non plus dans celui de 1769, cela parut au président un précédent de nature à justifier cette nouvelle omission. D'un autre côté, la Compagnie ne pouvait laisser au nabob la faculté de briser un traité avantageux aux intérêts anglais, avantageux même à ceux du nabob, tout opposé qu'il pût être à sa conclusion. Le suprême conseil semblait en avoir jugé de même pendant la négociation, car alors il n'avait pas songé à prendre l'avis du nabob. Le gouverneur-général et le conseil suprême n'en donnèrent pas moins alors une importance extraordinaire aux plaintes du nabob sur ce sujet. Aussi lord Macartney se trouva-t-il tout disposé à ne voir autre chose dans l'injonction de Has-

tings et les représentations du conseil suprême que la seule envie d'entraver la marche de son administration. Lord Macartney était d'un caractère calme et froid, d'un esprit conciliant; toutefois, sa situation ne lui permettait guère de se soustraire à des discussions acerbes, à des froissements pénibles. Son rang, sa position sociale, le rendaient de beaucoup supérieur à tous les employés de la Compagnie, même les plus distingués; c'était le seul officier du roi auquel des fonctions aussi élevées eussent été confiées dans l'Inde. Il est vrai que cette situation n'était pas exempte d'inconvénients; car les employés d'un grade inférieur voyaient dans son élévation une sorte de passe-droit. D'un autre côté, ses égaux ou ses supérieurs, envieux d'avantages qu'eux-mêmes ne possédaient pas, ne se trouvaient pas disposés à le ménager. Jusque là, cependant, ses manières conciliantes avaient empêché tout éclat; mais, dans cette occasion, il se sentit blessé. Considérant d'ailleurs le caractère défiant de Tippoo, son manque de confiance dans les Anglais, sa perpétuelle appréhension d'être trompé, lord Macartney se persuada que lui présenter une seconde ratification du traité, après que la première lui avait été présentée comme complète et définitive, c'était lui donner à croire qu'une supercherie avait été faite, soit dans le premier cas, soit dans le second; il était à craindre alors qu'il ne voulût prévenir par des hostilités aussitôt commencées ce qu'il croirait des desseins hostiles. A

la suite de ces réflexions, cédant d'ailleurs peut-être à des dispositions un peu irritées, lord Macartney se résolut à braver le ressentiment du gouvernement supérieur. Il déchargea le conseil de toute responsabilité à cet égard. Il déclara sa résolution de se soumettre à toutes les conséquences qui pourraient résulter du traité, et le maintint sous la première forme.

Dans le cours du voyage du gouverneur-général, une entrevue eut lieu, à Lucknow, entre ce dernier et Mirza-Jawar-Ichander-Shah, héritier présomptif du grand mogol. Le prince, dans cette démarche, avait pour but de solliciter un jaghire égal à celui qui lui avait été jadis accordé pendant l'administration de Nujeef-Khan; de plus, un accroissement à la pension de l'empereur; enfin, les moyens de retourner à la cour de celui-ci, avec une suite en rapport avec son rang. Le visir promit d'accorder à l'avenir à l'empereur 4 lacs de roupies par an; l'année précédente, ce dernier n'avait touché qu'un lac et demi pour son entretien et la tenue de sa maison. Le descendant de Timour et le gouverneur-général se rencontrèrent dans une vaste plaine à quelques milles de Lucknow. L'héritier de l'empire était sans suite, sans cour, dénué de toutes choses, réduit pour changer de vêtements à ceux qu'il tenait d'une récente hospitalité. Dans l'ensemble de ses manières, il laissait voir un mélange attristant du sentiment de sa grandeur originelle et de la conscience de son abaissement ac-

tuel. Ces représentants, l'un des anciens souverains, l'autre des nouveaux dominateurs du pays, se firent de fréquentes visites. Au dire de M. Hastings, le jeune prince se montra doué d'un bon jugement, de sentiments élevés. Il avait de la pénétration et de la hardiesse, un esprit cultivé, beaucoup de modération de caractère; il ne montra ni vanité, ni hauteur, ni insolence, rien d'indigne de sa haute naissance. En quittant Hastings, il retourna errer au hasard, comme perdu dans l'immensité de cet empire fondé par ses aïeux.

En quittant Lucknow, Hastings se rendit à Benarès, et de Benarès à Calcutta, où il arriva dans le mois de novembre 1785. A cette époque, la cour des directeurs se plaignait vivement, dans ses dépêches, de la quantité de billets tirés sur la Compagnie en dépit des restrictions apportées à cette pratique. Peu de jours après son arrivée, Hastings, s'en référant à ses lettres précédentes, insistait de nouveau pour qu'un successeur lui fût donné. Il annonçait à la cour des directeurs sa résolution de quitter le siége de la présidence, de le remettre soit à son successeur s'il était désigné, soit à celui des membres du conseil qui venait immédiatement après lui; il désirait prendre passage sur *le Barrington*, qui ne pouvait tarder beaucoup à mettre à la voile. Hastings n'était pas doué d'une constitution très vigoureuse; malgré le grand nombre d'années passées dans l'Inde, il n'avait jamais eu de maladie grave jusqu'en 1782, mais à cette époque il en

éprouva une sérieuse; depuis lors il en était demeuré considérablement affaibli. D'ailleurs, il ne croyait plus à la nécessité de sa présence dans l'Inde. Il avait long-temps lutté, avec une admirable souplesse d'esprit et une fermeté de caractère inébranlable, contre des obstacles sans cesse renaissants, le moment lui semblait venu d'une réaction contre laquelle toute résistance de sa part eût été inutile. Il pensait que le gouvernement ne serait jamais revêtu d'un pouvoir convenable jusqu'à ce qu'il s'en fût démis; qu'en conséquence il ne pouvait plus être qu'un embarras, tandis qu'au contraire son éloignement ne pouvait manquer d'être profitable au service public. La cour des directeurs, se rendant enfin à ses vœux, lui donna pour successeur M. Macpherson. Ce dernier fut reconnu comme gouverneur du fort William le 1er février 1785; toutefois, le conseil détermina que son installation solennelle et définitive n'aurait lieu qu'après la mise à la voile du *Barrington*, que montait Hastings.

L'administration de Hastings ne fut pas aussi brillante que celle de Clive; elle n'en forme pas moins une des époques les plus intéressantes de la domination anglaise dans l'Inde. Peu d'hommes publics ont été placés dans une position plus difficile. Dès son entrée au pouvoir, des mesures excusables jusqu'à un certain point, par les mœurs et les usages du pays, répugnant d'ailleurs à ses sentiments personnels, le placèrent sous un jour défavorable aux

yeux du public anglais; il fut soudainement frappé d'une immense impopularité. Dès lors l'opinion publique se plut à flétrir avec une violence jusque là sans exemple, les actes les plus insignifiants de son administration. Le conseil suprême, la cour des directeurs, les circonstances au milieu desquelles il dut agir, tout cela lui fut également contraire. La majorité du conseil était composée d'hommes ignorant les mœurs, les usages, les langues de l'Inde; ils n'en étaient que plus obstinés à faire triompher leurs opinions faites et arrêtées en Angleterre, à vouloir à toute force appliquer à l'Inde des idées empruntées aux systèmes politiques ou administratifs de l'Europe. Le pouvoir se trouva dès lors comme brisé dans les mains de Hastings; il lui fallut le reconquérir et le reconstituer pour ainsi dire chaque jour à force de souplesse d'esprit, d'habileté, de fermeté de caractère. A quatre mille lieues du théâtre des événements, les directeurs n'en voulaient pas moins tout régler, jusque dans les moindres détails, par des instructions générales: chose impossible. Par une sorte de contradiction flagrante, ils interdisaient sévèrement toute guerre à Hastings en même temps qu'ils lui enjoignaient formellement de conserver l'intégrité du territoire de la Compagnie; or, n'était-il pas de toute évidence qu'en dehors de la nécessité des guerres défensives, qui ne pouvait être contestée, les Anglais, une fois mêlés à la politique intérieure, aux intérêts compliqués des princes du pays, n'étaient plus à

même, dans beaucoup de circonstances, de s'abstenir de la guerre sans risquer la perte de toute leur influence. D'un autre côté, la détresse des finances, l'épuisement d'un pays dévasté par la guerre, enfin, de terribles famines causées par de longues et fréquentes sécheresses, venaient compliquer la situation de Hastings d'un autre genre de difficultés. Cependant ce n'était pas tout que d'avoir conquis ce vaste territoire, encore fallait-il l'emploi d'une administration vigoureuse pour qu'il pût être définitivement acquis à l'Angleterre ; une administration qui s'étendît sur le pays comme un vaste réseau, le touchât sur tous les points, puis vînt aboutir à la main ferme, vigoureuse, habile du gouverneur-général. C'est là ce que Hastings tenta de créer. On le vit tour à tour instituer un comité de revenus, un système de collection, faire des règlements de toutes sortes, ériger des tribunaux civils et criminels, etc. Or, aucun précédent n'existait pour toutes ces choses ; il fallait tout à la fois les créer à l'improviste, les modifier suivant les circonstances, puis les abandonner, au besoin, pour leur en substituer de nouvelles. N'oublions pas les déplorables effets de l'intervention constante du parlement dans les affaires de l'Inde. Comme la majorité du conseil suprême, le parlement voulait juger ce qu'il ne connaissait pas ou ne connaissait qu'imparfaitement.

La mesure législative qui plaçait l'autorité dans les mains du conseil était déplorable ; doté de ce

pouvoir, composé des plus honnêtes gens du monde, il ne pouvait manquer de créer partout le désordre et la confusion. Cependant Hastings sut empêcher, prévenir, arrêter une grande partie de ces fâcheuses conséquences ; il le fit à force de fermeté et d'habileté, au milieu d'embarras et de périls, non pas de ceux qui ne se présentent qu'une fois, mais de ceux qui ne cessent jamais, parce qu'ils sortent de la nature même des choses. A sa place, beaucoup d'autres se seraient probablement efforcés de suivre les traces encore fraîches de Clive et de marcher à de nouvelles conquêtes ; d'autres encore se seraient peut-être jetés, par opposition à ce qui avait été fait, dans un autre système et tout pacifique. Loin de là, agissant selon les circonstances, Hastings sut faire également et la guerre et la paix, imiter Clive ou s'en s'éloigner. Aussi bien, mieux peut-être que ce dernier, il comprit que le plus grand danger de l'empire anglais dans l'Inde venait de la facilité de son extension ; il comprit qu'il fallait le limiter pour le mieux affermir. Ainsi donna-t-il à cet édifice encore chancelant le temps de chercher et de trouver son équilibre. Toutes ces provinces, tous ces territoires épars, tombés pour ainsi dire çà et là sous l'épée de Clive, il sut les réunir, et, de sa main toute-puissante, en faire un faisceau. Nul homme n'a jamais connu mieux que Hastings le mécanisme compliqué de la domination anglaise dans l'Inde ; il s'était dévoué à en assurer la durée, sans pourtant se dissimuler sa faiblesse : autre

caractère de l'homme vraiement supérieur. « Je crains, disait Hastings, qu'il ne soit pas aussi bien compris qu'il devrait l'être combien la Compagnie s'est trouvée vaciller plusieurs fois sur les bords de l'abîme. je crains qu'on ne sache pas assez qu'elle n'est suspendue qu'à un fil léger, que le doigt du hasard, le souffle même de l'opinion sont suffisants pour briser ; et si la chute arrive, nul doute qu'elle ne soit aussi rapide que terrible. » Mais nul homme ne possédait autant que Hastings les qualités qui pouvaient empêcher cette grande catastrophe.

Notons encore une circonstance importante dans la situation de Hastings. A certaines époques, les grands événements se précipitent et naissent, pour ainsi dire, d'eux-mêmes ; l'homme d'état, pour y jouer le rôle le plus éclatant, n'a qu'à les suivre, qu'à se laisser porter par eux. Il est, au contraire, des temps où tout n'est qu'indécision, que confusion ; où rien, des hommes ni des choses, n'est encore à sa place définitive, n'a son caractère parfaitement déterminé. Les hommes appelés à la tête des affaires ont besoin d'une élévation d'esprit singulière ; ils doivent joindre la puissance de la réflexion aux facultés natives réclamées par les premières époques ; il leur faut une science singulièrement élevée des hommes, des choses et de l'histoire. Or, c'est dans une époque semblable, au milieu de circonstances de ce genre, que vécut Hastings. Aucun système, aucune idée n'était encore arrêtée ni sur

l'administration des provinces conquises, ni sur la politique extérieure, ni sur la constitution du gouvernement. La grande gloire de Clive consiste moins peut-être à avoir conquis ces trois provinces de Bengale, Bahar et Orissa à l'époque de son premier voyage, qu'à les avoir su conserver pendant sa seconde administration. Or la position de Hastings était bien autrement difficile que celle de Clive, même à cette seconde période; il n'avait, lui, ni pouvoir légalement constitué, ni argent, ni cet appui tout-puissant de l'opinion publique. Sous ses mains les moindres mesures d'administration se compliquaient d'immenses difficultés, d'obstacles innombrables; il fallait à Hastings plus de force de tête, de courage, de sang-froid, de souplesse d'esprit, pour subvenir à quelques semaines seulement de son administration, qu'il n'en faut peut-être pour gouverner pendant dix ans les plus grands États de l'Europe, je dirais volontiers l'Europe entière.

Tous les partis étaient d'accord sur ce point qu'un changement était devenu nécessaire dans l'administration de l'Inde; seulement tous voulaient effectuer ce changement dans un sens différent. M. Dundas obtint la permission de présenter un bill pour le meilleur gouvernement de l'Inde. En sa qualité de président d'un des comités précédemment nommés, où l'on s'était occupé de rechercher et déterminer les causes de la guerre du Carnatique, M. Dundas s'était trouvé en mesure

d'acquérir beaucoup de connaissances sur ce sujet. Dans ce bill, soumis à la chambre en avril 1783, il proposait d'accroître le pouvoir des gouverneurs-généraux; de leur confier une autorité aussi entière sur les présidents de Madras et de Bombay que sur celle de Calcutta; enfin, de leur laisser la faculté d'agir en opposition avec leur conseil, sous leur propre responsabilité. Il proposait deux nouvelles enquêtes; l'une sur les droits respectifs des zemindars et des ryots, et il énonçait l'opinion que ces derniers avaient été souvent sacrifiés; l'autre, sur les dettes du roi de Tanjore et du nabob du Carnatique. M. Dundas proposait encore le rappel de M. Hastings, et son remplacement par lord Cornwallis, dont le caractère généralement estimé et la situation sociale élevée donnaient des garanties d'indépendance et de désintéressement. Mais la chambre pensa qu'un bill de cette importance ne pouvait être présenté que par un ministère qui pût le couvrir de sa responsabilité, et par cette raison le rejeta. Les ministres en avaient eux-mêmes pris en quelque sorte l'engagement de faire cette présentation. Dans son discours le roi avait dit : « La situation de la Compagnie des Indes requerra tous les efforts de votre sagesse pour conserver et accroître les avantages retirés de nos possessions dans l'Orient, pour assurer le bonheur et le repos des habitants de ces vastes provinces. » Pendant la durée de la session la multitude des affaires avait empêché le ministère de proposer

aucune mesure législative sur ce sujet; toutefois Fox et Burke reçurent la mission d'élaborer un projet de bill. Des membres du gouvernement, Burke était le seul qui fût parfaitement au courant de la matière; mais les principes qui servirent de base et de fondement au bill appartenaient à Fox.

Le 18 octobre 1783, Fox soumit le bill à la Chambre. Suivant Fox, les intérêts de la Compagnie demandaient une prompte décision sur les affaires de l'Inde; les intérêts de l'État l'exigeaient plus impérieusement encore. Si les dividendes du capital étaient de 250,000 livres sterling par année, ce qui était dû à l'État en raison de ses rapports avec la Compagnie des Indes, ne montait pas à moins de 1,300,000 livres annuellement. Les intérêts de l'Angleterre se trouvaient donc entièrement mêlés aux affaires de l'Inde; les abus du gouvernement de ce pays lui étaient tout aussi nuisibles que ceux du sien. La désobéissance habituelle des employés de la Compagnie aux ordres des directeurs, les demandes de rappel fréquentes à M. Hastings, fournissaient également la preuve la plus évidente de la nécessité d'un changement dans la constitution du gouvernement. L'Inde tout entière était instruite de la situation de son gouverneur; aussi celui-ci s'était-il trouvé occuper une place éminente sans jouir d'aucune autorité, d'aucune puissance morale : de toutes les situations la pire, tant pour les gouvernants que pour les gouvernés. D'ailleurs le bill ne devait avoir aucun effet rétroactif quant à

M. Hastings. Dans toutes ces graves discussions, il était nécessaire de faire abstraction des personnes, de les laisser à l'écart; s'il en était autrement, quel serait le gouverneur qui voudrait se hasarder à aller dans l'Inde sans s'être assuré d'un puissant appui dans la chambre, sans être certain d'y exercer une grande influence? Or, s'il arrivait jamais que l'or, les emplois, en un mot le patronage de l'Inde fussent employés à créer de l'influence dans la chambre au profit d'un homme ou d'un système, que deviendraient et l'Inde et la chambre? L'influence de la couronne sur les affaires de ce pays avait été en diminuant de jour en jour, il fallait en remercier le ciel; mais les abus les plus monstrueux de l'influence de la couronne ne seraient rien auprès de ceux qui résulteraient du patronage de l'Inde placé dans les mains de la chambre. Des désordres d'une nature alarmante et d'une extrême gravité avaient long-temps prévalu dans l'administration territoriale, la collection des revenus et le commerce de l'Inde; les habitants de ces belles provinces se trouvaient réduits à la misère, l'intérêt public vacillait au bord de l'abîme. Il fallait donc, avant tout remédier à cet état de choses. Après ces considérations générales, Fox entra dans le détail des mesures qu'il proposait au parlement; mesures qui laissaient voir une sorte de contradiction facile à remarquer avec les considérations qui les avaient précédées. Peut-être avait-il agi de la sorte de propos délibéré, se flattant de répondre ainsi par

anticipation aux objections qui pouvaient lui être adressées.

Les mesures proposées par Fox se trouvaient contenues en deux bills, l'un ayant rapport à la constitution de la Compagnie en Angleterre, l'autre à l'administration de l'Inde. Le premier de ces bills abolissait les deux cours alors existantes, des propriétaires et des directeurs, comme complétement insuffisantes à constituer un gouvernement; à leur place il instituait sept commissaires qui devaient être nommés par la législature, agir comme curateurs pour la Compagnie, être revêtus de pleins pouvoirs pour administrer et gouverner les possessions territoriales, les revenus et le commerce de l'Inde; avoir la faculté de placer et déplacer toute personne quelconque au service de la Compagnie, soit en Angleterre, soit dans l'Inde. Il confiait le maniement des détails du commerce à neuf sous-directeurs (assistant directors), subordonnés à l'autorité des commissaires, mais nommés par la législature, et devant posséder au moins 2,000 livres sterling du capital social. Il laissait à la nomination du roi toute vacance dans les sept commissaires, et à la nomination des propriétaires toutes celles des sous-directeurs; il laissait en outre au roi la faculté de révocation dans les sept directeurs, sur une adresse de la chambre des Pairs ou de celle des Communes; et cette même faculté de révocation des sous-directeurs, sur la simple proposition de cinq directeurs énonçant leurs raisons. Il enjoignait aux

directeurs de punir tout accusé dans un délai de vingt et un jours après la réception d'une plainte ou d'une accusation, ou d'enregistrer les motifs pour lesquels ils ne l'auraient pas fait; de donner immédiatement connaissance au gouvernement de toute discussion entre les chefs de leurs différents établissements, ou bien entre les gouverneurs et leurs conseils, et d'en venir à une décision dans les trois mois; de donner aussi dans le même délai leur décision sur toute réquisition qui leur serait faite par les employés. Enfin, il les rendait responsables de tout dommage causé aux princes indous par leur propres employés. Pour dernière disposition, le bill ordonnait aux directeurs d'exposer tous les six mois aux propriétaires la situation de leurs affaires, et au ministère à chaque ouverture du parlement.

Le second bill ne changeait rien à l'ordre et à la distribution des pouvoirs du gouvernement. Il enjoignait la plus stricte obéissance aux ordres des directeurs, enlevait aux conseils la faculté de déléguer leurs pouvoirs, imposait l'obligation au gouverneur-général et aux autres présidents de communiquer aux conseils leurs correspondances tout entières et sans réserve, rendait les employés de la Compagnie moins dépendants du gouverneur-général et des présidents qu'ils ne l'avaient été jusque-là; interdisait à tout banyan, à tout agent indigène d'affermer les revenus; proscrivait la réception de tout présent, même pour le service de

la Compagnie; enfin abolissait tous les monopoles. Sous l'impression des fautes imputées dans le conseil suprême du Bengale au gouvernement de Madras, le bill portait qu'aucun prince dépendant de la Compagnie ne pouvait être admis à l'avenir à résider sur son territoire, ou bien à affermer des terres qui lui appartenaient : article ayant trait au séjour à Madras du nabob d'Arcot, qu'on accusait d'avoir entraîné le président dans beaucoup d'intrigues. Il défendait en outre à tout employé de la Compagnie de prêter de l'argent aux princes indigènes, d'affermer leurs terres, etc.; donnait au gouverneur-général et au conseil suprême le droit d'intervenir dans toutes les transactions des autres présidences qui pouvaient avoir pour résultat d'amener la guerre. Tout agrandissement de territoire, toute apparition des troupes anglaises sur un territoire étranger, excepté dans le cas de préparatifs hostiles contre la Compagnie; toute alliance avec des princes étrangers dans un but de guerre; enfin tout prêt de troupes aux princes indigènes était de nouveau spécialement et formellement interdit. Le bill empruntait à M. Francis l'idée de déclarer les zemindars propriétaires héréditaires de la terre qu'ils affermaient. En revanche, il s'éloignait d'un système précédemment proposé par M. Dundas, et qui consistait à laisser une grande liberté d'action au gouverneur-général, tout en lui imposant une grande reponsabilité. Il donnait, au contraire, à l'autorité du gouverneur-général des limites plus

étroites que jamais ; il le plaçait, ainsi que les deux autres présidents, traités plus rigoureusement encore, sous la direction des conseils, ne leur laissant d'autre pouvoir que celui d'ajourner ou de renvoyer à une autre époque la discussion de telle ou telle question. Le bill déclarait justiciable des cours de loi en Angleterre ou dans l'Inde, toute infraction aux dispositions précédentes ; enfin, il prononçait contre tout individu au service de la Compagnie des Indes ou à celui d'un prince indien l'incapacité de siéger dans la chambre des Communes.

Lorsque le bill fut présenté à la chambre des Communes, le ministère y comptait une assez nombreuse majorité. En ce moment une coalition passagère s'était faite pour le soutenir entre une fraction de l'opposition ordinaire et une du parti ministériel. Divisées sur presque tous les points, elles étaient au moment de se séparer ; mais comme ce bill les touchait peu, c'était lui qu'elles étaient convenues de sacrifier à leur alliance du moment. La proposition de ces bills n'en causa pas moins une grande fermentation dans toute l'Angleterre. A peine au pouvoir, Fox y avait rencontré l'impopularité : l'apparent abandon de ses principes dans son alliance avec lord North lui était sévèrement reproché ; on lui reprochait encore d'avoir voulu augmenter de beaucoup le pouvoir parlementaire dans les affaires de l'Inde. Nous avons déjà dit combien sa proposition était, en effet, en désaccord

avec les principes qu'il affectait de proclamer. Pendant qu'il parlait du danger que le patronage de l'Inde pouvait apporter si la chambre s'en emparait, il lui donnait par ce bill toutes les nominations aux emplois importants. Cependant il avait la majorité dans la chambre des Communes. La Compagnie pétitionna contre le bill, l'opposition le combattit par tous les moyens possibles. Il fut défendu par Burke, qui avait accompagné Fox au pouvoir.

Dans cette occasion, Burke se laissa plus que jamais aller à toute l'emphase de son éloquence. Il attaqua vivement la rapacité montrée par la Compagnie pour l'accroissement de ses possessions et de ses revenus; il déclarait que de tous les États avec lesquels la Compagnie avait été en contact, il n'en était pas un seul qui n'eût à se plaindre d'un manque de foi dans ses rapport avec elle, qu'il n'y avait pas un traité qu'elle n'eût rompu. Il s'apitoyait sur le sort du grand mogol, le descendant de Tamerlan, devenu comme une sorte de jouet aux mains de marchands étrangers qui s'étaient introduits dans ses États. Selon Burke, les Rohillas, le nabob du Bengale, les Mahrattes, le prétendant à l'empire des Mahrattes Ragobah, avaient été tour à tour vendus par la Compagnie. Il faisait une peinture admirable de la civilisation de ces anciens peuples : ils étaient policés par tous les beaux-arts pendant que nous étions encore dans les bois; il peignait comme douce et devenue

légitime la domination des Tartares. Mais sous le gouvernement anglais tout avait été détruit, souillé, renversé. A l'entendre M. Hastings était comme chargé pendant de longues années de la haine et des malédictions des malheureux habitants, et des censures des directeurs, dont il n'avait tenu compte. Quoique frappé par diverses résolutions de cette chambre, il n'en avait pas moins retenu un pouvoir despotique, pendant bien des années, dans toute l'Inde, etc. La conduite de la Compagnie comme corps de commerçants était tournée en ridicule et mise au niveau de ses conceptions politiques. Burke en concluait la nécessité de restreindre le pouvoir du gouverneur-général, de rendre la guerre impossible, de faire passer dans les conseils de la Compagnie un autre esprit que celui qui y avait présidé, en faisant choisir les directeurs par d'autres mains. L'opposition était très puissante, elle fit valoir toutes ses raisons; le bill n'en passa pas moins à la chambre des Communes, à une majorité de 208 voix contre 102, le 8 décembre 1783. Il fut porté le lendemain à la chambre des Lords.

Pendant la discussion à la chambre des Communes, jusqu'au temps qui s'écoula avant sa présentation à la chambre des Lords, l'opinion s'était peu à peu, et avec raison, détachée de ce bill. Dans sa rédaction régnaient tous les préjugés alors dominants. S'il eût passé, suivant toutes probabilités, c'en était fait de l'avenir des établissements an-

glais dans l'Inde; ceux qui l'avaient rédigé étaient complétement dénués de connaissances locales et spéciales. Plusieurs de ses dispositions, entre autres celles qui concernaient l'espace de temps dans lequel les décisions des autorités supérieures devaient être rendues, étaient tout-à-fait inexécutables; elles ne pouvaient manquer de s'annuler dans la pratique. Celles qui interdisaient les guerres, les alliances, en un mot toutes relations quelconques avec les États indigènes, étaient incompatibles, non seulement avec la prospérité, mais même avec la vie, avec l'existance de la Compagnie. Au lieu d'accroître et d'affermir, mais sous sa responsabilité, le pouvoir du gouverneur-général, le bill amoindrissait, déconsidérait ce pouvoir, l'entourait de mille entraves nouvelles; il laissait au pouvoir exécutif, déjà beaucoup trop faible, ainsi que le prouvait l'histoire des dernières années, encore moins de moyens d'action qu'il n'en avait jamais eu. Ce dernier achevait de devenir incapable de s'acquitter des fonctions vraiment souveraines qui lui étaient dévolues.

L'opinion publique attaquait avec plus de violence encore un autre côté du bill. On reprochait amèrement à Fox la nomination, par le parlement, des sept commissaires institués par l'acte même. Cette mesure ne tendait à rien moins, disait-on, qu'à donner au ministère un moyen de prolonger son propre pouvoir en quelque sorte au-delà de sa vie ministérielle; c'était là une grave atteinte à la consti-

tution. On redoutait au-dessus de tout l'influence corruptrice que la nomination à ces grands emplois ne pouvait manquer de conférer au ministère. Pitt, alors dans l'opposition, s'écriait : « Le but avoué du bill n'est-il pas de placer le gouvernement tout entier des Indes dans les mains de sept personnes, et de sept personnes à la nomination du ministère? J'en appelle au bon sens, à la bonne foi des membres de cette chambre : en parlant de la sorte suis-je le moins du monde en dehors de la vérité? la chose peut-elle être entendue autrement? peut-elle être différemment interprétée? Ces sept hommes, à la nomination du ministère, ne seront-ils pas, ne devront-ils pas être nécessairement ses créatures? » Tout le monde entendait le bill dans ce sens; par là, il devenait aussi odieux aux défenseurs de la constitution qu'à ceux qui ne se préoccupaient que de l'administration des affaires de l'Inde. La situation politique de Fox ajoutait à tous ces embarras; si par son entrée au ministère il avait perdu toute popularité, il n'en était pas mieux avec la cour, qui ne pouvait lui pardonner son ancienne opposition. Ainsi le roi lui-même redoutait ce grand pouvoir conféré par le nouveau bill à ses ministres, car il se voyait forcé de le confier, au moins momentanément, à des mains ennemies. Toutes ces considérations contribuèrent à opérer sur l'esprit public un de ces revirements dont l'histoire des gouvernements parlementaires est remplie. La Compagnie des Indes, qui naguère

encore, en raison de son monopole, des crimes réels ou prétendus dont on l'accusait, était l'objet de l'animadversion universelle, devint tout-à-coup un objet de commisération et de sympathie. L'opinion publique ne vit plus en elle qu'une corpotion inoffensive menacée dans ses intérêts, attaquée dans ses droits, dépouillée de priviléges antiques par d'avides et ambitieux ministres. Alors Fox se trouva dans la position la plus fausse pour un homme d'État. Il se trouvait avoir fait l'apparent abandon de ses principes, en échange d'un pouvoir qu'il ne savait pas conserver.

Adopté à la chambre des Communes, le bill fut présenté à celle des Lords. Aux Communes, plusieurs membres qui passaient pour être complétement dévoués à la personne même du roi, avaient voté contre le ministère; ils l'avaient même fait assez ouvertement pour que la chose fût remarquée. Dans le premier moment, cette circonstance ne parut pourtant pas significative; personne ne doutait qu'avant de prendre une mesure de cette importance le ministère ne se fût assuré des dispositions et du consentement personnel du roi; on pensa seulement qu'il se croyait trop certain de sa majorité pour s'être mis en peine de ces quelques voix qui lui échappaient. La Compagnie qui avait pétitionné contre le bill aux Communes, fit la même chose à la chambre des lords; cette fois avec plus de succès. La première lecture eut lieu le 11 décembre 1783; à peine fut-elle terminée,

que lord Thurlow (chancelier) manifesta son opinion dans les termes les plus énergiques. Le duc de Richemont parla dans le même sens, avec la même vigueur. Des bruits étranges commencèrent à circuler, sourdement d'abord, mais prirent de jour en jour plus de consistance ; on disait qu'une conférence secrète ayant lieu entre le roi et lord Thurlow, une note avait été remise par le roi au lord, où il était dit : « que le roi considérait ceux qui voteraient pour le bill, non seulement comme n'étant pas ses amis, mais comme ses ennemis ; qu'il autorisait lord Thurlow à le déclarer à tous ceux à qui il jugerait convenable, dans ces mêmes termes ou dans d'autres plus forts, s'il en existait. » La seconde lecture du bill se fit le 15 décembre. Certaines circonstances furent alors remarquées qui vinrent confirmer la vérité de ces rumeurs. Plusieurs pairs qui avaient laissé leurs voix par procuration aux ministres ou aux amis des ministres, les retirèrent seulement quelques heures avant l'ouverture ; d'autres pairs, sur lesquels le ministère croyait pouvoir compter, comme étant les amis du roi, comme votant d'ordinaire avec tous les ministères, votèrent ouvertement contre le bill. Il fut rejeté, ou, suivant le langage parlementaire anglais, perdu à la majorité de 87 voix contre 79. Dans les débats, le duc de Chandos interpella lord Thurlow pour savoir s'il était vrai que dans une conférence avec le roi, il eût communiqué son propre avis à Sa Majesté, et lui eût parlé contre le bill. Lord

Thurlow, tout en s'abstenant de répondre sur ce qui s'était passé entre le roi et lui, maintint qu'en le faisant il eût été dans son droit. Une allusion à cette circonstance ayant été faite dans la chambre des Communes, un membre fit la motion: « Qu'il fût déclaré que rapporter une opinion ou prétendue opinion de Sa Majesté sur un bill ou une mesure quelconque de l'une ou de l'autre chambre du parlement, dans le dessein d'influencer le vote de leurs membres, était un crime attentatoire à l'honneur de la couronne; qu'il y avait lieu de considérer le fait comme un attentat aux priviléges fondamentaux du parlement, une subversion de la constitution.» Lord Maitland seconda la motion, M. Pitt la combattit. Pitt soutint que les pairs, conseillers héréditaires de la couronne, reconnus tels par la constitution elle-même, étaient dans leurs droits en donnant leur avis au roi toutes les fois qu'ils le jugeaient convenable. Après des débats animés, la motion passa cependant à la majorité de 153 voix contre 80.

Un changement de ministère était alors journellement attendu. La chambre des Communes se rassembla, sur la motion d'un membre, pour délibérer sur l'état des affaires. On attendait aussi une dissolution du parlement, car les deux chambres étaient en opposition. Dans cette réunion, M. Erskine fit cette motion : « Qu'il est important aux plus grands intérêts du royaume, et particulièrement bon pour la chambre, de poursuivre avec per-

sévérance la recherche d'un remède aux abus qui avaient prévalu dans le gouvernement des possessions anglaises aux Indes orientales ; qu'en conséquence la chambre s'engageait à considérer comme ennemi du pays quiconque serait soupçonné de donner à Sa Majesté l'avis d'empêcher ou d'arrêter l'accomplissement de ce devoir. » La motion fut adoptée aux communes à la même majorité que la précédente ; elle fut rejetée de même à la chambre des Lords. Le changement de ministère attendu ayant eu lieu, Pitt fut nommé premier lord de la trésorerie et chancelier de l'échiquier. Le bruit d'une dissolution du parlement se répandit ; la chambre des Communes supplia le roi de ne pas ordonner cette dissolution ; elle s'appuyait particulièrement sur la nécessité d'une prompte réforme dans le gouvernement des Indes orientales. Dans sa réponse à la chambre, le roi reconnaissait de son côté la nécèssité de cette réforme. En conséquence, des conférences eurent lieu entre la cour des directeurs et le ministère ; ils se mirent promptement d'accord sur les dispositions princpales d'un nouveau bill ; mais ce bill fut repoussé anx communes, dès la péemière lecture, à une majorité de quatre voix. Fox signifia aussitôt son intention de reproduire un autre bill. Pitt continua pourtant ses fonctions ; c'était la première fois qu'on avait vu un ministère persister après avoir perdu la majorité. L'un des membres des Communes l'interpellant à ce sujet, le somma de donner l'explica-

tion de cette conduite extraordinaire: Pitt répondit : « Que bien que sa conduite en cette occasion fût nouvelle, extraordinaire, elle n'était pourtant en aucune façon inconstitutionnelle; que par la constitution, ni la nomination ni la révocation des ministres n'appartenait à la chambre; qu'il n'entrait pas dans ses projets de demeurer long-temps dans une situation semblable, mais qu'il se croyait lié par honneur et devoir à supporter jusqu'au bout les prérogatives de la couronne; qu'il était résolu à ne pas abandonner la situation par la seule raison qu'elle était devenue difficile et dangereuse; qu'il y demeurerait donc au moins jusqu'au moment où quelques moyens se présenteraient de sortir d'embarras d'une manière convenable pour les parties intéressées. » Pitt ayant ainsi décliné toute résignation du ministère, le 4 février, lord Effingham fit dans la chambre des Communes cette motion : « Attendu que, suivant les principes de notre excellente constitution, le pouvoir de nommer aux grands offices du pouvoir exécutif n'appartient qu'à Sa Majesté, cette chambre a toute raison de placer la plus ferme confiance dans la sagesse apportée par Sa Majesté dans l'exercice de sa prérogative. » La motion passa sans division, et une adresse fut en conséquence présentée au roi.

Le jour où cette adresse, qui était une réponse à ce qui s'était passé dans la chambre des Communes, fut discutée dans la chambre des Lords, le roi écrivit à Pitt : « Les lords comprendront, je l'es-

père, que le moment est venu pour lequel la sagesse de nos ancêtres à établi ce respectable corps de l'État pour empêcher la couronne et la chambre des Communes d'empiéter respectivement l'une sur l'autre. En vérité, à moins que les lords ne se portent hardiment en avant, cette constitution ne tardera pas à être changée. Si ces deux seuls priviléges de la couronne, celui d'annulation des bills qui ont passé dans les deux chambres, et celui de nommer les ministres, lui sont enlevés; en tant que la chose me concerne, je sens que je ne saurais plus être d'aucune utilité à ce pays, ni *demeurer plus longtemps avec honneur dans cette île.* »

Le 11 février, M. Fox avança de nouveau cette proposition : que la chambre des Communes avait toujours joui et dû jouir d'un pouvoir réel, substantiel, d'annihiler la nomination des ministres. M. Pitt se renferma dans ce qu'il avait dit précédemment; il nia qu'il y eût aucun moyen constitutionnel de le contraindre à résigner. Cependant des adresses des marchands de la cité de Londres, de toutes les corporations des villes de provinces, arrivaient journellement au roi; elles étaient remplies de leurs témoignages de confiance dans le ministère; elles condamnaient les procédés violents des Communes; elles promettaient au roi de le soutenir dans l'exercice de ses prérogatives constitutionnelles. Le ministère avait la majorité dans la chambre des Lords; et s'il était en minorité aux Communes, l'opposition qui soutenait

Fox n'était pourtant pas fort nombreuse. La dissolution de la chambre ne manqnait donc pas d'opportunité. Cependant des efforts furent d'abord tentés par Pitt pour terminer les difficultés par une négociation à l'amiable. Le duc de Portland, un des chefs de l'opposition, fut sollicité par le roi d'avoir une conférence avec Pitt, dans le but de former une nouvelle administration ; mais ces nouveaux efforts manquèrent. Alors, résolu de tenter la fortune, confiant en sa destinée, Pitt se décida à dissoudre la chambre des Communes. Le bill, appelé bill pour la régularisation du gouvernement des Indes orientales, se trouva ainsi un des sujets principaux qui divisaient les deux partis, presque égaux en forces et en talents, qui se rangeaient autour de Pitt et de Fox. Dans les premiers moments, les directeurs s'étaient montrés hostiles à la réforme tentée par Fox; mais ils virent qu'ils ne pouvaient pas l'éviter ; cette question était devenue une de celles qui divisaient la chambre. Menacés comme ils l'étaient déjà par Fox dans ce qu'ils considéraient comme leurs droits, ils s'unirent à Pitt qui leur faisait des conditions plus avantageuses.

Le nouveau parlement se rassembla le 19 mai. Dans le discours d'ouverture, le roi annonçait sa résolution de présenter, dans le courant de la session, un bill pour le gouvernement de l'Inde. Le ministère, averti par la déconvenu du bill de Fox, fut jaloux de continuer à agir d'accord avec la Com-

pagnie. Le sujet n'était pas sans difficulté : le bill devait se proposer, d'un côté, de placer un contrôle effectif, un pouvoir réel sur les affaires de l'Inde dans les mains du roi, s'exerçant dans les limites de la constitution, en d'autres termes dans les mains des ministres ; mais, en même temps, le grand obstacle contre lequel s'était perdu le bill de Fox, c'était l'accusation de vouloir se saisir d'un grand patronage : Pitt devait, par conséquent, éviter de paraître vouloir acquérir quelque addition de pouvoir provenant de cette source. Pour atteindre ce but, le ministère ne proposa pas un plan absolument nouveau, il se borna sous bien des rapports à améliorer ce qui existait déjà.

Les principales dispositions du bill étaient les suivantes : 1° six conseillers privés étaient nommés commissaires des affaires de l'Inde, sous la présidence d'un secrétaire d'État. Ces commissaires étaient nommés par Sa Majesté, révocables à son bon plaisir; ils étaient revêtus d'un pouvoir de contrôle de surveillance sur toutes les affaires civiles, militaires et financières. 2° La cour des directeurs transmettait à ces commissaires toute sa correspondance avec l'Inde, tant les lettres qu'elle écrivait que celles qu'elle recevait ; ils renvoyaient ces lettres avec leur approbation ou leur improbation, développées suivant le cas. Les dépêches, ainsi amendées, étaient envoyées dans l'Inde. La correspondance se trouvait dans les mains de ces commissaires. 3° Dans tous les cas où le secret était

jugé nécessaire, comme toutes les affaires qui touchaient à la guerre, à la paix, aux relations de la Compagnie avec les princes de l'Inde, les commissaires étaient autorisés à envoyer leurs ordres aux gouvernements locaux par un comité secret de la cour des directeurs ; mais dans ce cas seulement cet intermédiaire serait employé. 4° Le gouvernement suprême central (chief gouvernement) consistait en un gouverneur-général et trois conseillers ; l'un de ces derniers était le commandant en chef, il venait immédiatement après le gouverneur, mais ne pouvait lui succéder, en cas de vacance, à moins d'une nomination spéciale des directeurs. Le gouverneur-général, en cas de partage, avait voix prépondérante. 5° Les gouvernements des présidences subordonnées de Madras et de Bombay étaient formés sur le même modèle que celui du Bengale ; à toutes deux la voix du gouverneur était prépondérante. 6° Le roi avait le droit de rappeler le gouverneur-général de l'Inde ou tout autre officier de la Compagnie ; alors la Compagnie était tenue de remplacer dans l'espace de deux mois le fonctionnaire rappelé ; ce délai passé, ce droit appartenait à la couronne.

Tout plan de conquête et d'agrandissement de territoire, était formellement déclaré contraire à l'honneur et à la politique de la Grande-Bretagne. Il était interdit au gouverneur-général et au conseil de commencer les hostilités ; en ce qui concernait la guerre et la paix, ils ne devaient agir

que d'après des ordres positifs de la cour des directeurs et du comité secret. Toute alliance défensive ou offensive avec les princes de l'Inde leur était interdite. Le cas d'hostilités commises contre les établissements anglais, ou des préparatifs évidents pour les attaquer, ou bien encore contre les États et les princes dont les possessions étaient garanties par les traités déjà existants, étaient le seul cas de guerre admis par le bill. Le droit de guerre était donc également enlevé aux présidences subordonnées; elles ne pouvaient la déclarer sans ordres du gouvernement du Bengale et de la cour des directeurs, le cas d'attaque soudaine ou de préparatifs évidents toujours excepté. Le gouvernement suprême avait le pouvoir de suspendre tout gouverneur ou tout agent des présidences secondaires qui désobéiraient à leurs ordres. Par cet acte, une nouvelle cour était créée pour le jugement de tous les crimes ou délits commis dans l'Inde, et cette cour était formée d'un nombre déterminé de membres de la chambre des Lords ou de celle des Communes. Elle avait de grands pouvoirs, qui la mettaient à même d'étendre sa juridiction sur des personnes qui auraient échappé aux tribunaux ordinaires. Cette partie du bill fut plus tard abolie.

En 1786, un nouvel acte fut passé, qui expliqua, étendit certaines parties de l'acte de 1784. Les gouvernements locaux reçurent la faculté de nommer aux vacances qui survenaient dans le conseil, à la seule condition de choisir parmi les employés

civils ayant douze années de service. La nomination d'un commandant en chef dans les présidences devint facultatif au lieu d'être obligatoire. Les directeurs furent investis de la faculté de nommer le commandant en chef dans l'Inde gouverneur-général, de nommer le commandant en chef de Madras et de Bombay à la présidence de ces établissements. Bien plus, le gouverneur-général, les gouverneurs de Madras et de Bombay reçurent le pouvoir d'agir dans certains cas sans le concours des conseils, sous leur propre responsabilité, pour toutes mesures prises dans des circonstances semblables. Ce grand pouvoir ne pouvant d'ailleurs être exercé que par le gouverneur-général et les gouverneurs spécialement nommés à ces emplois, il ne passait point à leurs successeurs éventuels. Il ne s'étendait pas non plus aux cas judiciaires, ou à l'altération, la modification de toute institution, de tout règlement établi pour le gouvernement civil des établissements dans l'Inde.

Deux innovations étaient contenues dans ce bill. L'une était la création du bureau du contrôle. Par le fait, tout le gouvernement de la Compagnie passait des mains des directeurs dans les siennes; le véritable, le seul pouvoir gouvernemental devenait le bureau de contrôle, au moins de droit. La cour des directeurs ne conservait, en effet, de prérogative que ce qu'il voulait bien lui en laisser, c'est-à-dire le maniement des détails et la préparation du travail. La seconde de ces innovations, déjà proposée

par M. Dundas, consistait dans une grande liberté d'action accordée au gouverneur-général et aux gouverneurs des deux présidences, mais sous leur responsabilité personnelle. C'était couper dans sa racine cette anarchie de pouvoir où nous avons vu Hastings se débattre pendant de longues années. Au reste, l'intention avouée de Pitt, dans ce bill devenu célèbre, était plutôt d'opérer une réforme temporaire que définitive et radicale; il tendait plutôt à corriger certains abus, à se ménager les moyens de les surveiller, qu'à extirper subitement tout le mal et à introduire un système définitif. On ne pouvait raisonnablement faire plus, ni exiger davantage. En politique les hommes vraiment grands savent qu'ils sont appelés à modifier ce qui existe bien plus qu'à créer; Pitt ne l'ignorait pas. Le nouveau système devait donc revêtir, du moins en partie, les formes de l'ancien. Quelques difficultés se rencontrèrent dans l'application; mais en même temps, par cela même qu'il n'improvisa rien brusquement, il n'établit rien que de vraiment solide et durable. Les inconvénients reconnus de tous furent ceux auxquels il remédiait. La grande force qu'il donna tout-à-coup à l'administration le firent d'abord accueillir avec faveur; plus tard, le cours des événements, grande pierre de touche de ces sortes d'institution, en montra les défauts; mais il ne faut pas oublier que son illustre auteur ne la considérait lui-même que comme une sorte de mesure expérimentale.

M. Macpherson, en sa qualité de plus ancien membre du conseil, succéda à Warren Hastings au départ de celui-ci. L'état du revenu, les affaires d'Oude, la conduite de Scindiah le grand chef des Mahrattes, étaient les objets qui durent solliciter d'abord son attention. Le nouveau gouverneur-général et le conseil s'étaient engagés vis-à-vis Hastings à maintenir son nouveau système pour l'arrangement des affaires du visir. Un corps de troupes avait été offert par le nabob à celui-ci, pendant son séjour à Oude, pour lui servir de gardes du corps; à ces troupes on avait attaché des officiers anglais à la solde du nabob; c'était un fardeau pour le nabob, que le nouveau gouverneur-général ne jugea pas à propos de prolonger plus long-temps. Hastings avait un agent particulier auprès du nabob, l'agent officiel ayant été retiré; l'utilité de cet agent était devenue nulle, dit M. Macpherson dans une lettre aux directeurs, et sa dépense demeurée énorme; toutefois, par égard pour le dernier gouverneur-général, il ne jugea pas convenable de l'éloigner. Le détachement qu'on avait sur la frontière d'Oude fut conservé; il n'aurait pas paru prudent de le retirer dans les circonstances actuelles. Mais M. Macpherson déclara sa résolution de réduire, autant que cela serait compatible avec la sûreté commune, le fardeau des dépenses militaires imposées au visir; il prit l'engagement de réduire à une seule brigade les troupes à sa solde.

A la fin de l'année 1782 mourut Najeef-Khan;

ses talents avaient entouré de quelque éclat les derniers moments du trône impérial. A sa mort, la guerre éclata tout aussitôt entre les principaux chefs de provinces. Le malheureux empereur devint tour à tour la proie de celui que la victoire favorisait; également vexé, dépouillé, privé de tout pouvoir réel, opprimé par l'un ou par l'autre. Dans son traité avec Scindiah, Hastings avait recommandé au colonel Muir de n'insérer aucune chose qui pût manifester la connaissance qu'on avait de ses vues dans l'avenir, ou qui impliquât qu'on fût disposé à y concourir. Le colonel Muir devait surtout éviter toute mention des projets que le chef mahratte pourrait avoir sur le territoire de Shah-Alaum. Dans un autre endroit de ses instructions, Hastings revenait encore sur ce sujet : il semblait vouloir conserver une neutralité absolue entre Scindiah et l'empereur; il parlait même des grandes sommes qu'avait jadis coûté au Bengale et à la Compagnie leur alliance avec le grand Mogol. Néanmoins, jaloux de voir où en étaient alors les choses, il envoya deux agents, les majors Brown et Dawy, à la cour impériale à Delhi; par leur intermédiaire il entra en négociation. Ces deux officiers dépassant peut-être leurs instructions, offrirent à l'empereur le nombre de troupes qu'il jugerait nécessaire pour sa défense. Le gouverneur-général fit au conseil une proposition dans ce sens; elle ne fut point goûtée, et ce projet fut abandonné. Hastings communiqua ce refus à ses deux agents :

les avis qu'il avait reçus de ceux-ci l'avaient fait revenir de l'indifférence où il se trouvait d'abord à l'égard du grand Mogol. Dans sa lettre aux directeurs, Hastings insistait, en effet, sur la nécessité où se trouvait la Compagnie de venir au secours de l'empereur; il écrivait : « Si nous permettons que l'autorité de l'empereur soit anéantie, il est impossible de prévoir quel sera le pouvoir qui sortira de ses ruines, ou quels sont les événements qui s'enchaîneront à cette première révolution. Quels qu'ils soient, il est probable que vos intérêts en pâtiront, mais en tous cas très certainement notre réputation. Son droit à notre assistance a été formellement reconnu; et, par une suite des circonstances auxquelles notre gouvernement n'a pas donné lieu volontairement, il est malheureusement devenu la cause immédiate de la détresse et du danger où se trouve maintenant l'empereur. » Nous avons déjà dit comment, en conséquence de ces idées, Hastings avait reçu avec une distinction marquée le fils aîné de l'empereur, lorsqu'il vint à Oude solliciter la protection du gouverneur-général.

A cette époque, Warren Hastings ne voulut point accueillir tout-à-fait, cependant, ses vives sollicitations pour la délivrance de son père tenu dans l'oppression par les chefs ambitienx dont il était entouré. Il l'engagea à une alliance avec Scindiah, comme le plus puissant prince mahratte, l'ami des Anglais, devant peut-être se déclarer contre l'em-

pereur s'il n'était prévenu à temps. Pendant le voyage de Hastings à Lucknow, Scindiah avait envoyé auprès de lui un de ses agents les plus confidentiels ; le gouverneur-général eut avec cet agent plusieurs conférences tout-à-fait secrètes, dont son propre secrétaire fut lui-même banni ; on ne sait pas par conséquent ce qui s'y passa. Bien qu'il eût écrit aux directeurs, dans les termes que nous avons rapportés, sur la nécessité de conserver le pouvoir ou du moins l'ombre du pouvoir de l'empereur, Hastings fut pourtant soupçonné d'avoir, dès ce moment, encouragé Scindiah à s'emparer de la personne de l'empereur. Les événements qui suivirent semblent autoriser cette conjecture. Nous avons dit qu'il voulut d'abord conserver l'apparence de l'autorité du Mogol : en comprit-il l'impossibilité ? par conséquent la nécessité d'un tuteur ? L'alliance des Anglais avec Scindiah lui parut-elle un motif pour lui faire désirer que ce tuteur fût Scindiah ? Enfin, comme on l'en a accusé, mais sans preuve, est-ce de l'argent qui le fit départir de sa première idée, et lui fit accepter pour l'empereur la tutelle de Scindiah ? Beaucoup d'obscurité demeure sur tous ces points. De son côté, il est naturel à l'homme de voir toujours le pire des maux dans celui dont il souffre actuellement. Aussi l'empereur prêta-t-il facilement l'oreille aux insinuations artificieuses du Mahratte. Il crut aux promesses de celui-ci de l'affranchir de la tyrannie de serviteurs infidèles sous laquelle il gémissait. Surprise, violence, tra-

hison, ou tout cela ensemble, Scindiah sut donc s'emparer de la personne impériale et avec elle de tout le territoire qui avait appartenu ou appartenait à l'empereur; il se constituait, en effet, le représentant de ses droits, de ses prétentions. Cependant ce dernier ne dut pas avoir beaucoup à se louer de ce nouveau maire du palais; Hastings n'avait pas encore quitté Calcutta, que le pays des Rohillas était déjà envahi par une armée de Seïks qu'on supposait dirigée par Scindiah. Lui-même, poursuivant le cours de ses ambitieux projets, à la fin de l'année 1785, se trouvait maître d'Agra et du plus grand nombre des places fortes de cette partie de l'Inde; à l'exception de celles appartenant à la domination du visir, le fort d'Ally-Ghur, était la seule qui ne fût point en son pouvoir. Scindiah accueillit avec faveur Cheyte-Sing, et lui donna un commandement dans son armée. Il avait déjà traité le nabob-visir avec peu de ménagement. Bientôt il se fit nommer lui-même par l'empereur vice-gérant de l'empire, titre dont l'autorité était supérieure à celle du visir. Toute la souveraineté de l'Inde se trouvant ainsi placée, et d'une façon en apparence légitime et légale, dans les mains du chef mahratte, bientôt il la tourna contre les Anglais eux-mêmes. Il excita le grand Mogol à réclamer des tributs qui leur étaient dus par eux. Ainsi cette condescendance pour les desseins de Scindiah, qui peut-être avait paru de nature à entretenir en lui des dispositions pacifiques à l'égard des Anglais, était

donc sur le point d'aboutir à la guerre. Mais le pouvoir de Scindiah sur la famille impériale était pourtant incomplet tant que le fils aîné, l'héritier de l'empereur demeurait hors de ses mains. En conséquence, à la fin de mars, une négociation fut ouverte auprès du jeune prince. Scindiah lui faisait faire des propositions extrêmement favorables. Mais cela même convainquit le major Palmer, agent anglais, que ces propositions étaient insidieuses; il dissuada le jeune prince d'y céder.

Lord Macartney reçut l'avis de la nomination d'un successeur, qu'il avait sollicitée; en outre, il reçut une communication des directeurs au sujet des nouvelles dispositions concernant les revenus du nabob. La cour des direecteurs, ou, pour mieux dire, le bureau de contrôle, lui ordonnait de restituer au nabob la perception et la dépense, en un mot la libre disposition de son revenu. Cette dernière communication aurait suffi à elle seule pour déterminer le départ de lord Macartney. Aucun motif n'aurait pu le décider à assister à l'exécution d'une mesure jugée par lui pernicieuse, funeste aux intérêts de la Compagnie, accordée à des sollicitations intéressées. Il se décida à effectuer son retour par le Bengale; il se flattait d'obtenir du gouvernement suprême, le redressement des dernières instructions reçues d'Angleterre. Plein de cette confiance, il arriva vers le milieu de juin à Calcutta. Mais le gouverneur-général et le conseil comprenaient combien leur situation était précaire;

ils n'osèrent prendre sur eux de désobéir aux ordres des directeurs dans ce qui concernait la présidence de Madras. Lord Macartney espérait encore que la pénurie des ressources financières du Carnatique pourrait être suppléée par le revenu du Bengale; il n'en fut rien non plus. Ainsi trompé dans toutes les espérances qui l'avaient conduit à Calcutta, lord Macartney était fort pressé de le quitter; toutefois une dangereuse maladie vint le contraindre d'y prolonger son séjour. Ce fut alors qu'il reçut sa nomination de gouverneur-général; une dépêche de la cour des directeurs, postérieure en date à la désignation de son successeur à la présidence de Madras, la lui annonçait. Cette subite promotion, au moment même de la subversion de tous ses plans, avait de quoi le surprendre; d'ailleurs les motifs en étaient tout honorables. En étudiant les affaires des dernières années de l'Inde, M. Dundas, président du bureau du contrôle, avait été frappé de l'esprit de modération et de justesse, et aussi de l'habileté qui avaient distingué l'administration de lord Macartney; il le désigna à Pitt comme un homme capable de rétablir à l'avenir l'ordre et la probité sur cette vaste scène. M. Pitt, adoptant l'avis de M. Dundas, s'était joint à lui pour parler dans ce sens aux directeurs; sa recommandation avait eu pour résultat immédiat cette nomination inattendue.

Mais la conduite de lord Macartney fut d'accord avec les qualités qui l'avaient fait choisir. Sa santé

détruite avait besoin de repos et d'un séjour prolongé dans son pays natal. De plus, il ne se croyait pas assez de crédit pour obtenir les réformes qui seules auraient pu rendre son administration heureuse par ses résultats. Il se rappela comment les membres du gouvernement de Calcutta s'étaient ligués pour rabaisser ou contrarier son administration dans le Carnatique; il craignit de rencontrer en eux les mêmes dispositions hostiles. Il résolut, en conséquence, de décliner, au moins momentanément cet honneur qui, pour ainsi dire, était venu le chercher. Il partit donc de Calcutta, et arriva en Angleterre au commencement de l'année 1786. Il eut aussitôt plusieurs conférences avec le président et le vice-président de la cour des directeurs. Les mesures qu'il sollicitait, comme conditions indispensables du succès de tout futur gouvernement de l'Inde, se réduisaient à celles-ci: d'abord, que la dépendance du pouvoir militaire du pouvoir civil fût plus entière, plus complète; que les emplois, en cas de vacance, ne fussent point dévolus de droit à l'ancienneté, droit qui, au dire de lord Macartney, détruisait toute émulation, toute envie de se distinguer parmi les employés de la Compagnie; enfin la faculté pour le gouverneur-général d'agir au besoin sous sa responsabilité, malgré les conseils. Sur le dernier point, lord Macartney se trouvait d'accord avec les principes adoptés dans le dernier bill. A ces conditions, mais seulement à ces conditions, il croyait

pouvoir accepter les fonctions de gouverneur-général. M. Pitt, à qui cette conversation fut transmise, approuva en général les réformes proposées; seulement il demandait du temps pour les opérer; il ne voulait pas non plus prendre d'engagements sur le mode, la manière dont ils seraient opérés. Lord Macartney remarqua que la présence en Angleterre de M. Hastings, dont les dispositions à son égard étaient fort hostiles, rendait ces mesures encore plus nécessaires. D'un autre côté, il donnait à entendre aussi qu'une grande marque de faveur royale à son égard lui faciliterait beaucoup le gouvernement, faisant en cela allusion à une pairie anglaise. Dès lors, les communications en demeurèrent là entre le gouverneur-général et le ministre. La nomination de lord Macartney rencontrait, en effet, quelque opposition dans le ministère; parmi les directeurs et les propriétaires il avait pour ennemis naturels, ceux qui tenaient pour Macpherson et pour Hastings; enfin ses prétentions à la pairie parurent prématurées à M. Pitt. L'ayant fait nommer, sans sollicitation, de son propre mouvement, aux fonctions de gouverneur-général, il pensa que lord Macartney eût dû s'en rapporter à lui du soin de sa fortune dans l'avenir, et partir sans mettre à son départ cette condition préalable. Trois jours après, lord Cornwallis fut nommé à ces grandes fonctions.

Dans le bill proposé par M. Dundas se trouvait cette proposition : « Le gouverneur-général et le

conseil prendront en considération l'état actuel des affaires du nabob d'Arcot. Ils feront une enquête sur l'origine, la nature et le montant de ces dettes, et prendront les mesures les plus efficaces et les plus promptes pour en opérer le paiement. » Dans le bill de Fox, se trouvait une disposition analogue; dans celui de Pitt, enfin, il était dit aussi : « De larges sommes d'argent étant réclamées par des sujets britanniques, comme leur étant dues par le nabob, il en sera dressé un état. La cour des directeurs, aussitôt qu'elle pourra, devra constater l'origine et la légitimité de ces demandes ; elle donnera des ordres aux présidents et aux employés dans l'Inde, afin que ces informations soient aussi complètes que possible; elle fera établir, de concert avec le nabob, pour le paiement de ces dettes, un fonds proportionné à ce qui sera reconnu être dû légitimement; elle prendra enfin en considération les droits de la Compagnie, la sûreté des créanciers, l'honneur et la dignité du nabob. » Ce sujet touchait à beaucoup d'intérêts particuliers. En général, le nabob n'avait rien reçu en échange des billets qui formaient le montant de ses dettes; ces billets n'étaient que le prix de la coopération qui lui avait été prêtée dans telle ou telle circonstance par ceux qui s'en trouvaient propriétaires. La cour des directeurs crut d'abord que c'était à elle à remplir cette tâche, le bureau du contrôle s'en empara ; il divisa les dettes du nabob en trois classes :

1° les dettes reconnues à l'époque de 1767; 2° une dette contractée pour payer les arrérages d'un certain corps de cavalerie, en 1771, qu'on appelle loon-cavalry ; 3° les dettes reconnues, consolidées en 1777. Ces trois classes de dettes durent être déchargées sans enquête. Comme c'était seulement par degrés que les fonds nécessaires à l'acquittement de ces dettes devraient être payés, le bureau du contrôle présenta aussi un plan qui déterminait l'ordre dans lequel elles le seraient. Il fixait en même temps des intérêts, commençant à courir à compter de l'époque à laquelle ces dettes avaient été reconnues; intérêts qui devaient s'accumuler, pour être acquittés en même temps que le capital. Paul Benfield, dont nous avons vu la créance énorme sur le nabob, devait y trouver d'immenses bénéfices. Mais ces créances étaient admises sans aucune enquête sur la légitimité de leur titre. C'est cette disposition que l'opposition attaquait avec vigueur, et d'autant plus que les possesseurs de ces créances, surtout ce fameux Paul Benfield, étaient du parti ministériel.

Les dettes privées du nabob d'Arcot étaient ad mises à figurer dans ces catégories; elles n'étaient pas davantage soumises à un examen détaillé. Les créances étaient inscrites sans avoir à justifier de la légitimité de leurs titres, ce qui indignait l'opposition. A l'entendre, l'envie de se faire des créatures au parlement, d'élargir leur influence parlementaire, avait pu seule pousser les ministres à

cette mesure. Burke, alors le porte-voix habituel de ses colères, disait : « Voulez-vous connaître le grand réformateur du parlement, Paul Benfield (1)? Quelle province, quelle ville, quel bourg, quel comté dans cet empire ne sont pas tout remplis de ses travaux? Cet usurier si plein d'esprit public n'a-t-il pas organisé une ferme et valeureuse phalange avec laquelle on pût emporter toutes les futures réformes? Au milieu de ses soins pour le bien-être de l'Inde, il n'a pas oublié la pauvre et décrépite constitution de son pays natal. Par amour pour son pays, il n'a pas dédaigné descendre au commerce d'un tapissier en gros : il a eu la fourniture de cette maison ; il l'a décorée, non pas de ces personnages inanimés de nos vieilles tapisseries, tels qu'on n'en voit que trop ailleurs, mais de personnages solides, réels, vivants. Paul Benfield, lui compris, n'a pas fait moins de huit membres du dernier parlement. Quels ruisseaux de *pur sang* n'aurait-il pas fait couler dans les veines du parlement actuel? Certes, ce fut un jour malheureux pour le ministère que celui où les affaires de M. Benfield l'ont rappelé dans l'Inde ; où il ne lui a plus été possible d'entrer en conférence personnelle avec ce grand homme. A la vérité le ministère n'a pas tardé à donner une preuve nouvelle de la sagacité qui le caractérise dans de semblables circonstances ; bien-

(1) Un des grands créanciers du nabob, dont il a déjà été question.

tôt il a su reconnaître dans le représentant de Benfield son exacte ressemblance, un autre lui-même; obéissant à une secrète attraction qui le fait graviter vers de semblables gens, le ministère s'est mis de grand cœur en rapport étroit avec l'agent, l'attorney de M. Benfield, avec M. Richard Atkinson, le grand Richard Atkinson... un nom qui devra durer aussi long-temps que les archives de cette chambre, que les archives du trésor public, aussi long-temps que la monumentale dette de l'Angleterre. Ce gentleman agit comme fondé de pouvoir de M. Paul Benfield. Or, il n'est aucun de ceux qui m'écoutent qui ne connaisse à fond la sainte amitié, le dévouement réciproque qui subsiste entre ce personnage et le ministère. » Burke, après avoir affirmé que ce Richard Atkinson avait dirigé M. Pitt dans la construction du bill, continuait : « Il était nécessaire de rendre authentique, publique, cette coalition entre les hommes d'intrigue de l'Inde et le ministère public de l'Angleterre; le lien qui les unit devait devenir visible, éclatant à tous les yeux. Ainsi toute marque de confiance, tout honneur, toute distinction, ont été accumulés tout-à-coup sur la tête de Richard Atkinson : on l'a fait tout à la fois directeur de la Compagnie des Indes, alderman de Londres; et si le ministère l'emporte (et il est, je suis fâché de le dire, près, bien près de l'emporter), on va le faire représentant de la capitale de ce royaume. A la vérité, comme il fallait avant tout s'assurer ses services contre

toutes mauvaises chances, on l'a fait entrer dans cette chambre par un bourg ministériel. De son côté, son zèle n'a pas fait défaut à la cause commune; il a montré déjà tout le mérite sur lequel il fonde sa prétention. En l'honneur du ministère, ce vétéran émérite n'a pas craint de descendre dans le champ de bataille tout poudreux des élections de Londres, et vous devez vous rappeler qu'animé par les mêmes vertueuses intentions il n'a pas craint d'accepter une sorte d'office public, une maison de banque où toute la besogne des dernières élections générales a été faite. Ainsi les élections de cette capitale ont été arrangées par l'agent direct, le fondé de pouvoir de Benfield, par un Richard Atkinson! C'est à cette coupe d'or des abominations, c'est à ce calice de fornication, de rapine, d'usure et d'oppression tenue par la prostituée de l'Inde, que tant de citoyens, que tant de gentilshommes sont venus appliquer leurs lèvres, qu'ils ont bu jusqu'à la lie. Mais croyez-vous que cette infâme débauche ait été faite gratis? Pensez-vous qu'aucun compte n'ait suivi cette orgie d'ivresse publique et de prostitution nationale? Non... Ici, ici même vous voyez la monnaie de ce compte. Il faut bien rembourser l'argent dépensé par le grand directeur de ces élections; c'est pour cela que les créances de Benfield et de sa bande doivent être accueillies sans examen. »

Burke concluait : « Monsieur le président, je pense avoir dévoilé devant vous avec une suffisante

clarté la liaison du ministère et de M. Atkinson aux dernières élections; je vous ai montré la liaison d'Atkinson et de Benfield; je vous ai montré Benfield employant sa fortune à se procurer du crédit au parlement, pour s'assurer une protection ministérielle; j'ai dévoilé devant vos yeux la grande part qu'il a dans la dette réclamée du nabob, et ses ruses pour se dérober aux regards du public, et la libérale protection à lui accordée par le ministère. Si cet enchaînement de faits ne vous porte pas à conclure nécessairement que le ministère a payé à l'avidité de Benfield les services rendus par Benfield à l'ambition du ministère, je ne sais plus rien que leur propre aveu qui puisse vous convaincre. De clandestines et coupables manœuvres ne sauraient être autrement prouvées que par le rapprochement et la comparaison des circonstances au milieu desquelles elles se sont accomplies. Rejeter ce moyen, c'est rejeter tout moyen de découvrir la fraude, c'est lui accorder un brevet d'impunité. Je me borne à parler de la liaison du ministère et de deux individus intéressés dans sa dette : combien y en a-t-il d'autres, les soutiens de leur pouvoir et de leur grandeur, dans cette enceinte et au-dehors, qui aient été intéressés à cette dette, originairement ou par transfert? C'est à l'opinion publique à le décider. »

Benfield revint bien d'autres fois encore dans les récriminations de l'opposition. La dette qu'il réclamait du nabob était primitivement de 400,000

livres sterling; l'accumulation du capital, ainsi qu'elle était fixée par le bill, le faisait monter à 592,000; la mesure du ministère lui valait ainsi une rente de 35,520 livres. Il était d'ailleurs fort difficile de déterminer dans quelle proportion ces anciennes dettes étaient ou fausses, ou forgées, ou abusives; la plus grande partie, suivant toutes les probabilités, se trouvait dans ce cas. Dans l'année 1805, des commissaires furent nommés pour décider sur les droits des créanciers particuliers du nabob; ils firent connaître leurs décisions dans le mois de novembre 1814. Les réclamations s'étaient montées à 20,390,579 livres sterling : ils n'admirent pour fondées que 1,346,796 livres sterling; ainsi ils rejetèrent les dix-neuf vingtièmes des créances réclamées sur le nabob. Ce résultat, qu'il fallait énoncer par anticipation, montre combien cette mesure de l'admission de toutes les créances sans examen, telle que la proposait alors le bureau de contrôle, était favorable à l'administration de l'Inde. Le ministère cependant ne fut pas accusé d'avoir profité personnellement de ces grandes sommes d'argent. Burke disait : « Les ministres regarderont peut-être comme une sorte d'acquittement de n'être point attaqués personnellement; en effet, on ne les a point accusés d'avoir profité d'une partie des sommes adjugées si libéralement par eux à leurs partisans. Si j'avais à exprimer en cela mes sentiments personnels, je dirais mille fois pour une qu'il serait

moins désavantageux au public (et vraiment moins déshonorant pour eux-mêmes) d'être souillés de malversations directes, que de s'être faits, comme nous le voyons, les constants auxiliaires de l'oppression, de l'usure, du péculat d'une multitude d'étrangers dont, en échange, ils mendient l'appui pour leur pouvoir. C'est en corrompant, bien plus qu'en se laissant corrompre, que les grands personnages politiques sont criminels et dangereux.

Le bureau du contrôle prit, pour les revenus du nabob, une mesure analogue à celle déjà prise pour ses dettes. La répartition qui avait été faite par le gouvernement de Madras avait été adoptée par les directeurs après de longues réflexions et un minutieux examen. Cette mesure leur avait paru le seul moyen d'obtenir les larges sommes dont il était redevable; de plus, de prévenir cette dissipation du revenu, cet appauvrissement du pays, qui en rendaient les ressources insuffisantes pour sa défense et multipliaient les embarras du gouvernement. Cependant les mêmes personnes qui se trouvaient intéressées dans les affaires de la dette du nabob avaient un intérêt non moins grand à ce que le nabob fût maintenu dans la perception et la dépense de ses revenus; la perception et le déboursement tournaient également à leur profit. Or, la même influence qui avait admis le paiement des dettes sans examen devait être efficace aussi pour opérer la restauration du revenu; l'ordre fut donc donné d'en restituer la libre disposition au nabob.

Le motif que mettait en avant le bureau du contrôle était de donner à tous les princes de l'Inde un grand exemple de la bonne foi anglaise.

Le parti de l'opposition, conduit par Fox, et celui du ministère par Pitt, avaient tour à tour violemment attaqué le gouvernement de l'Inde. Le ministère l'avait maintenant sous son patronage, mais le parti de l'opposition devait persévérer dans ses dispositions hostiles; il se résolut à faire la motion d'un acte d'accusation contre Warren Hastings. En raison de la violente censure qu'eux-mêmes lui avaient infligée pendant qu'ils étaient dans l'opposition, les ministres n'osaient prendre ouvertement sa défense. Hastings était arrivé en Angleterre en juin 1785; il se présenta dès la fin du mois chez les directeurs, et reçut leurs remerciements pour ses grands services. Son arrivée fit grande sensation dans le pays, surtout dans le parlement. Déjà Burke avait lancé, à différentes reprises, plusieurs manifestes contre l'administration anglaise dans l'Inde, avec toute l'impétueuse violence de son langage; dans le comité, devant la chambre, il n'avait cessé d'attaquer et le système du gouvernement, et même le caractère personnel de Hastings; toutefois, sans faire de motion positive. Le 20 juin 1785 il se leva pour dire ce peu de mots : « Si personne autre ne se présente qui veuille s'en charger, je me propose de faire dans quelques jours une motion touchant la conduite d'un gentleman récemment arrivé de

l'Inde. » Toutefois, la clôture de la session arriva avant la réalisation de cette menace. A l'ouverture de la session suivante, le major Scoot, agent fidèle et dévoué de Hastings, somma Burke de réaliser sa menace et de produire ses charges contre l'ancien gouverneur-général. Burke répondit : « Henri IV et le duc de Parme étaient en guerre ; la campagne se trouvait ouverte depuis long-temps, et cependant aucune action décisive n'avait encore eu lieu. Impatient de ces lenteurs, le roi somma le duc de Parme d'en finir ; il le défiait de se montrer, à la tête de son armée, dans une vaste plaine qu'il lui désigna. Le duc lui répondit avec beaucoup de sang-froid : Je crois savoir ce que j'ai à faire, et, en tout cas, je ne suis pas venu si loin pour recevoir les conseils d'un ennemi. » Le 18 février (1786), Burke fit une motion pour la production par le ministère de certains papiers sur lesquels il prétendait établir son accusation ; ces papiers furent refusés. Les débats n'eurent rien de remarquables si ce n'est l'animosité que se montrèrent à l'envi les deux côtés de la chambre.

En prenant la parole, Burke réclama d'abord la production du journal de la chambre à la date du 29 mai 1782 ; il donna lecture des résolutions suivantes, alors proposées par M. Dundas et approuvées par la chambre : 1° que, dans le but de donner aux princes de l'Inde une entière conviction que de commencer des hostilités entre eux sans provocation de leur part, en même temps que de poursuivre

des plans d'agrandissement et de conquête, sont des mesures qui répugnent aux désirs, à l'honneur, à la politique du pays, il est à propos que le parlement de la Grande-Bretagne donne quelques marques de son déplaisir à ceux (quels que soient leurs emplois au service de la Compagnie) qui semblent avoir adopté ou favorisé ce système tendant à inspirer aux étrangers une défiance fondée de la modération, de la justice et de la bonne foi de la nation britannique; 2° que Warren Hastings, écuyer, gouverneur-général du Bengale, et William Hornby, écuyer, président du conseil de Bombay, ayant agi en beaucoup d'occasions d'une façon répugnant à l'honneur et à la politique de la nation, et par cette conduite engendré de grandes calamnités dans l'Inde, causé d'énormes dépenses à la Compagnie, il est du devoir des directeurs de ladite Compagnie d'employer tous les moyens officiels et légaux pour obtenir le retour desdits gouverneur-général et président de leurs offices respectifs, et leur rappel en Angleterre. » Cette lecture faite, Burke, qui s'attaquait volontiers à de nombreux adversaires, commença par remarquer que la tâche dont il était au moment de s'acquitter aurait beaucoup mieux convenu à l'auteur de ces résolutions qu'à lui-même. Il n'épargna pas les sarcasmes à ce zèle contre les délits commis dans l'Inde, qui tour à tour et suivant l'occasion, se montrait ou s'annulait. Il fit un court résumé de toutes les plaintes déjà parvenues au parlement sur les affaires de la Compagnie. Il insista sur les

considérations qui devaient déterminer la chambre à commencer une poursuite légale ; puis il indiqua les diverses manières d'agir convenables à la circonstance. La chambre ferait-elle exécuter la poursuite par l'attorney-général ? Plusieurs objections se présentaient : la personne qui occupait cet office n'était pas partisan de la poursuite ; un jury était peu propre à décider sur des questions du genre de celles qui lui seraient soumises ; la cour du ban du roi était radicalement incompétente à traiter des questions aussi larges, aussi élevées : l'habitude de se confiner dans des causes de peu d'importance rétrécissait l'esprit, de manière à l'empêcher de saisir des sujets d'une semblable portée. Un bill de pénalité, dans son opinion, n'apportait pas une sécurité suffisante à l'accusé. Le dernier et le meilleur mode, celui auquel, dans son opinion, la chambre devait avoir recours, était celui de l'accusation devant la chambre des Lords ; c'était là la manière de procéder qu'il conseillait. Cependant il proposait une légère modification à la marche ordinairement suivie en pareille circonstance : au lieu de proposer immédiatement un bill d'accusation, dont l'adoption entraînait un comité par qui l'acte d'accusation devait être construit, il demanderait d'abord la production des papiers relatifs aux transactions qui devaient être la matière du procès. Il conclut par la motion que cette série de papiers, qu'il désigna, fut produite devant la chambre.

M. Dundas se hâta de répondre à ce qui le concernait dans le discours de Burke : « Plus d'une fois, dit-il, en écoutant le discours qui venait d'être achevé, il s'était imaginé que c'était lui-même, et non pas Warren Hastings, que le très honorable gentleman avait le projet de mettre en accusation. D'ailleurs, il était fort obligé à ceux qui croyaient avoir à se plaindre de lui d'énoncer leurs griefs sans déguisement ; il aimait à rencontrer ses adversaires face à face. Il n'avait jamais manifesté aucune intention d'accuser le dernier gouverneur-général de l'Inde : l'extermination des Rohillas, l'agression contre les Mahrattes, le mauvais emploi des revenus, étaient les points sur lesquels avait porté le blâme alors exprimé par lui. C'est dans ce sentiment qu'avaient été faites les motions dont lecture venait d'être donnée à la chambre, et il persistait dans ce sentiment. Quant aux résolutions qu'il avait alors proposées, elles étaient bornées au rappel du gouverneur-général. La conduite de M. Hastings lui paraissait hautement blâmable dans un grand nombre de cas ; néanmoins plus il examinait avec une minutieuse attention les détails et l'ensemble, plus l'impossibilité lui semblait grande d'en faire l'objet d'une accusation criminelle. Les directeurs étaient plus d'une fois les véritables auteurs de ces procédés auxquels s'attachait une apparence de criminalité. L'Inde était remplie de leurs créatures. Ils n'avaient pas envoyé moins de trente-six écrivains en une seule fois, ce qui char-

geait d'une énorme dépense l'établissement civil. Dans *cette année de pureté*, la situation des accusateurs actuels indiquait suffisamment *de quelle boutique était sortie cette marchandise*. M. Dundas concluait en disant que depuis l'époque de cette motion Warren Hastings avait rendu de grands, d'importants services, qu'il avait mérité les remerciements qui venaient de lui être adressés par les directeurs. Il ajouta toutefois qu'il n'avait aucune objection contre la motion, et que, s'il n'y eût pas été personnellement interpellé, il n'aurait pas pris la parole pour répondre. »

Le ministère de Fox, pendant sa très courte durée, avait été accusé d'abuser du patronage de l'Inde. La situation de Fox à cette époque donnait un grand poids à cette expression que la marchandise envoyée dans l'Inde indiquait assez *de quelle boutique elle était sortie;* il se leva tout aussitôt. Pour le moment, il voulait, disait-il, se borner à dire quelques mots sur l'insinuation dont il venait d'être l'objet. Au soupçon énoncé, il se bornerait donc à répondre par une dénégation formelle. Un écrivain, un seul, il le déclarait solennellement, avait été nommé sur sa recommandation; encore était-ce sous le ministère de lord Shelburne. Après cette courte apologie, Fox reprenait l'offensive; le très honorable gentleman, disait-il ironiquement, avait sans doute une très grande aptitude à faire face à la fois à un grand nombre d'adversaires; Dieu! et ceux-ci ne le savaient que trop. Mais n'é-

tait-ce pas quelque peu aux dépens de sa consistance? Du moins cette consistance ne serait-elle pas d'une nature fort singulière? Dans la circonstance actuelle, par exemple, ne ne le voyait-on pas dans la déplorable nécessité d'applaudir à la fin de son discours ce qu'il blâmé au commencement. Son opinion sur M. Hastings demeurait toujours celle qu'il avait jadis énoncée, et cependant il le croyait un légitime objet de remerciements. Il condamnait l'extermination des Rohillas, le traité de Poorunder, le désordre de l'administration; mais, grand Dieu! était-ce là tout le gouvernement de Hastings? Le honteux pillage du grand Mogol, le honteux pillage du rajah de Benarès, le honteux pillage des princesses d'Oude, n'étaient-ce pas autant de choses dignes d'abhorration morale et d'examination légale? Le langage doucereux de l'honorable gentleman touchant l'auteur de ces odieuses transactions était-il d'accord avec les faits, avec les premiers discours du très honorable gentleman lui-même?

A ce langage, M. Pitt se leva tout animé. Il était pressé d'épancher au-dehors une partie de l'indignation dont il était rempli, indignation partagée, il n'en pouvait douter, par tous ceux qui n'étaient pas dépourvus de sentiments honnêtes et généreux. Quel était celui qui venait de faire un crime à son honorable ami (M. Dundas) d'applaudir maintenant à l'homme qu'il avait d'abord blâmé? Quel était-il, sinon celui qui, à la face de l'Europe entière, était venu s'asseoir à côté de l'homme que

pendant une longue série d'années il avait chargé des reproches les plus odieux, des épithètes les plus injurieuses, qu'il n'avait cessé de menacer du plus sévère châtiment? Et cependant les expressions de blâme employées par ce gentleman sur l'inconsistance prétendue de son très honorable ami pourraient peut-être induire certaines personnes, à qui le caractère du gentleman en question serait inconnu, à supposer qu'il possède un cœur réellement capable de sentir de l'horreur et du mépris pour la bassesse de ceux qui subordonnent leur conduite à leurs intérêts. Et quant à cette accusation d'inconsistance lancée tout-à-coup, que veut-on dire? N'arrive-t-il pas sans cesse que la conduite d'un homme mérite un jour le blâme, un autre jour la louange? Il est vrai que la conduite de l'accusateur a dû enseigner au monde à regarder aux personnes, non aux principes qu'elles mettaient en avant, dont elles se faisaient comme un bouclier. » Partant de là, le ministre commençait par atténuer la criminalité de la guerre des Rohillas; puis continuait en décernant les plus hautes louanges à la partie de l'administration de M. Hastings qui avait été postérieure aux résolutions proposées par M. Dundas.

Pitt s'était plus attaché à montrer l'inconstance de Fox qu'à détruire le reproche qui en était adressé à Dundas; c'est le propre des débats parlementaires, que les discours et souvent les injures s'y succèdent sans se répondre. D'abord, la production

des papiers demandés ne rencontra pas d'opposition, jusqu'au moment où mention fut faite de ceux relatifs aux affaires d'Oude; mais alors le ministre fit quelques objections; la lecture de ces papiers devait amener, selon lui, l'examen de choses dont il n'était point question; le cercle de l'accusation s'en trouverait élargi; or, il était à désirer qu'elle se resserrât dans la période qu'avait embrassée le rapport du comité. La même opinion fut soutenue par M. Dundas. Les ennemis de Hastings insistèrent sur la présentation de ces papiers; elle leur fut refusée par la chambre. Le ministère s'opposa de même à la communication des papiers relatifs à la paix avec les Mahrattes; il objecta qu'elle entraînerait la divulgation des secrets de l'État. La même demande en communication de papiers ayant rapport aux négociations de M. Hastings pendant son séjour à Delhi, fut également repoussée.

Durant les débats occasionnés par ces motions, plusieurs objections furent produites contre le mode de procéder suivi par Burke. Beaucoup de membres du parlement ne trouvèrent pas loyal d'exiger d'abord la production des papiers demandés, afin que l'accusation fût construite d'après les renseignements qu'ils pourraient fournir. Ils disaient : « Les charges de l'accusation doivent être énoncées d'abord, la preuve en être faite après; rien d'étranger aux charges de l'accusation ne doit être introduit. » Le 3 avril, Burke proposa de faire paraître à la barre de la chambre quelques

personnes dont le témoignage lui paraissait nécessaire. Les légistes (layers) en masse s'y opposèrent. Ils répétèrent à propos de ce témoignage, l'objection déjà faite à l'occasion des papiers ; ils insistèrent pour que les charges fussent d'abord troduites, que la preuve en fût faite, que tous renseignements étrangers à ces preuves fussent écartés du procès : ce qui était la marche suivie dans les cours de justice ordinaire. La chambre se décida pour ce parti, soutenu par tous les gens de loi comme conforme au droit commun; c'était aussi l'avis du ministère. La marche proposée par Burke paraîtra peut-être au premier coup d'œil la plus propre à établir la vérité en général; et par là était peut-être sous quelque rapport plus rationnelle. Il disait : « Entendons tout le monde, appelons la vérité de toutes parts; quand nous la saurons, nous formulerons notre accusation. » A cela les adversaires de Burke répondaient : « Vous accusez, dites de quoi vous accusez, produisez vos chefs d'accusation; alors les témoins viendront, ceux à charge à votre requête, ceux à décharge à la requête de l'accusé. » Seconde manière de procéder, sans aucun doute, plus d'accord avec les garanties qui doivent entourer un accusé devant toute cour de justice ordinaire. La marche indiquée par Burke eût convenu à une enquête; celle adoptée par la chambre était propre à un procès criminel. Toute accusation doit être d'abord formulée, afin que l'accusé sache de quoi il doit se défendre. C'est là

seulement ce qui peut le mettre à même de profiter de ce grand et miséricordieux principe des lois anglaises : l'accusé ne peut rien dire ni faire à son détriment.

Burke se trouva ainsi réduit à produire ses chefs d'accusation sans pouvoir s'aider de témoignages. Le 4 avril, il énonça neuf chefs principaux d'accusation, et douze autres la semaine suivante. Ces principaux chefs d'accusation étaient : la guerre des Rohillas ; les transactions au sujet de Benarès et du rajah ; les mesures par lesquelles Corah et Allahabad, et les tributs dus par la province du Bengale, avaient été enlevés au Mogol ; les transactions d'Oude touchant les begums, les résidents anglais et autres affaires ; les transactions concernant la guerre des Mahrattes et la paix qui en fut la conclusion ; les mesures d'administration intérieure, c'est-à-dire les arrangements pour la collection des revenus, l'administration de la justice ; la mort de Nundcomar ; le traitement infligé à Mahomet-Rheza-Khan : la désobéissance aux ordres des directeurs et le mépris de leur autorité ; les dépenses exagérées dans le but de se faire des créatures et des partisans, d'enrichir des favoris ; enfin, la réception de présents. Le 6 mai, un article additionnel fut présenté, ayant rapport au traitement infligé à Fyzoolla-Khan.

Sur toutes les questions préliminaires les ministres prêtèrent un appui zélé aux partisans et aux amis de Warren Hastings. La question qui semblait

alors la plus défavorable à ce dernier, celle dont ses adversaires tiraient le meilleur parti contre lui, était la guerre des Rohillas; or, elle ne lui avait pas aliéné le ministère; revenu à de favorables dispositions, il prit lui-même sa défense sur ce sujet. A cette occasion, les amis du gouverneur-général remportèrent même un triomphe momentané, et qui semblait leur en annoncer un définitif : à la majorité de 119 voix contre 67, la chambre vota qu'il n'y avait pas matière à accusation dans cette charge produite par M. Burke. Or, cet article était le plus capital contre Warren Hastings, celui sur lequel s'appuyait avec le plus de confiance l'accusation. On était au 1er juin; ce jour-là, le ministère avait encore donné aux amis de Hastings l'appui de sa majorité. Le 13 du même mois, les charges sur les affaires de Benarès furent produites, et les opinions de Pitt parurent avoir subi quelque modification : il s'en fallut qu'il soutînt Hastings avec la même fermeté que précédemment. Selon le ministre, dans ses exigences à l'égard du rajah, dans l'exercice de l'autorité temporaire dont il se trouvait revêtu, le gouverneur-général avait été au-delà de ce qu'exigeaient les circonstances, au-delà de ce qu'il se trouvait légalement autorisé à faire. Ainsi, malgré ses votes précédents, notamment son vote d'indemnité sur l'extermination des Rohillas, le ministre déclara : « Que la conduite de M. Hastings à l'égard des transactions maintenant exposées devant la chambre avait été, dans tout son ensemble,

injuste, cruelle, oppressive; qu'il était impossible à tout homme qui ne se trouvait pas dénué de tout sentiment d'honneur et d'honnêteté, qui voulait tenir quelque compte de sa conscience, de la défendre plus long-temps; qu'en conséquence, il venait déclarer qu'il croyait dans sa conscience Warren Hastings coupable d'énormités, de malversations, de machinations constituant un crime suffisant pour appeler sur sa tête la justice de la chambre en le faisant décréter d'accusation. » On n'a pas encore d'explication satisfaisante de ce changement de front du ministère. On ne sait s'il faut l'attribuer à une révolution dans ses propres sentiments à l'égard de Hastings, ou bien dans ceux du roi, dont la sympathie avait d'abord été publique, notoire, pour celui-ci. Ce qui demeure probable, c'est que le ministère se montra favorable à l'ancien gouverneur-général tant qu'il put se flatter d'empêcher le procès; qu'en voyant plus tard l'impossibilité, il craignit de s'associer aux dangers de l'impopularité de l'accusé : politique mesquine, dénuée de grandeur, peu digne du fils de Chatam. A peine le ministre eut-il fait cette déclaration et changé de conduite, que les choses prirent un tout autre aspect : la même majorité qui avait déclaré qu'il n'y avait pas matière à accusation dans la guerre des Rohillas, vota qu'il y avait matière à accusation dans la conduite de Hastings envers Cheyte-Sing. Les amis de ce dernier donnèrent un libre cours à leur indignation : ils accusèrent le

ministère de perfidie, de trahison; ils déclarèrent que c'était avec la promesse formelle de son secours qu'ils avaient mis M. Burke en défi de produire ses charges; que c'était dans cette confiance que l'accusé avait consenti à se présenter à la barre avec une défense incomplète parce qu'elle était prématurée. Ils attribuèrent ce changement de conduite à des motifs de la plus basse jalousie de la part du ministère. Quoi qu'il eu soit, ce grand procès, qui devait remplir tant d'années, causer tant d'émotion en Angleterre, en demeura là pour cette session du parlement.

L'année suivante, le jour même de l'ouverture de la session, le 23 janvier 1787, Burke annonça son intention de donner suite aux résolutions prises l'année précédente contre Hastings. La chambre fit une nouvelle revue des principaux chefs d'accusation. Sheridan porta la parole : le sujet de son discours était la reprise des jaghires des princesses d'Oude, la saisie de leurs trésors, et toutes les circonstances dont ces choses avaient été accompagnées. Il développa son accusation avec force, énergie, impétuosité; le sarcasme, les figures, les épigrammes abondèrent dans sa bouche; ce fut un de ses plus beaux discours. Dans un langage plus calme, Pitt ne fut pas plus favorable à l'ancien gouverneur-général. Il fit une distinction entre les jaghires ou dotation des terres des princesses, et leurs autres propriétés. Il pouvait concevoir quelques raisons, disait-il, de les priver de ces

dotations, bien que les Anglais s'en trouvassent les garants nécessaires à l'égard des princesses; mais la confiscation de leurs trésors lui semblait une énormité qu'aucune défiance ne pouvait justifier. Ce qu'il y avait eu de coupable dans cet acte l'était devenu davantage encore par le mépris qu'avait eu Hastings des ordres des directeurs, qui lui enjoignaient de revenir sur ses procédés à l'égard des princesses. Le ministre blâmait sévèrement encore la réception d'un présent du nabob, de valeur énorme, à l'époque même où sa perte était tramée; l'allégation qu'il était reçu pour le service public lui semblait dénué de toute vérité. A l'occasion du grief de corruption de fonctionnaires, par Hastings, de grosses sommes employées par lui, Pitt prit de nouveau la parole. Il citait trois faits particuliers : un contrat de bœufs fait en 1779; le contrat pour l'opium en 1780; le traitement extraordinaire accordé au général Eyre Coote : trois faits sur lesquels il désirait que portât l'accusation. Pitt demandait, en outre, qu'un comité fût formé pour déterminer les chefs d'accusation; cette mesure devait, selon lui, précéder nécessairement le vote de la chambre sur la question définitive du rejet ou de l'adoption de la mise en accusation. La motion fut adoptée. Le 25, les chefs d'accusation furent présentés à la chambre tels que les avait élaborés le comité; ils furent pris en considération le 9 mars. Quelques voix s'élevèrent encore qui rappelèrent les grands services

rendus par Hastings au pays ; M. Pitt s'éleva avec une grande énergie contre tout parti qui tendrait à faire à l'accusé un bouclier de ces services: C'était, selon lui, un compromis également odieux à la morale et à la justice du pays.

Les chefs d'accusation présentés par le comité eurent l'approbation de la chambre. Elle vota l'accusation et la comparution de l'accusé devant la chambre des Lords. En conséquence Warren Hastings fut amené à la barre des Communes, où il reçut communication de cette dernière résolution. Un mois et un jour lui furent accordés pour préparer sa défense, à compter du jour de l'ouverture de la prochaine session du parlement. En attendant ce moment, il fut rendu à la liberté sous caution.

FIN DU TOME TROISIÈME.

nombre, il y avait surtout un cheval blanc, haut de quinze paumes, que montait le premier écuyer, qui ne cessait de le faire courir dans un champ labouré, et puis retourner à l'improviste, sans que jamais l'animal parût fatigué ou essoufflé, quoique sa bouche fût pleine de sang par la rudesse du traitement qu'on lui faisait éprouver. Les queues des chevaux étaient toutes coupées près du tronc, qui est très-court, ce qui leur donnait tout à fait l'air de chevaux anglais de pur sang. Les selles égyptiennes, d'après la manière de Méhémet-Ali, dont j'ai déjà parlé à la Canée, étaient ici aussi d'un usage général. Les étriers sont de la même forme que ceux d'Europe; mais à la partie intérieure on a attaché de longs éperons; car les Turcs ont, en général, coutume de monter en souliers.

La population tout entière s'était rassemblée sur les remparts et dans les rues; j'y vis beaucoup de femmes; les unes voilées, les autres non; tous les pos-